

JACQUES ROBERTI

# MAISONS DE SOCIÉTÉ

CHOSSES  
VUES

P. RUIBÉ

ARTHÈME FAYARD & C<sup>IE</sup>  
ÉDITEURS PARIS

MAISONS DE SOCIÉTÉ

DU MEME AUTEUR

---

EN PRÉPARATION :

**Le Chanteur des Hospices** (roman).

---



TURB 28  
JACQUES ROBERTI

---

# MAISONS DE SOCIÉTÉ

*CHOSSES VUES*

*Heureux si ses discours, craints du chaste lecteur  
Ne se sentaient des lieux que fréquentait l'ouïeur.*

BOILEAU.

PARIS  
ARTHÈME FAYARD ET C<sup>ie</sup>, EDITEURS  
18-20, RUE DU SAINT-GOTHARD, 18-20

# MAISONS DE SOCIÉTÉ

---

I

LE GUIDE ROSE

OU

LE BILAN DE NOS JOIES

Les honnêtes Bottins ne contenant pas les adresses des lupanars officiels, un certain M. POGGIALE eut l'ingénieuse idée, en 1892, d'éditer l'annuaire des maisons de tolérance.

C'était une petite brochure de quatre-vingt-quatre pages dont la couverture bleue s'ornait de ce titre charmant :

## ANNUAIRE RÉRERUM

INDICATEUR DES ADRESSES  
DES

MAISONS DE SOCIÉTÉ  
(DITES DE TOLÉRANCE)

DE FRANCE, ALGÉRIE ET TUNISIE  
ET DES PRINCIPALES VILLES

DE SUISSE, BELGIQUE, HOLLANDE ET ESPAGNE

ANNÉE 1892-93

PRIX : 5 FRANCS 50

ÉDITEUR :

J. POGGIALE, 22, Rue Milton — PARIS

*Copyright by A. FAYARD et Cie, 1927.  
Tous droits de traduction, adaptation,  
reproduction réservés pour tous pays  
y compris la Russie.*

Maisons de société... J. POGGIALE, qui fit la fortune de cet euphémisme, a droit à l'éternelle reconnaissance des commerçants de nos rues chaudes. Tant de termes vulgaires et bas discréditaient leur négoce qu'ils furent fiers de proclamer : « Nous tenons des maisons de société. »

Ces mots bénins n'évoquent-ils pas de blanches demeures ornées de frais jardins où, sous les tonnelles arrondies, les chansons et les verres s'entre-choquent? Maisons de société... Familiales soirées égayées par les grasses plaisanteries des commis voyageurs, monologues grivois, sauteries...

Au reste, la plupart de nos romanciers n'ont-ils pas, de concert avec J. POGGIALE, paré la maison close de couleurs de pastel? Derniers salons où l'on cause encre à minuit, dans la ville endormie... Filles gavées de bonne chair, dorlotées, choyées par le brave patron et la douce patronne! Et comme ces attendrissants tableaux sont véridiques! Mon ami, M. Léon, maître et seigneur du Grand 5 de la rue des Trois-Têtes, à Mâcon, me confiait, un matin que je l'accompagnais au marché : « Moi, je les nourris bien... Je ne regarde pas à la dépense. » Et il entrait à la boucherie chevaline : « Six biftecks! Pas trop gros et dans le faux-filet! » Puis, chez le boucher cossu, qui, à ses crocs, suspend les bœufs et les moutons égorgés, il commandait un épais et large bifteck de filet. Celui-là était pour lui.

Qu'importe donc que la maison de joie, la maison hospitalière, la maison de société, ne soit au fond d'une ruelle diffamée, qu'une mesure à la porte bardée de fer, aux volets rivés par des chaînes de galériens? Il serait malséant et contraire aux traditions d'une race spirituelle et

sans mélancolie d'imaginer que se jouent entre ses murailles d'obscurés tragédies. L'Administrateur intègre — M. le Maire ou M. le Préfet — qui l'a dotée d'une sorte de charte et de ses tenanciers a fait des prébendiers de l'Etat, peut dormir la conscience tranquille. « Le distingué maître de la maison officielle de la République » (c'est le titre dont un journaliste, dans une grande ville du centre, honorait le préfet) me disait, dans son bureau d'or et d'acajou : « Que diable! nous ne sommes pas en Russie! Il n'y a pas de Maslowas dans nos... »

Ces sereines paroles, tombées d'une bouche gouvernementale, nous rassurent. Elles confirment avec éclat la thèse de J. Poggiale : « Les maisons publiques, en France, sont des maisons de société. »

Je m'efforcerais donc d'adopter le mode badin qui convient au sujet dont j'ai entrepris l'étude et de garder, tout au long, l'aimable scepticisme des épicuriens du Café du Commerce. J'emploierai les termes consacrés : « Mme Tellier, M. Philibert... les maisons d'illusions... les bonnes filles... » et si une soudaine mélancolie m'incite à transposer le ton de mon récit, le lecteur voudra bien me pardonner mes fautes de goût et mes erreurs sentimentales. Tout au moins il m'accordera des circonstances atténuantes, quand il saura que je n'ai imaginé aucune des histoires racontées dans ce livre : elles sont toutes vraies, d'une absolue vérité. Et qu'on ne me dise pas que j'ai cherché à déguiser les noms de mes héros comiques, infâmes ou douloureux : ils ont perdu leurs noms, ils sont retournés aux âges primitifs où — l'état civil n'étant pas inventé — les sobriquets servaient à différencier les individus. De même qu'on disait : « Pierre le Rouge ou Jean le Bègue », on dit aujourd'hui :

« le Rabouin, Henri les Yeux Bleus et Georges l'Incendié. »

M'étant excusé auprès de mes lecteurs, je n'aurai point le même scrupule envers les tricolores écharpes qui ceignent les vertueuses poitrines de nos maires, les bicornes argentés qui coiffent les têtes géniales de nos préfets. Bourgmestres et chambellans, qui tolèrent les maisons closes, devront bien tolérer mes récits.

\*  
\*\*

Comme tous les précurseurs, J. Poggiale fut persécuté. La Préfecture de police lui interdit d'exposer son annuaire dans les kiosques à journaux et aux devantures des libraires. Puis il fut imité, plagié. Le Guide Gervais, l'Annuaire Coroenne virent le jour. Mais en 1922, *le Guide Rose*, luxueusement édité par « l'Office général du Commerce », triompha de tous ses rivaux et devint l'annuaire officiel.

Ce guide des voluptés vénales est relié en chagrin. Faut-il voir là un mystique avertissement ou le désir de « faire riche » ? Sur la fausse couverture, un Amour, enguirlandé de roses pompons, soulève un rideau de pourpre. Soulevons à notre tour le rideau ou plutôt la première page.

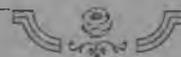
La préface est dédiée à « Messieurs les Propriétaires » :

« Sous une présentation pratique et soignée, annonce la *Direction du Guide Rose*, nous avons cherché à réunir dans cet indicateur, que nous considérons comme votre annuaire, tous les renseignements pouvant vous être utiles pour l'exploitation de vos établissements.

« Vous y trouverez, en dehors de la liste des Salons et Maisons de Société, établis avec le plus grand souci d'exactitude, une notice rédigée spé-

cialement à votre usage par notre service juridique (pages roses). »

# GUIDE ROSE



## ANNUAIRE-INDICATEUR

Des Maisons et Salons de Société

Maisons de Massage

et de Rendez-Vous

DE

PARIS — PROVINCE — COLONIES  
ET DES PRINCIPALES VILLES ÉTRANGÈRES

*Le plus complet  
et le plus exact à ce jour*

0000 1925 0000

Ouvrage déposé — G. T. C. Seine N° 216.667

Ce Guide ne doit pas être exposé  
publiquement ni vendu.

La liste — le palmarès, pourrait-on dire — comprend plus de cent pages. Paris, comme il

sied trône à la place d'honneur. Les lustres de deux cent trois salons de rendez-vous, les girandoles de vingt-huit maisons de société lui font mériter à bon droit le nom de Ville Lumière. Mais si le neuvième arrondissement, privilégié entre tous, est fleuroné de cinquante-sept salons, le septième, le douzième et le vingtième sont totalement déshérités. Nous attirons l'attention de nos édiles sur ces regrettables lacunes.

La province, à première vue, paraît heureuse. Sans doute, çà et là, un sinistre « néant », soulignant le nom d'une cité inclémente, nous indique que Pithiviers, Saint-Claude, Yvetot, Brioude sont en dehors de toute civilisation. Mais ces honteuses exceptions confirment une règle à la fois glorieuse et salutaire : dès que cinq mille âmes sont agglomérées au bord d'un fleuve ou au pied d'un coteau français, leur idéal s'affirme dans la fondation d'un établissement Philibert.

Toutefois, il nous faut refréner notre enthousiasme. Si nous confrontons le Guide Rose 1925 avec son ancêtre l'Annuaire Rérum 1892, quelle amère déception ! En l'espace de vingt-quatre années, que de faillites ! Rue Haute-des-Sept-Saints, à Brest, jadis si galamment renommée, vos volets se sont ouverts. Et vous, à Nîmes, jolies rues aux noms de bergeries, rue Florian, rues de la Treille et du Cerisier, les idylles patentées ne fleurissent plus derrière vos persiennes. Faillites à Orléans, faillites à Nevers et à Meaux, à Saint-Etienne et à Béziers... La France s'appauvrit.

Et puis — constatation plus navrante encore — l'esprit de caste, le légitime orgueil du boutiquier transmettant à son fils ou à sa fille la maison qu'il a rendue prospère, tout ce qui fait la force et la vertu de la famille bourgeoise s'efforce, de jour en jour, misérablement.

Dans l'Annuaire Rérum les matrones asser-

mentées, ainsi que leurs dignes époux, proclamaient fièrement du nord au sud et de l'est à l'ouest leurs noms patronymiques. Adélaïde Bahnefrezoi qui « teniez » le Grand 5 à Béziers, veuve Biendiné, qui faisiez les belles nuits de Beauvais, Miette Dévoué qui, de votre lanterne rouge, éclairiez la rue des Peigneurs à Clermont-Ferrand, et vous, Bourrichon Joseph, qui mainteniez à Lyon les traditions hospitalières que vous aviez léguées vos ancêtres, qu'êtes-vous devenus ? Vos indignes successeurs ne mentionnent que leurs prénoms. Ces enfants dégénérés d'une forte race n'ont plus le sens de l'honneur et leur profession ne leur semble plus, comme autrefois, la plus noble de toutes.

Aussi, nous devons nous incliner avec respect devant les courageux citoyens qui brandissent encore, haut et droit, le drapeau de la corporation. Gloire à Mundwillers, à Georges Lechalupe, à Hauchemaille et Perroton qui inscrivent fièrement leurs noms au fronton de leurs temples ! Salut à toi, modeste Rappoport qui, rue de la Gabelle, aux Andelys, te dévoues à la chose publique.

Mais le patron du Grand 5, de la rue des Trois-Têtes, auquel je confiais ces amères pensées, voulut bien me répondre :

— Tu n'y entends rien. Tu nous considères comme des dégénérés parce que nous nous adaptons aux exigences de la publicité moderne. Ton tailleur, sur sa boutique, écrit bien « Henry », et ton bistro « Paul's bar ». On fait comme eux... Et puis ne pousse pas les hauts cris pour quelques maisons supprimées. Notre corporation est plus puissante que jamais ; quand tu nous connaîtras mieux, tu pourras t'en rendre compte.

Autre signe des temps, nouvelles exigences de cette publicité moderne qu'invoquait le patron

de la rue des Trois-Têtes : l'annuaire Rérum indiquait sobrement les gros numéros, alors que le *Guide Rose* resplendit d'enseignes. Chaque maison a maintenant ses armoiries, son blason, ses panonceaux. Que de *Palais de Cristal*, de *Villas des Roses*, de *Clairs de Lune* et de *Rêves d'Or* ! Le *Petit Soleil* illumine les nuits tourangelles et à Saint-Denis, non loin de la basilique où dorment les rois de France, Mme Napoléon, dans la rue Ernest-Renan, offre à ses visiteurs une *Corbeille Fleurie*. Au Havre, le *Domino double 4* est l'enseigne des jeux de l'amour et du hasard...

La civilisation — notons-le avec joie — continue d'épandre ses bienfaits dans nos colonies. A Oran, rue Monthabor, une dame Antinée dirige le grand 7, *Maison Honnête*. Yvonne et Georgette, rue Raffenel, à Dakar, administrent le *Clou* et l'*Excelsior*. Casablanca, Fez et Rabat ont enfin leurs maisons : *Cythéria*, les *Belles Almées*, l'*Espagnole*. On ne saurait trop louer cette pénétration pacifique.

De nombreuses réclames émaillent les pages du *Guide Rose* : pianos automatiques, articles d'hygiène, vins de champagne, déshabillés galants... Un architecte affirme, à la page 151, qu'il est « spécialisé dans la construction et l'installation des salons de rendez-vous et des maisons de société » ; il se targue de nombreuses références. Un gros commerçant de Saumur offre aux matrones, en même temps que son mousseux rouge, son chasselas royal et son Château d'Anjou, un « *vin de messe, garanti liturgique* ».

Mais, pour le *Guide Rose*, la volupté n'a pas de frontière. Sur d'autres océans « où la splendeur éclate » il nous convie à voguer : les salons de rendez-vous et les maisons de société parent, comme de luxuriantes fleurs des tropiques, Buenos-Ayres, Rio-de-Janeiro, La Havane...

Pour l'instant, modérons notre humeur vagabonde, restons chez nous et dressons le bilan de nos joies.

L'*Annuaire Rérum*, en 1892, dénombrait 892 maisons de société dans nos provinces françaises et s'attristait de n'en compter que cinquante-neuf à Paris. J. Poggiale, censeur des mœurs, remarquait à ce propos :

« Il existait à Paris, en 1810, 180 maisons de tolérance. Il n'en existe plus, en 1892, que 59. Ce recensement est très instructif si on le rapproche de l'accroissement des brasseries de femmes. En 1873, il existait à Paris 40 brasseries desservies par 125 filles, en 1888, 203 brasseries desservies par 1.100 filles ! »

Les comptables du *Guide Rose*, en 1925, établissent cette statistique : 762 maisons de société en province, 28 à Paris. Mais la capitale est aujourd'hui dotée de 203 maisons de rendez-vous. La prostitution a ses rythmes : les brasseries de femmes ont disparu et les maisons de rendez-vous se sont multipliées.

Maisons de rendez-vous... C'est à la Préfecture de Police que revient l'honneur d'avoir consacré, dans des actes officiels, ce terme galant qui s'accorde bien avec « maisons de société ». A celles-ci la saine et grosse gaieté des commis-voyageurs et des troupiers ; aux autres, le charme et le mystère d'amoureuses entrevues. M. le Préfet Lépine qui, au dire du *Guide Rose*, a favorisé les maisons de rendez-vous au détriment des maisons de société, devait avoir un cœur sensible, épris des confidences et des baisers échangés dans l'ombre. Les plaisirs délicats de ces rendez-vous clandestins, il a su les nuancer avec art dans un ordre de service :

« Les patronnes de ces maisons ne devront employer que des filles en carte ou, à défaut, des

femmes visitées par les médecins agréés par la Préfecture de Police. Il leur sera défendu de recevoir des femmes en dehors de celles mises à la disposition des clients. Les filles ne pourront loger à demeure que dans les maisons occupées en totalité par la tenancière tolérée. »

Les aimables directeurs du *Guide Rose* écrivent pourtant, en tête d'un petit chapitre intitulé « considérations générales » :

« La prostitution n'a pas toujours été entourée du discrédit qui s'attache à l'heure actuelle à tout ce qui s'y rapporte. Dans l'antiquité, notamment en Grèce, elle était entourée de considération... »

Plaintes trop amères. Chaque année, au 1<sup>er</sup> janvier, le *Guide Rose* est expédié dans une petite boîte de carton aux neuf cent quatre-vingt-treize matrones tolérées en France. On n'arrive pas à mille, mais le chiffre est coquet : 993 ! Que de roses horizons dans notre ciel !

Une lettre charmante est jointe à cet envoi :

*Madame,*

*Nous avons le plaisir de vous adresser, avec nos meilleurs vœux pour votre maison, un exemplaire de notre nouveau Guide Rose...*

Ces vœux de bonne année se réalisent presque toujours. Les matrones et leurs époux s'enrichissent, la fortune qu'ils amassent leur procure estime et bonne renommée. La honte et le mépris sont la solde de l'armée qu'ils commandent, lamentable troupeau des filles, frisées et enrubanées comme les brebis des boîtes à joujoux et qui bêlent leurs chants monotones dans les abattoirs de l'amour.

Végétant au sein de la pauvreté, la prostitution est une tare inexpiable, mais elle sert de pavots et

de piédestal aux hommes forts, aux femmes adroites qui savent l'industrialiser. Aussi, quand ils auront vendu leurs maisons de société, les maîtres des *Palais de cristal*, des *Rêves d'Or* et des *Clairs de Lune* seront, comme dans la cité antique, « entourés de considération ». Les vieilles matrones aux cheveux trop noirs ou trop blonds, aux bijoux indiscrets, et leurs maris, gras et pacifiques, vivront dans de coquettes villas. Ils seront charitables avec modération et bien pensants.

« Ce sont des commerçants retirés des affaires », dira-t-on.

Et on les saluera.

## II

### MAITRESSES DE MAISONS

L'autorité administrative exige que les maisons publiques soient tenues par des femmes. Dans toutes les villes de France et des colonies, elle décrète :

« Les maisons de prostitution, dites de tolérance, ne pourront être tenues que par des femmes. En conséquence, aucun homme ne pourra s'y fixer à demeure, à moins qu'il ne soit marié légitimement avec la maîtresse de l'établissement et, dans ce cas, sous la condition expresse qu'il ne s'immiscera en rien dans les rapports de celle-ci ou des filles de la maison avec le public et l'autorité. »

Ce prince consort est ainsi condamné au mutisme du poisson. On veut faire de lui un soliveau; tout au plus lui permet-on d'astiquer les glaces de son salon et de balayer, le matin, son estaminet.

Mais, comme tous les autres, cet article n'est jamais appliqué dans sa lettre ni dans son esprit. Le maître de maison règne sur les filles et c'est lui qui surgit, le bâton à la main, quand de mauvais clients refusent d'acquitter les justes redevances ou mènent grand tapage. Il « va en

remonte » à Paris, à Bordeaux ou à Marseille, se maintient en rapports constants avec ses « plaçeurs », fait chaque soir sa tournée de propagande dans les cafés de la ville, saluant d'un discret clin d'œil ses abonnés, distribuant des jetons et des cartes-réclame aux garçons qui indiquent aux voyageurs de commerce le chemin de sa maison.

Souvent, il est populaire. On le réclame pour faire le quatrième à la manille, il serre la main du commissaire de police, il a cette dignité des hauts fonctionnaires qui exercent une charge de l'Etat.

Un soir, au buffet de la gare de Chinon, je rencontrai M. Antoine qui ramenait de Paris une jolie fille. Avant de regagner la rue des Marais, il me pria de vider en sa compagnie une bouteille du petit vin de Chinon. La jeune femme ouvrit son sac à main, en tira un billet de dix francs, mais M. Antoine, d'un ton sans réplique, lui donna une leçon de bienséance.

— Veux-tu laisser cela! Quand une femme est avec deux hommes, tu sauras qu'elle ne doit jamais payer... Pour qui alors qu'on nous prendrait?

Il appela le garçon, régla, puis se levant, ajouta avec simplicité :

— Tu me rembourseras à la maison.

Un autre soir, M. Antoine honora de sa présence le bal des garçons limonadiers. Il arborait un complet bleu canard et une décoration Sud-Américaine fleurissait, comme une orchidée, sa boutonnière. Parmi les couples de danseurs, il s'avavançait, la tête haute, son chapeau melon à la main.

Or, derrière lui, entraient le maire, flanqué de deux adjoints. A la gloire de ces trois hautes personnalités, le chef d'orchestre leva son bâton

et les musiciens, abandonnant un tango langoureux, fracassèrent une héroïque *Marseillaise*.

M. Antoine sursauta. Il crut que cet hommage s'adressait à lui, et, mon Dieu! ne s'étonna pas outre mesure. N'était-il pas, somme toute, un dignitaire municipal? Il brandit son chapeau melon, salua d'un geste large les musiciens. « Merci les gars! » Puis il eut à cœur de payer sa dette de reconnaissance. S'approchant du buffet, il commanda :

— Deux bouteilles de champagne pour les musiciens! C'est Antoine qui régale!

Mais le métier a ses risques. Dans le cimetière de Rive-de-Gier reposent trois patrons morts au champ d'honneur. Tous trois ont rougi de leur sang les dalles d'un estaminet public du faubourg d'Egarande. Le premier fut tué d'un coup de couteau, un autre assommé par des rouliers armés de nerfs de bœuf, le troisième reçut une balle de revolver en plein cœur. Et ces meurtres furent perpétrés en l'espace d'une année.

Une sinistre réputation s'attachait à l'établissement. Après le dernier drame, le 1 resta longtemps fermé. Enfin il fut revendu à vil prix par une des veuves, mais le nouveau tenancier trembla longtemps pour ses jours. Dès que les clients vociféraient, sa femme, appelant à l'aide, se cachait sous le comptoir et lui, tout pâle, surgissait sur le seuil de l'estaminet, un revolver au poing. D'une main vacillante, il tirait en l'air, étoilant le plafond, brisant les bobèches du lustre. Il réussit à inspirer une crainte salutaire. Mais chaque année, à la Toussaint, pour conjurer le mauvais sort, il va déposer trois gerbes d'immortelles sur les tombes de ses malheureux prédécesseurs.



Sans doute, un certain nombre de matrones, qui sont veuves ou n'ont jamais connu les douceurs de l'hymen, dirigent elles-mêmes leurs maisons. Mais, tôt ou tard, presque toutes se marient ou convolent. Leurs époux deviennent leurs associés, non pas des associés dormants, confinés dans les humbles besognes, mais des associés actifs qui donnent un nouveau lustre à l'établissement.

Languissante, toujours étendue sur une chaise longue, une patronne de Tours me disait :

— Je viens de passer devant le maire et le curé avec M. Charles. Que voulez-vous? Sans lui, je serais morte à la tâche. Maintenant je suis tranquille et j'estime que nous avons fait tous deux une bonne affaire. Il m'apporte trente mille francs, c'est peu de chose, mais cela suffira pour faire réparer la maison qui tombe en ruines. Et puis Charles fait la remonte et j'ai de jolies filles dans mon salon.

— Et l'amour, madame?

Elle eut un geste dédaigneux.

— L'amour, si vous croyez que j'y pense! J'ai dit à Charles : « Je te laisse toute liberté, je te demande seulement de ne pas prendre une maîtresse en ville. A Paris, tu pourras t'amuser à ton aise, mais ne touche pas aux femmes que tu ramènes à la maison. Sinon, tu ne seras plus le maître; elles te manqueront de respect. »

Et M. Charles approuvait, placide :

— Elle a raison. Tu comprends, si j'essayais une femme, elle aurait le droit de me dire, quand je lui collerais une amende : « Dites donc, patron, vous oubliez qu'à Paris nous avons couché ensemble »

Des femmes jalouses de leur indépendance et dédaigneuses de l'aide que pourrait leur apporter un chevalier servant, j'en ai pourtant connu quelques-unes. Mais elles dirigeaient à Paris ou dans de grandes villes, des maisons de rendez-vous dotées d'une clientèle choisie. Ou bien, si elles trônaient à leurs caisses dans des estaminets où les clameurs des mâles et les glapissements des filles hachaient d'une invisible mitraille la nostalgique romance qu'un chanteur des rues dévidait avec des gestes surannés, toujours un garçon de salle au poil roux, au muflé écrasé, guettait dans un coin, prêt à jeter à la rue les ivrognes trop exaltés. Quand la maîtresse de maison, aux cheveux luisants de pommade à la rose, avait regagné sa chambre, peut-être alors conviait-elle son employé à des besognes plus secrètes.

Aussi la patronne tourangelle avait raison de me dire :

— Dans notre état, monsieur, il ne fait pas bon être seule. Quand on n'a pas un mari, on prend un amant et les gigolos coûtent cher. Avez-vous entendu parler de Jane B... et de la mère La Caisse?

Elles furent célèbres à Paris et je les ai connues, l'une et l'autre, à leur déclin.

Jane B... fit ses premières armes au promenoir de l'Olympia, dans le fringant bataillon aux panaches bariolés et au froufrou de soie. Puis elle s'établit rue d'Offémont.

Son salon fut aussitôt fréquenté par les fêtards parisiens et les riches étrangers. Deux ouistitis, cadeau d'un navigateur, y cabriolaient, se suspendant par leurs queues au lustre de cristal, comme aux branches d'un cocotier. Leur maîtresse les avait initiés aux voluptés de la cocaïne.

Ils ouvraient un mignon drageoir, puisaient une pincée de la poudre scintillante, la reniflaient, puis, avec des mines de viveurs blasés, s'étendaient sur un sofa pour rêver peut-être aux fêtes natales.

Jane avait alors trois autos. Elle était « l'appareilleuse » en vogue de Paris. Elle avait constitué, disait-on, des dossiers secrets sur des hommes politiques et de grands financiers. On la redoutait.

Elle se ruina pour un amant de cœur, vendit ses bijoux, ses meubles, ses autos et ses deux ouistitis, tout grelottants de fièvre, mais les yeux extasiés, moururent un soir, couchés sur le parquet du salon.

L'amant, les poches pleines, déguerpit.

Jane avait du ressort. Elle emprunta, se fit commanditer, acheta d'autres meubles et loua, rue Mérimée, une jolie maison à véranda. A son propriétaire — grand nom de l'armorial — elle dit fièrement : « J'illustrerai votre demeure ».

La tourmente de 1914 nuisit tout d'abord à son commerce, mais quand les premiers Américains arrivèrent, le salon de Jane brilla de mille feux. Elle rétablit sa fortune. Après la guerre, les anciens fournisseurs des armées, les munitionnaires furent ses fidèles clients. D'inquiétants gigolos guignaient cette belle proie.

Elle était bonne fille et laissait des comédiens, des chanteurs de café-concert briser sa vaisselle. « Mes porcelaines ! mes belles faïences ! » pleurerait-elle. Mais elle ne leur faisait pas payer la casse.

Après de longues années de chasteté, elle succomba et un amant de cœur la dévalisa une seconde fois.

Bientôt, elle eut des dettes criardes. Elle devait deux cents francs au plombier et trois termes à

son propriétaire. En 1923, celui-ci, l'armorial en main, lui dit :

— Je crois, madame, que vous avez fait de ma maison un...

Il prononça le mot cher à Villon et la fit expulser. Ce fut alors la grande misère.

Flétrie, elle coucha dans les asiles de nuit et sous les ponts. Elle fut rabatteuse pour une pauvre maison de la rue de la Lune, vendit des journaux.

Un médecin s'était installé dans la jolie maison à véranda. Chaque nuit, on sonnait à sa porte. Il se levait, croyant qu'on le demandait pour courir au chevet d'un malade, mais dans la rue, des Anglais, des Américains criaient : « *Djène! Djène!* Ouvre ta porte ».

De guerre lasse, le médecin s'en alla, cédant la place à un vieux rentier. On réveille encore celui-ci. Les noctambules, qui cherchent Jane dans l'élégant Passy, ne se doutent pas qu'elle crie, rue Montmartre : *Paris-Soir... l'Intran...*

Je l'ai abordée, l'autre nuit.

— Oui, c'est moi, me dit-elle. Je suis finie, je n'ai plus d'espoir. J'ai laissé mes dossiers dans un asile de nuit et on n'a pas voulu me les rendre.

Elle croisa un fichu rouge sur sa poitrine éflanquée, toussa, puis d'une voix rauque :

— D'ailleurs, je ne les aurais peut-être pas utilisés. Je ne suis pas méchante... Tu me donnes vingt sous pour boire la goutte? Merci, mon petit... Voyez *Paris-Soir... l'Intran...*

La mère La Caisse, comme Jane B..., après avoir vécu dans l'opulence et la gloire, sombra misérablement, victime de son cœur trop tendre.

A quarante ans, elle revenait d'Angleterre où elle avait consacré toute sa jeunesse à divertir

honorablement les lords et les gentlemen farmers. Son amant, le beau Léonce, à la barbe frisée d'empereur assyrien, qui l'avait assistée et utilement guidée durant tout son séjour dans la pudique Albion, lui conseilla de placer sa fortune dans de sûres entreprises. Elle acheta donc deux maisons aux volets clos, l'une dans la rue de Londres, et l'autre dans la rue du Château-d'Eau.

Le beau Léonce, en récompense de ses loyaux services, se fit attribuer, par acte notarié, « le Château-d'Eau », alors en pleine vogue. Il confia la direction de cet établissement à une gérante active et dévouée, hanta les tripots, les grands bars et les champs de courses, acheta un tilbury et un pur sang.

Chaque jour, il rendait visite à celle qu'on nommait déjà, dans le monde que je décris, la mère La Caisse. Après lui avoir rendu ses devoirs, il ouvrait une petite vitrine, remplie de bibelots et de colifichets, qui ornait la chambre à coucher de sa maîtresse. Un pot à tabac, en faïence bleue semée de rouges pivoinés, — souvenir d'un négociant d'Amsterdam — excitait sa convoitise. Il le caressait, soulevait son couvercle.

— Léonce, ne sois pas trop gourmand, gémissait la mère La Caisse qui avait coutume d'y enfouir ses mirifiques recettes.

— De quoi bourrer ma pipe, pas plus, grommelait-il.

Et il puisait une pincée de louis d'or. Comme il était grand fumeur, il n'était pas rare qu'il vînt, deux ou trois fois par jour, bourrer sa pipe chez sa complaisante maîtresse.

Elle finit par se fâcher. Une nuit qu'elle était seule, elle cassa, d'un coup de marteau, le pot de faïence bleue à tulipes rouges. Contemplant ses débris éparpillés sur un tapis de haute laine, elle

murmurait à l'instar de Sully-Prudhomme : « Il est brisé!... »

Le lendemain, le beau Léonce, ouvrant la vitrine, s'inquiéta :

— Où as-tu mis mon pot à tabac?

— Tu ne le reverras plus. Si tu veux bourrer ta pipe, tu iras chez une autre que moi.

Il comprit que la partie était perdue et s'en alla, sans maugréer, en sifflant un petit air. C'était un beau joueur.

La mère La Caisse ne put se consoler de son départ. Pour oublier la douce barbe annelée de Léonce, elle eut beaucoup d'amants. Elle acheta un autre pot à tabac... Dix ans plus tard, elle était ruinée. Ses meubles de style, ses tapis d'Orient, ses splendides bijoux furent vendus à l'encan. Avec les quelques sous qui lui restaient, elle s'installa, rue de la Huchette, dans une sinistre maison à porte basse.

C'est là que je la connus, petite vieille fardée, des bagues de clinquants à ses doigts, deux cabochons de verre taillé à ses oreilles.

— J'ai été célèbre, me disait-elle. J'ai connu le Tout-Paris et on a fait des chansons en mon honneur.

Et d'une voix de grand'mère, elle chantonnait :

*La mère La Caisse a trois gigolos...*

A soixante-dix ans, elle avait encore des yeux de braise et soupirait parfois, quand un jeune homme montait dans les chambres des filles.

— S'il voulait, murmurait-elle, je lui paierais un joli complet!

Peut-être fut-elle encore courtisée, car l'an dernier, traquée par ses créanciers, elle dut vendre sa sombre maison. Elle partit un matin, après avoir fait charger dans une voiture à bras ses pauvres hardes. Ses collègues de la rue Zazharie et de la rue de la Harpe assistaient, gouail-

leurs, à ce déménagement burlesque, et les filles, qui, dans ce coin du vieux Paris, attirent les passants dans leurs boutiques d'amour, sortaient de leurs antres pour saluer de quolibets la mère La Caisse.

Un cabas à la main, la petite vieille, sans détourner la tête, gagna la place Saint-Michel. Une voix la poursuivait :

*La mère La Caisse a trois gigolos...*

Quelques mois plus tard, dans la pauvre maison de la rue de la Huchette, où Mme Ginette avait succédé à l'ancienne maîtresse du beau Léonce, je demandais à une fille :

— As-tu des nouvelles de ton ancienne patronne ?

— Elle avait encore une dizaine de billets de mille. Elle les a perdus à Ostende, aux petits chevaux... Paraîtrait qu'elle lave maintenant les écuelles, là-bas, dans une maison de la rue Courte...

J'ai connu les matrones endiamantées des maisons florissantes, les tenancières à caracos rouges des bouges à matelots, les procureuses rusées et discrètes des sous-préfectures endormies. Comme les peuples heureux, leur vie souvint n'a pas d'histoire. Elles taisent leurs aventures de jeunesse et méprisent les filles de l'état.

Les petites gens du quartier, où elles exercent leur commerce toléré, vantent leur générosité, la bonté de leur cœur. La « maison de société » procure un travail honnête et bien payé à la blanchisseuse, à la couturière, aux femmes de ménage et de lessive qui habitent dans ses parages. Comme jadis autour du monastère, les humbles vivent grassement à l'ombre de la maison close. Quand le forgeron, le soir, rentre dans

son petit logement de la rue des Cordeliers, à Rouen, sa femme lui montre avec orgueil un amas de peignoirs, de bas et de chemises.

— Mme Eliane m'a donné tout cela à raccommoder...

Et le brave ouvrier, supputant un joli bénéfice, ne se plaint pas d'être troublé dans son sommeil par la musique des pianos et les chants des ivrognes.

Pendant de longues années, les matrones dirigent leurs maisons. Même quand elles ont amassé une belle fortune, elles hésitent à se retirer des « affaires », car elles adorent leur métier. J'ai connu de vieux époux qui célébraient leurs noces d'or dans l'établissement hospitalier qu'ils avaient acheté au lendemain de leur mariage. Comme Philémon et Baucis, ils voulaient mourir dans leur temple.

Je me souviens surtout de la mère Louise et de Mme Régina.

À côté de la mère Louise, les plus truculentes matrones s'effacent dans la pénombre. Pour la première fois, j'entendis prononcer son nom, au printemps de 1919, dans une librairie de la rue Saint-Sulpice.

— Tenez, madame Louise, disait le commis, voici un livre consacré à votre sainte de prédilection, Sainte Philomène.

Je regardai l'adoratrice de cette vierge et martyre. C'était une femme ronde comme une tonne et dont la face cramoisie émergeait d'un corsage de soie verte, telle une énorme tomate posée sur un potiron. Deux filles maigres, fardées, coiffées de chapeaux pointus, et qui ricanaient sournoisement, flanquaient, comme deux poivrières, ce bastion de graisse.

Mme Louise s'empara du livre, avidement. Je

la suivis dans la rue, flairant quelque mystère, et l'abordai avec politesse. Je lui dis que j'avais voué, moi aussi, un culte à Sainte Philomène. Elle joignit ses mains aux doigts boudinés et dont les bagues, enfoncées à force, disparaissaient entre les bourrelets de chair.

— Je vois, me dit-elle, que vous êtes un jeune homme très bien. Venez donc prendre un verre avec nous.

Sa langue, molle et grosse, tournait avec difficulté dans sa bouche, s'accrochait aux dents comme un chiffon et un peu de salive coulait au coin de ses lèvres. Mais au fond de ses yeux embués s'allumait une petite lueur, flamme mystique d'une veilleuse de cloître ou reflet dansant d'un bol de punch.

Quelques instants plus tard, à la terrasse d'un café, je vis qu'elle était ivre. C'était l'alcool qui réchauffait sa foi. En bégayant, elle me confia qu'elle tenait une « maison » à Orléans, rue des Juifs.

— Mais j'ai de la créyance, j'ai toujours eu de la créyance, mon brave petit monsieur!

— Je vous loue, madame Louise, d'avoir conservé intacte la piété de votre enfance. Tant de vos collègues vivent comme des mécréants!

Elle était aux anges et, dans son extase, bavait sur son corsage de soie. Les filles gloussaient. Furieuse, elle les apostropha :

— Vous devriez avoir honte, traînées! Deux saletés, mon brave monsieur, que je retire du ruisseau! Elles seront damnées!

Les consommateurs, attablés près de nous, la dévisageaient. Je me levai. Mais la mère Louise protestait :

— Vous allez nous accompagner en voiture jusqu'à Austerlitz. Et puis faudra venir me voir à Orléans, rue des Juifs. Vous savez, c'est pas

une maison pour rupins, mais je vous recevrai bien parce que vous avez de la créyance.

Quinze jours après cette entrevue, je vins rendre visite à Mme Louise. Dans la rue des Juifs, ghetto des prostituées, sa maison rose s'ornait, au-dessus d'une porte bardée de clous de fer, d'un énorme numéro en relief.

Une sous-maitresse, affligée d'un goitre affreux m'ouvrit cette porte et, m'inspectant d'un coup d'œil :

— Je vais vous faire entrer au salon... Vous attendrez un peu, ces dames sont en train de dîner.

Je répondis que je voulais voir Mme Louise dont j'étais l'ami. La pièce, pompeusement dénommé salon, était carrelée comme une cuisine, étroite et longue. Au plafond bas et dont le plâtre s'écaillait était vissée une lampe à gaz. Le long des murs peints à la chaux, des bancs de bois couverts d'un reps rouge, élimé, maculé. Dans un coin, un piano, et accrochée à la muraille nue, pour seul ornement, une petite glace dans laquelle un jeune souteneur, les lèvres retroussées, mirait ses dents cariées, semblable à un Narcisse déchu.

La salle était éclairée par deux fenêtres qui prenaient vue sur une petite cour provinciale, plantée d'arbres rabougris et où séchaient, sur des fils de fer, des linges de couleurs. Les femmes prenaient leur repas dans ce jardinet, assises autour d'une table de bois blanc. Elles étaient cinq. Bétail lassé, elles mangeaient avec lenteur, leurs bras entourant leurs assiettes, les yeux mornes. De leurs peignoirs ouverts pendaient leurs seins gercés.

La mère Louise ouvrit la porte, me reconnut, roula vers moi :

— Mon enfant... balbutiait-elle. vous enfin... c'est Sainte Philomène qui m'a exaucée...

Puis, frappant de sa main grasse sur l'épaule du petit souteneur :

— Toi, file!

Il referma ses lèvres sur ses dents piquetées et se coula par l'entre-bâillement de la porte en traînant ses espadrilles.

Une lumière douteuse, de la teinte d'une chair malade, baignait le misérable salon et la mère Louise me conviait à boire.

— C'est moi qui régale. Vous n'êtes pas ici pour dépenser de l'argent.

La sous-maîtresse dont le goitre pendait comme un fanon, nous apporta une bouteille de vin blanc et deux verres sur un plateau.

Les filles étaient remontées dans leurs chambres et j'aperçus dans la cour une souillon qui emportait les plats.

La mère Louise avala deux grands verres de vin.

— V'là quinze ans, me dit-elle, que je tiens cette maison. Le soldat et l'ouvrier sont mes meilleurs clients : la passe est à vingt-deux sous.

Je voulus être ironique.

— Les dix centimes, c'est le droit des pauvres?

— Non, vingt ronds pour moi et deux sous pour la sous-maxé.

— Et les femmes?

— Quand le client leur donne trente sous, elles sont contentes.

Elle versa dans mon verre le fond de la bouteille, se souleva en geignant.

— Vous allez visiter ma maison.

Mais la sous-maîtresse, agitant son goitre, revenait :

— Madame Louise, v'là les réfugiés!

— Faites-les manger, puisque les femmes sont parties, et donnez une bonne soupe au petit chérubin.

Elle m'expliqua :

— C'est des pays à moi, des gens de Mézières, qui me sont arrivés l'autre jour, car faut vous dire que je suis native des Ardennes. Ces pauvres gens ont eu leur maison démolie par les obus. Toute la guerre, ils sont restés à Tours et puis l'homme a trouvé du travail dans une usine des environs d'Orléans. Ils sont venus me voir tout de suite. Dame! ils ont un peu hésité avant d'entrer, à cause du gros numéro. J'avais dit, à Mézières, que je tenais un hôtel meublé... Mais je leur ai crié de ma fenêtre : « Allons, mes pays! faut pas avoir honte de la mère Louise ». Je leur ai donné à manger et ils reviennent tous les soirs. Je leur fais payer une petite pension, ça leur coûte moins cher qu'au restaurant...

Elle ajouta :

— Mais vous savez, ils ne frayent pas avec les filles. Ils mangent à part...

Dans le couloir, les réfugiés attendaient : un homme, aux cheveux gris qui roulait sa casquette entre ses doigts; une femme décemment vêtue mais déjà flétrie et trois enfants dont l'ainé avait peut-être douze ans. Le plus jeune, celui que la mère Louise appelait le chérubin, était un petit garçon encore en robe. Elle les conduisit dans la cour et la souillon posa sur la table une marmite pleine de soupe.

Un balcon couvert, sur lequel s'ouvraient les chambres, surplombait le jardinet. Les filles, laissant leurs portes ouvertes, allaient et venaient dans cette galerie et se préparaient au travail du soir. Elles peignaient leurs cheveux, se frottaient les joues de pommade et de fard, revêtaient les

petites chemises dont se composait tout leur costume.

Le chérubin les regardait avec extase, tapait sa cuiller sur la table : « Maman... les belles madames ! » Et les filles, penchées au balcon, lui envoyaient des baisers, le cajolaient de paroles naïves et tendres. Mais la mère Louise criait :

— Mesdames, rentrez dans vos chambres ! Ici, c'est une maison bien tenue. Je ne veux pas voir les femmes toutes nues sur le balcon !

Elle m'entraîna dans son estaminet désert. Le petit souteneur et un grand dadais aux cheveux de filasse réparaient le piano mécanique dont la manivelle était tordue. Elle me présenta le grand dadais :

— Mon fils ! Il me donne bien de la satisfaction. Travailleur, rangé, économe. Et il ne lève pas les yeux sur mes femmes. L'autre jour, je l'ai conduit dans un musée de cire où l'on voit les grands criminels. Il y avait un petit salon où qu'il fallait payer supplémentaire pour entrer. J'ai donné les vingt sous et je lui ai fait voir les maladies honteuses...

Les premiers clients, artilleurs, fantassins, soldats des tanks, ouvriers d'usine, envahissaient le bar. La mère Louise leur disait : « Ces dames sont à vous tout de suite, messieurs ». Le jeune souteneur fit tourner la manivelle qu'il avait redressée et le piano mécanique, chantre exténué du bouge, exhala de ses flancs rouillés une plainte qui s'étira, langoureuse, fit vibrer toute la maison et les filles, à cet appel coutumier, descendirent en hâte, des fleurs piquées dans leurs cheveux. Le gaz flamba.

Alors la mère Louise, une lampe à la main, me fit gravir un petit escalier en colimaçon, aux marches de pierre ébréchée, et me guida jusqu'à sa chambre.

— Les clients et les femmes n'y entrent jamais, me disait-elle. C'est mon sanctuaire !

Fidèlement, je raconte ce que j'ai vu. Au-dessus d'un lit de fer, des chapelets, accrochés à une grosse pointe enfoncée dans le mur, pendaient en guirlande et sur une commode de noyer une vingtaine de statuettes étaient rangées en ordre de bataille. Jésus, les deux mains sur son cœur sanglant, commandait la plus sainte des troupes. Saint Antoine et Saint Michel encadraient Saint Pierre, Saint Georges terrassait le Dragon du Mal, Sainte Philomène priait, Sainte Blandine montrait ses mamelles martyrisées. Pour la couleur locale, Mgr Dupanloup avait pris place dans cette céleste phalange.

La mère Louise me désigna un moine vêtu de bure, armé d'un crucifix, une tête de mort à ses pieds.

— C'est Saint Gérard de Magella, me dit-elle. Celui-là, monsieur, il a fait des miracles.

Près de la commode, une Vierge Marie, enrubannée de bleu, se dressait sur un petit autel, au milieu d'un parterre de lis et de marguerites qui s'épanouissaient dans des vases à filets dorés.

Et la mère Louise, dont je transcris les paroles :

— Je fais mon mois de Marie...

Elle me raconta son histoire. Elle s'était mariée à vingt-cinq ans avec un cultivateur aisé. Elle m'exhiba son livret de famille et je lus — je n'invente rien — que cette union avait été célébrée sous les auspices du maire de Sainte-Vertu.

Le mari avait vendu sa petite ferme au bout de quelques années de dur travail. Ils avaient d'abord tenu un cabaret dans un faubourg de Lille, puis ils étaient venus à Orléans où ils avaient acheté cette maison close. L'homme

s'était « dérangé », il buvait et « fréquentait les autres maisons ». Un jour, il était parti, emportant l'argent liquide. Le divorce avait été prononcé, la communauté dissoute et la mère Louise aujourd'hui était la légitime propriétaire de son bouge.

— J'ai eu bien des tracas, me disait-elle, mais je suis vaillante. En 1914, quand les Allemands avançaient, le commissaire central est venu chez moi : « Mme Louise, qu'il m'a fait, les Boches vont entrer à Orléans; il faudra fermer votre maison, car ils boiront votre vin, prendront vos femmes et ne vous paieront pas ». J'ai répondu : « Non, je ne fermerai pas. Je mourrai ici, c'est mon champ de bataille! » Et j'ai gagné beaucoup d'argent pendant la guerre, l'hon Dieu me protège...

Elle souffla et reprit :

— Si j'avais fermé, je serais partie sur le front pour relever messieurs les artilleurs blessés... Oh! c'est pas que je dédaigne messieurs les fantassins! Mais c'est toujours messieurs les artilleurs qui m'ont fait gagner ma vie.

Elle me fit admirer ses chapelets.

— Celui-là, je l'ai rapporté de Marseille, l'an dernier, de Notre-Dame de la Garde. J'ai monté le calvaire à pied, c'était dur...

— C'était un véritable pèlerinage, madame Louise!

— Oui, j'ai dit à la Sainte-Vierge : « Bonne Vierge, pendant que je suis absente de ma maison, je ne vous demande pas de faire de grosses recettes. Je vous supplie seulement qu'il n'y ait pas de batteries chez moi! » La Bonne Vierge m'a exaucée, on s'est battu chez mes collègues, la police est venue chez Léon, mais ici tout a été bien calme... J'aurais voulu rapporter aussi des chapelets pour mes femmes, mais j'ai pensé qu'elles

pourraient s'en amuser avec les clients. Alors je leur ai acheté à chacune un petit porte-plume de vingt sous, mais vous savez un porte-plume qu'on voit au travers de lui Notre-Dame-de-la-Garde...

En descendant le petit escalier en colimaçon, deux filles, escortées de deux soldats, nous frôlèrent. Chacune tenait une bougie allumée dans sa main.

— Vos chandelles bien droites! criait la mère Louise. Vous allez encore mettre du suif sur vos chemises, *propariennes!*

— Il fait noir comme dans un four. On se casse la figure dans votre escalier! grommela une fille.

— Dans deux mois, je ferai mettre le gaz au premier! Mais tu ne seras plus là, poison! Je t'aurai mise à la porte depuis longtemps!

Le petit souteneur nous guettait dans le couloir.

— Tu veux de l'argent pour sortir? lui demanda la mère Louise. T'es encore sans un? Tiens, voilà cent sous.

Et du même ton qu'elle louait la Vierge et le doux Jésus :

— N'est-ce pas qu'il est beau, mon petit homme?

Je revins plusieurs fois chez la mère Louise. Je goûtais dans son affreuse maison je ne sais quel charme douloureux. Quand le crépuscule apportait un peu de rêve dans le jardinet mélancolique où le vent faisait claquer les peignoirs et les chemises roses tout frais lavés, l'énorme matrone, vêtue d'un corsage de soie puce et d'une jupe de faille noire, souillait de sa bouche abjecte les plus suaves oraisons. Les sonneries de l'Angélus, que les clochers voisins égrenaient sur les toits,

redoublaient sa piété. A Dieu, à Sainte-Philomène, elle demandait de sauver son âme et de faire prospérer sa maison. Sur le petit balcon de bois, les bougies allumées découpaient des ombres obscènes comme des estampes japonaises, et les jurons des hommes, les cris des filles, en répons alternés, traversaient les litanies de la mère Louise.

Elle était la marraine de tous les gamins du quartier et, le vendredi, si le médecin n'avait envoyé à l'hôpital aucune de ses femmes, un vieux cocher à la houppelande verdâtre la hissait dans un fiacre vermoulu et la conduisait à l'église Saint-Paul où, aux pieds de la Vierge Noire, elle faisait brûler un cierge.

Dans sa maison, je connus M. Arthur, un homme maigre et triste avec une longue figure embroussaillée de poils gris. Il détenait — ce que n'avait pu obtenir le petit souteneur — les clefs de tous les placards et de toutes les armoires. Un jour qu'il nous servait à boire :

— C'est votre garçon de salle? demandai-je à la mère Louise.

Elle s'exclama :

— Mon garçon de salle, M. Arthur? Si c'est Dieu possible! Mais c'est un rentier, il a des maisons à Saint-Marc... Ah! le pauvre cher homme! si vous aviez vu l'an dernier comme il était gros et gras! C'est le chagrin qui l'a desséché... Il a perdu sa femme qu'il adorait et il est si triste qu'il se mange les sangs...

— Mais que fait-il dans votre maison, madame Louise?

— Depuis son veuvage, il s'est adonné à venir ici. C'est comme qui dirait mon homme de confiance. Il apprend la musique à mes femmes et les fait danser. Il joue du piano comme un séraphin. Vous allez l'entendre...

Le veuf qui, par désespoir d'amour s'était fait ménétrier dans une maison close, s'assit devant le piano dont « messieurs les artilleurs » à coups de talons de bottes, avaient fendu les touches. Ses doigts caressèrent avec une fervente douceur le clavier mutilé et aux cordes détendues, brisées, à l'âme en loques du vieux piano, il arracha une complainte désespérée. Sortilège de cette musique! Les filles qui braillaient dans l'estaminet des chansons obscènes, se turent soudain et vinrent nous rejoindre. Celle qui apparut la première dans l'encadrement de la porte, ce fut une femme obèse et lourde. Elle marchait sur la pointe des pieds, comme pour ne pas rompre un charme.

La mère Louise, en 1922, vendit son bouge à M. Robert, qui tenait au Blanc, la *Maison Carrée*, rue de Pouligny, et que le départ du régiment de cette sous-préfecture berrichonne pour l'armée du Rhin incitait, lui aussi, à changer de garnison. Elle ne lui céda que son fonds de commerce; elle restait propriétaire de l'immeuble, des « murs », comme elle disait. Son successeur devait lui verser chaque année un loyer de quinze cents francs.

Sur les champs de courses, la mère Louise perdit en moins d'une année les cinquante billets de mille francs qu'elle venait de recevoir ainsi que la plus grosse partie de ses économies. Mais M. Robert eut des malheurs : sa femme, qui avait embauché une mineure, fut condamnée à huit mois d'emprisonnement, cinq ans d'interdiction de séjour et déchu de ses fonctions. Il dut mettre sa maison en vente et, pour assurer l'intérêt, fit appel à la mère Louise qui revint à Orléans.

Ayant trouvé un acquéreur, il la pria de déguerpir. Elle s'y refusa :

— J'ai la tolérance et les murs, je suis chez moi, disait-elle.

Le chef de la police des mœurs la sermonna, essayant de lui faire comprendre qu'elle n'aurait pas beau jeu à prolonger sa résistance, puisque l'épouse de M. Robert, dépossédée de son brevet municipal, gardait encore la licence du débit de boissons. Elle ne voulut rien entendre.

— Puisque je tiens une maison, faut bien que je donne à boire, répondait-elle. La loi est pour moi...

Un agent d'affaires véreux la conseillait. Elle faisait aussi brûler des cierges dans les églises et avait promis un ex-voto à Sainte Philomène.

Mais le policier lui signifia qu'un arrêté du maire allait lui retirer « sa tolérance » si elle ne consentait pas à partir.

Elle céda.

— C'est bon ! je m'en vas, si on me donne un bouquet. C'est moi qui ai sauvé la mise à M. Robert. Ça vaut bien cinq sacs.

M. Robert, qui revendait sa maison quatre-vingt mille francs, jugea qu'il pouvait allouer à la mère Louise cette commission. Et la grosse femme partit en proférant des anathèmes empruntés aux textes bibliques, contre le nouveau successeur, M. Joseph, dit le grand Jo, jeune homme plein d'entregent, qui déjà annonçait son intention de transformer ce bouge en une splendide maison de rendez-vous à l'enseigne du *Morlin Rose*.

L'autre jour, sur la pelouse de Maisons-Lafitte, je rencontrai la mère Louise.

— Ça va mieux, me dit-elle. Sainte Philomène n'était bonne à rien pour les courses, j'avais beau la prier, mes chevaux étaient toujours derniers. Maintenant, je m'adresse à Saint Antoine

qui me fait retrouver mon argent perdu. Je viens de toucher le gagnant !



La destinée de Régina, « La Régina », comme on dit à Nice et à Bordeaux, fut singulière. Domptée à son printemps, asservie par un homme, réduite au plus misérable des esclavages, Régina, en son âge mûr, se mua en la plus autoritaire, la plus indépendante des femmes et ce fut elle qui, par une juste revanche, subjuguait les mâles.

A vingt ans, elle fut la proie du beau Roger, souteneur fort en vogue à Paris. Il avait déjà deux autres femmes qu'il présenta très civilement à Régina :

— Oui, c'est ainsi, j'attelle à trois. Tu travailleras avec elles. De quoi ? Ça ne plaît pas à Madame ? Va-t-il falloir que je prenne la trique ?

Chaque soir, les trois femmes dinaient avec Roger dans un restaurant du faubourg Saint-Martin. A neuf heures, il sortait sa montre de son gousset.

— La cloche a sonné. Les mômes, au turbin !

Elles partaient, dociles. Sur les boulevards, du faubourg Saint-Denis à la Madeleine, on les voyait, secouant, comme des chevaux de corbillard, les panaches de leurs chapeaux. Toutes trois arboraient, selon les exigences du beau Roger, des costumes d'étoffe et de coupe semblables, mais de couleurs différentes. Fernande, l'aînée, avait toujours des robes pourpres ; Gaby, été comme hiver, était blanche comme la *Jungfrau* ; Régina était vouée au bleu.

Quand elles passaient devant le café du *Petit Pot*, les « hommes » attablés à la terrasse disaient : « V'là le drapeau à Roger ».

Régina, tout d'abord, s'insurgea. Elle aimait le rouge, cette fille, et jalousait la plus ancienne des trois épouses. Son maître la mit vite à la raison, à coups de fouet. Oui, à coups de fouet, comme une chienne. Il savait dresser les femmes, celui-là. Dans le « milieu », on vantait sa force et son adresse. « Un charmant garçon », disaient ses amis.

Désireux d'étendre le champ de ses opérations, le beau Roger partit pour Londres avec sa « cavalerie ». À Piccadilly et dans les allées d'Hyde Park, la rouge, la blanche et la bleue rafflaient chaque soir cinquante livres sterling. Mais des souteneurs en chômage complotèrent d'enlever, comme des Sabines, les trois épouses de leur camarade.

Roger défendit son bien, sauvagement. La nuit, un revolver dans sa poche, le doigt sur la gâchette, il escortait son équipage tricolore. Deux hommes, qui tentèrent l'assaut, furent blessés.

Bientôt la discorde régna dans le clan français. Les chefs se réunirent et firent comparaître Roger devant eux.

— Tu as trois femmes, lui dirent-ils. C'est au moins une de trop. Cède donc la bleue, la rouge ou la blanche au petit Fernand qui est seul depuis six mois. Chacun doit manger.

Il s'indigna.

— C'est moi qui les ai formées, instruites ! J'ai eu tous les risques et maintenant qu'elles roulent bien, je les donnerais !

Il serra les poings et lança un défi historique :

— Qu'on vienne me les prendre !

Mais il tremblait d'être vendu à la police par un Judas. On traversait des temps difficiles. Lucien Chaussette, qui tirait son surnom de la magnificence de sa femme dont les chaussettes de soie, soutenues par des jarretelles enrichies de

brillants, affolaient les vieux lords, Lucien Chaussette, dont les équipages étaient plus beaux que ceux du roi, fut arrêté comme un vulgaire bandit par deux policemen. Des lois terribles étaient votées contre les souteneurs, le chat à neuf queues marquait leurs épaules et leurs reins d'éternelles cicatrices. Epouvantés, ils repassèrent la Manche, en un véritable banc, et parmi eux se trouvaient Roger et ses trois femmes.

Il les garda cinq années encore. Mais la rouge mourut d'une pneumonie, la blanche, qui était sentimentale, s'éprit d'un de ses clients, et Roger dit à Régina :

— Pour te récompenser, je vais t'établir.

Il lui acheta une maison close à Rennes, la *Tour de Nesles*.

Dans ses nouvelles fonctions, cette femme soumise, qui avait toujours courbé la tête, se cabra. Elle arbora une robe rouge, Roger sourit et lui passa cette fantaisie. Mais un soir elle lui dit froidement :

— Qui commande ici ?

— C'est moi.

— Toi, tu n'es rien, la maison est à moi. Sors.

Et, comme il serrait les poings, elle fit téléphoner au poste de police par une de ses filles. Deux agents accoururent, se saisirent de Roger qui rugissait :

— Je suis le maître. C'est moi qui ai payé cette maison !

— Non, monsieur, lui répondaient-ils, vous n'avez aucun droit puisque vous n'êtes pas le mari légitime de madame.

Et ils l'emmenèrent livide et tout penaud.

Régina prit alors pour amant un commissaire

de police. Dès qu'il eut fait expulser de la ville le beau Roger, elle le congédia.

— Merci, je n'ai plus besoin de tes services.

Autour d'elle les prétendants s'empressaient. Elle choisit Marius, un ténor langoureux qui avait de jolis tatouages : une rose et une guilotine sur la poitrine, un serpent autour du poignet droit. Ils s'aimèrent quelques mois. Le soir, Marius chantait des romances qui berçaient Régina enfin apaisée. Mais quand ce frêle ténor voulut forcer sa voix pour donner des ordres, elle jeta dans la rue sa valise en tapisserie jaune brodée de pivoines rouges. Il courut la ramasser. Quand il fut dehors, elle ferma sa porte bardée de fer comme celle d'un château fort. Lestement, Marius escalada un mur, fractura une fenêtre et rentra dans la place.

— C'est le premier avertissement, lui dit Régina.

Deux jours plus tard, elle rejetait sur le pavé le sac en tapisserie. Comme il ne se pressait pas de sortir, elle le poussa elle-même dans la rue.

— C'est bon, j'ai compris! cria-t-il. C'est pas le rôle d'un ténor de faire l'acrobate.

Et il partit, balançant au bout de son bras sa valise de poète pauvre. Chanteur ambulancier, il revint plusieurs fois, le soir, à la *Tour de Nesles*. Dans la salle commune, pinçant une guitare, il roucoulait :

*Encore un baiser, veux-tu bien?*

*Un baiser qui n'engage à rien...*

*Sans qu'on se touche!*

Régina lui faisait donner quarante sous par la sous-maîtresse.

Après dix années d'exercice, cette Marguerite de Bourgogne vendit la tour, fatale aux amants. Elle acheta deux « maisons de salons » à Nice,

deux autres à Bordeaux et se mit en ménage avec Silvain, un ancien patron de Béziers, qui était riche.

Aujourd'hui, elle gouverne ses quatre fiefs. Elle vit à Nice, dans une demeure splendide, décorée de marbres, de bronzes et d'étincelantes panoplies. Chaque matin, elle reçoit de Bordeaux deux messages de ses sous-maîtresses. Elle répond par courrier, d'une écriture sèche et hautaine. Un téléphone particulier lui permet de communiquer à toute heure de jour et de nuit avec ses préposées de Nice. Souvent une sonnerie la réveille.

— Allô, madame Régina. M. D... et M. R... viennent d'arriver. Combien doit-on leur compter la bouteille de champagne?

— Cent cinquante francs et n'oubliez pas sur la note de marquer quatre bouteilles pour trois.

Parfois, le doux Silvain élève une timide objection. Mais elle siffle entre ses dents :

— Je t'ai raconté l'histoire de mes anciens amants! Alors, tais-toi, si tu ne veux pas partager leur sort.

Elle porte avec vaillance ses cinquante-cinq ans bien sonnés. Élégante et svelte, elle lance la mode à Nice et quand une vendeuse dans un grand magasin lui propose une robe ou un chapeau bleu : « Le bleu irait si bien à madame », elle réplique d'une voix coupante :

— Vous ne savez pas ce que vous dites. Jamais, vous m'entendez bien, jamais je n'ai pu souffrir cette couleur...

Elle a donné son obole à la souscription nationale pour le relèvement du franc et une feuille mondaine de la Côte d'Azur, qui célèbre toujours, dans sa chronique des fêtes, les équipages fleuris de la reine de la rue Croix-de-Marbre, a fait à ce joli geste toute la publicité désirable :

« Une journée des recettes de Mme Régina :  
3.700 francs. »

Bien des patronnes de maisons closes sont de vertueuses épouses et de bonnes mères de famille. C'est d'un cœur pur qu'elles disent à leurs maris :

— Aujourd'hui, nous avons fait quinze passes et trois couchers...

Ces paroles n'évoquent à leur esprit aucune image sensuelle.

Mais elles ne peuvent se consacrer, avec autant de zèle qu'elles le voudraient, à l'éducation de leurs enfants. Le règlement est impérieux.

« Il est interdit aux maîtresses de maisons de recevoir ou de garder chez elles leurs enfants âgés de moins de vingt et un ans. »

Elles auraient bien la ressource de les mettre en pension. Mais presque toujours, dans les villes de province, elles préfèrent louer, aux abords de la « maison », un appartement particulier dans lequel elles logent et élèvent leurs rejetons. Ils fréquentent l'école et le catéchisme. Et la police, qui est tolérante, les laissera, dès qu'ils auront l'âge de raison, franchir le seuil de l'établissement maternel.

Dans une grande ville du centre, je connaissais une patronne qui avait installé ses deux petits garçons et ses deux petites filles dans un logement situé juste en face de sa « maison de société ».

— C'est bien commode, disait-elle, je n'ai que la rue à traverser. Et puis, ma vieille maman est avec eux; elle les surveille et leur fait réciter leurs leçons.

Le soir, les gamins jouaient dans la rue et

s'amusaient à lancer leurs ballons par-dessus la lanterne rouge. L'ainée, Fernande, une fillette d'une douzaine d'années, était douée, déjà, du sens des affaires.

— Maman, criait-elle d'une voix pointue, y a la sous-maîtresse du 6 qui appelle les soldats et la nôtre leur cause pas! Tous les clients, y vont au 6.

La grand'mère, qui ravaudait du linge ou reprisait des chaussettes près de la fenêtre ouverte, se fâchait pour la forme :

— Veux-tu te taire, petite Marie-Torchon! Mêle-toi de ce qui te regarde...

Mais elle courait prévenir sa fille et celle-ci, après avoir vertement semoncé sa sous-maîtresse, embrassait Fernande.

La gamine prépara sa petite âme, avec ferveur, à la première communion. Elle s'imposait des sacrifices. Le soir, elle ne jouait plus avec les autres enfants. Grave, elle se promenait, en petit sarrau d'écolière, devant la porte de la maison close, récitant à mi-voix les leçons du curé :

« Evitez les jeux, les rires et les danses! Fuyez les mauvais spectacles et les compagnies impures! »

Des soldats en bande passaient, vociférant, le képi sur l'oreille, des bourgeois peureux, avides de grapiller des plaisirs furtifs, se glissaient le long des murs et les pianos mécaniques commençaient à moudre leurs ritournelles.

Fernande rentrait dans sa petite chambre. Avant de se mettre au lit, elle chantait un cantique :

*Le ciel en est le prix!  
Amusement frivole,  
De bon cœur, je t'immole,  
Au pied du crucifix!*

Je ne raille pas cette enfant et je ne voudrais point imaginer ce récit dans le seul désir de créer une antithèse facile. J'ai vu, j'ai entendu tout cela et je le raconte.

Presque chaque jour, dans la maison tenue par la mère de Fernande, j'allais retrouver un souteneur, frappé d'interdiction de séjour, qui me racontait avec une certaine sincérité ses aventures. Un soir, devant la porte, j'aperçus la petite fille dans les cheveux, hérissés de bigoudis, étaient recouverts d'une résille.

— C'est demain le grand jour! me dit-elle.

Ce fut une belle fête de famille. Monsieur, sanglé dans une redingote, Madame en jupe de soie, la grand'mère avec un vieux châle Louis-Philippe et un livre de messe doré; Fernande, délivrée de ses bigoudis, tout en mousseline, blanche et frisée comme l'Agneau Pascal et les autres enfants habillés de neuf! Après la messe, on déjeuna dans le petit logement. Un traiteur avait apporté un vol-au-vent, un énorme gâteau couronné d'une petite communiant et une glace à la framboise. On laissa les fenêtres ouvertes.

— Comme ça, disait Madame, je pourrai surveiller la maison...

Fernande était silencieuse. Sa grand'mère avait beau lui répéter : « Aujourd'hui, t'es t'un petit ange... Si tu mourrais, tu monterais tout droit au ciel. » Elle ne souriait pas.

Au dessert, timidement, elle interrogea sa mère :

— Maman, pourquoi que tu as des femmes toutes nues chez toi? C'est un péché! Depuis Adam et Eve, le bon Dieu ne permet pas qu'on se mette tout nu...

Le père s'indigna :

— C'est-y le curé qui t'apprend ces bêtises-là?

C'est que j'irais le trouver, moi, et j'y dirais ses quatre vérités!

Les vins généreux et — qui sait? — peut-être aussi la honte, coloraient de vermillon les joues de la matrone.

— Tais-toi, Fernande. Tu comprendras quand tu seras plus grande. C'est pour toi qu'on travaille.

Un cabriolet s'arrêta devant la porte de la maison. Deux fermiers sautèrent sur le trottoir.

— Ils viennent chez nous! s'écria le père, tout joyeux.

— Je vais les recevoir, dit la femme, j'ai pas confiance dans la sous-maitresse.

Elle disparut. La grand'mère fit boire un peu de champagne à Fernande qui consentit enfin à rire.

Le soir, la petite fille, qui n'avait plus à mortifier sa chair, jouait à la balle. Elle cassa une des vitres de la lanterne. Sa mère la gifla et, aux autres patronnes qui prenaient le frais, assises devant leurs portes, elle criait :

— Ça vient de faire sa première communion et ça me casse ma lanterne!

Une voisine lui répondit :

— Les enfants d'aujourd'hui, on se demande ce qu'ils deviendront!

On citera des épouses infidèles. Une patronne de Tours, au mois de mai 1926, a fui avec un placeur, abandonnant sa riche maison et son mari. Fernand le Moche se vante d'avoir acheté sa « tôle » d'Alger avec l'argent qu'une matrone de l'île de France lui glissa, en cachette de son époux.

— Il y a chez nous de la débauche comme

chez les gens du monde, c'est sûr! me disait un patron de La Rochelle. Mais, tout compte fait, on ne se conduit pas trop mal dans notre milieu. Les scandales sont rares. Et puis, je vais te dire, il faut bien que les hommes ferment les yeux parfois. Divorcer, c'est bon pour les bourgeois. Mais nous, quand on perd la femme, rappelle-toi qu'on perd souvent la maison.

Un autre patron, qui m'honorait de sa confiance, me confia un jour ses inquiétudes.

— Paraîtrait que je suis cocu. Ma femme aurait frayé avec un client qui vient tous les soirs à la maison et ne monte jamais. Ils se verraient en ville, l'après-midi qu'on m'a dit. Qu'est-ce que tu ferais à ma place?

Je voulus le rassurer :

— On t'a raconté des histoires!

— Je crois qu'on m'a dit la vérité. J'en ai pas encore causé à ma femme et je ne sais pas si je dois lui faire savoir que je suis au courant. Tu comprends, elle a peut-être une excuse. Ce client-là, tous les soirs, paye trois ou quatre bouteilles de champe. On lui doit des égards.

Il réfléchissait, le front barré d'un pli douloureux.

— Si elle a été avec lui pour le plaisir, elle m'a charrié. Et ça je le permettrai jamais! Si elle l'a fait pour retenir le client à la tôle, elle a travaillé pour moi et alors j'ai rien à lui reprocher, puisque je ne suis pas charrié...

— Je connais ta femme, je l'estime. Je suis sûr qu'elle ne t'a jamais ridiculisé.

— C'est mon avis à moi aussi. Mais voilà, il y a une autre question. Ma femme, je ne te le cache pas, je l'ai prise dans la rue. Elle m'a été dévouée. Pour un coq, quelquefois pour deux thunes, elle... Parfaitement! j'avais rien à dire. C'était pour moi. Mais maintenant qu'elle est

établie, ce n'est plus la même chose. Elle doit avoir sa dignité, comme j'ai la mienne. Alors, est-ce qu'elle a encore le droit de faire un client?

— C'est un cas de conscience, lui dis-je, un douloureux cas de conscience.

Le mot lui sembla juste.

— T'as raison. C'est un cas de conscience. Je vas peser le pour et le contre et, quand je serai fixé, je parlerai à ma femme.

Mais je crois qu'il n'a pas encore résolu cette cruelle énigme.

## MAITRES DE MAISONS

La maison de société, c'est le couronnement d'une carrière, c'est le rêve que les « hommes du milieu » forment dans leur jeunesse et réalisent parfois dans leur âge mûr.

Les journalistes nous parlent des milieux financiers, des milieux bourgeois et mondains. Mais les clients des petits bars interlopes du faubourg Saint-Martin, pour définir leur classe, disent avec une orgueilleuse simplicité : « le milieu ». Et ils s'intitulent « les hommes », les « affranchis ».

Les lois, pourtant, les asservissent. Ils peuvent se faire un nom, décrocher, comme une couronne, le titre de « terreur », exercer dans leur domaine une sorte de royauté. Ils payent chacune de leurs prouesses de quelques mois ou de quelques années de prison et, un jour, pour employer une des expressions les plus pittoresques de leur argot, ils *se mouillent les pieds*, c'est-à-dire que les tribunaux les condamnent à vivre, en qualité de relégués, à la Guyane ou dans les îles de la Nouvelle-Calédonie.

Combien de fois, dans les petits bars qu'ils

fréquentent, j'ai vu passer des listes de souscription :

— C'est pour assister Jojo qui est dans le bing! Faut trouver un sac pour payer l'avocat. Sa femme a donné cinq livres. Nous, on donnera le reste.

Ou bien, entre l'appareil à sous et le phonographe, un très bourgeois avis d'obsèques, bordé de noir, était collé, au moyen de quatre pains à cacheter, sur la petite glace :

— Demain, on enterre le grand Marcel qui s'est fait buter par Lucien. Rendez-vous à la Morgue à onze heures. Tu donnes quarante ronds pour la couronne?

Nonœil, qui avait déjà perdu un œil dans une bagarre, se perça l'autre, sauvagement, avec une écharde de bois, devant les juges qui l'avaient condamné à la relégation. Tordu par la souffrance, il criait encore : « Vous ne m'aurez pas! Je ne me mouillerai pas les pieds! »

L'Administration pénitentiaire jugea en effet inutile de déporter un inoffensif aveugle. Nonœil eut droit à un autre surnom; on l'appela Paulo les yeux crevés. Au bras d'un ami, il se promène encore sur le boulevard de Clichy.

— Où c'est-y qu'on est, mon pote?

— Nous v'là à Pigalle.

— Pigalle! C'est là que j'ai buté Dédé. C'était le bon temps...

Un jour, j'abordai l'aveugle, il me reconnut au son de ma voix.

— C'est toi, mon petit pote? Tu m'as toujours donné des bons conseils, toi. Mais je les ai pas suivis. J'ai voulu briller et me v'là dans la nuit. Si je t'avais écouté, j'aurais des sous à gauche, je serais peut-être un homme rangé, un bon tôleur de province.

D'autres, vieillis, sans prestige, doivent céder

la place à leurs cadets et se voient réduits à la pire des déchéances : le travail.

A trente-cinq ans, Charlot la Musique dut se résigner à reprendre le métier que lui avaient donné ses parents. Il endossa la cotte bleue du charpentier et son patron, le premier jour, lui confia la surveillance d'un échafaudage, faubourg Saint-Martin, en face du célèbre *Cyrano*. Le soir, je rencontrai Charlot la Musique qui me dit, le rouge de la honte au front :

— Ils m'ont tous vu! Je suis déshonoré.

J'eus bien du mal à l'empêcher de se jeter en Seine.

Mais quelques-uns, plus adroits, plus rusés ou plus forts, réussissent à s'évader du « milieu » et achètent une « maison ». Leur transformation est complète. Assagis, ils dépouillent la défroque romantique, font peau neuve, deviennent de paisibles commerçants. Tel patron qui, dans son ardente jeunesse, exérait les agents de la force publique, salue bien bas le commissaire de police et n'éprouve aucune répugnance à lui fournir tous les renseignements et toutes les indications susceptibles de faciliter la tâche.

Qu'ils aient, jadis, encouru des condamnations pour délits de droit commun, ce sont là des vétilles dont les autorités municipales ou préfectorales ne se soucient guère. C'est à leurs femmes qu'on demande d'exhiber un extrait du casier judiciaire, de date récente et d'une blancheur d'hermine et aussi — je n'invente rien — un certificat de bonne vie et bonnes mœurs. Et puis les bienfaites lois d'amnistie furent nombreuses au cours de ces années dernières. Elles ont redonné une précieuse virginité à des milliers de jeunes hommes avec tâche.

Dans leur nouvelles fonctions, les affranchis peuvent donc oublier leur passé. Respectueux

des règlements et de la vertu municipale, ils considèrent avec mépris leurs anciens compagnons.

— Le milieu? Qu'est-ce que t'as à me parler du milieu? disait un patron du Mans à un jeune voyou. Moi, je ne le connais pas, le milieu! Je suis un commerçant.

La maison de société, œuvre de relèvement et de régénération... Voilà un beau sujet de thèse, digne d'exciter le zèle des champions de la morale.

Mais, les « maîtres de maison » ne se recrutent pas exclusivement dans le « milieu ». J'ai suffisamment étudié leur faune pour les diviser en trois catégories.

D'abord, les fils de famille. On dirait, en politique : les fils d'archevêques. Ceux-là ont eu le bonheur d'être nourris dans le sérail. Leurs parents tenaient une maison et l'administraient avec une prudente sagesse pour la leur transmettre en cadeau de mariage. Ainsi, certains fiefs électoraux dans les grandes familles parlementaires passent du père au fils, de l'oncle au neveu.

Voici ensuite le gros contingent formé par les hommes du milieu qu'on pourrait eux-mêmes subdiviser en deux classes : les sédentaires qui n'ont jamais quitté la France et les « hommes du voyage », qui ont parcouru le monde avec des équipes de prostituées, amassant dans de lointains pays le pécule qui leur a permis de s'établir à leur retour. Ces aventuriers, ces exportateurs d'amour, nous les retrouverons dans un prochain chapitre.

Enfin, dans la troisième catégorie, je rangerai les hommes de vocation. Ils ne semblaient pas destinés à devenir des maîtres de maisons; ils étaient marchands de bestiaux, bouchers, tein-

turiers ou maîtres maçons; tous leurs efforts étaient consacrés à un négoce uniforme et sans gloire. Mais la grâce les a touchés, leurs yeux se sont ouverts. Ils ont vendu leurs boutiques ou leurs portefeuilles de courtiers et c'est avec l'orgueil et la foi des néophytes qu'ils sont entrés dans la carrière.

Sur le vif, j'ai silhouetté, dans chacune de ces catégories, un maître de maison.

#### *La vocation de M. Armand.*

M. Armand n'a pas, comme beaucoup de ses collègues, un visage gras d'imperator romain. Il dédaigne les lourdes bagues, les chaînes de montre semblable à des menottes. Et pourtant, ce petit homme rabougri, jaune et mal rasé, semblable au clerc famélique d'un huissier de province, exerce dans une belle maison, pleine de glaces et de parfums, de la rue Papillon, le lucratif métier de M. Philibert.

Il exploitait une petite teinturerie aux abords de la gare de l'Est. Sa femme, Mme Denise, recevait les clients au magasin et lui, dans une cour vitrée, trempait les étoffes dans des baquets remplis d'eau colorée. Il était paisible et doux. De sa main bariolée comme un arc-en-ciel, il donnait à manger à une colombe.

Ses affaires prospéraient. Pour augmenter ses revenus, il avait prêté à gros intérêts une assez forte somme à la directrice d'une maison d'illusions.

L'honnête matrone vint le trouver un jour.

— Je suis ruinée. Voulez-vous acheter ma maison? Vous l'aurez pour un morceau de pain...

M. Armand consulta sa femme.

— Qu'en penses-tu, hoberne?

— Mon ami, c'est un commerce comme un autre. Mais seras-tu à la hauteur de ta tâche?

— J'ai déjà conçu des projets grandioses. Mais, toi-même, sauras-tu t'adapter à tes nouvelles fonctions?

— J'ai l'habitude de recevoir des clients. Ils me trouvent aimable et prétendent que je ressemble à une actrice célèbre. Et puis, j'ai déjà un salon, j'en aurai quatre, voilà tout...

Et c'est ainsi que M. Armand et son épouse légitime, Mme Denise, entrèrent, à quarante ans sonnés, dans la corporation.



A l'aube, M. Armand est déjà levé. Il va faire ses provisions aux halles, marchande les côtelletes, les merlans, les violettes et les roses. Il emplit un grand panier de victuailles, un autre de fleurs. Rentré à la maison, il appelle la cuisinière et honnêtement lui donne son sou du franc.

— Vous couperez ces biftecks en deux et vous les ferez cuire pour le dîner. Comme toujours, moitié d'eau dans le vin. *Elles* boivent bien assez entre les repas...

Puis, aidé d'une petite bonne, il astique les glaces, les parquets, les pianos, dispose les fleurs dans les vases. Il fait songer à ce gardien du temple d'Isis, qui paraît les autels avec un soin pieux, mais ne participait jamais à la célébration des mystères.

A dix heures, M. Armand reçoit son courtier de publicité. Entrevue épique!

Le courtier boit un verre de porto. M. Armand, par mesure d'économie, se contente d'un doigt de champagne, oublié au fond d'une bouteille.

— Je ne dors plus, gémit-il. Le patron du

*Chabonais* fait distribuer aux guides, aux interprètes et aux portiers des grands hôtels des cartes de visite splendides, timbrées aux armes de la Turquie : croissant d'or, étoile rouge. Il faut trouver mieux...

— Un annonce en trois langues sur les rideaux des grands music-halls?

— Oui! Mais je veux aussi une carte avec un nom flamboyant.

— Le Palais d'Haroun-Al-Raschid!

— Quel est cet Haroun?

— Calife abbasside de Bagdad, les *Mille et une Nuits* furent composées sous son règne.

— Mais il pourrait m'intenter un procès pour usurpation de nom?

En vain, le courtier tente d'expliquer que le célèbre calife est mort depuis belle lurette.

— Et les héritiers? répond M. Armand.

Enfin, une autre enseigne, « *Les Délices de Bagdad* » est agréée.

— Mais, pour la couleur locale, ordonne M. Armand, vous ajouterez : *Beauty girls*.



M. Armand transforme sa maison. Il veut avoir la plus belle salle de danses de Paris, avec un vitrail lumineux et des colonnes roses. Les murs seront incrustés de cabochons irisés.

— Je les ai fait venir de Bohême par avion! dit-il avec orgueil.

Le matin, il surveille ses ouvriers et met lui-même la main à l'ouvrage. Il rectifie à grands coups de crayon les plans de l'architecte.

— La scène un peu plus haute, pour qu'on voie bien toutes les beautés de mes danseuses. Dans cette encoignure, une petite loge grillée.

Ce sera le coin de MM. les secrétaires d'ambassade.

Parfois, Madame tourne la manivelle d'un projecteur et Monsieur sautille, vieux faune chétif, dans une gerbe de lumière rose ou bleue. Et il s'enthousiasme :

— C'est superbe! Je ferai payer cent francs d'entrée...

Mais l'entrepreneur de plâtrerie lui donne bien du tracas.

— Vous avez la prétention d'enduire mes colonnes avec ce stuc d'un rose de pommade? Où vous croyez-vous donc, monsieur? Ici, on donne des spectacles d'art.

— Je vous ferai du stuc rouge.

— Rouge? De mieux en mieux! Ce sera le bal de barrière! Eh bien, sachez, monsieur, que je me passerai de vos services si vous n'obtenez pas une nuance intermédiaire entre le rose velouté de la pêche et le rose pâle de la fleur de pêcher.

Et, sur le seuil de la porte, il crie encore à l'entrepreneur :

— Vous m'avez bien compris? La pêche et la fleur du pêcher!



M. Armand ne ferme sa maison qu'une fois l'an.

— Des individus ivres pourraient faire du scandale et chanter la *Marseillaise* dans mes salons. Aussi, ce jour-là, je donne congé à mes petites dames et je vais me promener à la campagne.

Le 14 juillet 1924, M. Armand visita un château historique, restauré par Viollet-le-Duc. Il

bâillait devant les sculptures de Jean Goujon, mais, dans la salle des tortures, il frétille.

— Admirable! disait-il à sa femme. Ces crocs, ces fouets, ces grils... J'ai une idée, chère amie. Il faut que nous ayons, nous aussi, notre chambre de tortures. C'est très à la mode. Nous doublerons notre chiffre d'affaires et nous étendrons notre clientèle au Parlement!

Il fit venir un architecte, eut avec lui de mystérieuses conférences. L'homme de l'art lui soumit des croquis que M. Armand repoussa dédaigneusement.

— Je veux, déclara-t-il, une reconstruction exacte. Vous utiliserez les plans de M<sup>onsieur</sup> Viollet-le-Duc.



M. Armand a payé sa maison cent mille francs. Ses rivaux eux-mêmes affirment qu'elle vaut aujourd'hui plus d'un million.

Il n'a rien changé à ses habitudes. Il fait toujours son marché et les commères des Halles ne se doutent point que ce petit homme, coiffé d'une calotte grasseuse, est un illusionniste de l'amour. Elles l'appellent le sacristain.

*Tonio, homme du voyage.*

A dix-sept ans, Antonio le Corse, Tonio, comme disent ses intimes, quitta l'île parfumée. Sur les quais de Marseille il traîna ses espadrilles et se fit bientôt d'utiles relations. Au bout de quelques mois, il pouvait acheter des bottines rouges, une cravate aux teintes éclatantes et une casquette à la dernière mode. Le soir, dans les petits bars étincelants, il pérorait et, comme il avait de la faconde, on l'écoutait avec plaisir.

Coco l'Algérien le prit sous sa protection, devint son mentor et lui enseigna le métier d' « homme ».

Quand Tonio fut libéré du service militaire, sa renommée grandit. A Montpellier, à Toulouse, à Aix-en-Provence, il fonda des comptoirs, à la manière des antiques Phéniciens. Modestes comptoirs, il est vrai : une femme dans chaque rue chaude. Tous les mois il faisait sa tournée, comme un collecteur d'impôts. Sortant de la rue d'Alsace, de la rue de la Fonderie, de la rue des Grottes ou de la rue du Canal, il se promenait, heureux et fier, dans ces belles cités indolentes, déjà embaumées par les parfums d'Espagne et d'Italie, aux rues bordées de palais déserts qu'effleure un vol de pigeons.

Un gros cigare à la bouche, il passait sous les portiques mordorés où Pomone, nonchalamment, laisse couler d'une double corne des fruits, des feuillages et des fleurs. Il apprit ainsi la vertu suprême de la paresse.

Mais, de retour à Marseille, l'air marin le tonifiait, l'exaltait. Parmi les foules bariolées que les navires dégorgent sur les quais, il reniflait les effluves tropicaux des épices et rêvait de lointains pays à conquérir. Coco l'Algérien l'encourageait aux aventures.

— Tu iras loin, petit, lui disait-il.

Cette prophétie se réalisa. Tonio entreprit de longs voyages. A Buenos-Ayres, à Rio-de-Janeiro, à Santa-Fé, à La Havane, il fut un des plus ardents propagandistes de la civilisation française. Trois femmes admirablement dressées escortaient ce missionnaire laïque.

« Pierre qui roule n'amasse pas mousse », dit la sagesse des nations. Mais chaque proverbe enferme dans sa formule l'erreur et la vérité. Si Tonio, dans les tripots brésiliens, perdit pres-

que toutes les recettes de ses femmes, du moins, quand il rentra en France, il put, avec ses économies, acheter une « maison » à Calais, rue des Cinq-Boulets. Il s'unit en légitime mariage avec la plus jeune des trois voyageuses, et dit aux autres :

— Si vous voulez, vous resterez avec nous... comme pensionnaires.

La guerre éclata. Tonio fut réformé par des majors complaisants et les Anglais firent sa fortune. Reconnaissons toutefois qu'il ne s'enrichit pas avec autant de facilité qu'un mercanti ou un fabricant de munitions. Pour la première fois de sa vie, il travailla durement.

Tous les soirs, il inscrivait les noms de ses quinze pensionnaires sur une large feuille de papier blanc, s'embusquait derrière une tenture, et, chaque fois qu'une fille « montait », il traçait une croix en face de son nom.

A minuit, la feuille de comptabilité avait pris l'aspect funèbre d'un cimetière en miniature. Tonio alors dénombrait les croix et sifflait sa femme :

— Dis-moi, ma bonne, Carmen, ce soir, n'a pas de cœur à l'ouvrage. Elle est en retard de cinq passes sur les autres. Tu vas la prévenir que si, à trois heures du matin, elle n'a pas rattrapé le peloton de tête, elle pourra faire ses paquets!

Madame transmettait à Carmen les ordres de son mari et la fille, menacée d'expulsion, se ruait à la besogne. Elle s'accrochait aux hommes, les enflévrant de chaudes promesses et, quinze fois en trois heures, montait l'escalier qui conduisait aux chambres.

Tonio traçait des croix et, quand le dernier client était parti, il tapotait d'une main affectueuse les joues de Carmen, lasse, mais rassurée:

— Bonne fille, Carmen! Un peu molle parfois... Du cran, ma fille, du cran!

Il vendit sa maison trois fois plus cher qu'il ne l'avait achetée. La veille de son départ, il réunit ses quinze pensionnaires dans le grand salon et leur adressa ce petit discours :

— Je vous quitte. Dès que j'aurai tourné les talons, vous direz : « Tonio, c'est une vache ». Et vous aurez raison. Mais vous ne pourrez pas dire : « Tonio, c'est un imbécile », car je vous ai pris plus d'argent qu'à tous mes clients, mes mignonnes. Vous faisiez de jolies recettes chez moi, mais je vous comptais cinquante francs de frais par jour et je vous nourrissais si mal qu'à chaque repas vous demandiez un plat de supplément... Alors, vous étiez obligées de casquer quinze francs pour une aile de pigeon, dix francs pour un œuf à la coque. Et chaque jour je vous faisais payer trois ou quatre tournées! Je vous ai tout pris! Voilà comme je suis, moi!

Les filles murmuraient. Mais Tonio :

— Silence! J'ai encore une chose à vous dire. Je vais acheter une des plus belles tôles de Paris. Eh bien! toutes vous viendrez supplier Tonio la Vache de vous prendre chez lui... Il y en a peut-être deux ou trois que j'accepterai, les plus belles. Les autres, je leur répondrai que les catins de province ne sont pas dignes des salons parisiens. Au revoir, mes mignonnes, Tonio la Vache s'en va avec votre père et vous salue!

Il acheta, comme il l'avait dit, une des plus belles maisons closes de Paris. Aujourd'hui, il fréquente les grands bars et les cercles, il a deux autos, une villa à La Varenne. Chaque soir, il vient retrouver ses collègues dans un grand café

des boulevards et, comme jadis, dans les petits bars de Marseille, il péroré. Mais il a renoncé aux cravates de couleurs violentes, il s'habille comme un bourgeois cossu et ce petit Corse bedonnant ressemblerait à un débonnaire marchand du Sentier, n'étaient sa mâchoire redoutable et son œil de sanglier traqué.

— Les affaires? dit-il, ça roule. Mon usine est en plein rendement, j'ai trente-cinq pupilles. Ma femme est contente, je lui passe toutes ses fantaisies. Tiens, je viens de lui acheter un mobilier et vous savez, vous autres, un mobilier ancien.

— Du Louis XVI?

— Non, le Louis XVI ne fait pas assez riche. Mesquin, le Louis XVI. J'ai voulu de l'Empire. D'abord, je suis Corse, et les Corses aiment Napoléon. Alors, j'ai été chez l'antiquaire et je lui ai dit : « Je m'explique. Je veux un salon Empire, en vrai Empire, trois chambres Empire, un vestibule Empire, tout Empire, quoi! » Il m'a dit : « J'ai tout cela à votre disposition. Ce sera deux cent mille francs. » J'ai répondu : « Banco! »

Tonio boit une gorgée de vermouth et reprend après avoir essuyé de sa grasse main épiscopale sa petite moustache rude :

— L'antiquaire m'a fait voir les meubles. Je lui ai demandé : « Les oiseaux qui sont perchés là-dessus...? » — « Les aigles, monsieur », qu'il me répond. — « Oui, les aigles, faudra voir à me les enlever et à me les remplacer par des coqs! » Il n'a pas bronché. « Monsieur, qu'il a fait, je veux bien, mais ce sera quinze mille francs de plus. » — « Banco! »

« Quinze jours après, ma femme recevait son mobilier. Quand elle a vu les coqs, elle a pleuré de joie. Vous ne comprenez pas, vous autres? Je m'explique : Ma femme est une demoiselle Lecoq, j'ai mis son blason sur tous les meubles

comme ça se faisait, autrefois, dans le grand monde. Elle m'a sauté au cou : « Tonio, tu es l'homme le plus délicat du monde ! »

De si doux souvenirs l'émeuvent et ses yeux se mouillent... Ses collègues le félicitent :

— Ce Tonio, il a toujours su prendre les femmes. quel enjôleur !

De sa poche, il sort un porte-cigarettes en argent massif, orné de ses initiales en or.

— Un cadeau ?

Il a une moue de dédain :

— Oui, ce sont mes pupilles qui me l'ont offert pour mon anniversaire. Je leur avais dit : « Donnez-moi ce que vous voudrez... un bibelot en or... » Elles m'ont apporté ce machin en argent. Cristo ! Je leur revaudrai cela, à ces garces ! Je vais doubler leurs frais de table et de peignoirs !

#### *M. Baptiste, fils de famille.*

M. Baptiste naquit dans une grande ville du Centre. Sa mère, patronne respectée du 9, ne voulut point, pour faire ses couches, abandonner sa maison, et les clients, attablés dans la salle commune, furent surpris un soir d'entendre d'agres miaulements.

— C'est le gosse à la patronne, leur expliquèrent les filles. Il est né cette nuit...

Le commissaire de police, qui vint présenter ses félicitations à l'heureuse mère, la pria de confier sa progéniture à une nourrice.

— Non, répondit-elle, c'est moi qui lui donnerai le sein. J'ai eu le malheur de perdre mon mari, je veux élever mon fils !

Dès qu'elle eut célébré ses relevailles, elle transporta le berceau du petit Baptiste dans un logement qu'elle avait loué, à peu de distance de

son établissement, rue du Petit-Saint-Loup. Une bonne veillait sur l'enfant et la mère, aux laiter. Parfois, quand Baptiste criait trop fort, la heures prescrites par la sage-femme, venait l'al-bonne le prenait dans ses bras et l'amenait au grand 9. La mère dégrafait son corsage et les filles contemplaient avec attendrissement ce familial tableau.

Baptiste grandit et fut un médiocre écolier. Les spectacles de la rue le sollicitaient plus vivement que ses devoirs et ses leçons. Spectacles pittoresques et colorés qui excitaient son imagination enfantine et pour lesquels, sans regret, il abandonnait ses images d'Epinal et ses livres de morale ou d'instruction civique.

Les conscrits, surtout, lui paraissaient admirables. Groupés devant la maison maternelle, de tous leurs clairons et de tous leurs tambours, ils donnaient aux filles des aubades ou des sérénades. Baptiste, sournoisement, arrachait à une cocarde un long ruban, comme on tire un crin de la queue touffue d'un cheval. Puis les immenses drapeaux à franges d'or s'inclinaient pour passer sous la porte basse et l'enfant, à la faveur du tumulte, se glissait dans le couloir, humait les parfums, montait l'escalier à petits pas silencieux et allait coller son œil ou son oreille au trou d'une serrure.

Quand sa mère l'apercevait, elle le mettait dehors en le cajolant :

— Il m'aime tellement, c't'enfant-là, disait-elle aux voisins, qu'il est toujours fourré dans mes jupes. Mais je ne veux pas qu'il vienne à la maison : faut respecter l'innocence !

A douze ans, il fut admis qu'il était en âge de comprendre la vie. On renvoya la bonne et Baptiste prit ses repas à la table des femmes.

Sorti de l'école, il refusa d'entrer en appren-

tissage. Il se savait riche et dédaignait les métiers manuels. Mais il ne se galvaudait jamais avec les mauvais garçons de la ville. Il allait à la pêche, se promenait et, le soir, assis sur une chaise de paille, à côté de sa mère et de la sous-maîtresse, lançait de joyeux appels aux soldats :

— Hé, militaire? Entrez donc boire un bock avec les dames!

C'était un jeune homme rangé et qui faisait le bonheur de sa mère. A vingt ans, il était gras et lourd.

— Tout le portrait de mon pauvre mari! disait-elle avec orgueil.

Quand Baptiste revint du régiment, il s'éprit d'une jolie blanchisseuse que ses camarades d'atelier avaient choisie pour reine. Dans le cortège de la mi-carême, il l'aperçut trônant au faite d'un char, le front ceint d'une tiare en carton doré. Il rentra chez lui, bouleversé.

— Maman, je veux épouser la reine...

— Tu deviens fou, mon garçon!

— La reine des blanchisseuses, maman...

— La petite Amélie? Une bonne ouvrière, ma foi! C'est elle qui tuyaute mes bonnets.

Fille de paysans, la patronne du grand 9 avait conservé des mœurs rustiques et simples. Elle dédaignait les modes de la ville et s'habillait comme une modeste fermière.

Les parents d'Amélie s'empressèrent d'accorder à M. Baptiste, qui était un joli parti, la main de la reine des blanchisseuses. Ce fut un mariage carillonné.

Le lendemain des noces, Baptiste disait à sa mère :

— Chère maman, tu vas pouvoir te reposer, la maison est un lourd fardeau pour toi.

Mais la vieille faisait la sourde oreille. Elle

aimait sa profession et ne se pressait pas d'abdiquer en faveur de sa bru.

Avec astuce, Baptiste fit une autre proposition.

— Cède-nous la tolérance. Tu resteras avec nous et, comme par le passé, tu dirigeras la maison. Qu'est-ce que tu crains? Le bail de l'immeuble est toujours à ton nom. Si tu ne t'entendais pas avec Amélie, tu pourrais nous renvoyer à ta guise.

La veuve finit par céder. Mais M. Baptiste, dès que sa femme fut investie par l'autorité municipale de tous les droits de maîtresse de maison, pria poliment sa bonne mère de se mettre en quête d'un autre gîte.

— On te servira une bonne petite rente, sois tranquille. Mais il vaut mieux que tu t'en ailles. Amélie est une ancienne reine, elle a un caractère altier. Fais-toi une raison, maman.

Elle s'insurgea :

— C'est toi qui vas partir, mauvais garnement, avec ta reine de carnaval!

Elle assigna Baptiste devant le tribunal civil qui rendit le jugement que voici :

« La cause appelée à tour de rôle, les parties ouïes par leurs avocats et avoués en audience publique;

« Et ouï en ses conclusions verbales M. le Procureur de la République,

« Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi en chambre du Conseil, rapportant son délibéré en audience publique;

« Attendu que la dame Rosalie R..., veuve V..., invoquant les termes d'un bail qui lui a été consenti, demande que son fils soit tenu de déguerpir de la maison qu'il occupe d'après elle indûment;

« Mais attendu que le bail produit par la de-

manderesse est dépourvu de toute force et ne peut être produit en justice comme relatant des conventions contraires aux bonnes mœurs;

« Attendu, en effet, qu'il n'est pas contestable que la veuve V... n'a loué cet immeuble qu'afin d'y exploiter un établissement de prostitution dont sa bru est aujourd'hui titulaire;

« Que toute convention relative à ce commerce honteux est entachée de nullité absolue et que cette nullité n'est en rien couverte par les décisions de l'administration qui n'intervient en pareil cas qu'afin d'exercer une réglementation et une surveillance nécessaires;

« Attendu que la veuve V..., dépourvue de tout titre valable, ne peut obtenir de justice l'expulsion qu'elle sollicite;

« Par ces motifs,

« Déclare la veuve V... mal fondée dans sa demande, l'en déboute et la condamne en tous les dépens dont distraction au profit de M<sup>e</sup> G..., avoué, qui a affirmé à la barre en avoir fait l'avance de ses deniers personnels. »

M. Baptiste fut assez grand pour ne pas abuser de sa victoire. Il installa sa mère dans le petit logement où il avait passé son enfance et Amélie continua de tuyauter et de gaufrer avec art les bonnets blancs de la vieille dame qui la payait d'utiles conseils.

De cette heureuse union naquit une jolie petite fille que la grand'mère se chargea d'élever.

♦♦

Vingt ans ont passé. La veuve V... est morte; elle a eu un enterrement de troisième classe fort décent. M. Baptiste a été bon époux, bon père, bon patron, et l'ancienne reine des blanchisseuses, accorte et plaisante, a fait prospérer le

grand 9. Leur fille a épousé un commis-voyageur disert et actif. Le jeune ménage brûle du désir de s'installer dans la « maison » avec tous les droits et prérogatives que confère le brevet municipal, Mais M. Baptiste et Mme Amélie veulent travailler encore.

— Voyons, beau-père, décidez-vous! fait le gendre. Vous resterez avec nous.

— On dit ça! Et puis, quand l'affaire est faite, on renvoie les vieux! répond M. Baptiste en souriant.

Et il ajoute d'une voix émue :

— Quand je serai grand-père, quand j'aurai un beau petit-fils ou une belle petite-fille à dorloter, à soigner, alors, je te le promets, je te cède la maison. Dépêche-toi, mon gars!

#### *L'ascension de Maurice le Sauveteur.*

Maurice exerçait les humbles fonctions de garçon de salle au *Château des Fleurs*, rue des Patriotes, à Saint-Quentin. Joli garçon, souple et vif, il était aimé des filles, qui lui disaient :

— Pourquoi travailles-tu, Maurice? Au lieu de servir des bocks et de balayer l'estaminet, tu pourrais faire ton Monsieur à Paris.

Maurice leur répondait :

— Le milieu, je l'ai connu : beaucoup de risques et peu d'affaire. Ici, je suis pénard, j'ai la matérielle et vous me faites les yeux doux. Je ne demande rien de plus, je ne suis pas ambitieux. Dans une dizaine d'années, quand j'aurai quelques économies, je prendrai une petite tôle en gérance...

Content de peu, Maurice savait borner ses désirs.

Une nuit, un incendie faillit embraser le *Châ-*

teau des Fleurs. Déjà les flammes léchaient un petit hangar attendant à l'immeuble.

— Maurice! s'écria le patron, le Château va flamber comme une allumette. Il y a cinquante bidons d'essence sous le hangar! Et je ne suis pas assuré!

Maurice se précipita dans le brasier. En quelques minutes, il réussit à jeter par-dessus un mur tous les bidons d'essence. Quand les pompiers arrivèrent, tout danger était conjuré, mais le garçon de salle avait les cheveux roussis.

— V'là mon sauveteur! cria le patron. Il a droit à une médaille! On donne la Légion d'honneur à des gnières qui en ont moins fait que lui!

D'un geste de la main, Maurice semblait écarter les louanges, comme on chasse des mouches importunes.

— Mais non, patron! Je ne veux pas de médaille. Donnez-moi un bon verre de vin, ça me rafraîchira, car j'ai eu chaud.

Le patron, tout à la joie de voir son beau Château intact, fut saisi d'un de ces subits accès de générosité qui vous montent à la tête comme une fièvre chaude et vous laissent, le transport tombé, pleins d'amertume et de regret.

— Ah! c'est comme ça, tu ne veux pas la médaille! Eh bien! j'ai une autre maison à Vitry-le-François, rue Saint-Mange. Je te la donne! Messieurs les Pompiers, vous êtes témoins: je fais de mon garçon de salle un tôlier!

Et, dans la cour du *Château des Fleurs*, parmi la fumée qui montait encore des décombres mouillés, Maurice fut sacré patron devant la phalange des sapeurs-pompiers de Saint-Quentin. Tel jadis, après de valeureuses prouesses, un jeune page était armé chevalier.

Maurice se maria et s'installa rue Saint-Mange à Vitry-le-François. Un an plus tard, il achetait

*l'Idéal*, rue de la Charrière, à Châlons-sur-Marne, confiait cette maison à un gérant et, au bout de six mois, la revendait avec cinquante mille francs de bénéfices.

Il apprit alors que le patron des *Belles Japonaises*, rue de Tracy, à Paris, songeait à se retirer des affaires. Il lui offrit deux cent cinquante mille francs comptant et le marché fut conclu au mois de mai 1922.

Aujourd'hui, l'ancien garçon de salle possède une splendide villa au bord de la Marne et il a refusé de donner pour six cent mille francs ses *Belles Japonaises*.

A trente-deux ans, il a pris place dans le haut patronat et ses collègues, qui connaissent l'origine de sa fortune, l'appellent Maurice le Sauveteur.

Cette histoire, parfaitement morale, méritait bien une brève mention.

#### IV

##### LES PLACEURS

A Paris, où tant de prostituées battent les rues et les boulevards, les heureuses patronnes des maisons de tolérance et de rendez-vous recrutent aisément leur personnel. Les filles se présentent d'elles-mêmes, comme des ouvrières s'embauchent à l'usine; l'offre répond aussitôt à la demande.

Bien des femmes désireuses de se vendre redoutent la rue et ses dangers. La carte que leur donne une administration soucieuse de l'hygiène publique n'est pas un brevet ni un coupe-file. Elle ne leur permet pas de dire aux agents des mœurs : « Laissez-nous passer... nous exerçons notre métier. » Elle constate simplement leur servitude. Il faut qu'elles payent souvent leur tribut à Saint-Lazare. Si le frère de Marthe et de Marie ressuscitait une seconde fois, peut-être reprocherait-il aux hommes d'avoir donné son nom à la sombre geôle du faubourg Saint-Denis où, sans jugement, sont emprisonnées les sœurs de celle qui lava les pieds de Jésus.

Je vis un matin une fille, jeune et assez jolie, que j'avais connue aux Halles, sortir de cette prison. Dans la rue elle respira longuement, avec

une sorte d'avidité, puis, se retournant, contempla, les yeux pleins de rage, les lépreuses murailles. Quelques affiches étaient placardées sur le portail; les unes annonçaient une adjudication de bois et de charbon pour la prison de Fresnes-les-Rungis, les autres que le legs de M. Charles-Paul-Auguste Bresson, en son vivant chef de bureau honoraire à la Préfecture de la Seine, serait prochainement décerné à une jeune fille pauvre et honnête, « très honorablement connue par ses excellentes qualités familiales ».

La fille ricana :

— Mon amant sera bien chauffé cet hiver. Mais c'est-y nous autres qui vont concourir pour le prix de vertu?

— Tu viens de faire trois jours? lui demandai-je.

— Oui, et j'en ai marre. Lundi, je suis emballée. Je sors mercredi. Je me disais : « J'ai mon condé, je vais pouvoir turbiner tranquillement. » Penses-tu! Jeudi soir, Double-Mètre et Noiraud m'accostent : « On t'emmène », qu'y me disent. « Voyons, messieurs, que je leur fais, je suis sortie de mercredi, laissez-moi. » Ils n'ont rien voulu entendre et j'ai été bonne pour le panier à salade. Vrai, j'en ai ma claque. J'ai une copine en maison, aux Rosiers, je vais la retrouver demain.

Aussi les plus sordides maisons ne seront jamais dépourvues de femmes. Boulevard Auguste-Blanqui, au grand 9, le musicien aveugle pourra, dix ans, vingt ans encore, frapper de ses doigts de squelette les touches ébréchées de son piano, dix ou douze filles, chaque nuit, lasses de danser, de boire et de prêter leurs corps, noueront les mélodies de l'aveugle en bouquets de fleurs champêtres, les regarderont couler en étoiles de sang et de feu dans la fumée des pipes,

plus dense et plus âcre qu'un brouillard sur le fleuve, ou à leur rythme abandonneront leurs cœurs comme des berceaux. Et boulevard de la Chapelle, avenue Lowendal, rue des Rosiers, dans tous les bouges où les lits recouverts de toiles cirées reçoivent pour un instant les corps abattus, les femmes viendront toujours chercher un refuge contre le vent, la pluie et les agents des mœurs.

Les plus jolies, les plus jeunes prendront leur service dans des demeures plus luxueuses, et rue de l'Arcade, rue du Bois-de-Boulogne ou au *Chabanais*, dans les salons honorés des visites princières, comme dans les maisons closes des boulevards extérieurs où, à deux heures du matin, les pianos mécaniques mènent une danse macabre, une matrone n'aura jamais besoin de faire un seul pas, une seule démarche pour approvisionner son étal.

Mais dans les villes de province les filles viennent bien rarement frapper aux portes des maisons closes. Pour se ravitailler, les patrons doivent s'adresser à des intermédiaires cantonnés à Bordeaux, à Marseille et surtout à Paris. Là sont les marchés aux femmes.

Le courtier qui établit la liaison entre les prostituées des grands centres et les maisons publiques a pris le titre de « placeur ». Et ce mot, lui aussi, est une assez jolie trouvaille. Il vous a un petit air commercial des plus séduisants, il évoque des barriques de vin, des caisses de pruneaux, des soieries, des lainages, tout un trafic honnête exercé au grand jour entre négociants patentés.

Le placeur est le sergent recruteur des maisons de société. Il vante aux filles la bonne « tôle » de Montargis ou d'Épernay. Peu de

frais, dit-il, la clientèle est généreuse, les patrons sont « braves ».

— Tu es « mariée » ?

Si la fille répond oui :

— Eh bien ! ton homme n'aura pas à se plaindre. Tu pourras lui envoyer trois livres par semaine.

Et quand elle répond qu'elle n'a pas d'amant :

— Alors, tu pourras te la couler douce et mettre du pèze à gauche.

A Paris, plus de soixante placeurs exercent leur trafic. On les trouve surtout aux alentours de la porte Saint-Martin et de la porte Saint-Denis, les autres sont éparpillés « à la République », à la Bastille, près de la gare de l'Est et à Montmartre. Dans les petits bars fréquentés par les hommes et les femmes « du milieu », ils *tiennent la placarde*. Leurs bureaux sont sommaires : un registre, l'indicateur des chemins de fer et le téléphone. La table de travail, c'est le zinc poisseux, en fer à cheval.

Un placeur fait la fortune du petit bar qu'il a élu. Tel estaminet désert, assoupi, s'anime du va-et-vient d'une clientèle pittoresque et toujours assoiffée, dès qu'un de ces hommes d'affaires s'y installe. Aussi le mastroquet témoigne à son égard d'une estime et d'une considération profondes.

La police connaît tous les placeurs. Elle les tolère aujourd'hui, après leur avoir causé jadis bien des tracas. Il y a quelques années, ces messieurs étaient arrêtés comme de vulgaires souteneurs et leur prestige en souffrait durement. Faubourg Saint-Martin, au Cyrano, chez Ladira, et dans les petits restaurants du passage de l'Industrie, une nouvelle sinistre courait : « Tous les placeurs ont été *faits* ce matin. On les a cueillis dans leurs hôtels, au petit jour. »

Des discussions s'engageaient :

— C'est pour la frime ! On les reverra demain...

— Ils sont bons ! Les placeurs se mouillent comme nous autres.

Mais un chevronné, fort de l'autorité que lui conféraient ses multiples condamnations, imposait silence aux bavards.

— Je connais le Code, moi... Il me semble que j'ai payé pour... Les placeurs, on ne peut les arrêter que s'ils sont en défaut sur l'article 334, pour faux poids ou pour menaces et violences. S'ils ne placent que des filles majeures et consentantes, ils sont en règle, c'est une affaire entendue. Mais vous savez que la police en prend à son aise avec nous. Elle nous fait tomber quand ça lui plaît. Aux placeurs, on dira : « Vos moyens d'existence ? Où travaillez-vous ? » Un petit rapport constatera qu'ils tirent leurs ressources de la prostitution...

Il parlait clair. Mais la police a renoncé à poursuivre sa lutte contre les placeurs. Elle a en quelque sorte reconnu leur existence légale en les invitant à tenir soigneusement à jour de véritables registres de commerce sur lesquels elle a un droit de regard. Je recopie la page d'un de ces registres, en me bornant à supprimer les noms de famille des filles « placées ».

NOMS ET PRÉNOMS	DATE ET LIEU	DATE	LIEU DE DESTINATION
	DE NAISSANCE	DU DÉPART	
P. Marie-Louise . . . . .	3 sept. 1900 Le Puy	2 avril 1926	52, rue Poincaré Bruyères (Vosges)
R. Angèle. . . . .	4 août 1895 Amboise	"	1, r. des Boucheries, Brive-la-Gaillarde
D. Fernande-Marie- François . . . . .	18 juin 1898	"	3, Venelle Pavée, Caen.

Les inspecteurs de la police judiciaire et de la Sûreté générale puisent dans ces registres de précieuses indications que les placeurs peuvent compléter de vive voix. Je ne dirai pas qu'ils sont les auxiliaires de la police, mais ils ont intérêt à la servir. Qu'on les convoque rue des Saussaies ou quai des Orfèvres, ils accourent, empressés, déférents. Peut-être devancent-ils parfois l'appel.

Certes, les placeurs qui sont en relations constantes avec la pègre, proclament leur indépendance. Eux-mêmes ne sont-ils pas des hommes du « milieu » ? Leurs femmes ne travaillent-elles pas « en maison » ou sur le trottoir ? Presque tous exhibent avec un légitime orgueil un casier judiciaire orné de diverses condamnations. Mais quand un policier interroge un placeur à brûle-pourpoint : « Hier, tu as envoyé une femme à Beauvais. Nous recherchons son homme. Où se planque-t-il ? » L'interpellé, s'il veut continuer d'exercer en paix son métier, doit vider le fond de son sac. Il dit où il a rencontré la femme, donne l'adresse de l'hôtel où elle couchait et ajoute : « Son homme ? un grand blond... Fernand... On peut le rencontrer tous les soirs à Barbès... »

Et le placeur s'en va, un peu humilié dans sa dignité d'homme. Il ne se considère pas comme un indicateur, il ne porte pas le chapeau, comme on dit dans l'argot du milieu, mais il a *rencardé les poulets* ! Après quelques interrogatoires de ce genre, il ne s'émeut plus. Un pacte secret le lie aux agents de l'autorité publique.

Le plus célèbre des placeurs, Mimile D..., tint longtemps ses assises au café des Postes, place Clichy. Il était la providence des plus humbles villes de garnison comme des plus altiers chefs-

lieux. De Lille, de Tours, d'Orléans, de Rennes et de Saint-Dié, de Coutances et de Cherbourg, de Toulouse et même de Marseille, on venait lui demander aide et assistance. Il se vantait de connaître tous les *tôliers* de France et du premier coup d'œil démasquait les néophytes.

— Macarel ! disait-il à un gros homme au visage rubicond, qui, pour la première fois, entraît au café des Postes, je parie que tu viens de Toulouse ! Tu es le successeur de Jean, de la rue du Canal.

— Il est sorcier ! s'exclamait le gros homme. Oui, c'est moi, Georges Lechalupe, le nouveau patron de *la Lune*.

Mais un jour un Breton, en costume de son pays, grand chapeau noir à longs rubans, petite veste et gilet de velours à boutons dorés, poussa la porte du café.

— Visez le terreux, ricana Mimile. Il va demander une bolée de cidre...

Pour une fois il s'était trompé. Le Breton, frappant de son bâton de cornouiller l'épaule du placeur, proclamait :

— Le terreux, c'est Verne, patron des 2 et 4, à Quimper, rue Pen-Ar'Stang ! Et il me faut trois femmes pour demain, mon gars !

Mais Mimile montra trop d'orgueil. Il croyait qu'on ne pouvait se passer de ses services, rabrouait les patrons, se gaussait d'eux. Son entreprise périclita. De modestes placeurs lui ravirent, l'un après l'autre, tous ses clients. Le Café des Postes devint semblable à un estaminet de province, de vieux rentiers vinrent y faire leur manille et Mimile, seul à sa table, roi déchu, se morfondait.

L'an dernier, le Café des Postes a été fermé. Son nom, qui fut glorieux, sombrera bientôt dans l'oubli. Seuls, quelques patrons de province

disent encore : « Du temps qu'on allait aux Postes pour la remonte... » Mimile, qui avait quelques rentes, s'est acheté une villa. Il cultive son petit jardin.

Près de la Porte Saint-Denis, je connais un placeur, surnommé par antiphrase Anatole la Lumière, parce qu'il est presque aveugle. L'éternel crépuscule dans lequel, presque mécaniquement, il accomplit les gestes de son métier, adoucit d'un peu de mélancolie ses mœurs qui furent rudes.

— Ça m'est venu tout d'un coup, dit-il. Un matin, je me suis réveillé dans l'ombre... Je sais d'où ça vient... Mon vieux nasi...

Courageusement, il a poursuivi sa tâche. Quand une femme venait le demander au bar, il s'approchait tout près d'elle, lui palpait, de ses doigts alourdis de serpents d'or et de camées modernes, la poitrine, les hanches, la figure.

— Je ne te connais pas encore, toi. Tu es une belle fille, assez grosse. Brune, n'est-ce pas ?

— Blonde.

— Tu feras bien l'affaire de Joseph. Veux-tu partir ce soir pour Clermont-Ferrand ? Tu entreras dans la plus belle tôle de la ville, au *Palais de Cristal*.

Quand la fille consentait :

— T'as tes faffes ? Passe-moi ton bulletin de naissance... Patron, vérifiez, s'il vous plaît.

Le mastroquet, lentement, épelait : « Née le 12 avril 1899, à Montlouis, Indre-et-Loire... »

— Bien ! approuvait Anatole. Elle a le poids. Prends un verre, la même, et va faire ta valise.

Mais plusieurs fois, Anatole envoya en province des filles, vieilles et hideuses, qu'il avait vues presque jolies à travers le brouillard qui voilait ses yeux. Les patrons refusaient ces la-

mentables épaves et le placeur cherchait quelle au mastroquet :

— T'aurais pas pu me prévenir, pochétée ?

L'autre, enflammé de colère, ses joues aussi rouges que le petit Bordeaux, orgueil de la maison, répliquait :

— Dis donc, c'est pas mon métier. Si tu ne vois plus clair, prends un commis. V'là trois clients que tu perds. Moi, je te préviens, je vas finir par te dire d'aller tenir la placarde ailleurs. Je veux un homme qui fasse marcher mon commerce.

Anatole la Lumière écouta ces sages conseils. Il choisit pour associé Milo la Java, jeune et beau danseur toujours paré de chemises roses et de bottines vernies à tiges claires.

Sur le boulevard Saint-Denis, dans un petit café, Henri le Satyre, un vieux de la vieille, officie encore. Il n'a ni commis ni associé, mais sa femme, ancienne beauté qui méprise la mode et s'enorgueillit d'un haut peigne d'écaille rouge, planté comme une herse dans la brousse d'un chignon oxygéné, le seconde habilement.

Henri le Satyre est poète. Parfois, quand il a en face de lui un connaisseur, il extrait d'un portefeuille vétuste des papiers jaunis qu'il déplie avec des soins pieux. Puis il assujettit sur son nez un binocle provincial à monture de fer et tousse pour éclaircir une voix que les apéritifs et les liqueurs de fantaisie ont enrouée.

— Toi, t'es un homme intelligent. Je vas te lire les vers que j'ai composés à Fresnes.

Et il déclame, brandissant une feuille de papier écolier maculée, trouée, effrangée comme un vieux drapeau :

## A UNE HIRONDELLE DE PRISON

*Pourquoi faire ton nid, ma gentille hirondelle?  
De ce maudit lieu, fuis vite à tire d'aile!  
Non, reste, ma jolie. Viens près le prisonnier.  
Qu'un doux babillage puisse lui faire oublier  
Ses ennuis, ses chagrins, tout ce qui fait sa peine,  
Malgré que tu ne peux, hélas! briser sa chaîne...*

Il commente :

— J'ai écrit ça la fois que j'ai été fait pour détournement de mineure... J'avais composé aussi un autre poème, mais je l'ai donné au curé qui ne me l'a pas rendu. Pour moi, il me l'aura tortillé pour le faire paraître sous sa signature dans un journal. Pas francs, ces mecs-là!

Une petite femme timide, au visage délicat, est venue s'asseoir près de Mme Henri et celle-ci interpelle son homme :

— Dis donc, c'est la petite d'hier soir. Elle est décidée à partir. On l'envoie à Loudun, chez Mme Désiré?

Henry le Satyre abandonne son poème, enveloppe la fille d'un long regard expert, la jauge.

— Mme Désirée, dit-il, demande une gravosse. Celle-ci est un peu chétive. On va l'expédier aux Lilas, chez Reine, à Longwy.

Et il reprend :

*Abandonné de tous, je n'ai que ma douleur,  
Car l'on n'a plus d'amis étant dans le malheur...*

— A quelle heure le train? interroge Mme Henri.

— A 15 h. 35. On a le temps... Et mon poème sur la liberté, écoutez ça, monsieur!

*Ah! Chimères des chimères, mots vains!  
Égalité, recherchée des humains!  
O liberté! dompte la tyrannie  
Être libre, c'est si bon dans la vie.*

Mais Madame s'impatiente.

— Assez de bêtises. Prends ton registre...

Henri le Satyre, humilié dans son orgueil de poète, grince des dents.

— Des bêtises! Elle ne sait pas que je suis un type dans le genre de Verlaine, moi. Ses plus beaux poèmes, il les a écrits pendant ses deux piges de tôle. Moi aussi la prison m'inspirait. Mais voilà, je ne suis pas édité...

Il prend son registre, note avec soin, d'une belle écriture de sergent-fourrier, son opération commerciale. Puis, débarrassé de cette banale besogne, il revient à ses Muses.

— Et le poème que j'ai dédié à ma bonne tante, c'est un de mes plus chouettes, monsieur :

*De ma tante chérie j'admire la bonté,  
Sa grande tendresse remplie d'humanité  
Hélas! je fus cause parfois de sa tristesse  
Sanglots, étreignez-moi devant tant de détresse!*

Et pendant qu'il déclame ses nobles stances, Mme Henri murmure à l'oreille de la fille qui va partir pour Longwy :

— C'est au 9 de la rue du Vieux-Château... Une bonne maison d'estaminet...

Souvent, près de la Porte Saint-Martin, j'ai rendu visite à Paulo l'Avocat, dont le beau langage séduit les filles naïves et conquiert les patrons de province au parler rude et disgracieux. Un phonographe au pavillon de cuivre rutilant, un appareil à sous sur le cadran duquel sont peintes de sombres chouettes aux yeux d'or et une glace que les diamants des hommes du milieu ont rayée d'inscriptions féroces et sentimentales, composent le décor familial de son petit bar.

Devant moi, il décachetait son courrier et à

mi-voix lisait ses lettres. Un jour, je le trouvais soucieux. Il m'expliqua :

— Encore une tuile. J'avais envoyé une sœur à Montdidier pour le *Pavillon Bleu* de la rue des Postes. Mais Pétrus, le tôlier, m'écrit que le médecin l'a refusée. Il réclame un autre colis.

Les longues flèches blanches d'une pluie de grésil crépitaient sur les vitres du petit bar.

— Heureusement, voici l'hiver. Les gonzesses vont appliquer dans les tôles, le commerce reprendra.

— Tu es satisfait des affaires?

— En ce moment ça ne boume pas fort. Nous touchons trois cents francs par colis, cent cinquante balles à la livraison et le reste quinze jours plus tard. Mais les femmes ont une mauvaise mentalité; pour un oui, pour un non, elles quittent la cabane, à peine arrivées. Tiens, regarde plutôt.

Il ouvrit son agenda :

— Le mois dernier, j'ai placé dix-huit sœurs. Régulièrement, à trois livres par femme, ça devrait me faire cinq mille quatre cents. Mais il y en a huit qui se sont tirées avant d'avoir fait quinze jours. Il faut que je les remplace. Reste donc trois sacs. De cette somme, il faut défalquer tous mes frais. D'abord, j'ai un commis que je nourris et à qui je donne trois thunes par jour. Tu dois comprendre que je ne peux pas être à la fois au four et au moulin. C'est lui qui mène les gonzesses à la gare, répond pour moi au téléphone et reçoit les patrons en remonte quand je suis absent. Presque tous mes collègues ont un associé. Moi, je préfère un commis, car je prétends garder la direction de mes affaires. Et puis, il y a la dèche : pour trouver des femmes, il faut payer à boire partout, faire

le grand seigneur, ne pas regarder à offrir un déjeuner ou un dîner à une sœur qui hésite et même à son homme, quand on a peur qu'il mette l'embargo sur le colis. Tu vois d'ici le bénéfice...

Il se gratta le front.

— Je vais élever mes prix. Désormais, ce sera quatre livres par femme, et cinq livres pour une négresse, car cet article devient rare.

Une fille entra, blême, trempée de pluie. Elle tenait une valise à la main. Elle nous salua poliment et dit au placeur :

— Vous voyez, monsieur Paulo, que je suis exacte.

— C'est très bien. Tu as tes faffes?

De son corsage, elle sortit un bulletin d'état civil, jauni, écorné, Paulo le consulta.

— 30 mai 1894. Ça te fait trente-deux piges. Eh bien! ma gosse, je vais t'envoyer à Montdidier, au lieu de Charleville, comme je t'avais dit.

La fille haussa les épaules :

— Charleville, Montdidier, moi, je m'en balance. Je n'ai pas d'homme, je vais où je veux.

— Toi, dit Paulo, tu es une gagneuse. Tu dois mettre des sous à gauche.

— Vous savez, en maison, il y a des frais et puis j'ai deux gosses. Ils sont à la campagne, en nourrice, et je vais les voir deux fois par an...

— Je respecte tes sentiments, répondit avec gravité le placeur qui nota sur son registre : « Partie pour Montdidier le 13 avril 1926. »

Puis il feuilleta l'indicateur des chemins de fer.

— Tu as un train à 12 h. 22. Mon commis va te conduire à la gare en taxi, mais tu mangeras un morceau avant de partir...

Il conduisit la fille dans une petite salle sépa-

rée du débit par une cloison à claire-voie, puis revint au comptoir.

— Voilà une affaire réglée. Pétrus sera content; je lui remplace dans les vingt-quatre heures le colis avarié. Naturellement je vais lui compter, en plus du billet pour Montdidier, le taxi et le casse-croûte de la même. Ces frais-là incombent au tôlier.

— La remonte doit coûter cher aux patrons?

— Oui, dans certaines maisons de province, cinquante à soixante femmes défilent en un an. Mais rassure-toi : ils ont vite fait de regagner leur péze. S'ils veulent se passer de nous, ils restent à Paris des huit ou quinze jours avant d'embaucher une femme. Alors ils reviennent nous voir. Je ne connais que deux réfractaires. La mère Maria de Dijon et un tôlier d'Alger. La mère Maria, tu la vois rôder sur les boulevards en quête d'une petite femme novice. Quand elle en a trouvé une, elle l'emmène au restaurant, lui paye un repas fin et, au dessert, cette vieille sorcière raconte ses boniments : « Viens chez moi, tu gagneras de l'argent gros comme toi. » Quand la même hésite, elle entr'ouvre un cabas de marchande à la toilette, qu'elle ne quitte jamais, et sur la nappe, elle étale cinq, six, sept livrets de caisse d'épargne. « Tiens, toutes mes femmes font des économies. Regarde si je te mens. La Margot est entrée dans ma maison le 3 février, le 15 elle plaçait trois cents francs... » Et patati patata. Neuf fois sur dix, ça réussit. La mère Maria emballe la même.

« Le tôlier d'Alger, lui, c'est une autre combine. Il est en cheville avec les agents des mœurs. Ces messieurs viennent le trouver : « On nous signale que trois filles publiques, expulsées de Marseille, se sont embarquées sur le *Jean-Bart* qui doit entrer au port à midi. » Alors le patron

s'habille en mylord, il attelle deux chevaux à un mail-coach, oui, mon pote, un mail-coach, une guimbarde comme on en voit à la journée des drags. C'est lui qui tient les guides et sur la plus haute banquette sont juchés deux marlous, coiffés de chapeaux de cuir bouilli, comme des larbins de châteaux. On s'arrête sur le port. Quand les filles débarquent, les agents des mœurs les accostent et leur font peur. Ils leur disent qu'elles ne pourront pas exercer leur métier en ville, mais qu'on les laissera tranquilles si elles entrent en maison. Et là-dessus, ils font semblant d'apercevoir le patron : « Tiens, voilà justement M. Georges. Allez donc le trouver de notre part. » Les filles s'approchent, elles sont éblouies de voir un si bel attelage. « Montez donc ! » fait aimablement M. Georges. Elles s'installent à côté des deux marlous déguisés en domestiques et le tôlier emporte son butin.

D'autres fois, Paulo l'Avocat m'entretenait des désagréments et des risques de son métier.

— Les patrons ne sont pas toujours de bons payeurs. Avec eux on est souvent en litige. Quand une femme part de chez eux le seizième jour, ils font des simagrées pour nous régler. Mais quand c'est la renversée, car il leur arrive de garder des sœurs un, deux, trois ans et même plus, ils ne songent pas à nous faire un cadeau. Je n'en connais guère que deux ou trois qui soient réguliers. Tiens, hier, j'ai reçu la visite d'un tôlier de Bourges. Il m'a glissé un billet de cent balles dans la main en me disant : « C'est pour la Fernande que tu m'as donnée il y a six mois, et tout le temps qu'elle restera chez moi je te donnerai comme cela un petit bouquet, trois ou quatre fois par an. »

Un jour, je trouvai Paulo en compagnie d'un patron du Havre. Celui-ci me parut avoir p'ine-

ment conscience des devoirs que lui imposait sa charge et aussi du prestige qu'elle lui conférait. Avec autorité, il prononçait des paroles mesurées et prudentes. Sa dignité avait quelque chose de notarial.

— Deux de vos collègues, disait-il à Paulo, viennent d'être condamnés pour faux poids. Malheureusement, une patronne d'Orléans s'est trouvée compromise dans cette affaire.

— Elle était aussi fautive que mes collègues! répliqua Paulo. Voilà l'histoire. Une môme de dix-neuf piges était venue demander de l'embauche à François et à Jean, deux placeurs associés du faubourg Saint-Denis. Elle leur avait présenté un bulletin de naissance qu'elle avait volé à une copine. Là-dessus arrive la tôlière du 2 de la rue des Juifs, à Orléans, qui a l'habitude de faire sa remonte elle-même, laissant son homme à la maison. La môme lui plaît. Pour l'emmenner, elle verse les cent cinquante balles au placeur. Mais voilà qu'un homme entre comme un fou dans le bar, en criant : « Elle est mineure! Elle a des faux faffes. » La petite, qui est une vicieuse, se défendait : « Ne l'écoutez pas, c'est un jaloux! Monsieur est un barbe que je viens de plaquer. » La tôlière est partie avec la gosse, mais l'homme a été au cri, il a tout raconté à la police. Trois jours après, la patronne et les deux placeurs étaient enchristés. Bilan : treize mois de prison et cinq ans de trique.

— Que voulez-vous? répondait le patron du Havre. Puisqu'on les avait prévenus, ils ne pouvaient plus prétendre qu'ils étaient de bonne foi. La loi est la loi.

— Moi, affirmait Paulo l'Avocat, je suis prudent. Je ne m'adresse qu'à des professionnelles et je vérifie soigneusement leurs papiers. Mais

parfois, je suis doublé. L'autre jour, j'ai failli tomber pour faux poids. J'avais envoyé à Tours une môme de vingt ans. On me convoque au quart : « Votre profession? » me demande le commissaire. Je réponds bravement : « Marchand de viande. » — « Autorisé? » — « Oui, M. le Commissaire, autorisé. » Et je lui explique mon affaire. La môme avait si bien maquillé son bulletin que je n'y avais vu que du bleu. Le commissaire a été très poli, il m'a presque fait ses excuses pour m'avoir dérangé. Mais je garde rancune à l'homme qui m'a amené cette môme. Il a eu beau me jurer qu'il la croyait majeure, je lui ai répondu : « Tu mens! tu dois savoir son âge à un mois près, puisque c'est ta frangine. »

Une nuit de mai, je rencontraï Paulo l'Avocat aux Halles.

— Il me faut une sœur, me dit-il. Mon meilleur client, Amédée de Nantes, arrive demain en remonte. J'ai fait tous les musettes de la rue de Lappe, j'ai été à la Bolée, rue de l'Hirondelle. Partout je n'ai rencontré que des mouziques qui ne font pas le poids.

Rue des Lombards, la petite Marthe et l'Alsacienne appelèrent Paulo :

— T'es en chasse?

— Oui. Vous ne connaissiez pas une paumée qui voudrait partir pour Nantes?

— Vois donc l'Algérienne. Elle guette sur le coin.

« Le coin », c'est une sorte de jetée, à l'angle de la rue sombre et du boulevard lumineux, un promontoire d'où l'on peut distinguer tous les dangers du large : les agents des mœurs en ronde, l'inquiétant souteneur.

L'Algérienne aux cheveux crépus accepta d'emblée les offres de Paulo.

— Gy! J'en ai marre de Paname.

— On va boire le coup rue de la Grande-Truanderie.

Mais l'Alsacienne et la petite Marthe, tapies dans l'ombre, nous criaient :

— 22! C'est plein de bourres, cette nuit. Pasqu'y a des députés et des sénateurs qui visitent les Pavillons, on rafle les mendigots et les putains...

Paulo hésitait: Mais, comme nous arrivions rue Saint-Denis, une galopade sonna sur les pavés. Des hommes et des femmes pourchassés s'enfuyaient. Un camion automobile s'arrêtait à quelques mètres de nous et une douzaine d'agents sautaient sur les trottoirs.

— Haut les mains!

Quand on eut constaté que nous n'avions pas d'armes :

— Vos papiers!

Nous étions en règle, mais l'Algérienne exhibait la carte rose des filles syphilitiques.

— Tu racoles, toi?

— Non, messieurs, je suis avec des amis.

— C'est vrai, dit Paulo, Madame a passé la soirée avec nous.

Un inspecteur haussait les épaules :

— Les deux hommes, passez! La femme, on la garde.

Deux minutes plus tard, dans le bouge que les filles appellent « La Truande », nous buvions des kirschs de fantaisie. Paulo était las et triste.

— Encore une nuit de perdue! Et Georgette, qui sort à deux heures du matin des Rosiers, va me faire une scène, croyant que j'ai fait la noce. Cette femme-là n'a jamais rien compris à mon travail.

Il se redressa :

— Encore un effort! Allons jusqu'au Grand Comptoir.

Prudemment, les filles, qui avaient échappé à la rafle, sortaient des couloirs des hôtels. L'une d'elles nous emmena boire dans une cour étroite, à ciel ouvert. Une petite glace, aux charmantes moulures de style Louis XVI, était accrochée au-dessus d'une planche fixée au mur par des crampons de fer et qui tenait lieu de comptoir. Un visiteur nocturne avait déjà entaillé, de la pointe d'un canif, le cadre du miroir et j'eus, comme cet amateur d'art, la déception de découvrir sous la peinture écaillée un plâtre moderne et sans valeur.

Humide comme un puits, la cour, enserrée entre de hautes murailles, était éclairée seulement par une vitre que rougissait la lampe à gaz du bureau de l'hôtel et nos visages se reflétaient dans la glace comme dans une eau crépusculaire.

La fille, un peu ivre, nous disait :

— Moi, aller en maison? Non, pour sûr! Moi, j'ai l'air fatal... Je veux faire du cinéma...

Puis, nous montrant une échelle de meunier, au fond de la cour :

— C'est par là que je fais monter mes clients... Mais faut vous en aller, parce que les michetons, quand ils voient du monde, ils n'osent pas rentrer.

Après cette halte, nous reprîmes notre route. Les filles rassurées tournaient dans les rues et Paulo en vit une qui se glissait le long des murs à pas menus.

— P'sst, la gosse!

Elle filait, sans tourner la tête. Le placeur, en deux enjambées, la rejoignit.

— As pas peur. On n'est pas des bourres.

Puis, poliment :

— Mademoiselle, on vous offre un verre.

Au Grand Comptoir, dans l'éclat des lampes électriques, je vis la figure délicate de la fille, ses yeux cernés. Paulo faisait la moue, la jugeant trop jeune.

— Quel âge t'as?

— Vingt et un ans sonnés...

Il respira.

— Bien vrai? T'as des papiers?

— Oui, j'ai mon acte de naissance, répondit-elle, un peu intimidée par ces questions.

— Et qu'est-ce que tu fais à cette heure-ci dans les rues? T'as pas de chambre, n'est-ce pas? T'es de la cloche.

Elle baissa la tête.

— Oui, monsieur.

Alors, Paulo mit beaucoup de douceur dans sa voix :

— T'es en carte?

— Non, c'est la deuxième fois seulement que je sors. Je suis couturière... Oh! je dois vous dire la vérité, je ne travaille pas beaucoup. J'avais un ami au Quartier Latin, il m'a quittée, j'ai eu du chagrin et puis...

— Je comprends, faisait Paulo. C'est tes débuts. Mais, ma pauvre petite, tu vas te faire emballer. T'iras à Saint-Lazare, demain ou après-demain. On te mettra en carte et toutes les semaines tu coucheras au Dépôt de la Préfecture.

Il posa sa main large et dure sur l'épaule frêle de la fille.

— Ecoute-moi, faut pas rester à Paris. Tu vas partir demain à Nantes, tu entreras dans la plus belle tôle de la ville, à la *Girondine*. Là, tu gagneras ton argent tout à la douce et tu pourras, à ton choix, aimer un homme ou faire des économies. C'est dit? Je vais te faire manger et t'emmener à l'hôtel.

Elle avait faim et sommeil.

— Si vous voulez, dit-elle.

Quand elle eut mangé, Paulo l'Avocat la conduisit rue Saint-Denis, dans un hôtel où il était connu et, avant de la quitter :

— Ta chambre, je ne la paierai que demain matin. Si tu veux partir, on t'arrêtera...

— J'ai dit oui, vous pouvez avoir confiance en moi.

Alors, il lui plaqua un baiser sur les lèvres.

— T'as de la veine, tu peux le dire, de me rencontrer. Je resterais bien avec toi, mais j'ai une femme jalouse. J'irai te chercher demain, à onze heures, pour te présenter au patron de la *Girondine*. Dors bien, nous aussi on va se coucher...

L'aube effaçait les étoiles et le vent du matin, comme une eau fraîche, baignait nos visages meurtris par une nuit de veille. Les dernières prostituées s'attardaient au coin des rues. Une fille, le torse moulé dans un chandail de laine blanche, un foulard rouge autour du cou, les hanches ceintes d'un tablier plissé, s'érigeait, sur la marche d'un hôtel borgne, comme une déesse sculptée à la proue d'un navire.

Je ne saurais terminer ce chapitre sans saluer la placeuse, l'unique placeuse de Paris, Mme L., domiciliée rue du Château-d'Eau, près de la caserne des pompiers.

Retirée de la galanterie à l'âge canonique, cette estimable personne constata non sans amertume que ses modestes rentes ne lui permettaient pas d'acheter une villa au bord de l'Oise ou de la Marne. Il lui fallait choisir une autre carrière. Elle aurait pu devenir pythoïsse ou gouvernante d'un vieux monsieur. Elle préféra mettre ses connaissances au service d'une profession qui

n'était plus la sienne, mais qu'elle avait pratiquée avec goût. A trois ou quatre cents patrons de maisons closes elle envoya sa carte de visite timbrée d'une renommée embouchant une trompette.

Cette allégorie mythologique suscita la curiosité de M. Joseph, sultan du *Palais de Cristal*, de Clermont-Ferrand. De passage à Paris, il vint rendre visite à Mme L... Elle l'accueillit dans un salon bourgeois et lui dit :

— Je connais beaucoup de femmes qui s'amuse-  
sent. Elles ont confiance en moi et m'écoutent  
volontiers. C'est vous dire que vous pourrez ren-  
contrer ici de jolies filles dignes de parer votre  
Palais.

M. Joseph, flatté, s'inclina.

— Ça se trouve bien. J'ai justement besoin  
d'une brunette et d'une blonde un peu forte.

— Revenez ce soir, vous serez satisfait.

Sur le seuil de la porte, Mme L... ajouta :

— Mon tarif sera celui des placeurs. Mais chez  
moi vous serez mieux servi. Et puis songez, mon  
brave Monsieur, que vous éviterez toutes les dé-  
penses que vous faites dans les bars.

Mme L... a aujourd'hui une jolie clientèle. Mais  
que de tragiques rencontres dans son petit salon  
tendu de velours et de peluche, devant la bergère  
et le berger qui s'embrassent, comme deux co-  
lombes, au-dessus d'un cadran d'émail fleuri de  
petites roses !

Un lundi, le patron de la *Souris Blanche*, de  
Rambouillet, arriva, encore tout fumant de colère,  
chez Mme L... Trois de ses femmes, au petit ma-  
tin, s'étaient évadées. Il ne lui restait plus qu'une  
pauvre boiteuse.

— La mère L..., se disait-il, va me tirer d'aff-  
faire.

Mais en entrant dans le petit salon, que voit-il ?

Les trois transfuges qui se prélassent sur un ca-  
napé. Elles sont venues demander à Mme L... de  
les placer dans une autre maison où leur travail  
sera mieux rémunéré.

M. Georges tempête, brandit son gourdin, et il  
prend Mme L... pour arbitre.

— Elles ont encaissé les bonnes recettes du  
samedi et du dimanche et sont parties sans payer  
leurs dettes. Les députés ont fait une loi pour  
protéger ces voleuses, mais je les tiens quand  
même ! Elles m'ont emporté trois pyjamas et  
n'ont pas passé la visite réglementaire. Je vais les  
faire emballer. Est-ce juste ?

Les filles glapissent. Mme L..., douceuse,  
maintient la balance égale entre les adversaires.  
Elle veut, sans perdre la clientèle du patron, se  
concilier les filles qui lui feront gagner de l'ar-  
gent. Elle joint les mains et d'une voix pateline  
adjure M. Georges de se calmer.

— Oui, elles ont bien mal agi, mais vous savez,  
ces petites filles, ça ne raisonne pas et puis à leur  
âge on a l'humeur vagabonde. Elles vont vous  
les rendre, vos pyjamas, ces mignonnes, et dans  
un mois ou deux, vous verrez qu'elles reviendront  
à la *Souris Blanche*. En attendant, M. Georges,  
je vais m'occuper de vous trouver de jolis lots.

Les placeurs feignent de dédaigner cette rivale.  
Mais leur rancune perce dans leurs paroles mé-  
prisantes.

— La police, déclare Paulo l'Avocat, ne de-  
vrait pas tolérer une placière.

A Marseille, quatre placeuses font une dure  
concurrence à leurs collègues du sexe fort. Léa,  
Céline, la Nègre et la Garcin sont les correspon-  
dantes attitrées des maisons de la Provence et du  
Languedoc. La Garcin « fournit » également la  
Tunisie et le Sénégal. On voit souvent sur le port,  
entourée de filles fardées, cette vieille femme au

bonnet de dentelle noire. Elle renifle une prise de tabac et, montrant d'un doigt jauni les pavillons qui, au faite des mâts, claquent à tous les souffles de l'aventure :

— Mes petites, pour gagner de l'argent, il n'y a de vrai que les colonies. Si vous voulez partir, je vous envoie à Saint-Arnaud, dans le département de Constantine, chez Saadi Aïcha ben Mohammed,

— Pouah! fait une fille... Une maison pour bicots...

— J'ai encore l'As de Pique, à Bizerte, chez Rose Cardenti...

Louis le Rouquin, « tôlier » déchu de Port-de-Bouc, aujourd'hui réduit au métier de placeur, serre les poings quand il rencontre dans un bar la Garcin.

— Vieille taupe, lui dit-il, tu cherches à me soulever mes clients de Blida et de Mostaganem. Tu travailles à prix réduit? On devrait te mettre en quarantaine.

Mais la vieille ouvre sa tabatière.

— Une prise, mon Rouquin? Pourquoi te fâches-tu? Il y a des femmes avocates, il peut bien y avoir des placeuses...

## V

## VERTUS CIVIQUES

Un préjugé, très répandu dans le peuple, veut que les patrons de maisons closes soient déchus de leurs droits civiques. Rien n'est plus faux : ils ont leurs cartes de citoyens, à moins qu'ils n'aient encouru des condamnations infamantes, et ils votent ponctuellement. « C'est un devoir! » me disait M. Baptiste.

Leurs opinions politiques sont aussi embryonnaires que celles des préfets. En règle générale, ils soutiennent les gouvernements au pouvoir. Républicains avec fermeté, ils dénoncent et flétrissent les agitateurs.

— Nous ne pouvons travailler que dans l'ordre, m'affirmait M. Baptiste, dont je suis obligé de citer encore les paroles. Les communistes, on devrait les emprisonner. Ce sont des individus dangereux, des *utopiques* qui veulent supprimer nos maisons. La royauté et l'empire, je n'ai rien à dire contre. Un roi, un empereur donnent de belles fêtes et les fêtes nous amènent des clients. Mais je suis républicain de cœur.

Bons électeurs, les maîtres de maisons ont un autre titre à la reconnaissance de l'Etat : ils sont les auxiliaires dévoués et précieux de la police.

« Les maisons de tolérance, énoncent les règlements administratifs, seront ouvertes à toute heure du jour et de nuit aux officiers et agents de police. »

Quand un commissaire s'installe dans une ville, il s'empresse, avant même d'avoir jeté un coup d'œil sur les dossiers en souffrance que lui légua son prédécesseur, d'aller prendre contact avec les maîtres et maîtresses de maisons. Il excite leur zèle.

— N'oubliez pas que vous avez le devoir de me signaler tous les individus suspects que vous recevez. N'attendez pas que mes agents viennent vous questionner. Je ne tolérerai pas la moindre défaillance de votre part.

Aussi les voleurs naïfs, les cambrioleurs ingénus se font prendre, comme rats en souricière, dans les maisons closes.

Une nuit, un homme mal vêtu et de mise sinistre heurta du lourd marteau de fer la porte de M. Baptiste. La sous-maîtresse, qui épiait la rue sombre, au travers d'un petit judas grillagé, hésitait à ouvrir.

— C'est un loqueteux, dit-elle.

— Il a peut-être plus d'argent qu'un gandin, répondit sagement M. Baptiste. Ouvrez, on verra bien.

L'homme entra.

— Du champagne, ordonna-t-il, et toutes les femmes!

Et, comme le patron l'inspectait de la tête aux pieds :

— N'ayez pas peur, dit-il. J'ai ce qu'il faut...

De son veston sale et déchiré, il sortit un portefeuille, fit voir des billets de banque. La fête commença.

A l'aube, l'homme avait dépensé son dernier billet. Alors M. Baptiste dit à sa femme :

— Ce particulier me semble suspect. Va donc prévenir la police.

La femme courut au poste, mais le fêtard en loques, pris de soupçon, se dressa en titubant et voulut sortir. D'une poigne solide le patron l'agrippa et ne desserra son étreinte qu'à l'arrivée des agents.

L'homme, la veille au soir, avait assassiné une vieille femme dans un faubourg de la ville. Il fut condamné à mort et M. Baptiste, qui avait encaissé l'argent du meurtre, reçut, pour sa vigilance et son dévouement aux lois, les félicitations du président des assises.

Quand le bourreau, suivi de ses aides, vint dresser les bois de justice devant la prison où l'homme espérait encore en la clémence présidentielle, la ville s'emplit d'une joyeuse rumeur. Toute la nuit, la maison de M. Baptiste retentit de chansons et de rires. Bourgeois, calicots, ouvriers, avant d'aller contempler le spectacle de la guillotine, buvaient et lutinaient les filles. A trois heures du matin, l'estaminet se vida, d'un seul coup, de sa grouillante cohue. Mme Amélie faisait ses comptes.

— Quatorze cents! dit-elle fièrement à son mari.

— Et seize cents qu'il nous a laissés, ça fait trois mille que cette affaire nous rapporte. Ça vaut mieux que les soirées du Conseil général ou du Congrès des grains.

Il eut un rire gras qui fit s'entre-choquer sur son ventre les deux arceaux de sa chaîne d'or.

— Et tous ces imbéciles qui s'imaginent qu'ils verront quelque chose! Ils ne passeront pas, les agents ont établi des barrages tout autour de la prison. Il n'y aura qu'une vingtaine de privilégiés qui profiteront du coup d'œil.

Cependant il s'enveloppait dans un chaud pardessus, se coiffait d'un chapeau melon.

— Moi, j'y vais. Le commissaire central m'a donné un coupe-file.

\*\*

A Metz, après l'armistice, les trafiquants de cocaïne, qui s'aventuraient dans les maisons closes du quai de l'Arsenal, étaient immédiatement dénoncés par les patrons.

L'un d'eux, M. César, se signalait par son zèle. Arrivé en 1919, sans un sou, dans la capitale de la Lorraine reconquise, d'où les « tôleurs » allemands venaient d'être expulsés, il avait postulé une charge de maître de maison. Elle lui fut accordée et, deux ans plus tard, il possédait une magnifique villa aux environs de Metz et deux autos. Mais la dette de reconnaissance qu'il avait contractée envers les autorités de la ville, de quels services inappréciables il sut la payer!

Chaque jour, on le voyait au Palais de justice. Les deux chiens du juge d'instruction, Boy et Miss, venaient lécher ses mains. Parfois, flanqué de deux gendarmes, un prisonnier, menottes aux poings, passait à côté de lui, dans la salle des Pas-Perdus. Et M. César faisait l'étonné.

— Tiens, il est venu chez moi, hier soir, celui-là. Il m'a dit qu'il arrivait de Mannheim. Encore un qui devait cacher dans ses foulles quelques flocons de neige...

M. César devint un des personnages les plus importants de Metz. Toujours coiffé d'un large sombrero, guêtré de cuir fauve, il ressemblait à un général mexicain en disponibilité. Et quel homme du monde! Un jour, comme il passait sur un boulevard, pilotant sa nouvelle 40 HP, il aperçut une jeune femme, escortée de deux chiens. Il

arrêta sa voiture et siffla : « Hello, Boy, Miss! » Les deux bêtes, d'un seul bond, rejoignirent leur ami qui les gava de friandises. Puis, M. César descendit de son auto et s'inclina galamment, le sombrero à la main, devant la jeune femme un peu étonnée.

— Vous êtes sans doute la dame de M. le juge d'instruction? Permettez-moi de me présenter : M. César... Votre mari a dû souvent vous parler de moi. »

A Paris, les maîtres et maîtresses de maisons rendent de plus éminents services au gouvernement dont ils sont — on peut l'affirmer — les collaborateurs intimes.

Ils documentent de la façon la plus précise les inspecteurs de la brigade mondaine qui ont pour mission de réprimer la traite des blanches, le trafic des stupéfiants, l'excitation de mineurs à la débauche et aussi, depuis une dizaine d'années, d'établir des dossiers secrets sur les personnalités de la politique, de la finance et du monde.

La brigade mondaine, qui, jusqu'en 1913, dépendait du service des garnis et avait ses bureaux rue de Lutèce, à la Préfecture de police même, devint, à cette époque, un des services les plus importants de la police judiciaire et se transporta quai des Orfèvres.

Elle opère à l'heure actuelle sous les ordres de M. Lacambre, directeur des Recherches judiciaires, son chef direct, et d'un commissaire de police, M. Caron. Ses effectifs se composent d'un inspecteur principal, d'un brigadier-chef et d'un brigadier, d'une dizaine d'inspecteurs particulièrement actifs, et de deux archivistes.

En l'espace de dix ans, ces inspecteurs ont

constitué des centaines de dossiers, véritable chronique scandaleuse de notre époque.

Les liasses de documents débordèrent bientôt de l'armoire dans laquelle on les empilait et M. Lacambre, en 1923, dut réclamer des crédits spéciaux pour acheter un autre meuble plus spacieux et plus profond.

La moelle la plus riche, la plus substantielle de ces mémoires secrets a été fournie par les teneurs des maisons de tolérance ou de rendez-vous et par leurs maris. Interrogés par les inspecteurs de « la mondaine » qui surveillent leurs établissements, ils leur ont conté d'étonnantes anecdotes, à la fois comiques et affligeantes, dont leurs clients de marque faisaient les frais. Et les inspecteurs, avec un soin scrupuleux, ont relaté toutes ces histoires dans des rapports qui sont aujourd'hui enfouis dans la nouvelle armoire de M. Lacambre.

Les dossiers secrets de la brigade mondaine, le gouvernement peut les exhumer, un jour ou l'autre, pour compromettre un adversaire dangereux, faire pression sur un grand financier, ridiculiser et noter d'infamie une femme du monde qui aurait la prétention d'échafauder des combinaisons ministérielles dans un salon politique.

Peut-être déjà l'armoire de M. Lacambre s'est-elle entr'ouverte mystérieusement.

Donnons en tout cas aux puissants de ce monde le conseil désintéressé de ne jamais pratiquer leurs fantaisies amoureuses dans les établissements que la Préfecture de police tolère et contrôle.

Le vieux sénateur, qui mourut chez Ariane, rue des Martyrs, avait confiance en son hôtesse. Ne lui avait-elle pas donné une carte de visite ornée de ces mots alléchants : « Confiance et discrétion » ?

Il ne se doutait pas que la police tient toujours le fil d'Ariane.



La Ligue contre la licence des rues peut compter, au nombre de ses plus fervents auxiliaires, les maîtres de maisons.

En province, ils s'indignent contre les jolies filles de petite vertu qui se promènent dans les rues ou fréquentent les cafés.

— Ça ne devrait pas être permis! disent-ils. Elles font du tort à notre commerce, elles nous détournent notre clientèle...

Après, ils demandent aux commissaires de police d'appliquer à ces « insoumises » le règlement du « service des mœurs » avec toutes ses rigueurs. Ils signalent aussi à l'autorité les maisons de plaisir clandestines, les débits de vins où des servantes trop accortes attirent les soldats et les ouvriers.

A Paris, ils flétrissent les « agences de renseignements ». Quand Suzanne D..., dame du Mauvais Secours, qui se vantait de contenter tous les désirs secrets, fit afficher ses immenses panneaux-réclame, ils tonnèrent contre cette déloyale concurrente.

— C'est une véritable maison de rendez-vous qu'elle tient! Elle ne se borne pas à donner des indications, elle présente des femmes à ses clients!

Aussi, quand Suzanne fut arrêtée pour excitation de jeunes filles mineures à la débauche, ces messieurs, bruyamment, approuvèrent cette mesure de justice.

Ils ont un monopole officiel. Ils le défendent contre toutes les petites industries, dispersées et isolées qui empiètent sur leur domaine.

L'an dernier, passant à Rennes, j'allai saluer la patronne de la *Tour de Nesles*. Elle était triste et gémissait :

— Il y a trop de femmes, monsieur, qui s'amuse-  
sent en ville. Les hommes en profitent. Ils ont  
des intrigues avec des jeunes filles, des femmes  
mariées. Je ne sais où nous allons. Il n'y a plus  
de mœurs!

Mais tant de vertus, familiales et civiques, n'ont  
pu — nous allons le voir — attendrir le cœur des  
magistrats.

## VI

## LES MAGISTRATS ET LA « MAISON »

S'il faut en croire de bons auteurs, ce fut Solon, le plus grand sage de l'antiquité, qui fonda la première demeure d'illusions. Il l'établit au bord de la mer Egée, sous les arcades du grand portique, et les voyageurs, qui abordaient au Pirée, étaient accueillis par des courtisanes couronnées de fleurs et dont la brise marine enflait les tuniques brodées.

Le statut, qui régissait ce temple de l'Amour, n'est point parvenu jusqu'à nous. Et c'est dommage. Nous aurions eu grande joie à le comparer, dans sa mesure et sa sérénité athénienne, aux règlements barbares qui, en notre siècle humanitaire, forment le code des prostituées.

En 1901, le baron Harold Portalis, maire radical d'Orléans, petit-fils de l'illustre jurisconsulte, voulut réviser la loi constitutionnelle des maisons closes de sa ville.

Ce noble vieillard, dont les favoris d'argent surmontaient, comme des herbes givrées, la pa-lissade d'un faux-col Louis-Philippe, n'était pas médiocrement fier de son travail. En séance du Conseil, il proclamait, posant sa main douillette de prélat, sur un cahier de vélin lillial :

— Le règlement que je viens d'établir, tout en

sauegardant l'hygiène et la moralité publiques s'inspire des immortels principes de 89!

Le baron Harold, à qui son aïeul n'avait point légué l'amour des études juridiques, s'était contenté tout bonnement de recopier les arrêtés déjà en vigueur, mais éparpillés dans des cartons administratifs. La charte, dont il dota les maisons de la rue des Juifs et de la rue des Noyers, était celle de Castelnaudary ou de Quimper, de Narbonne ou de Commercy, car dans la Bretagne et les provinces de l'Est, dans les pays d'oïl et les pays d'oc, les municipalités soumettent les matrones aux mêmes obligations et leur accordent les mêmes droits. Et les préfets de la Seine, du Rhône (1) et des Bouches-du-Rhône qui sont, en cette délicate occasion, investis des pouvoirs réglementaires concédés partout ailleurs aux corps municipaux, se sont bien gardés de faire œuvre originale.

Le brevet préfectoral, dont s'enorgueillit la tenancière de l'*Espérance*, de Lyon, est exactement semblable à celui que délivra le maire de Chollet à Mme Paul, 12, rue du Lait-de-Beurre : cinquante à soixante articles, vieux de plusieurs siècles, énumèrent les charges et privilèges de leur corporation. Ce brevet de « maîtresse de maison » les place bien au-dessus des filles qu'elles embauchent. Les *pensionnaires*, comme disent pudiquement le maire et le préfet, sont retranchés du monde. Sur ces emmurées, la main dé-

(1) En 1893, le maire de Lyon, saisi d'un noble zèle, déférait au Conseil d'Etat par la « voie du recours pour excès de pouvoir », une décision du ministre de l'Intérieur attribuant au préfet du Rhône la « police des maisons closes » de Lyon. Mais cette haute Assemblée, s'inspirant de l'arrêté du 12 messidor an VIII, rejeta la requête du maire. Profondément humilié, celui-ci dut abdiquer la suzeraineté qu'il exerçait paternellement sur ses beaux fiefs de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue Turenne,

mocratique d'un administrateur républicain s'appesantit aussi durement que jadis le gantelet de fer d'un grand prévôt.

Je feuillette le règlement du baron Harold Portalis et je lis :

« Aucune maison de tolérance ne pourra s'établir dans le voisinage des temples, à quelque culte qu'ils appartiennent, des casernes et des demeures des premiers fonctionnaires. »

Est-ce pour railler les premiers fonctionnaires que les toulousains ont surnommé les maisons de la rue Arnaud-Vidal : la *Préfecture*, la *Présidence*, le *Sénat* et l'*Elysée*? Le maire reçut un jour ce rapport signé d'un agent des mœurs : « Un coup de revolver a été tiré devant l'*Elysée*; un vieillard a été victime d'une congestion dans le grand salon du *Sénat*, la fille Carmen D... a quitté la *Préfecture* et une négresse vient d'entrer à la *Présidence*. »

Violant elle-même les règles qu'elle a édictées, l'autorité administrative ne craint pas d'accoter les mauvais lieux contre les saints lieux et la guérite de Mars contre la porte tarifée de Vénus. Rue des Casernes-de-la-Marine, à Dunkerque, rue de la Psallette et rue du Champ-de-Mars, à Tours, rue de Marly, à Versailles, rue Haptouté, à Commercy, j'ai entendu sonner la diane et, à Nancy, sortant un soir de la cathédrale Saint-Epvre, j'ai vu les rues du Moulin et du Maurequi-Trompe illuminées comme pour une fête civique.

Au Mans, un escalier de pierre, roide comme la vertu, conduit de la grande place à la cathédrale. Au terme de son ascension, le pèlerin s'arrête un instant pour souffler. Comme Hercule, il voit alors que deux routes s'offrent à lui. Il peut à son gré obliquer vers les célestes parvis ou bien descendre un méchant raidillon qui bâille,

comme une gueule d'enfer, à l'autre extrémité de l'étroite esplanade. En suivant cette pente, le pèlerin tombe dans les gouffres de la rue des Chapelains et de la ruelle des Pans-de-Gorons, où s'allument, la nuit, des lanternes rouges.

Mais nos juges sont là, sévères et rigides, pour réinédier aux défaillances de nos municipalités. Ils ne se font pas faute d'accorder des dommages-intérêts aux propriétaires des immeubles situés dans le voisinage de ces maisons que le prévôt de Paris, dans son ordonnance du 18 septembre 1367, appelait sans embages « les bordiaux ».

La jurisprudence, comme disent les avocats, est constante : « l'établissement d'une maison de tolérance peut donner lieu à une action en dommages-intérêts de la part des tiers et ce, même lorsque l'établissement a été autorisé par l'administration. Ces dommages-intérêts sont dus, tant par le propriétaire qui a loué sa maison pour une telle destination que par le locataire qui exploite l'établissement ».

La décision judiciaire, formant la base de cette jurisprudence, est un arrêt rendu en 1860 par la Cour de Besançon.

La dame Gratianne P... exploitait, rue du Porteau, à Besançon, dans un immeuble appartenant à la veuve N..., le brevet qu'une tolérante municipalité lui avait concédé. Les bons bourgeois, propriétaires des immeubles voisins, adressèrent une plainte au Préfet du Doubs. La connaissance de cette affaire fut d'abord revendiquée par l'autorité administrative. Sur le déclinatoire présenté par le préfet, la Cour de Besançon se déclara compétente. Le conflit fut alors élevé et, le 9 juin 1859, le Conseil d'Etat reconnaissait la compétence de l'autorité judiciaire.

L'année suivante, la Cour de Besançon rendait ce savoureux arrêt :

« Considérant que l'établissement de débauche dit « Les Allemandes », notoirement exploité dans un lieu paisible et honnête, y est devenu par ce fait seul une cause certaine de dépréciation pour les propriétés des demandeurs;

« Qu'on ne saurait absoudre des faits repoussés par la conscience publique et laisser sans indemnité un dommage souffert à côté des profits intacts d'une honteuse spéculation;

« Considérant, relativement à la veuve N... que le bail de son bâtiment, avec la destination expresse de maison de débauche, constitue un usage illicite de la propriété; que si le Code Pénal ne l'interdit pas, la loi civile le prohibe, comme contraire aux mœurs... »

L'établissement « des Allemandes » fut ainsi grevé par la Cour de Besançon d'une véritable servitude : propriétaire et locataire étaient condamnés solidairement à verser une rente annuelle de trois cents francs à chacun des demandeurs. Mais, ce lieu de débauche, qui avait eu la gloire de soulever un conflit de juridiction et de troubler le sommeil de tant de hauts fonctionnaires, bénéficia d'une publicité gratuite et fit des affaires d'or. « Depuis ma condamnation, disait la dame Gratianne, je ne reçois que du *beau monde* dans mon salon. »

Vingt ans plus tard, le tribunal de Nice condamnait également les tenanciers des maisons de la rue Pellegrini à verser cinq cents francs, à titre de dommages-intérêts, à plusieurs propriétaires du quartier Saint-Roch.

« Attendu, disait le Tribunal, que ces maisons, réunies en une sorte d'agglomération, sont le siège d'une honteuse industrie, que lesdites maisons et leurs abords sont journellement et jus-

qu'à une heure avancée de la nuit le théâtre de scènes de désordre que la police est souvent impuissante à empêcher; que de pareilles scènes ainsi que les cris et vociférations qui les accompagnent, sont une cause de trouble pour les maisons voisines... »

Dans un arrêt rendu par la Cour d'Aix, en 1895, je relève encore cet attendu :

« Considérant que le fait d'avoir acquis un immeuble dans un quartier où existaient des maisons de tolérance ne rend pas l'acquéreur irrecevable à se plaindre du préjudice que ce voisinage peut lui occasionner... »

Ainsi, la morale des juges s'oppose en quelque sorte à la raison d'état. Au nom de l'hygiène, maires et préfets dotent les villes de maisons closes, alors que les magistrats flétrissent cette honteuse industrie, réprouvée par la conscience publique et prohibée par la loi civile.

Mais leurs arrêts, si durement motivés, ne frappent que de taxes bénignes les tenanciers des « lieux d'infamie » et leur indignation de parade laisse aux condamnés tous loisirs de persévérer, de s'enrichir et de transmettre à leurs aînés, comme un bien de famille, la maison pavoisée d'un gros numéro.

\*\*

Un danger plus grave menace les matrones de France. Les tribunaux considèrent tous les actes juridiques « passés au sujet d'une maison de tolérance » comme dénués d'effet et ne pouvant fonder une action en justice à raison de l'immoralité de la cause.

Le procès, qui eut le retentissement le plus considérable dans la corporation, fut celui auquel donna lieu la vente d'une maison du passage Cardinet.

Mme veuve B..., propriétaire de la célèbre maison close, le *Colbert*, était secondée dans son commerce par les époux F... Le mari était chargé du recrutement du personnel; la femme, sous-directrice zélée, recevait avec courtoisie la clientèle. La veuve B..., reconnaissante, voulut faire la fortune de ses dévoués employés. Elle leur vendit à crédit, en 1892, une maison du passage Cardinet qu'elle avait achetée trente mille francs quelques années plus tôt et dont elle avait triplé le chiffre d'affaires.

Les époux F..., dans un acte sous seing privé, dûment enregistré, s'engageaient à payer à la veuve B... cent mille francs par versements annuels de dix mille francs. Après avoir signé et paraphé dix traites, ils s'installèrent fièrement passage Cardinet.

Un mois plus tard, leur bonne patronne décédait. Ses obsèques furent magnifiques. Mme F..., en grand deuil, et trois autres matrones connues du Tout-Paris qui s'amuse, tenaient les cordons du poêle. Une immense couronne en perles, ornée de cette inscription en lettres d'or : *A notre chère bienfaitrice*, avait été offerte par Jules F... qui, très digne dans sa redingote de cérémonie, un chapeau haut de forme à la main, suivait en sanglotant le corbillard empanaché.

Le gendre et la fille de la veuve B... héritèrent naturellement des billets souscrits par les époux F... Mais quand la première traite leur fut présentée, ceux-ci la refusèrent. Avec un charmant cynisme, ils invoquaient la nullité du prêt « pour cause illicite et contraire aux bonnes mœurs ».

Le tribunal de la Seine leur donna gain de cause : « Attendu que la cause immorale du contrat n'étant pas douteuse, le contrat ne peut avoir aucun effet... »

Suffoqués d'indignation, les héritiers de la

veuve B... portèrent la cause devant la Cour de Paris. Mais l'arrêt, fortement motivé, confirma le jugement du tribunal civil. Les héritiers aux abois se pourvurent alors en Cassation, et le 1<sup>er</sup> avril 1895, la Chambre des requêtes, présidée par M. Tanon, après avoir entendu le rapport du conseiller Alphandéry et les réquisitions de l'avocat général Cruppi, rejetait avec sérénité le pourvoi, en étayant de nouveaux arguments juridiques l'arrêt de la Cour d'Appel.

Grâce aux magistrats parisiens, M. Jules et sa dame devinrent ainsi propriétaires, sans bourse délier, d'un fonds bien achalandé. Cet arrêt de 1<sup>er</sup> avril favorisait le vice en le flétrissant.

Bientôt, d'autres décisions de justice consternèrent, d'un bout à l'autre de la France, mille à onze cents patronnes de maisons closes. Elles se considéraient comme des commerçantes patentées, protégées par les justes lois et voilà que soudain on leur interdisait l'accès des prétoires.

A Poitiers, un obscur juge de paix refusait d'entendre les plaintes de la veuve Boursier, tenancière d'une maison de l'impasse du Petit-Bonneveau. « Actionnée » par un plâtrier qui lui réclamait une somme de 62 fr. 68 centimes pour prix des réparations effectuées dans son établissement, la dame répondait : « Mais vous-même me devez 79 francs pour certaines dépenses faites chez moi ! » Alors le juge de paix, implacable, prononçait :

« Le prix des débauches et des consommations faites (*sic*) dans une maison de tolérance ne peut être demandé en justice, même par voie de compensation ».

A Joigny, une demoiselle D... avait transmis à la mère Cornette sa maison de la rue de la Plume. La vente comprenait à la fois l'immeuble, la licence et le mobilier. La nouvelle matrone s'enga-

geait à servir une rente viagère de 4.200 francs à la cédante qui, prudemment avait pris hypothèque sur l'immeuble vendu. Bientôt, la mère Cornette tomba en déconfiture et un ordre fut ouvert entre les créanciers. La demoiselle D... fut tout d'abord « colloquée » pour le montant de son hypothèque, mais sa créance fut contestée et le tribunal de Joigny déclara seule valable la vente de l'immeuble. La pauvre demoiselle dut se contenter d'une rente de douze cents francs. Quand ce jugement fut rendu, elle clama dans le prétoire : « On m'a volé mon mobilier et mon pas de porte ! »

Les juges de la cité de Jeanne d'Arc venaient à la rescousse. Ils répondaient à un nommé Brunhes, propriétaire d'une maison close de la rue des Juifs, qui leur demandait d'expulser sa gérante, la veuve Véret :

« Votre titre d'acquisition est entaché d'immoralité. Vous ne pouvez l'invoquer. Tous ceux qui concluent des conventions ayant pour objet la vente d'une maison de tolérance sont indignes de la protection de la justice, et sans droit et qualité pour en réclamer l'exécution ».

Les tribunaux, dans leur accès de vertu, refusaient même de valider les créances des marchands de vins, des bonnetiers, de tous les « fournisseurs » coupables d'avoir vendu des meubles, de la limonade ou des lingeeries aux patronnes des maisons de tolérance. A Falaise, un sieur Durand, tenancier du Grand 8, rue de la Prairie, refusait de payer son marchand de bière et celui-ci vainement le traînait devant le tribunal de commerce, puis devant le tribunal civil.

Mais bientôt la jurisprudence s'adoucissait. Subtilement, les juges reconnurent valable l'obligation contractée pour l'achat de fournitures destinées à l'exploitation d'une maison de tolérance

« le motif seul et non la cause de cette obligation étant immoral ». Les matrones elles-mêmes se réjouirent de cette décision, car les commerçants déjà leur refusaient tout crédit.

Puis, la Cour de Grenoble ne crut pas déchoir en constatant la valeur marchande d'une maison de tolérance. « Le caractère illicite de ce bien, déclarèrent les graves conseillers, ne fait pas obstacle à ce que nous puissions en constater l'apport par la femme dans la communauté et déterminer les reprises qu'elle peut avoir à exercer de ce chef ». Et ils fixèrent, en experts consommés, la valeur de la maison close de la rue des Beaux-Tailleurs.

Enfin, tout récemment, la cour d'Aix déjouait les astucieux calculs des époux Bellieu, de Marseille, qui, après avoir vendu aux époux Luzzi leur fonds de la rue Bouterie, avaient invoqué la nullité du contrat de vente comme contraire aux mœurs et prétendaient garder l'argent qu'ils avaient reçu.

Le tribunal de Marseille leur avait donné gain de cause, mais devant la Cour d'Aix la farce judiciaire s'enfla vraiment jusqu'à l'épopée.

— Oui, clamait l'un des avocats, le contrat de vente est nul. En vain, les époux Luzzi ont cherché à en déguiser la cause, en indiquant dans l'acte qu'ils se rendaient acquéreurs d'un café avec chambres garnies. Ils savaient bien que leurs vendeurs exploitaient une maison de prostitution de deuxième catégorie!

— Conception pharisaïque, ripostait l'autre avocat. Les époux Bellieu sont les défenseurs peu scrupuleux de la morale outragée! L'achat d'une maison publique n'est pas prohibée par la loi, l'exploitation d'un pareil établissement est licite, puisque pratiquée sous le couvert et en vertu d'une autorisation administrative!

Les conseillers d'Aix, infirmant le jugement du tribunal de Marseille condamnèrent les époux Bellieu à restituer aux consorts Luzzi les sommes déboursées par ces derniers « en vertu du principe que nul ne doit s'enrichir aux dépens d'autrui ».

Mais une douzaine de jugements comiques n'ont pas suffi à jeter le trouble dans la corporation des patrons de maisons closes. Ces messieurs connaissent la loi et savent la tourner. Ils ont leurs hommes d'affaires. A Paris, plusieurs agences se sont montées pour assurer « la liberté et la sécurité des transactions commerciales ». Les éditeurs du *Guide Rose* dirigent un Office général du Commerce qui rayonne sur toute la France; les prospectus qu'ils envoient à leurs clients sont ainsi rédigés :

CABINET SPÉCIALISÉ DANS LA CESSION DES MAISONS  
ET SALONS DE SOCIÉTÉ

*Rédaction de tous actes S. S. P.,  
assurant le maximum de garantie aux parties.*  
(Actes de vente, bail, cession de bail, association,  
prêt, etc.).

SERVICE JURIDIQUE SPÉCIAL  
POUR MAISONS DE SOCIÉTÉ

Etude et solution de toutes difficultés  
au mieux des intérêts des clients.

*Discretion absolue.*

Les habiles directeurs de ces cabinets d'affaires font parfois endosser par des hommes de paille les billets souscrits par les acheteurs. En cas de contestation, l'endosseur joue devant les tribunaux le rôle du tiers porteur de bonne foi. Mais presque toujours, l'acheteur, auquel on consent un crédit, est installé en qualité de gérant et ne devient propriétaire du fonds que du jour où le prix de vente est intégralement payé. De plus, le cédant, pour mieux sauvegarder ses droits, conserve la licence de son débit de boissons.

Forts de l'approbation des maires et des préfets, les « maîtres de maisons » pourront donc, longtemps encore, poursuivre en France leur honorable et lucrative carrière et ils pardonneront de grand cœur aux magistrats de leur décocher de temps à autre des fléchettes émoussées.

Le patron de la *Tour de Nesles*, à Rennes, me disait un jour :

— Ils sont obligés de parler comme cela quand ils sont perchés sur leurs tréteaux, mais je sais bien qu'ils ne pensent pas ce qu'ils disent... Moi je ne leur en veux pas. La preuve, c'est que mon plus beau salon, mon salon rouge et or, je l'ai appelé salon de la magistrature.

## VII

## LEURS PROPRIÉTAIRES

Les immeubles, dans lesquels les matrones exploitent leurs brevets, appartiennent souvent à de bons bourgeois, parfois à de très hauts personnages qui en perçoivent les loyers en toute quiétude.

M. Baptiste eut longtemps pour propriétaire le vénérable de la loge écossaise, un ancien horloger de mœurs simples et douces, et dont le grand plaisir était de cultiver un petit jardin dans la banlieue de la ville. Quand il apportait à ses locataires sa quittance de loyer, il offrait toujours à Mme Amélie un panier rempli, selon la saison, de raisins, de pommes, de poireaux ou de petits pois. On faisait un brin de causette, on abordait les questions politiques. Tout en discutant courtoisement, en vidait une bouteille de vin. M. Baptiste était républicain modéré, son propriétaire radical-socialiste.

La bouteille bue, le vénérable reprenait son panier vide et s'en allait en disant : « Au prochain terme ! » M. Baptiste, avec civilité, le conduisait jusqu'à la porte. Parfois, sous la lanterne, ils s'attardaient encore à exposer leurs théories.

— Le parti clérical... les détestables supersti-

tions... les réformes exigées par la démocratie... disait le vénérable.

Et M. Baptiste, sa pipe à la main, sa casquette douillettement enfoncée jusqu'aux oreilles, répliquait :

— Faut de la tolérance et de la liberté! Moi, je suis centre gauche.

En 1923, le vénérable vendit son immeuble à son locataire qui lui en offrait un bon prix. L'acte, passé devant notaire, fut enregistré. Alors M. Baptiste écrasa de sa supériorité tous les collègues de sa rue.

— Je suis chez moi! leur criait-il. J'ai les murs! »

Le maire d'une petite ville de l'Allier possédait à Paris, rue Mazarine, un immeuble « à usage de maison de tolérance » comme disent élégamment nos juges. Un mystique imagier avait peint sur le carreau dépoli de la porte d'entrée une botte de paille, symbole des fécondités terrestres ou de la misère des anciens cachots. Quand des élections municipales enflévrèrent la petite ville, les ennemis du maire placardaient sur les murs d'immenses affiches : « *La Botte de Paille!* Le prix du stupre! » Le maire répliquait avec simplicité : « Moi, je n'ai pas à m'occuper de ce qui se passe dans mon immeuble » et sa liste était toujours réélue à une grosse majorité. Pour se venger, ses adversaires, le lendemain du scrutin, jonchaient la cour de la mairie de bottes de paille.

Mais, aux élections dernières, comme ces affiches venaient d'être apposées, le maire répondit victorieusement : « *La Botte de Paille* n'existe plus. J'ai loué bourgeoisement mon immeuble ». Il fut battu.

Mais détruisons les légendes.

Un célèbre chroniqueur a raconté que l'évêque d'une grande ville de l'Ouest, désireux de puri-

fier les abords de sa cathédrale, avait acheté plusieurs immeubles où s'étaient installées des congrégations laïques vouées au culte de Satan. Les supérieures, qu'il voulut expulser, obtinrent, selon le droit commun, des délais et même les prerogatives de cinq années réservées aux baux commerciaux, en sorte que leurs établissements furent élevés au rang de bénéfices ecclésiastiques. C'est à l'évêque qu'elles payaient la dime et, glorieusement, elles pouvaient exhiber des quittances de loyer timbrées du sceau épiscopal.

L'histoire est jolie, mais entièrement fautive. Les maîtresses de maisons n'ont jamais été considérées par les tribunaux comme des commerçantes. Sur les baux dont elles voudraient se prévaloir, les juges ne daignent pas abaisser leurs limpides prunelles. En sorte que les propriétaires peuvent chasser ces infortunées quand bon leur semble, sans délai, sans indemnité, et de la façon que voici, le plus simplement du monde.

Si le bail ne porte pas leur signature, soit qu'ils viennent eux-mêmes d'acheter l'immeuble ou qu'ils aient trouvé ce bien de famille dans l'héritage paternel, ils demandent hardiment au tribunal la résiliation d'un contrat impur auquel ils n'ont point participé. Les juges annulent le bail sans même le lire et ordonnent à la matrone de déguerpir.

Mais s'ils ont signé, paraphé le bail, ils ne sont plus fondés à invoquer sa nullité. Ils connaissent « l'usage et la destination de la chose louée », ils ont conclu un pacte honteux. Leur propre turpitude — ce sont les juges qui parlent — leur interdit de plaider en qualité de bailleurs. Sont-ils désarmés pour cela? Aucunement. Ils n'ont qu'à exercer une action en revendication de leur immeuble en se basant sur leur seul titre de propriété. La matrone aura beau opposer son

bail, elle aura beau crier : « J'ai loué la maison pour quinze ans », les vertueux magistrats se boucheront les oreilles, mais ils les ouvriront toutes grandes à ces mots magiques : « Voici mon titre de propriété ».

Et au nom de la sainte et intangible propriété, la matrone, cette fois encore, sera vivement expulsée.

Par bonheur, les honorables propriétaires ont peu souvent recours à d'aussi fâcheuses et dramatiques procédures. Ils préfèrent augmenter le prix de leurs loyers. Ce n'est pas dans la corporation des maîtresses de maisons qu'on trouve des sans-logis.

Le vénérable de la Loge écossaise, qui louait son immeuble à M. Baptiste, éprouva un jour le besoin de se disculper devant moi :

— Si je chassais ce brave Baptiste, que ferais-je de ma maison? Elle est située dans une rue décriée, où cinq lanternes s'allument le soir. Je ne pourrais pas la louer « bourgeoisement » ; un ancien... vous savez ce que je veux dire, n'a pas grande valeur locative. Et puis, le maire, qui est de mes amis, réproverait ma conduite; il me dirait : « Notre ville, par ta faute, va perdre un des plus beaux fleurons de sa couronne. Hors de la rue « réservée », il m'est impossible de trouver un local pour Baptiste. Nous n'aurons plus que quatre maisons! Dans un chef-lieu de département, quelle honte! Les touristes se gausseront de nous! »

Tout s'arrangera donc avec un peu d'argent.

A Paris, Mme Zélia, dont l'appartement était classé par la Préfecture de police dans les maisons de rendez-vous de deuxième catégorie, apprit un jour que son propriétaire se préparait à l'expulser par tous les moyens de droit. Elle courut chez lui.

— J'ai un bail qui stipule que mon appartement est à « destination de maison de rendez-vous » et ce bail n'expirera qu'en 1932!

— Oui, répond le propriétaire, c'est pour cette raison que je vous chasse. Vous faites un loyer dérisoire : cinq mille francs par an, Chaussée-d'Antin! Et par surcroît, vous déshonorez ma maison!

— Mais je ne demande pas mieux que de payer un juste prix! s'écria la bonne dame.

— Si vous êtes raisonnable, je serai très heureux de vous conserver comme locataire...

Un négociant avait acheté, dans le faubourg Saint-Denis, une petite maison de rendez-vous. Très absorbé par ses affaires, il ne put l'exploiter en personne et la confia à une gérante qui le vola indignement. Il résolut bientôt de révoquer cette infidèle préposée et de diriger son établissement avec l'aide de sa femme. Il formait déjà de beaux projets d'avenir et donnait libre cours à ses initiatives les plus hardies, quand son propriétaire, brusquement, lui signifia par exploit ministériel, d'avoir à déguerpir, son bail étant nul et sans valeur juridique.

Le négociant savait que ce farouche gardien de la morale était marguillier de sa paroisse. Il obtint du curé une lettre de recommandation, assez vague, il est vrai, car il avait eu la précaution de ne pas dévoiler à son protecteur la nature exacte du conflit. Mais il pensait bien qu'une épître ecclésiastique attendrirait l'âme de son propriétaire.

Il n'en fut rien. Le marguillier le reçut au coin d'un maigre feu de bois, le complimenta sur son zèle religieux et d'une voix onctueuse insinua que M. le curé ignorait sans doute sa véritable profession. Au reste le digne prêtre les approuverait l'un et l'autre, le propriétaire, de ne plus recevoir

le prix du stupre, et le locataire, de renoncer à son commerce immonde.

Alors le négociant bégaya qu'il allait se trouver ruiné, plus pauvre que Job sur son fumier. Cette maison de rendez-vous, il l'avait achetée avec les quelques sous que lui avait laissés sa pauvre mère! Il était trop candide, un courtier marron l'avait berné! Il en faisait le serment! il avait cru acquérir une maison meublée... Et, quand il avait vu clair, il était trop tard, l'argent était déjà versé.

— Alors que demandez-vous? marmottait le marguillier.

Et le pauvre locataire, d'une voix pathétique, des larmes ruisselant sur ses joues, suppliait qu'on le laissât « tenir » lui-même six mois, un an, pas davantage. Juste le temps de remonter l'affaire qu'une gérante avait laissé périliter. Il revendrait bientôt et le propriétaire serait libre de renvoyer le successeur...

Mais le marguillier secouait la tête.

— C'est bien ce qu'on m'avait dit. Vous ne faites pas de bénéfices *là-dedans*. Non, non, je vous renvoie. D'ailleurs, je veux me débarrasser de mon immeuble.

Alors le locataire, envahi d'un subit espoir :

— Je vous l'achète!

— Vous êtes donc riche? sursauta le marguillier.

— Mon Dieu! j'ai de quoi faire.

Alors le marguillier frotta l'une contre l'autre ses mains grassouillettes, les présenta aux flammes chétives du maigre feu de bois, passa sur ses lèvres une langue gourmande et murmura, la voix pateline et l'œil narquois :

— Je crois que nous allons pouvoir nous arranger à l'amiable.

Ainsi, en dépit des traquenards et des chausse-

trapes que les juges ont semés sous leurs pas, maîtres et maîtresses de maisons peuvent envisager l'avenir avec confiance. Nous ne les verrons point errant en quête d'un foyer, comme ces familles trop nombreuses abhorrées des propriétaires.

Débiteurs ponctuels, ils paieront parfois leurs loyers — les bottins en font foi — à des magistrats qui, sur un Code civil relié en plein veau, sous-main lisse et rigide, rédigeront les rituelles quittances d'une écriture nette et sans bavures.

## VIII

### GÉRANTS, SOUS-MAITRESSES ET CHAMBRIÈRES

« Une maîtresse de maison ne peut tenir deux établissements à la fois », décrètent tous les règlements des « services des mœurs ». Restriction d'une sage prudence et qui ne porte aucune atteinte à la liberté commerciale. Les lourdes responsabilités qui pèsent sur la maîtresse de maison ne lui permettent point de partager son activité entre deux établissements similaires. Mais on ne lui interdit nullement d'arrondir son domaine, d'acheter d'autres maisons closes, pourvu qu'elle confie ses nouveaux fiefs à des gérantes, agréées par les maires ou les préfets.

Les gérantes sont dotées des mêmes privilèges et soumises aux mêmes obligations que leurs patronnes. Le vertueux article 22 leur interdira donc d'avoir des concubins; seuls, leurs époux légitimes pourront vivre avec elles, dans la maison, ignorés du public et de l'autorité.

Mais les maris des gérantes ne se résignent pas à jouer le rôle obscur qu'on veut leur assigner. Ce sont eux en réalité qui sont investis des pouvoirs patronaux. Dans l'étrange milieu que je m'attache à décrire, l'homme commande toujours, impose sa loi. En dépit des textes, des règlements administratifs, le Rabouin, proprié-

taire de quinze maisons closes, dit « mes gérants » et non point « mes gérantes ».

Instabilité des gérants! Ils dépendent des patrons plus étroitement que les préfets du pouvoir central. Leur révocation est le fait du prince qui peut leur enlever à son gré le sceptre qu'il leur avait transmis. Mais parfois, ils prennent leur revanche.

A Beauvais, le petit Riton, qui tenait le 23 pour le compte d'Alexandre le Romanichel, reçut un jour son congé sans préavis. Cette décision brutale l'irrita. Aussi, réunissant tout le personnel de la maison, il exposa l'injustice dont il était victime.

— Dans quelques jours, déclara-t-il, Alexandre, mauvais patron, va reprendre sa tôle. Il vous fera subir mille tracas. Partez donc avec moi! Qui m'aime me suive!

Il fut acclamé. La femme de chambre, la cuisinière, la sous-maitresse et les cinq filles de la maison l'escortèrent dans sa retraite. Le lendemain, tel un chef arabe à la tête de sa smalah, il faisait une glorieuse entrée dans un café de la Porte-Saint-Martin. Alexandre était là. Cra-moisi de fureur, il poussa un véritable hurlement :

— Il a démonté ma tôle!

Et il évoquait, en un langage pathétique, le morne spectacle que devait présenter à cette heure la rue Edouard-Mazille, à Beauvais. Dans sa colère, il proférait de vaines menaces :

— Bandit, je te poursuivrai devant les tribunaux! Je te réclamerai des dommages-intérêts!

Au Havre, rue des Galions, François le Gentleman fit mieux. Révoqué, il refusa de céder la place à son patron.

— Ma femme a la tolérance, dit-il, nous ne

partirons que si tu nous accordes une indemnité. Ta maison, quand je l'ai prise, valait cent sacs, eile en vaut trois cents aujourd'hui. Partageons. Donne-moi cent sacs et je m'en vais.

Le patron se laissa intimider et François le Gentleman, les poches bien garnies, s'en fut à Tunis où il acheta la *Grande Maison*, rue El Mektar.

Que ces deux exemples d'insubordination ne fassent pas croire au lecteur que les gérants rejettent, quand bon leur semble, le joug patronal. La plupart du temps, la police des municipalités prête main-forte aux légitimes propriétaires des maisons closes qui veulent se débarrasser de leurs préposés. Ceux-ci sont bien nantis, par l'intermédiaire de leurs femmes, de « la tolérance », mais ils ne détiennent pas la licence du débit de boissons, ni le bail de l'immeuble. Ils ont intérêt, au surplus, à se montrer corrects et réguliers en affaires. Le plus mince conflit est aussitôt divulgué dans toute la corporation et le gérant, qui a tenté d'« arranger » son maître, est mis à l'index. Il devient un véritable pestiféré à qui l'accès des maisons de société est désormais interdit.

Comme un métayer, le gérant garde pour lui la moitié des bénéfices du fond qu'il exploite, ou bien, affermant le gros numéro, il paye chaque mois une redevance à son propriétaire. Ce dernier, quelle que soit la nature du contrat, garde toujours le droit de conseiller, de surveiller, de diriger son mandataire et de lui rappeler en toute occasion qu'il a le devoir strict de jouir de la maison en bon père de famille, c'est-à-dire de maintenir intacte la haute réputation, la bonne renommée de l'établissement qu'on lui a fait l'honneur de lui confier, et de conserver, sinon d'accroître, sa clientèle.

La patronne du *Soleil*, à Dijon, me disait un jour :

— Depuis trente ans que nous tenons, mon mari et moi, nous pouvons dire avec orgueil que nous avons mérité la confiance et l'estime de tous nos concitoyens. Notre établissement vaut, au bas mot, trois cent mille francs; mais comme les acheteurs qui se sont présentés jusqu'à ce jour ne sont pas assez riches pour nous payer comptant, nous avons décidé de le mettre en gérance. Cela nous fera une petite rente de sept mille francs par mois et, dans trois ou quatre années, nos gérants deviendront sans doute nos successeurs.

Le patron ajoutait :

— C'est moi qui ai rédigé le contrat et, selon l'usage, j'ai fait verser un cautionnement de trente billets à mon gérant. S'il ne me donne pas satisfaction, je le mets à la porte, mais je garde sa bonne galette.

Le contrat passé entre patron et gérant est dénué de toute force juridique. J'imagine l'émoi de nos juges si on les priait d'interpréter une convention de cette nature. Quelle roide sentence ils asséneraient sur la tête des impudents :

« Attendu qu'il serait aussi contraire à la morale qu'à la dignité de la magistrature que celle-ci laissât, en matière civile, discuter dans son prétoire sur le sens, la portée et les effets des pactes honteux que la conscience publique flétrit, et qu'elle intervint ainsi entre des individus auxquels la justice ne doit aucune protection; qu'au contraire en refusant à chacun de ceux qui ont participé à de pareilles conventions tout accès devant les tribunaux, on les livre à la discrétion l'un de l'autre, on les abandonne sans aucun recours aux conséquences de leur déloyauté réciproque, on arrête ainsi par crainte de pertes

pécuniaires la plupart de ceux qui seraient tentés de former de semblables contrats... »

Vertueuse naïveté des juges! Ils refusent les secours du droit écrit aux « individus » qui rédigent des « pactes honteux ». Ignorent-ils donc qu'un droit coutumier, ayant sa source dans un usage général et prolongé de certaines règles traditionnelles, sert de base à toutes les conventions impures?

Les patrons et les gérants des maisons closes observent, presque tous, ces vieilles coutumes avec loyauté. La croyance erronée qu'une sanction sociale, cette fameuse *opinio necessatis* invoquée par nos anciens juristes, plane au-dessus de leurs têtes, les incite sans doute à faire honneur à leurs signatures. En dépit de tous les jugements qui les chassent des prétoires, ils s'imaginent encore que juges, procureurs, hais-siers, peuvent et doivent les contraindre à respecter les clauses qu'ils ont solennellement rédigées sur papier timbré.

Ainsi se trouvent heureusement contrariés par la crainte des gendarmes leurs penchants naturels. Tel fibustier de grande envergure, tel filou madré deviennent timides et scrupuleux dès qu'ils ont paraphé un contrat dans une maison close, tolérée et contrôlée par la police. Le vice, comme la vertu, a ses grâces.

Chaque maison est dotée d'une sous-maîtresse qui seconde la matrone, la remplace durant ses absences, reçoit les clients, surveille les filles, encaisse ce que le juge de paix de Poitiers appelle « le prix des débauches ».

Un trousseau de clefs, suspendu à sa ceinture par une chaînette de fer, est l'insigne de ses fonc-

tions. A chacun de ses pas les clefs s'entre-choquent; le matin, leur grêle carillon chante matines dans la maison encore endormie et la nuit, quand les filles sont remontées dans leurs chambres, c'est lui qui sonne le couvre-feu.

— Je suis la première levée, la dernière couchée, me confiait la sous-maîtresse de l'*Etoile*, à Montluçon. Et ces clefs, monsieur, vous ne pouvez vous imaginer ce qu'elles pèsent. C'est un vrai fardeau. J'en ai vingt-huit. La plus grosse — elle me désignait une énorme clef lourde comme une masse d'armes — c'est la clef de la porte de fer. Voici la clef de la seconde porte, du tambour si vous aimez mieux; voici les clefs des chambres, des salons, de l'estaminet, de la buanderie où sèchent toujours des peignoirs et des chemises. Et ces huit petites clefs servent à ouvrir les cadenas qui tiennent fermées les persiennes des pensionnaires...

La sous-maîtresse de l'*Etoile* avait certes un trousseau de clefs plus lourd que celui de Barbe-Bleue. Mais, pour elle, aucune chambre n'était secrète. Elle entraînait partout, à n'importe quelle heure, tranquille et sans crainte. Sa voix monotone lançait des ordres salutaires :

— Mignon, encore au lit à midi! Levez-vous...

— Carmen et Muguette, je vous trouve encore couchées ensemble. Madame ne veut pas. Deux francs d'amende à chacune...

— Monsieur, vous êtes là depuis une demi-heure. Le tarif sera doublé...

De telles fonctions exigent un certain tact, une délicatesse professionnelle. Dans les grandes maisons de Paris, fréquentées par les riches étrangers, les sous-maîtresses doivent parler plusieurs langues. « English spoken, Se habla español, Man spricht deutsch », annoncent le *Chabanais*, le *Montyon*, le *Hanovre*. Dans ces

luxueux établissements, elles sont rétribuées par les patrons eux-mêmes : quinze cents ou deux mille francs par mois, sans compter le vivre et le couvert.

— Mon brevet supérieur, me disait Lolotte, de la rue Laferrière, m'a permis de trouver une jolie situation.

Mais dans les maisons de moindre importance, et dans toutes les villes de province, elles n'ont pour salaire que les pourboires des clients.

La plupart des sous-maîtresses se recrutent parmi les prostituées. Les filles de quarante ans ont pour suprême ambition de « quitter le peignoir », de « se retirer des banquettes » et de ceindre le tablier blanc orné du symbolique trousseau de clefs. Bien peu, hélas! réussissent à occuper ce poste de choix. Quand elles y parviennent, elles oublient leur ancienne condition et régissent avec dédain, parfois avec sévérité, leurs compagnes d'autrefois. Celles-ci leur rendent mépris pour mépris.

— Eh! va donc, parvenue! leur crient-elles. Ça prend des airs, ça veut jouer à la patronne. Tu n'es qu'une sous-maxé!

— Vous m'injuriez! Quarante sous d'amende!

— Cinq francs! enchérit Madame. Je veux qu'on vous respecte...

Mais elle-même ne se fait pas faute de couvrir d'opprobre sa sous-maîtresse, à la moindre incartade.

— Vous êtes folle! Vous n'avez compté le champagne que soixante-dix francs à ces rupins! Moi, je vais vous balancer et vous renvoyer aux banquettes.

Et les filles, vengées, de rire sous cape.

Dans les rues chaudes de province, quand la nuit tombe, les sous-maîtresses, assises sur des chaises de paille, au seuil des maisons, guettent

et sifflent les clients. Au-dessus de leurs têtes, les lanternes rouges pendent comme des fruits tropicaux, entourant d'un halo de pourpre leurs visages blafards. Dans l'ombre trouée de lumières écarlates, elles ressemblent, avec leurs tabliers blancs, à des servantes infernales.

J'ai souvenir d'avoir rencontré dans l'estaminet de *La Mascotte*, à Cosne, une sous-maîtresse que le grand Toulouse-Lautrec eût voulu peindre. Grande et solidement charpentée, elle avait une figure crayeuse, où les yeux faisaient deux trous noirs et la bouche une entaille sanglante. Dans ses bras, elle tenait six cuvettes d'émail, comme on en voit sur les évier des honnêtes ménagères.

— Mesdames, criait-elle, le quincaillier vient d'apporter vos *bidets*. Je vais faire la distribution.

Chacune des filles prit un des plats d'émail et alla le porter dans sa chambre. Quand elles furent descendues, on dansa et la sous-maîtresse, dont les chairs grasses étaient enroulées dans un peignoir à ramages, tourna, enlacée à un mince soldat, tout jeune et tout petit, dont elle enfarinaait, de son menton poudré, le caiot bleu.

Le soir, dans le café le plus bourgeois de la ville, je vis entrer une dame vêtue de noir, très digne.

— Tiens, murmura le capitaine de gendarmerie, voici Blanche de Maillol.

— La sous-maîtresse de *La Mascotte*? demandai-je. Où donc?

— Cette dame...

Démaquillée, elle ressemblait dans ses vêtements de deuil à une veuve éplorée. Elle salua la caissière et commanda « un tilleul ».

Je me souviens aussi d'une sous-maîtresse que je vis, l'an dernier, à Tours. C'était dans cette

maison close que l'on appelle avec irrévérence la *Psalette*, comme une de ces maîtrises où jadis, dans les siècles de foi, les enfants de chœur apprenaient les chants sacrés. Mais l'accueillante maison de la rue de la Caserne n'avait retenti jusqu'à ce jour que de refrains profanes et de chansons à boire.

Aussi, passant devant sa porte hérissée de clous de fer, je fus surpris d'entendre des accords graves et harmonieux. Sur un piano admirablement accordé, un artiste jouait une mélodie de Schumann. Surpris, charmé, j'entrai dans la maison publique. Une fille de l'estaminet me renseigna tout de suite :

— La belle musique que t'as entendue? C'est la sous-maxé qui la joue, dans le petit salon d'à côté. Pour sûr qu'elle fait pas de fausses notes! C'est la veuve d'un colonel roumain, elle a une pension qui ne la fait pas vivre, huit cents francs, je crois. Alors elle a cherché du travail. Elle est ici depuis six mois...

La musique cessa brusquement. La sous-maîtresse apparut, brune et fière. Elle me demanda ce que je désirais.

— Ce que vous voudrez, madame, mais de la musique avant tout.

Elle fut sensible à cet hommage et, retournant au salon, elle joua avec ferveur la *Sonate au Clair de lune*, puis ce *Quatorzième Prélude* de Chopin, que Cortot intitule « la mort de la Pologne ».

Des clients avaient envahi l'estaminet. La sous-maîtresse vint les servir. Elle me dit avec un fort accent roumain :

— Quelle tristesse de gagner ainsi sa vie. Ah! les misères de ce temps.

— Etes-vous satisfaite au moins?

— Je gagne beaucoup d'argent, car les clients

du salon me font jouer et me donnent de bons pourboires. Aussi Madame ne veut pas que je m'en aille, je donne du prestige à la maison.

Bientôt deux amateurs de musique se présentèrent. Et, comme la veuve du colonel roumain leur jouait *Jeux d'eau*, de Ravel, je les entendis glapir :

— Non! Non! tu nous embêtes. *Valencia!*  
Tape-nous *Valencia!*



Mais la sous-maîtresse dont je garderai toujours le souvenir, c'est Casque d'Or.

Elle fut, au début de ce siècle, une célébrité parisienne. Pour conquérir la toison d'or, Leca et Manda, seigneurs du trottoir, levaient à Charonne et à Belleville le ban et l'arrière-ban de leurs vassaux, armés de poignards et chaussés d'espadrilles. La nuit, sur les boulevards extérieurs, les deux bandes s'affrontaient. Casque d'Or, dont la chevelure, sous un réverbère, flamboyait comme une torche, était l'enjeu du combat : elle devait appartenir au capitaine victorieux.

Vingt hommes tombèrent. Leca et Manda, blessés, furent ramassés sur le pavé par les agents de police. Ils comparurent devant la Cour d'Assises et ce fut la gloire de Casque d'Or. Les journaux lui dédiaient leurs Premiers-Paris, des reporters l'interviewaient, des fils de famille lui écrivaient des lettres d'amour, des industriels, des banquiers lui faisaient des offres splendides.

Elle vint témoigner au procès, jura une éternelle fidélité à Manda. Les deux rivaux partirent, farouches, pour la Guyane. Ils étaient condamnés à vingt ans... Vingt ans, avec le doublage, autant dire à perpétuité. Casque d'Or, comme

toutes les femmes dont les hommes s'en vont « aux durs » ou au « bataillon », viola son serment d'amour.

L'an dernier, lisant son histoire dans un recueil de causes criminelles, je parlais de cette « vieille gloire » à Gégène des Gravilliers, qui tire le pharo dans un modeste breilan de la rue des Francs-Bourgeois.

— Casque d'Or? me dit-il. Je l'ai bien connue quand j'étais même, à l'Ange Gabriel, rue Pirouette, et au Caveau des Innocents. Un drôle de mec qui s'appelait Moréas et qui, de sa profession, était poète, venait souvent lui payer à boire. Elle est maintenant sous-maxé chez Madeleine, aux Rosiers. Va donc lui dire bonjour de ma part.

Trois maisons closes, dans le quartier juif, ont reçu ce nom charmant « les Rosiers », qui est celui même de la rue où s'abrite le négoce, contrôlé, estampillé par la préfecture de police. Des boucheries hébraïques, des cafés à l'enseigne « Vins de Sion » et des fabriques de pain azyme font avec elles bon voisinage. Les petits boutiquiers juifs, nostalgiques, rêvant de Jérusalem, reniflent comme des odeurs de myrrhe et d'encens oriental, la verveine et le muguet des pécheresses.

J'ai suivi un couloir aux murs barbouillés de chaux, j'ai gravi un escalier rustique aux marches de briques roses. Au premier étage, une femme, à lourde chevelure d'or, m'a reçu en souriant.

— Je viens de la part de Gégène des Gravilliers..

— Mesdames, ne vous dérangez pas!

Dans le vestibule, une douzaine de femmes, vêtues de soies légères, tapisaient la muraille d'un espalier aux fleurs multicolores. Casque

d'Or me fit entrer dans un petit salon tendu de papier imitant la toile de Jouy.

— Je parie que vous êtes journaliste. Inutile de nier. Vous venez me faire causer. Mais je ne vous dirai rien. Les journalistes m'ont fait trop de mal...

L'amazone de tant de nuits sanglantes avait une voix de miel. Mince, le visage doux, les épaules chastement couvertes d'une mantille, elle avait plutôt l'apparence d'une honnête petite bourgeoise. Mais un peigne d'écaïlle rouge, très haut, décorait comme le cimier d'un casque, sa chevelure fauve.

— Oui, ce sont les journalistes qui ont grossi les histoires de Leca et de Manda. Envoie-t-on les gens au bain pour quelques coups de couteau?

— Que sont-ils devenus?

— Leca est mort. Manda, lui, a une belle situation là-bas. Il est médecin, chirurgien...

— Infirmier, peut-être?

— Oui, infirmier. Mais on s'occupe pour le faire rentrer en France.

— Et leurs amis?

— Quelques-uns se sont rangés, comme Sansonnet, qui est aujourd'hui plombier à Grenelle Paulo Balai, qui balafra Marie Pied de Plomb, est tombé dans une bagarre; Jésus a tué Paulo Cou Tordu. Deux vrais poteaux pourtant, ceux-là! Un soir, ils s'étaient amusés à faire un match. Ils avaient descendu le faubourg du Temple, chacun sur son trottoir, et c'était à qui des deux piquerait le plus de passants du bout de son couteau. Paulo Cou Tordu, pour sa part, en chatouilla vingt-huit... Quand son couteau ruisselait, il l'essuyait entre ses lèvres... Julot Ménétrier fut buté par un fourgoue et Théo

Beauté, de Montparno, mit en l'air le Dénicheur...

— Et vous, madame Casque d'Or?

— Appelez-moi Mélie. Je suis une femme honnête et je veux oublier le passé. Après l'affaire, j'aurais pu gagner une fortune. Les frères Isola voulaient m'engager aux Bouffes du Nord. Mais le préfet de police a dit : « Non, pas de piédestal pour elle! » Alors, j'ai été dompteuse et j'ai voyagé. Au Caire, j'ai fait la connaissance d'un prince russe dont je tairai le nom. Il m'a emmenée à Bombay, mais je me languissais de Paris. J'ai quitté le prince pour revoir Paname. Je me suis mariée avec un brave garçon, menuisier de son état, nous travaillons chacun de notre côté et mettons en commun nos économies. Il y a quelques années, le *Petit Parisien* a publié un feuilleton dans lequel mon nom de famille était cité en toutes lettres. Mon homme a été se plaindre au rédacteur en chef qui s'est écrié : « Casque d'Or, mais je la croyais morte! » — « C'est ma femme, qu'a répondu mon mari. Je veux que vous supprimiez votre feuilleton! » Le lendemain, mon nom était remplacé par un autre...

— Vous voyez que les journalistes sont aimables...

— Pensez-vous! La semaine dernière encore, le *Petit Journal* a raconté que j'avais été en réclusion, moi qui n'ai fait autrefois que des deux jours et des quatre jours à Saint-Lazare, comme toutes les femmes du métier. Je n'ai jamais volé, je n'ai fait de tort à personne, j'ai un casier blanc.

Et Mme Mélie, saisissant sur un guéridon un exemplaire du *Petit Journal*, le brandissait comme un drapeau. Mais sa voix restait douce, presque angélique, et je contemplais curieusement cette femme. Avait-elle jamais frissonné de joie quand les mâles, pour elle, faisaient cou-

ler leur sang? Erigée par l'obscur fatalité en héroïne de geste faubourienne, n'aurait-elle pas goûté avec plus de volupté les charmes d'une vie bourgeoise et banalement provinciale?

Elle me donna raison.

— Cet établissement, je le dirige depuis sa fondation. Il y a sept ans que je suis aux Rosiers. Jamais de scandale, jamais de bruit. Ces messieurs de la Préfecture pourront vous le dire... Aussi, j'ai toute la confiance de la patronne, Mme Madeleine, qui se repose à la Varenne-Saint-Hilaire...

La porte du petit salon s'entr'ouvrit et une jeune femme entra, chaussée de bottines à hauts talons, les jambes gainées de soie noire. C'était là tout son costume. Son corps harmonieux, parfait, s'offrait avec orgueil. Mais quand elle sut que je n'étais pas un visiteur payant, elle manifesta une pudeur charmante. Elle prit à son tour le *Petit Journal* et, plus chaste dans ce salon de carrefour que la Vénus de Médicis, le posa sur sa gorge en guise d'écran.

Avant de dire adieu à Casque d'Or :

— Regrettez-vous le passé? lui dis-je.

Une paillette d'or raya ses yeux bleus.

— Une femme regrette toujours son passé, répondit-elle d'une voix oppressée, mais je vous jure que je suis maintenant une bonne épouse et que je gagne honnêtement ma vie.

Le timbre électrique retentissait. Des clients arrivaient, nombreux, avides de butiner les roses de la trellie. La belle fille laissa tomber le *Petit Journal*.

— Si vous voulez me revoir, me dit Casque d'Or, venez un lundi à *La Java* ou au *Petit Balcon*. Ce jour-là, je suis de sortie, Mme Madeleine tient sa tôle elle-même. J'en profite pour aller danser au musette avec mon homme.

Je descendis l'escalier rustique aux marches de briques roses (1).

\*\*\*

Beaucoup de patrons recrutent leurs gérants, leurs sous-maîtresses et leur personnel domestique dans deux bureaux de placement de Paris, qui seuls sont autorisés par la Préfecture de Police à servir d'intermédiaires entre les maîtres de maisons et leurs employés. Mme F..., rue de Bondy, et Mme R..., faubourg Montmartre, directrices de ces agences, se trouvent ainsi investies d'une sorte de monopole officiel : elles placent les gens de maisons closes.

Des claires fenêtres de son appartement, au deuxième étage d'un grand immeuble bourgeois, Mme F... contemple la porte Saint-Martin. Elle est vive, menue, toute grise et trotline comme une souris. Les cartes de publicité, qu'elle adresse à tous les patrons de Paris et de province, sont ainsi rédigées :

(1) Mentionnons les portières. A Paris, dans les vestibules des maisons de luxe, ce sont d'accortes jeunes femmes vêtues comme des soubrettes du répertoire. Mais c'est à Brest, à Dunkerque, à Nantes, à Toulon, dans les rues chaudes livrées aux matelots, qu'il faut les voir. Devant les portes, assises sur de hauts tabourets, elles appellent les hommes : « Hé? les gars! entrez... y a des jolies filles... » Vieilles, atrocement fardées, elles servent d'enseignes dérisoires aux maisons de joie.

Un soir d'hiver, au Havre, dans la rue des Galions, la portière de *La Lune* me disait : « Tu me reconnais? J'ai été patronne des *Augustins*, à Loudun, et puis sous-maîtresse à Tours, au *Petit-Soleil*. Maintenant me voilà sur un escabeau, de deux heures de l'après-midi à cinq heures du matin. Pour salaire, j'ai les pourboires des clients. C'est maigre... » Elle était chaussée de gros sabots, emmitouflée dans un fichu de laine. Elle soupira : « Quel métier pour une ancienne tôlière! »

Si vous désirez

du personnel sérieux

Gérants — Gouvernantes — Ménages  
Femmes de chambre — Cuisinières  
Garçons de salle, etc...

ADRESSEZ-VOUS AU

**GRAND BUREAU DE PLACEMENT**

Autorisé

**DE LA PORTE SAINT-MARTIN**

Maison de confiance fondée en 1879

Dirigé par

M<sup>me</sup>

Bureaux ouverts de 9 heures à 18 heures

Un jour, une petite bonne sans place qui, du boulevard, avait aperçu l'énorme écriteau placé sur le balcon de Mme F..., vint se faire inscrire chez cette dame.

— Où avez-vous travaillé? lui demanda Mme F...

— J'ai été six mois à Tours...

— Rue du Petit-Soleil?

— Non, rue Lakanal...

Le visage de Mme F... exprima une vive inquiétude.

— C'est bizarre, dit-elle, je ne connaissais pas encore cette maison de la rue Lakanal... Et à Paris, ma petite?

— J'ai été rue Rochechouart...

— Au 13! proclama Mme F..., fière d'étaler sa science.

— Non, madame, au 28...

— Au 28? C'est trop fort! Il n'y a qu'une maison rue Rochechouart et c'est le 13...

— Je vous jure, madame, que c'était bien le 28. J'étais bonne à tout faire chez un médecin.

Mme F... leva les bras au ciel.

— Vous étiez chez des bourgeois! Mais, ma pauvre enfant, je ne puis m'occuper de vous. Je ne place qu'en maison de société...

Mme R..., rivale de Mme F..., s'est installée faubourg Montmartre, au fond d'une cour humide, aux pavés couverts de mousse. Ses bureaux sont étroits et sombres. Mais quelle remarquable organisatrice que cette femme replète, d'âge canonique, à la voix onctueuse, toujours vêtue de noir et qui ressemble à la gouvernante d'un curé de canton! Elle a ménagé deux entrées, l'une pour les maîtres, l'autre pour les employés, car on doit toujours, selon son expression, « respecter le protocole ». Elle-même se tient dans une petite pièce à prétentions de salon, entre les deux salles d'attente.

Quand le timbre d'une porte résonne, Mme F... accourt. C'est un patron qui vient d'entrer. Elle minaude :

— Tiens, c'est M. Marius. Quel bon vent vous amène? Les affaires vont bien à Dijon? Couçi, couça? C'est comme à Paris, tout le monde se plaint, mon pauvre monsieur Marius! Venez donc dans mon salon, je vais vous offrir un petit verre de cognac... Et vous dites qu'il vous faudrait une cuisinière? Celle que vous aviez vient de partir sans tambour ni trompette! (*Elle baisse la voix.*) Ah! ces filles! Toutes des rien-qui-vaille! Si on pouvait s'en passer! (*Elle élève la voix.*) J'en ai une à vous présenter, forte, courageuse, une vraie perle. Elle demande quatre cents francs par mois. C'est cher? Hélas! oui, mais vous savez que pour travailler en maison les domestiques ont des exigences... Je vais vous la chercher.

Elle passe dans la salle d'attente des employés, où une grosse fille, morne et joufflue, sommeille sur un banc.

— Louise, j'ai une place pour vous à Dijon... La grosse fille, tirée de sa torpeur, fait la moue.

— On m'a déjà parlé de cette boîte... Un travail de chien...

Mme F..., tout bas :

— Ah! ma fille, ces patrons, tous des pas grand'chose, je le sais bien. Mais quatre cents francs par mois, ce n'est pas à dédaigner. Allez! vous gagnerez plus d'argent dans votre cuisine que les femmes du salon. Vous aurez de bons pourboires, en plus de votre fixe. Venez, je vais vous présenter.

Et, haussant la voix :

— M. Marius est là, un vieil ami à moi, un homme très bon, très juste, le meilleur des patrons...

Curieuses salles d'attente de Mme R...! Dans la plus belle, meublée de fauteuils et de chaises canonnées, cinq ou six matrones, violemment par-

fumées et dont les diamants, dans la pénombre verdâtre, brillent comme de petites ampoules électriques, s'entretiennent avec gravité de leur commerce, cependant que leurs maris, cossus et importants, fument de gros cigares aux bagues d'or et d'écarlate. Dans l'autre pièce, plus pauvre, des candidats au poste de garçon de salle, gaillards solidement musclés, aux accroche-cœur luisant de pomnade, font les yeux doux aux filles un peu flétries qui, lassées de la noce, aspirent au grade de sous-maitresse. Mais, un peu à l'écart, tapotant les vitres de ses ongles bien taillés, un homme d'une quarantaine d'années, vêtu à la dernière mode des bars du faubourg Saint-Martin, songe que demain, grâce à ses économies de souteneur, il aura une bonne gérance. Quand il reviendra chez Mme R..., il entrera par la porte des maîtres. Aussi se renferme-t-il dans un froid silence, dédaignant de répondre à un garçon de salle qui lui demande : « Et toi, mon pote, dans quelle tôle tu travailles? »

Mme R... est habilement secondée par son mari. Celui-ci, petit homme rougeaud, beau parleur, s'est associé avec C..., marchand de fonds, qui, jadis, édita un guide de maisons closes. M. R..., chaque jour, cause familièrement avec les clients de sa femme. Il se tient au courant de toutes les « occasions »; dès qu'un patron de Lille, de Montargis ou de Tours veut vendre sa « tôle », il en est aussitôt prévenu. Il signale l'affaire à C... qui lui réserve une commission. Aussi Mme R... peut-elle dire avec orgueil :

— Mon agence n'est peut-être pas très luxueuse, mais elle me rapporte autant qu'une grande tôle.

••

Tous les patrons ne viennent pas chercher

leurs domestiques chez Mme R... et chez Mme F... J'en connais un grand nombre qui, par mesure d'économie, embauchent de pauvres souillons et choisissent leurs sous-maîtresses parmi les filles de rebut. Telle une cour des miracles, la cuisine d'une maison close abrite souvent d'affreuses sorcières, éclopées, édentées, aux voix de rogomme. Chez la mère Louise, la sous-maîtresse au goitre ballottant donnait des ordres à une boîteuse à moitié idiote, qui récurait les chaudrons en chantant toujours la même chanson villageoise : « *C'est la fête au pays!...* » et à une vieille folle dont les yeux flamboyaient sous une tignasse blanche qu'un vent de tempête semblait avoir échevelée. Celle-là était chargée de balayer l'estaminet et de nettoyer les chambres des filles. Elle s'acquittait de ses fonctions en prophétisant que le feu du ciel allait consumer cet antre impur et quand la mère Louise, excitée par l'alcool, la rudoyait, elle brandissait son balai, cassait un carreau et hurlait : « Je suis la comtesse de Rocheplatte, la femme la plus noble et la plus riche de la ville! »

Quand la fête bat son plein dans les salons et dans l'estaminet, quand toute la maison vibre, sonore de chansons, de danse et de musique, dans la cuisine sombre, près des fourneaux éteints, les mégères, préposées aux humbles besoins, s'asseyaient sur des escabeaux de paille et siffient entre leurs dents branlantes d'immondes injures. Une haine féroce les anime contre les filles et les patrons. Toute la journée, elles les ont servis, doucereuses, empressées. Maintenant, elles leur souhaitent ruines et morts. Ce sont les Euménides de la maison close.

## IX

## LOISIRS ET TRAVAUX

Dans un petit casino de la Côte d'Azur, j'eus la bonne fortune, un soir, de rencontrer une vingtaine de patrons de Marseille, de Toulon, de Nîmes, de Perpignan, de Narbonne et de Béziers.

Aucun esprit de revendication n'animait ce congrès fédéral. Les délégués de la Provence et du Languedoc, assis autour des tables de jeu, ne manifestaient leur solidarité corporative qu'en s'abstenant de pointer les uns contre les autres et en groupant leurs masses de manœuvre dans l'espoir de faire sauter les banques tenues par de riches Anglais. Quand un coup avait réussi, une grosse gaieté détendait les figures durcies des maîtres de maisons qui s'interpellaient d'une table à l'autre, en se donnant, par orgueil professionnel, les noms de leurs enseignes :

— *Le Flamboyant* vient d'abattre neuf deux fois de suite!

— *Les Camélias* sont en forme, ce soir...

— T'as pas vu *La Féria*?

— Il est aux petits chevaux avec *Le Chat Noir*.  
Leurs épaules puissantes faisaient craquer

leurs smokings à revers de soie, mais, pour atténuer par une note fantaisiste l'aspect un peu trop guindé qu'aurait pu leur prêter ce vêtement cérémonieux, ils avaient conservé leurs chemises de couleur, leurs cols mous et leurs souliers « marseillais », d'un rouge laqué, aux gros œillets de cuivre. Seul, M. Lucien, de Toulon, par un raffinement mondain, portait des escarpins vernis, un plastron miroitant et avait noué, autour du carcan rigide, qui encerclait son cou de taureau, une cravate papillon, d'un tendre azur semé de fleurettes rouges et dont les ailes, en dépit de ses efforts pour les maintenir largement éployées, se recroquevillaient sans cesse. Il les roulait entre ses doigts spatulés en grognant : « Ah ! les coquines !... »

Les banquiers mis en déroute, je causai avec les patrons :

— Vous avez la bonne vie, leur disais-je.

— On se distrait un peu, me répondaient-ils, mais notre métier n'est pas une sinécure.

Et, complaisamment, ils m'énuméraient leurs tracas. Ils se plaignaient des clients, de la police et surtout des placeurs.

— Vos placeurs de Paris sont des agneaux à côté des nôtres. A Marseille, dans le petit bar Titin voûté comme une cave, ils ont décidé, d'accord avec les maques, de ne placer en maison que les femmes « mariées » et d'infliger des amendes aux téniers qui garderaient chez eux des vrilles ou des filles sans hommes. Vous riez ? C'est pourtant la pure vérité. Léon de Montpellier pourrait vous le dire. Il a reçu un jour une délégation de placeurs et de maques : « T'as deux femmes en ménage et une autre qui n'est pas mariée ? » — « Et puis, après ? » — « Eh bien, tu vas d'abord nous verser cinq livres et te lancer les deux vrilles. La troisième, si elle

n'a pas pris un homme avant quinze jours, tu la balanceras aussi. » Léon ne voulait rien entendre, mais, tous les soirs, les hommes venaient faire du pétard à *La Lune*. Notre collègue a fini par accepter les conditions de ces incendiaires, il a balancé les trois sœurs et versé les cinq cents francs à la caisse d'assistance...

— C'est une œuvre sociale ?

— Oui, avec l'argent de cette caisse on vient en aide aux condamnés et on donne un viatique aux hommes recherchés par la police.

— Mais vous, patrons du Midi, vous laissez vos placeurs vous imposer leurs lois ?

Ma question les avait blessés au plus vif de leur orgueil. Ils me citèrent, comme un modèle d'héroïsme, Jean la Tête d'Argent qui, à Nîmes, avait logé deux balles de son browning dans le crâne d'un souteneur trop exigeant.

— Un bizet avait fait entrer sa femme chez Jean, rue Saint-Laurent, mais il voulait être payé comme un placeur, ce qui n'est pas régulier. Quand un homme met sa femme en maison, c'est plutôt lui qui devrait des remerciements au tôle. Jean, bien entendu, a refusé de verser la prime, le bizet a sorti sa lame, mais la Tête d'Argent, qui en avait vu d'autres au Transvaal, l'a buté proprement.

— Il a été condamné ?

— Non, acquitté avec félicitations du jury. Vous voyez qu'on a du courage et qu'on ne craint pas la bagarre. Mais les hommes du milieu, de Toulouse à Marseille, sont terribles...

— Ils se défendent, dit M. Lucien. Moi-même, dans ma jeunesse, j'ai fait la vie dure aux patrons de Marseille et de Toulon. Mais, aujourd'hui je suis de l'autre côté de la barricade et si un maque voulait incendier ma tôle, je ferais comme Jean la Tête d'Argent.

— Soyons plutôt diplomates! s'écriait un gros homme qui était venu nous rejoindre. La diplomatie, c'est la vertu principale du tôlier, c'est sa force. C'est avec de la diplomatie qu'on fait les grandes tôles.

J'eus l'honneur d'être présenté à cet homme d'Etat. C'était M. Alexandre, de Toulouse.

— Je tiens le *Sénat*, me déclara-t-il avec simplicité.

Et, comme je le complimentais :

— Mon petit, me dit-il familièrement, les tôliers de Paris sont des enfants. Nous, à Toulouse, on a le cinéma obscène et ils ne l'ont pas là-haut! Oui, je sais, tu me diras qu'ils s'arrangent avec leurs lanternes magiques, mais ça n'est pas du vrai cinéma. Aussi, faut voir comme on est jaloué. Notre ciné, on a eu de la peine à le garder, mais maintenant on le tient bien. On a été diplomate.

A l'entendre, le cinéma obscène était la plus belle conquête des « tôliers » de Toulouse. Et je transcris son récit en le dépouillant des termes d'argot méridional qui le pimentaient fortement.

Sans autorisation, les matrones de Toulouse avaient installé dans leurs salons de petits cinématographes dont les films audacieux embrasaient l'imagination des visiteurs. Ces privilèges artistiques furent contestés par la Chambre syndicale du cinéma. Les honorables commerçants, groupés au sein de cette assemblée professionnelle, adressèrent une pétition au Maire de Toulouse. Ils faisaient valoir que les matrones n'avaient pas eu l'élémentaire précaution de faire blinder les cabines de projection et de les éloigner des fauteuils de leurs clients à la distance prévue par les règlements municipaux. En

outre, elles ne payaient pas les taxes et les impôts qui pesaient si lourdement sur les salles de spectacles. Le Maire devait donc, en bonne justice, supprimer les cinémas impurs.

En séance publique, le Maire de Toulouse, qui était à cette époque M. Feuga, sénateur de la Haute-Garonne, donna lecture de cette lettre à son Conseil municipal. Après une ardente discussion, quatre édiles, élus au scrutin secret, furent chargés d'enquêter « sur place ».

M. Alexandre réunit ses collègues de la rue Arnauld-Vidal et de la rue du Canal. Il leur conseilla de ménager un accueil somptueux à la commission d'enquête. « Soyons diplomates! » leur disait-il.

Aussi, le lendemain, quand les quatre édiles se présentèrent au *Sénat*, le champagne moussa dans les coupes et M. Alexandre, serrant les mains des missionnaires, déclara : « Je suis un bon citoyen... j'ai toujours voté pour vous. » Dans le salon réservé aux séances cinématographiques, ils inspectèrent minutieusement la cabine, puis :

— Tournez donc un film... Nous pourrions nous rendre compte des dangers courus par les visiteurs.

Ainsi s'affirmait leur courage civique.

Madame tourna un film, deux films, trois films. Elle épuisa son stock. A deux heures du matin, les quatre membres de la commission se déclarèrent suffisamment édifiés. Les femmes de la maison, qui avaient revêtu leurs livrées de gala, leur offrirent des gerbes de fleurs et Mme Alexandre, sur le seuil de la porte, minauda :

— Vous serez toujours les bienvenus. Ici, vous serez considérés comme des amis et non comme des clients.

Partout, à la *Préfecture*, à l'*Elysée*, à la *Pré-*

*sidence*, la même hospitalité les attendait. Au *Flamboyant*, s'il faut en croire M. Alexandre, Muguette, à qui étaient dévolus les rôles de petite fille, leur récita un compliment, galamment versifié par quelque obscur François Villon de la rue du Canal, amant d'une grosse Margot.

Aussi le rapport des enquêteurs fut-il favorable aux matrones et un arrêté municipal consacra solennellement l'intronisation de l'art muet dans les maisons de société.

— Le cinéma nous rend vraiment de signalés services, me déclara M. Alexandre, après qu'il m'eut raconté cette histoire. Les films nous coûtent cher, car c'est de la spécialité, mais on en regagne vite le prix. Si jamais tu passes par Toulouse, je te conseille de venir me voir, je te donnerai une séance à l'œil.

Quinze jours plus tard, je me présentais au Sénat de Toulouse. M. Alexandre tint ses promesses et j'eus la primeur d'un film *Rêve d'Opium*, d'une banale obscénité. Après le dernier épisode, la matrone projeta sur l'écran cet avis :

*Et maintenant, Messieurs, la réalité vous attend ici avec les caresses de nos dames!*

— C'est l'invitation au voyage ! me dit M. Alexandre. Avec le ciné, plus de flanelles dans la maison !

Et, en homme de progrès, il ajouta, sentencieusement :

— La science, c'est une belle chose... On ne peut pas nier ses bienfaits...



Quand ils viennent consulter leurs placeurs à Paris, les patrons de province ne manquent

jamais de se rendre, près de la Porte Saint-Martin, dans un café placé sous l'égide d'un vieil ordre militaire et religieux, s'il faut en croire son enseigne.

Quelques modernes paladins, qui s'assemblent là, autour des guéridons et du comptoir de zinc, sont peut-être hantés encore par le souvenir des croisades : ils parlent des lointains pays où ils ont soutenu de durs combats. Mais si on prête mieux l'oreille à leurs propos, on comprend que toutes leurs expéditions n'ont eu pour but que de fonder ces maisons de société *in partibus infidelium*.

Ce modeste café, c'est le trait d'union entre Paris et la province. Les plus puissants patrons de Paris ne dédaignent pas de s'y rencontrer avec leurs collègues de Mamers, de Saint-Dizier ou de Brive-la-Gaillarde. Ils les interrogent sur les ressources de leurs contrées. N'y aurait-il pas une « maison » à vendre chez eux ? Ils sont acheteurs et payent comptant !

Constatons-le avec tristesse. Le régionalisme, autrefois si puissant dans cette corporation, tend à disparaître. Toutes les démarcations entre les patrons de l'Est, de l'Ouest, du Nord et du Midi s'effacent peu à peu. Paris étend ses tentacules sur les cités florissantes, conquiert l'une après l'autre les préfectures, les sous-préfectures et jusqu'à ces villes frontalières où les tôleurs, dans leurs maisons blindées comme des casemates et des forteresses, régnaient, avant la guerre, sur un peuple de soldats et semblaient les gouverneurs des Marches de l'Est.

De Paris, le pouvoir central administre ces postes avancés par l'intermédiaire de délégués à sa solde, les gérants, révocables comme des préfets. Une sorte de trust s'organise.

Aussi, dans ce petit café de la Porte Saint-

Martin, il est curieux de voir les puissants patrons de la capitale préparer leurs offensives. On se croirait dans la salle des adjudications d'un tribunal. Les voix rauques jonglent avec les chiffres. Deux cent mille francs, deux cent « sacs » dans leur argot, c'est une « paille » pour ces messieurs. Ils citent des noms de rues, parfumés d'un vieux charme provincial : la rue de l'Attache-aux-Bœufs, à Saint-Etienne; la rue Bat-d'Argent, à Nîmes; la rue des Zuandières, aux Sables-d'Olonne. Ces rues abritent le commerce auquel ils s'intéressent. Et, comme chaque maison a son enseigne, on entend :

— La *Patte de Chat* est à vendre...

— On demande deux cent cinquante sacs des *Quatre As*

— On aurait les *Oignons* pour quatre-vingts billets.

Des courtiers marrons essayent de ramasser les miettes de ces festins. Dès qu'ils apprennent qu'une « tôle » est à vendre, ils s'arrogent un mandat fictif et la proposent aux riches patrons toujours désireux d'arrondir leurs domaines. Mais M. Gaston, de l'Office général du Commerce, roulant entre ses doigts sa moustache frisée au petit fer, jette un regard de dédain sur ces humbles concurrents.

— Du vent! du bluff! dit-il. Voilà un malheureux qui offre la *Patte de Chat* et c'est moi qui ai l'option sur cette affaire. Demain, j'amène un acquéreur à Nantes et j'espère bien que dans les quarante-huit heures le contrat sera signé, ma commission encaissée.

Le paisible M. Baptiste se sentit, un jour, humilié dans sa dignité provinciale. A côté de lui, deux collègues de Paris disposaient à leur gré, comme de fiefs leur appartenant déjà, des meil-

leurs affaires de sa rue. « Je te laisserai le 10 et je prendrai le 8... »

Abattant son poing fermé sur une table, M. Baptiste leur lança cette apostrophe enflammée :

— Vous, vous arrivez avec votre pèze. Cinquante mille de plus! J'achète! Alors, quoi, vous voulez nous coloniser?

Là aussi, des courtiers en publicité proposent aux patrons de province des cartes-réclame, des jetons en carton doré, car tout maître de maison qui se respecte doit avoir son faux louis d'or, orné d'un coq très gaulois et portant en exergue l'adresse de son établissement, ou son bristol prometteur de voluptés discrètes et hygiéniques.

Sur les tables, les courtiers éparpillent glorieusement leurs échantillons et, d'après le *Guide Rose*, je donne les fac-similés de deux cartes (1).

Un numéro, qui a le don de toujours exciter la verve des commis-voyageurs, orne, en règle générale, ce billet « pour le ciel ».

Chaque patron examine longuement ces cartes. Il en est qui sont illustrées d'une femme deminue, d'un chat noir, d'un petit Amour puisant les flèches dans son carquois. Quand la gravure est choisie, il s'agit de trouver une légende originale.

— Vous mettez : « Bon vin et bagatelle » sous mon Amour, dit un patron.

Et un autre :

— Au-dessus de mon chat noir : « A l'Idéal! »

Parfois, en veine de générosité, le maître de maison commande cinq cents ou mille petits miroirs de poche qu'il offrira aux clients sérieux.

— Naturellement avec votre adresse au verso? demandait un courtier à M. Baptiste.

— Rien du tout!

(1) Voir à la page 154.

## — SPÉCIMENS COURANTS —

CONFORT MODERNE	SALONS PARTICULIERS
- - Discretion - -	- Ouverts toute la nuit -
<b>HOTEL RENAISSANCE</b>	
15, Rue de la Gailllette (au Maroc) Tel. 53 : LONGUYON	

CARTE AVEC ADRESSE DÉTACHABLE

MEAUX 9, Rue du Rempart  <b>ALLER          ET          RETOUR</b> toutes classes pour le CIEL	ALLONS-Y COMPAGNIE DES DIVANS-LITS Madame CHARLOTTE 9, Rue du Rempart - MEAUX
--	--

Et comme le courtier s'étonnait de cette dérogation aux usages :

— Vous comprenez, expliqua M. Baptiste, c'est un cadeau que je veux faire aux messieurs

« bien ». Ça les gênerait d'emporter dans leurs poches, où leurs épouses pourraient les trouver, un miroir du bobinard. Tandis que comme cela, sans indication, ils pourront l'offrir à leur tour à leurs dames ou à leurs demoiselles...

Les patrons de Paris ont aussi leurs cartes de publicité. Un jour, Tonio le Corse, sur la place de l'Opéra, lançait, du geste auguste du semeur, un fin bristol dans chaque taxi qui passait. Il ne récolta qu'une peine disciplinaire : le préfet de police ordonna la fermeture de sa maison durant trois jours.

Dans un petit bar du faubourg Saint-Martin, les patrons de la Chapelle et de la Villette jouent à la belotte et à la passe anglaise.

Tout ébloui de sa rapide fortune, un ancien croque-mort, qui tient le *Panier Fleuri*, se hasarde parfois jusqu'au boulevard Saint-Denis. Il sait que, plus loin, dans de riches cafés, ses opulents collègues du deuxième, du neuvième et du huitième arrondissements se réunissent chaque soir. Il a le désir d'aller les retrouver, mais une sorte de crainte le retient. Lentement, il retourne au petit bar. Il ouvre un portefeuille gonflé de billets de banque pour payer ses modestes consommations.

— Tu voudrais aller dépenser ton pèze avec ces esbrouffeurs? lui dit M. Georges, patron du 164. Prends modèle sur Léon le Marchand de Sable : il ne sort pas de son petit café du Sébasto et pourtant il est plus rupin que toi...

Le croque-mort soupire. Il songe aux dures années de labeur, il revoit le cimetière du Père-Lachaise, il entend le lugubre son des pelletées de terre tombant sur les cercueils. Aujourd'hui,

dans sa maison du boulevard de la Chapelle, douze filles travaillent pour lui, sans se plaindre d'avoir pour dortoirs de froides cellules, mansardées, pauvrement éclairées par des vasistas à tabatières. Il gagne beaucoup d'argent : « J'ai une bonne tolérance de quartier », dit-il. Mais ses ambitions ne seront jamais satisfaites. Il voudrait mener la vie joyeuse avec les grands « tôleurs » et il les fuit, redoutant leurs railleries. « On va à la noce, nous, et pas à l'enterrement » lui a lancé, un jour, Maurice La Tripe, qui, lui aussi pourtant, exerça un métier sans gloire au seuil de sa jeunesse, criant dans les rues de Paris, un baquet à la main : « A la tripe... A la belle tripe ! » Déçu dans ses espérances, le malheureux songe à vendre son *Panier Fleuri* pour acheter une autre maison, bien loin, en province, dans une petite ville où il se fera passer pour un ancien comique de café-concert.



Dans un café, à l'angle du boulevard Sébastopol et du boulevard Saint-Denis, les patrons de la rue Sainte-Appoline, de la rue Blondel, de la rue de Tracy, de la rue d'Aboukir et de la rue du Château-d'Eau, Henri les Yeux Bleus, Grécos, Louis le Mexicain, Maurice des *Belles Japonaises* et les trois Charlots, forment un cercle très bourgeois. Parfois, M. Charles, du 32 de la rue Blondel, qui est aussi le patron de la fameuse *Maison Renaissance* de Reims et s'enorgueillit de posséder, sous le boulevard Jules César, les caves les plus spacieuses de la cité, propose à son associé Charlot le Zouave, ancien tenancier du *Petit Soleil*, de Tours, le seul qui, dans la corporation, porte les longues moustaches et l'impériale : « Si on allait dire bonsoir aux fêtards ? »

Tous deux s'installent dans une luxueuse limousine et, quelques instants plus tard, les voici dans un grand café du boulevard Montmartre où, chaque soir, l'heure rituelle de l'apéritif rassemble M. Emile, M. Paul, Tonio le Corse qu'on appelle aussi Chin-Chin le Magnifique, et quelques autres collègues, gloire et fleur du haut patronat.

Ces messieurs sont là pour se divertir avec honnêteté, ils mettent leur point d'honneur à faire figures de braves négociants. Mais les soucis de leur métier les préoccupent si vivement que, bientôt, délaissant les sujets politiques et financiers, ils parlent de la « maison ».

Un soir, Charlot Renaissance et Charlot le Zouave furent salués par cette question :

— Et vous, est-ce que vous avez été faits aussi ?

— Comme tout le monde ! Nous en sommes pour deux sacs !

— Si je compte bien, déclara M. Emile, le coup de l'Inter a réussi dans quatorze tôles.

Un inter, dans leur langage, c'est un interprète, un de ces industrieux garçons qui mettent à profit leur connaissance des langues allemande, espagnole et anglaise pour proposer aux riches étrangers, qu'ils abordent avec politesse, de les piloter dans Paris. Ils les conduisent dans des maisons de société et les matrones, en récompense de leurs bons offices, leur versent une commission proportionnelle au chiffre des recettes encaissées.

Or, la veille, deux Italiens étaient introduits dans le salon chinois du *Colbert* par un jeune homme qui confiait en aparté à madame :

— Je suis un nouvel inter. Mes deux clients sont des industriels fort riches. Ils vont boire seulement un verre de porto, mais je vous promets de les ramener à minuit. Ce sera la grande fête...

On but le porto. Puis, l'un des industriels tira de son portefeuille un billet de cinq cents liras : « Payez-vous, madame. »

Madame, dont le patriotisme s'affirme toujours en présence des étrangers, déclara :

— Pour moi, la lire ne vaut pas un centime de plus que notre franc. Six portos à douze francs, cela fait soixante-douze. Je vous rends quatre cent vingt-huit francs.

— Une autre tournée! commanda l'inter.

Le second industriel la paya, avec un billet de cinq cents liras, lui aussi. Et le trio s'en fut, jurant de revenir bientôt.

De cinq heures à huit heures du soir, les Italiens et leur cornac visitèrent une douzaine de salons. On les vit au Montyon, aux Belles Poules, à la Grotte des Hirondelles, à la Lune, aux Petits Carreaux... Et partout, pour solder leurs modestes dépenses, ils sortaient somptueusement de leurs portefeuilles des billets de cinq cents liras.

Mais, le lendemain, quand les maîtres de maisons voulurent changer dans leurs banques les billets italiens, on leur répondit qu'ils étaient faux. « L'inter » et ses deux complices avaient escroqué une quinzaine de mille francs aux grands « tôleurs ».

Aussi, ce soir-là, on commentait ce grave événement.

— J'ai été bonard d'un sac, disait Chin-Chin le Magnifique. Peu de chose... A peine le prix d'un de mes complets.

M. Emile, la mâchoire en avant, grognait :

— Ce que je ne pardonnerai pas à l'inter, c'est d'avoir exigé son soixante pour cent. Ce flibustier avait toutes les audaces.

Gaston le Lutteur, en prévision de nouvelles escroqueries, déclarait qu'il avait conseillé à sa femme de placer sous une petite vitrine de loyaux

échantillons de tous les billets étrangers d'usage courant, livre sterling, dollar, peso, peseta, lire.

— Ainsi, disait-il, quand des étrangers la paieront en billets de leur pays, elle pourra vérifier avec soin... Et, si on veut l'arranger, un coup de téléphone au commissariat et je fais enchrister les filous...

Mais Charlot le Zouave élevait le débat :

— Les inters, moi, je commence à en avoir marre. Ce sont de vraies sangsues. Soixante pour cent des recettes! leur tarif devient exorbitant.

M. Emile secouait sa grosse tête :

— Pas moyen de se passer d'eux. Encore si nous étions solidaires! Si nous décidions, d'un commun accord, d'abaisser leur part à quarante pour cent! Mais vous savez bien que certaines maisons, dès le lendemain, trahiraient leurs engagements pour rafler toute la clientèle étrangère. Tenez, je suis sûr que Maryland, de la rue Laferrière, serait le premier à dire aux douze inters qui travaillent pour sa tôle : « Chez moi, on donne toujours le soixante... »

— Maryland, le v'là, annonça Chin-Chin le Magnifique.

M. Emile, avec vigueur, secoua les mains du nouveau venu, solide gaillard aux épaules de portefaix.

— Bonsoir, Maryland. On parlait des inters. Tu sais qu'on a été doublé hier soir par un de ces copailles.

— J'ai pas à me plaindre d'eux, répondit Maryland. Hier, il y en a un qui m'a amené deux Boches, l'homme et la femme, un jeune ménage en voyage de noces. Ils ont laissé quatre sacs dans la tôle. L'inter a eu ses deux mille quatre cents.

— C'est exagéré!

— Mais non, deux Français, pour le même tra-

vail auraient dépensé à peine un sac. Moi, les étrangers, je les fusille, je suis nationaliste!

— Maryland, reprit M. Emile, t'es un homme! Je le disais tout à l'heure aux amis : on peut toujours compter sur toi...

Cet hommage spontané toucha le cœur de Maryland.

— J'offre une tournée!

On trinqua et M. Emile, revenant à ses inters, les fouailla encore.

— Des copailles, je le répète! Des hommes qui ont roulés partout, qui ont été marchands de viande aux Amériques sans pouvoir mettre quatre sous de côté pour monter une tôle! Des parasites!

— Un bon inter, répliquait Maryland, te fait gagner plus de pèze que douze annonces dans les journaux.

M. Paul, de la rue de l'Arcade, souriait avec mépris.

— La publicité dans les journaux galants, je n'en ai jamais voulu. Ma maison est universellement connue. Les souverains de passage à Paris. la visitent incognito...

— C'est comme moi, faisait Chin-Chin le Magnifique. Ma maison marche sans publicité. Et, entre nous, je trouve que certains de nos confrères vont un peu fort. Des huttes nègres, des mosquées arabes, des palais orientaux! Vous verrez que le Préfet de police finira par se fâcher. Ça devient indécent!

— Il y en a un, dit M. Emile, qui fait annoncer : « Mythologie ». Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire!

— Paraît, répondit Maryland, qu'il déguise ses femmes en nymphes et en satyres. Mais, Pilote, de la rue de la Victoire, a trouvé mieux. Dans ses salons, il donne une reconstitution des partouses

du Bois de Boulogne. Il a planté des décors de théâtre...

Chin-Chin le Magnifique paraissait sincèrement indigné.

— Ce n'est pas sérieux. Ces gnières-là en feront tant que le Préfet nous serrera la vis. comme disait Emile. Pilote nous discrédite tous...

Maryland, qui surveillait la porte d'entrée, annonça :

— Pilote, je l'aperçois. Il vient nous rejoindre.

Affectueux, Chin-Chin le Magnifique tendit ses deux mains à Pilote.

— On causait de toi. Paraît que tu as monté quelque chose de très bien dans ta maison. Tu fais les scènes du bois de Boulogne? Je le disais tout à l'heure : Pilote, c'est le plus intelligent de nous tous. Il a des idées, c'est un artiste!

— J'aurais fait un bon metteur en scène, répondit modestement Pilote.

Quelques instants après, les maîtres de maisons sortaient du grand café. Dans un bar à la mode, ils allèrent boire des cocktails puis Chin-Chin le Magnifique proposa : « Si on allait manger un petit morceau? » Chez Maxim's, les maîtres d'hôtel et les garçons les saluèrent avec respect. A minuit, M. Paul déclara qu'il était l'heure de se rendre au cercle.

\*

\*\*

Le cercle officiel des patrons parisiens mérite une mention spéciale.

Trois anciens tenanciers de maisons closes, Michel l'Italien, T... et F... s'associèrent, il y a quelques années, pour monter un tripot.

— Le jeu doit rapporter autant que l'amour, disait l'Italien.

— Et puis, ajoutait F..., un club, c'est chic,

c'est anglais. On va devenir des hommes du monde.

Ils trouvèrent un local superbe, au cœur de Paris, sur le boulevard. C'était une salle de spectacle qu'un célèbre illusionniste avait décorée de fresques fantasmagoriques : astrologues à chapeaux pointus, invoquant le démon, mages, alchimistes faisant couler des philtres noirs dans des crânes de morts. Le baccara, dans ce lieu diabolique devenait une divinité mystérieuse et redoutable, les douze coups de minuit annonçaient le sabbat de Walpurgis.

Dans un coin, un billard, sur lequel était posée une planche creusée de cuvettes multicolores, attirait les joueurs dégoûtés des cartes. Un croupier glapissait : « A la baraque! A la baraque! la partie commence. » Il poussait une bille, annonçait : « L'étoile rouge a gagné! On paye cinq fois la mise! A la baraque! Messieurs! A la baraque! » Juste au-dessus du billard, une sorcière à cheval sur un balai, semblait présider une fête foraine au sommet du Blocksberg.

Très homogène, la clientèle de ce brelan comprenait des patrons de « tôles », des bookmakers, des greluchons sans délicatesse et tous les ruffians échappés des ports méditerranéens. Parfois des rabatteurs poussaient, au milieu de cette cohue d'hommes rompus à tous les vices et prêts à toutes les ruses, des provinciaux candides, notaires, bonnetiers ou bandagistes. En moins d'une heure, ils étaient dévalisés, « ratissés », mais du moins ils avaient l'orgueil, revenus dans leurs petites villes, de raconter aux habitués du *Café du Commerce* qu'ils étaient membres du club le plus fermé de Paris.

En 1924, l'Italien et ses deux acolytes — leur immeuble étant exproprié — firent de mélancoliques adieux à leurs démons, à leurs sorciers et

aussi à un symbolique Robert Macaire qui faisait rouler trois dés pipés sur un tambour. Ils transportèrent leurs tables de baccara dans un spacieux sous-sol, de l'autre côté du boulevard. Mais les joueurs, qui paraissaient ignorer l'enseignement sportive de ce tripot, se donnaient toujours rendez-vous à « l'ancien 6 ». F..., fêru de mondanités, rugissait : « Tonnerre! On sera donc toute la vie dans les gros numéros! »

L'Italien eut alors l'idée d'organiser des soirées de gala. Ses rabatteurs, grassement appointés, lui amenèrent les plus gros joueurs de Paris. Le pitieux brelan devint le second cercle de la capitale et aujourd'hui, autour de ses tables de jeux, on peut voir, familièrement accoudés à des bookmakers et des tenanciers de maisons de tolérance, des personnages qui ont du pouvoir dans la République.



Ce soir-là, M. Paul, de la rue de l'Arcade, ancien commis-voyageur en parapluies, ancien tenancier du grand 9, de la rue du Moulin, à Nancy, salua dans le salon du cercle deux Excellences — un ancien ministre de l'Agriculture et un ancien ministre des Finances — serra chaleureusement la main du chef de cabinet d'un sous-secrétaire d'Etat et entra, escorté de trois collègues, dans la salle de jeu. Un murmure flatteur l'accueillit.

Un modeste « chemin de fer » circulait languissamment autour de la table verte, émaillée de jetons rouges et blancs, comme une prairie fleurie de marguerites et de coquelicots. Des pontes sans audace ou décavés ravitaillaient maigrement ce pauvre train de banlieue qui s'arrêtait essoufflé et repartait cahin-caha. Un vieux reître,

moustaches hérissées et yeux flamboyants, le cou serré dans une cravate de cheval, jetait en rugissant des jetons de cent sous sur le tapis, cependant qu'un médecin marron, condamné pour trafic de cocaïne, un publiciste sans journal et un vieillard, dont la tête branlante s'ornait d'une invraisemblable perruque rose, attendaient prudemment d'avoir « la main » pour miser. M. Paul eut une moue de dédain.

— La partie n'est pas forte ce soir, dit-il à un commissaire des jeux. Je préfère m'en aller.

Mais le commissaire s'empressait :

— Avec vous, M. Paul, la partie va changer. Je vais liquider tous les « thunards ».

Un quart d'heure plus tard, le baccara faisait rage. Les joueurs déçavés avaient cédé leurs places à des personnages plus grandioses. Un danseur montmartrois, svelte dans son habit noir et qui mordillait une rose, et un bookmaker dont le cou de taureau émergeait d'une chemise réséda, sans faux-col, encadraient un jeune prince roumain aux cheveux bleus et soyeux comme une nuit d'été. M. Paul, qui s'était associé avec Chin-Chin le Magnifique, taillait à banque ouverte et les « thunards » expulsés de la table sainte, debout derrière lui, saluaient chacune de ses victoires et de ses défaites par des bourdonnements joyeux ou des plaintes, formant ainsi une sorte d'orchestre dont le croupier, avec sa longue palette sans cesse agitée en l'air, semblait rythmer les *allegros* et les *lamentos*.

Bientôt la chance, comme une amoureuse, ne quitta plus M. Paul et les jetons, semblables à des corolles fauchées, s'entassaient devant lui. A deux heures du matin, il gagnait cent mille francs.

— Il y a une suite! annonça-t-il.

De son butin, il emplit une profonde corbeille et appelant Tonio le Corse :

— On est doré, ce soir, mon pote. Viens faire le partage.

Et Tonio, pour mériter son second surnom de Chin-Chin le Magnifique, distribuait aux « thunards » des jetons de cinq cents francs.

— Tiens, va manger un petit morceau, toi...

— Toi, c'est pour t'acheter un nouveau complet...

— Toi, pour offrir une robe à ta petite...

Mais M. Paul résistait aux sollicitations du vieux reître qui lui demandait mille francs, lui offrant en garantie un chronomètre rouillé.

— Marquis, je vous ai déjà prêté la semaine dernière.

Alors, le vieux reître exhala sa rancune :

— Il joue pour la maison, c'est de la frime! Cet homme-là, c'est le miroir aux alouettes! Il est là pour attirer les joueurs.

Un commissaire lui imposa silence et le chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat vint complimenter M. Paul avec une éloquence toute parlementaire.

— Vous avez remporté une belle victoire, grâce à l'habileté de votre tactique et à l'audace de votre offensive...

— Venez boire le champagne à Montmartre! répondit M. Paul.

Et, à trois heures du matin, comme les quatre maîtres de maisons et le chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat descendaient, place Pigalle, d'une luxueuse torpédo, l'ancien croque-mort, qui tient le *Panier Fleuri* à la Chapelle, les aperçut, de la terrasse d'un petit bar. Il tendit ses muscles et son courage, alla droit à eux.

— Voilà le fossoyeur! ricana M. Paul.

L'ancien croque-mort, affreusement humilié,

fit volte-face, arrêta un taxi qui passait, jeta au chauffeur : « Au 8, boulevard de la Chapelle », s'effondra sur les coussins et, comme la voiture démarrait, se redressa pour lancer à ses collègues cette injure, qui lui semblait énorme :

— Tas d'hommes du monde!

## X

## LES HOMMES DU VOYAGE

Presque toutes les grandes maisons de Paris et de province appartiennent aux « hommes du voyage ». Leur jeunesse s'est écoulée dans de lointains pays. Précurseurs de l'urbanisme, dans les cités d'Amérique, d'Afrique et d'Asie où leurs étoiles les guidaient, ils se consacrèrent à l'embellissement et au ravitaillement des quartiers réservés. Des fonctionnaires, racornis sur leurs ronds de cuir, n'approuvaient pas toujours leurs initiatives hardies.

— A trente-cinq ans, je collectionne quinze décrets d'expulsion, me disait fièrement Maurice l'Algérien. Pas un homme de mon âge ne peut se vanter d'en avoir autant.

De retour en France, ils ont ouvert « les écrins de leurs riches mémoires » et la tradition orale, s'emparant de leurs aventures, en transmet le récit dans les bars de Montmartre et du Faubourg-Saint-Martin. Déjà la légende surcharge l'histoire de ses arabesques dorées. Les harpeurs des bals musette, les troubadours et les jongleurs de la *Madelon*, de la *Croix de Malte* et de *Chez Nine* feront bientôt, des héros dont ils célèbrent les exploits, d'héroïques martyrs ou des Arthurs

et des Lancelots de la Table Ronde. Il est grand temps de fixer, dans une succincte et fidèle relation de leurs équipées, la véritable physionomie des hommes du voyage, personnages truculents, à la fois burlesques et tragiques.

Gaëtan, qui se faisait appeler le vicomte de Jolibois, arrivait en 1910 à Mexico. Brun et svelte, beau parleur, il conduisait un bel équipage : sa femme et ses deux filles d'amour.

Pour définir le rôle de la fille d'amour, je cède la parole à Maurice l'Algérien qui, dans ce domaine sentimental, jouit de l'autorité d'un subtil casuiste.

— La fille d'amour, m'explique-t-il, n'est pas un doublard. Le doublard est ignoré de la femme. L'homme se cache pour aller voir son doublard. Au contraire, la femme connaît la fille d'amour et souvent vit avec elle. Elle l'accepte parce que son homme lui a dit : « C'est pour ses sous que je la prends; quand on lui aura fait rendre le maximum, on la laissera tomber. C'est avec toi, ma femme, que je resterai toujours; tu es ma vraie de vraie, ma légitime ». Et la fille d'amour se laisse empaumer par l'homme qui lui dit : « Attends... patiente un peu; plus tard, tu monteras en grade. C'est toi que j'aime; ma femme, je la balancerai un jour ou l'autre ». Vois-tu, mon pote, il faut être diplomate dans ce métier-là. Naturellement, ces ménages à trois ou à quatre sont parfois troublés. Il arrive qu'une fille d'amour se fait la paire. Ou bien, c'est la renversée : la femme se tire et une fille d'amour la remplace.

Le vicomte se lia d'amitié avec les évadés de la Guyane qui formaient à Mexico une véritable colonie française. C'étaient pour la plupart des Marseillais, d'anciens nervis qui ne regrettaient guère la rue Bouterie et les petits bars du vieux

port. Marius le Noir, Marius la Voix d'Or et Jean le Tatoué faisaient trembler la ville et tenaient le haut du pavé. Ces cambrioleurs et assassins à trois chevrons, ces hommes « cassés des durs » goûtaient, après les souffrances du bain, les délices d'une molle oisiveté. Ils imposaient leurs lois à tous les ruffians qui ne pouvaient se targuer d'avoir comparu devant les trois robes rouges et les douze « potirons ». Sans contestation, ils s'étaient adjudé les filles de luxe et de grand prix, celles qui le matin, dans de jolies voitures attelées de mullets, remontaient la calle San Francisco, saluées par les riches commerçants, faisaient deux ou trois fois le tour de la place Gobierno, avant de s'enfoncer dans les allées ombreuses du parc Chapultepec où s'érige la résidence d'été du Président de la République mexicaine.

A leurs compagnons moins glorieux, ils abandonnaient les femmes de la calle du docteur Ruiz et du quartier de la Poste, prostituées françaises, italiennes ou allemandes, qui toutes, sur leurs portes vitrées, avaient fait peindre leurs drapeaux nationaux.

L'élite de la pègre, la fine fleur des pénitenciers avait ses tables réservées au bar Salvin. Le vicomte fut admis dans ce club, bien que son casier judiciaire fut fâcheusement vierge. Seul, Jean le Tatoué formula à son encontre quelques réserves : « Il n'a pas fait ses preuves... il n'a pas même été condamné comme bizet ». Mais les deux Marius, parrains du vicomte, firent valoir son arrivée à grand tapage, l'élégante désinvolture avec laquelle, à peine installé à Mexico, il avait loué deux *cribb's* (cages à poules) pour ses deux filles d'amour, et acheté une voiture et un mulet pour sa femme.

Chaque matin, quand le fringant vicomte en-

trait au bar Salvin, il saluait avec honnêteté les anciens :

— Salut, les hommes! Les gonzesses ont bien tapiné?

Mais un jour, Marius la Voix d'Or, dépliant un journal, lui apprit que les représentants de tous les états d'Europe et d'Amérique, rassemblés à Paris, avaient décidé de réprimer impitoyablement la traite des blanches. Dans ce but, ils avaient rédigé une convention internationale, au bas de laquelle Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, roi de Prusse, et Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies avaient apposé leurs signatures.

De sa belle voix sonore, Marius lisait les commentaires du journal : « les Etats, en décidant de se communiquer réciproquement les bulletins de condamnation des marchands de chair humaine, portent un coup fatal à leur trafic. Jusqu'alors ils bénéficiaient d'une quasi-impunité; démasqués dans un pays, ils poursuivaient dans un autre cette honteuse industrie... Désormais, la traite des blanches est inscrite de plein droit au nombre des délits donnant lieu à l'extradition. »

De violents éclats de rire saluèrent cette lecture.

— D'abord, disait l'Allumette, si on n'emmena à l'étranger que des femmes majeures et consentantes, il n'y a pas de délit...

— Et puis, reprenait Jean le Tatoué, nos correspondants de France continueront à nous envoyer des minceures, car elles sont d'un bon rapport. Les faux faffes sont faciles à fabriquer.

Marius le Noir racontait comment, à Marseille, on se procurait des bulletins d'état civil, en blanc, timbrés du sceau de l'Hôtel de Ville et signés du maire. Un employé les vendait vingt francs pièce; on n'avait plus qu'à les remplir.

— Moi, déclara l'Oreille coupée, les bulletins, je m'en moque. J'ai conduit à Barcelone deux mouzingues de dix-sept piges. La première, je lui ai fait passer la frontière, la nuit, par les sentiers de montagne, au nez et à la barbe des douaniers. L'autre, je l'ai invitée à faire une promenade en barque. Nous sommes partis de Port-Vendres à cinq heures du matin et à midi, la même était chez le Manchot où sa camarade l'attendait. Là, on leur a dit de turbiner...

— *Preteo de la casa : una peseta*, interrompit Marius le Noir.

— Oui, la passe coûtait une peseta, mais elles montaient vingt fois par jour. Les débuts ont été durs, elles pleuraient, criaient. Un soir, elles se sont tirées en sautant du premier étage dans la ruelle. Elles voulaient aller au consulat français, mais comme elles ne connaissaient pas un mot d'espagnol, tous les gens à qui elles demandaient leur chemin passaient sans répondre. Enfin elles rencontrent un Français. Il écoute leur histoire et leur dit : « Pauvres petites, suivez-moi, je vais vous conduire... » Là-dessus, il les empoigne et me les ramène. C'était un ami à moi...

— Tu les as bien corrigées?

— Oui, une bonne danse! Et huit jours après, départ pour Buenos-Ayres. Pour ne pas payer le prix de la traversée, je me suis arrangé avec un soutier. Elles ont voyagé à fond de cale.

— Tu les as toujours, ces deux mômes?

— Non, elles n'avaient pas de résistance, elles sont tombées malades...

Seul, le gros Raoul le Blond ne participait pas à l'enthousiasme de ses camarades. Il affirmait que « les hommes » auraient maintenant bien du mal à exercer paisiblement leur métier.

— Tais-toi donc! lui répondait-on, les malins ne se laisseront jamais prendre.

Il secouait la tête, agité de sombres pressentiments. Le soir, au bar Salvin, il annonça :

— Je me retire des affaires. Vous connaissez mes trois femmes? Eh bien, elles sont à vendre.

Jean le Tatoué s'institua commissaire-priseur :

— La Fernande, à vingt pesos... Trente! Quarante! Soixante! Cent! Cent cinquante! Deux cents! Personne ne dit plus rien. Deux cents pesos, la Fernande! Adjugée à Marius la Voix d'Or.

Les deux autres femmes, l'une après l'autre, furent mises à l'encan. Le total des enchères atteignit deux mille piastres et le gros Raoul le Blond, qui avait déjà de fortes économies, acheta une boucherie bien achalandée de Mexico.

Quelques jours plus tard, le vicomte, escorté de sa femme et de ses deux filles d'amour, partait pour Buenos-Ayres. Dans la capitale de l'Argentine, il retrouva des amis français, Tonio le Corse, Henri les Yeux Bleus, Edouard la Carpe, Bibi la Loire. Pendant plus d'un an, il vécut en gentilhomme des rentes que lui allouaient ses trois servantes aux grands cœurs. Mais un déplorable incident vint compromettre sa carrière qui s'annonçait brillante.

A cette époque, Buenos-Ayres était abondamment pourvue de maisons closes dans lesquelles « travaillaient » les femmes des ruffians belges, allemands, italiens et français. Elles y faisaient de belles recettes, mais leurs patrons, trop avides, les frappaient de taxes et de redevances de jour en jour plus lourdes. Au mois de mai 1911, ils émirent la prétention de leur faire payer une nouvelle dîme pour « frais de literie » : un peso chaque jour.

Lésé dans ses intérêts immédiats, le syndicat international des souteneurs organisa un meeting en plein air. Des discours furent tenus en plusieurs langues; un nervi marseillais proposa d'in-

cendier les « tôles » du juif Mimoun et de César l'Algérien. L'Assemblée professionnelle repoussa cette mesure révolutionnaire et décida d'adresser un ultimatum aux tenanciers: s'ils refusaient de supprimer la taxe dite « des polochons », la grève serait déclarée; les femmes, dès le lendemain, abandonneraient le travail.

Mimoun, César l'Algérien et leurs collègues jugèrent ces menaces puérides. Ils levèrent l'impôt d'iniquité, mais les filles, obéissant au mot d'ordre de leurs maîtres, revêtirent leurs costumes de ville et se firent ouvrir les portes. Afin de donner à cette démonstration un caractère nettement corporatif, elles emportèrent sous leurs bras les « polochons » taxés.

Bientôt, comme dans toutes les grèves, le conflit s'envenima, des esprits exaltés fomentèrent des troubles. En cortège, les souteneurs défilaient devant les maisons désertes, huant, sifflant les patrons, brisant à coups de pierre les carreaux. Un soir, Mimoun et César l'Algérien voulurent balayer, la trique à la main, cette horde criarde. Mal leur en prit; désarmés, houspillés, ils durent prendre la fuite, talonnés par la meute. Ils se voyaient déjà perdus quand la police, arrivant enfin, chargea les manifestants. La plupart furent arrêtés et enfermés dans le présidio. Le vicomte était du nombre. Quelques jours plus tard, on le relâchait, en le priant toutefois de quitter au plus vite le territoire de la République Argentine.

Cette désastreuse équipée se soldait par d'innombrables ruines: les maisons closes étaient supprimées, tous les souteneurs expulsés. Le vicomte connut alors l'instabilité des fortunes basées sur la fidélité féminine. Pendant qu'il était prisonnier, sa femme et sa première fille d'amour l'avaient lâchement abandonné; toutes deux

étaient parties pour San-Francisco. Seule, la seconde fille d'amour, la plus humble, l'attendait.

— Maintenant, lui dit-il, tu deviens ma femme. Tu seras récompensée.

Il disait vrai. Après une longue randonnée, ils revinrent tous deux en France. Le vicomte avait de hautes relations à Paris; il put faire nommer sa femme gérante d'une grande maison de rendez-vous. A la fin de la guerre, il s'établit à son compte dans le neuvième arrondissement. Le jour où tous les papiers furent signés et enregistrés, il embrassa tendrement son épouse.

— Es-tu bien récompensée? Te voilà patronne!

Le vicomte, vous pouvez le rencontrer dans les dancings à la mode et les grands restaurants. Toujours élégant et svelte, il s'amuse avec honnêteté. Les aventures ne le tentent plus; comme Ulysse, après son beau voyage, il veut, « plein d'usage et raison », vivre des revenus de son petit royaume.

— Une bonne clientèle française et bourgeoise, dit-il. Des négociants, des parlementaires...

Chaque soir, il rentre avant minuit. Au rez-de-chaussée de son opulente demeure, une déesse de bronze brandit un lampadaire pour guider les visiteurs. Sur le palier du premier étage, le vicomte s'arrête un instant. Quand tout est silencieux, son visage se rembrunit; mais presque toujours il entend des rires, des chansons et le joyeux tintement des coupes. Il sourit, murmure: « Les salons, ce soir, sont animés... » et tout joyeux poursuit son ascension jusqu'au quatrième étage où il a luxueusement aménagé ses appartements domestiques. Il se couche et quand sa femme, à l'aube, ses comptes arrêtés, se glisse à côté de lui dans le lit conjugal, il bâille, et encore assoupi, murmure poliment, comme à Mexico :

— Chérie, les gonzesses ont bien tapiné, cette nuit?



De temps à autre, le vicomte, dans un grand café des boulevards, rencontre ses amis de Buenos-Ayres et de Mexico qui ont réussi et possèdent, comme lui, des maisons de société. On évoque les temps héroïques, la grève des « polichons », les luttes soutenues contre les polices du vieux et du nouveau monde.

On célèbre aussi les disparus, Coco le Riche qui fuyait les bars, les tripots, vivait comme un avare, entassant les piastres et les pesos dans un bas de laine. Il revint à Paris, après avoir vendu ses filles d'amour, acheta deux « tôles » et mourut en pleine gloire, dans la fleur même de sa jeunesse. Sa veuve courut aux Pompes Funèbres commander un enterrement de cinquième classe. « C'est pour lui, disait-elle, que je fais cela! Si je dépensais trop, il sortirait de son cercueil pour m'injurier! » Mais un tabellion la fit appeler. Coco le Riche, dans un testament notarié, s'était décréte des funérailles somptueuses. Il avait réglé les moindres détails de cette cérémonie qui devait, par son faste, éblouir le peuple parisien. Cet avare était prodigue dans la mort.

Ses dernières volontés furent exaucées. Il eut son catafalque, des torrents de musique sacrée, des chevaux noirs comme l'Erèbe et des plumets géants à son corbillard. Tous les maîtres de maisons, solennels dans leurs habits de deuil, l'accompagnaient à sa dernière demeure. Mais ces personnages importants précédaient une cohue d'hommes aux chandails de laine et aux pantalons de velours, accourus de la porte d'Italie, de Belleville, de Charonne, car Coco le Riche, par la simplicité de sa vie, était resté populaire dans

les faubourgs. Les derniers apaches de barrières, traînant leurs espadrilles, coiffés d'antiques casquettes à trois ponts, semblables aux figurants d'une pièce réaliste, avaient eux-mêmes tenu à rendre un solennel hommage à l'ami qui ne les avait jamais reniés. Et le peuple de Paris, voyant passer ce convoi hétéroclite, se demandait : « Quel est donc le grand homme que l'on enterre aujourd'hui ? Est-ce un puissant usinier ? un philanthrope ? un député socialiste ? »

Les hommes du voyage accordent aussi un souvenir ému aux victimes, aux compagnons que la malchance poursuivit et le nom de Bibi la Loire revient alors souvent sur leurs lèvres.

Ce rustaud qui, dans les prés qu'arrose la Loire, avait gardé les moutons jusqu'à vingt ans, ne manquait pas d'audace. Pendant qu'il accomplissait son service militaire, des filles de brasserie lui révélèrent sa véritable vocation. A Londres, il loua un *flatt* — appartement meublé, — orna sa porte d'une plaque de cuivre : « Henri Passe, marchand de champagne » et confia le soin de recevoir les clients à deux jeunes femmes accortées. Il revint seul à Paris.

— Je suis démonté, disait-il. Mais quand j'aurai chargé, parole de Bibi la *Louère!* je partirai pour les Amériques.

Dans sa bouche les r roulaient comme les quatre roues d'un carrosses sur des pavés de silex.

Il « chargea » deux jeunes Marseillaises, les habilla de pied en cap, retint trois places sur un paquebot, fit ses adieux à tous les amis. Mais un matin, dans le petit bar de Montmartre où se réunissaient les hommes du voyage, on le vit arriver seul, morne et défait. Les Marseillaises l'avaient entôlé comme un vulgaire « client », le dépouillant de son portefeuille, de ses trois billets de messageries et même d'un gros oignon d'argent,

souvenir de famille qui lui rappelait la chaudière natale. Il fut beau joueur.

— C'est un Corsico qui les emmène et c'est moi qui paie le voyage. Mais on se retrouvera...

Une petite boniche, échappée de sa mansarde, tomba une nuit entre ses bras. Elle consentit à partir pour Mexico. Au terme du voyage, Bibi la Loire avait en poche, pour toute fortune, deux sous français. Il courut chez l'Allumette, concessionnaire de tous les *cribb's*, qui s'empessa de loger la boniche Calle Estrella; Bibi la Loire peignit lui-même sur la porte à claire-voie le drapeau français. Six mois plus tard, il pouvait écrire à Coco l'Algérien, le plus grand marchand de femmes de Marseille, de lui envoyer deux colis. Coco fit diligence et bientôt deux filles d'Arles, à peine nubiles, paraient les salons de la Manolita.

Au cours d'une excursion à Tlam-Tlam, joli village des environs de Mexico, Bibi la Loire, renversé par son mulet gris sur un tas de cailloux, se cassa la jambe si malheureusement qu'on dut l'amputer. Quand il sortit de l'hôpital, la jambe droite de son beau pantalon gris clair flottait sinistrement autour d'un pilon de bois. Clopin clopant, il gagna la Calle Estrella, poussa la porte à claire-voie. Un *mestizo* surgit dans l'ombre, un poignard à la main et l'infidèle boniche criait :

— Va-t'en, *pésan* bête, sale infirme!

Li fit demi-tour, se rendit chez la Manolita qui lui apprit sans ménagement que les deux filles d'Arles étaient parties pour Buenos-Ayres avec un souteneur allemand.

— J'a! compris, lui dit Bibi la Loire. Je vais relayer.

Il acheta une échoppe, s'établit cordonnier. Aujourd'hui encore il rapetasse des vieux souliers. Il vit solitaire, fuyant les femmes, n'ayant pour

compagnon qu'un petit oiseau des îles, chantante escarboucle.



Une autre victime : Georges, qu'on appelait l'Incendié, peut-être parce que sa figure bestiale était surmontée d'une tignasse rouge, peut-être aussi parce qu'il vivait dans une perpétuelle fureur. Les fillettes, qu'il destinait aux bouges de l'Amérique du Sud, il les recrutait à la manière de ces racoleurs du XVIII<sup>e</sup> siècle qui, dans cette ancienne Vallée de la Misère, devenue le quai de la Ferraille, racontaient aux jeunes gens éblouis que les soldats de Sa Majesté foulaient, aux Indes, des chemins pavés d'or, de perles et de diamants.

Dans une auberge de campagne, isolée de toute habitation, Georges amena un jour trois fillettes qui consentaient à le suivre au pays d'Eldorado. Il les enferma dans une chambre du premier étage et se hâta de leur faire confectionner des costumes décents et de faux bulletins d'état civil. Mais elles se disputèrent et se battirent pour des motifs futiles, firent tant de bruit que le garde champêtre, intrigué, entra dans le bouchon. Les réponses embarrassées de l'aubergiste lui semblèrent suspectes; il prévint la maréchaussée et, le lendemain, les gendarmes se saisirent de l'Incendié et de son complice, le patron d'une maison close de Santa-Fé, alors qu'ils débattaient, devant les fillettes ravies et enfin réconciliées, une malle bondée de trousseaux de soie et de dentelles.

Georges, pour sa part, récolta deux ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour. Après avoir purgé sa peine, il travailla comme garçon de salle dans une « tôle » du Nord. Une bienfaisante amnistie, lavant de toutes souillures son

casier judiciaire, lui permit en 1919 d'obtenir officiellement l'autorisation de relever de ses ruines la maison de tolérance d'une petite ville des régions dévastées.

Le gros Arthur D..., surnommé l'Edredon, ravitaillait une maison close de Johannesburg, fief d'une Française, la dame Boisgontier. Astucieux, il éditait à Prétoria une petite feuille religieuse, farcie de cantiques dont l'austérité plaisait aux rudes cultivateurs protestants. Pendant la guerre anglo-boër, Arthur réussit des affaires dans les deux camps; il vendit des fusils et des munitions au président Kruger, espionna pour le compte du général Kitchener. Des talents si variés et si souples ne devaient pas l'empêcher d'être arrêté en France, au Havre, alors qu'il embarquait sur un paquebot deux jeunes filles mineures. Sorti de prison, il « travailla » pour San-Francisco, mais bientôt une seconde condamnation le frappait lourdement.

Il paya sa dette, puis dégoûté des périlleux voyages, s'installa dans une petite ville du Centre, assoupie au bord d'un grand fleuve. Au Café du Commerce, il se donna le titre « d'importateur de produits exotiques » et, comme les joueurs de manille appartenaient tous au clan radical, devint rouge à tous crins. Il eut bientôt l'honneur de serrer la main du député, vice-président de la Chambre et gloire du parti radical.

Arthur, revêtu d'un costume de général boër, dressait une estrade d'andrinople rouge dans les marchés des villages voisins. Son commis tapageux éperdument sur une grosse caisse, les paysans s'attroupaient. Et le gros général, après avoir débité un boniment plein de verve, leur vendait de petits paquets de foin haché menu, ornés de jolies vignettes : « Thé du Transvaal, dépuratif, laxatif, souverain contre la congestion, la goutte, les

varices et les rhumatismes. » Cette panacée lui rapportait de jolis bénéfices.

Pendant ses loisirs, Arthur rimait des chansonsnettes contre les « réactionnaires » de la ville. Le député en lut quelques-unes et le supplia de faire campagne pour lui lors des élections législatives.

Le gros homme accepta. Il fut sublime. Il traqua dans toutes les réunions publiques le candidat libéral. Dès que ce malheureux voulait prendre la parole, Arthur entonnait la *Marseillaise anticléricale* :

*Tremblez, coquins, cachez-vous traîtres!  
Disparaissez devant nos yeux!  
Le peuple ne veut plus de prêtres,  
Patrie et loi, voilà ses dieux.  
Assez de vos pratiques niaises!  
Les vices sont vos qualités.  
Vous réclamez des libertés?  
Il n'en est pas pour les punaises.*

Le refrain, chanté en chœur, faisait trembler les murs :

*Anx urnes, citoyens!  
Contre les cléricaux!  
Votons, votons!  
Et que nos voix dispersent les corbeaux!*

Le député fut réélu à une énorme majorité. Il offrit les palmes à Arthur, qui, noblement, les refusa.

— Faites-moi réhabiliter, dit-il.

— Tu as des condamnations?

— Oui, deux, pour traite des blanches.

L'homme politique sursauta. Mais Arthur, très calme :

— Voilà quatre ans que je me conduis bien.

Grâce à votre appui, je puis facilement obtenir cette faveur.

— Et si je refuse?

— Le casier judiciaire de votre agent électoral sera, une nuit, affiché à votre porte. Mon déshonneur vous éclaboussera.

Le député contemplant le gros Arthur qui parlait doucement, d'une voix papelarde, mais dont les petits yeux, à demi submergés dans une graisse rose de porcelet, avaient la lueur glacée d'un couperet de guillotine.

— Tu seras réhabilité, dit-il.

Trois mois plus tard, l'Edredon recouvra l'usage de ses droits civiques. Il eut l'honneur de présider un jury d'assises et d'être admis à la Loge Ecossaise. Peut-être serait-il devenu un des personnages les plus éminents de la cité, si de louches trafics de marchandises, à la fin de la guerre, ne l'avaient conduit une fois de plus sur les bancs de la correctionnelle. Il sollicita en vain l'appui du député.

— Je ne veux pas me compromettre, répondait ce prudent politicien.

— Je ne ferai plus campagne pour vous!

— Tu m'as rendu des services, je le sais. Mais avec le scrutin de liste, tes chansons n'auraient pas grand poids dans la balance électorale.

Arthur ne fut condamné qu'à une amende, mais, ulcéré, plein de ressentiment, il quitta la ville pour acheter une maison close dans un département libéré.

Son ancien patron, devenu sénateur, est un peu gêné quand on prononce devant lui le nom d'Arthur.

— Je ne le connais plus, dit-il. Il est passé à la réaction.



Nez-Pointu, au museau de brochet, Georges le Cuirassier, superbe gaillard haut de cinq pieds six pouces, ravitaillèrent aussi Johannesburg, ainsi que les ports de la mer du Japon. Navigateur et roulier, leur commis, le vieux Nénesse le Riche, escortait, la trique à la main, leurs « convois de viande ». Les deux associés achetèrent à Reims et à Lyon des maisons closes; à Paris, ils eurent le *Chabanais* et leur illustre exemple invitait aux longues randonnées les hommes du voyage.

Des ravitailleurs du Transvaal encore, Paul Pompier, Télé, Jean la Tête d'Argent et Champagne qui, toujours vêtu d'une longue lévite noire et coiffé d'un chapeau Cronstadt, aurait pu se faire passer pour un respectable clergyman, s'il n'avait eu l'orgueil de porter en breloques une énorme pièce de 100 dollars entourée de brillants et un petit coq artistement découpé dans un morceau d'ambre hyacinthe. Jean la Tête d'Argent acheta une maison de société à Nîmes, Champagne devint patron à Luxembourg, mais Paul Pompier mourut misérablement, après avoir perdu sa fortune dans les tripots, et le vieux Télé, le nez rongé par une affreuse maladie, est aujourd'hui marchand de billets sur le boulevard de Clichy.

Le Klondyke fut la terre d'élection d'Eugène. C'est dans ce désert glacé que cet alchimiste moderne résolut le problème de la pierre philosophale. Dans les placers, il abattait des arbres, les coupait en rondins, dressait une cahute au fond de laquelle il enfermait sa femme et ses filles d'amour. Les chercheurs d'or, affamés par un

long jeûne, se ruaient vers cette maison de délices et offraient à Eugène, assis sur un trépied, derrière une caisse de théâtre forain, des pépites qu'il pesait dans une balance. Quand elles étaient assez lourdes, il soulevait une loque rouge et disait: « Passez! » Ce dur travail lui valut le surnom d'Eugène le Forçat.

Revenu en France avec une belle fortune, il trouva la mort dans un accident de chemin de fer, après avoir acheté une superbe maison de rendez-vous à Paris. Sa veuve la dirige toujours; elle distribue à des gigolos les pépites d'or d'Eugène le Forçat.

Edouard la Carpe, ancien camelot des grands boulevards, marchand de boussoles à dix sous la pièce, fit fortune à Rio-de-Janeiro et à Los Angeles. Il a « tenu » à Grenoble et à Calais. Il possède aujourd'hui la plus grande maison close de Paris. Il a sa loge à l'Opéra; il entretient une chanteuse.

Jean, à vingt ans, poussait une charrette à bras, remplie de sacs de sable qu'il vendait dans les cafés de Paris. « Beau sable de rivière! » criait-il. Mais ce travail lui semblait monotone; il aimait les expéditions aventureuses. Aussi le vit-on au Transvaal, à Port-Arthur, dans les Balkans, en Turquie. Il se vante d'avoir « fait » toutes les guerres. Trois femmes l'escortaient, qu'il livrait, le soir des batailles, aux soldats victorieux. Il est patron d'une belle maison close du deuxième arrondissement. Il méprise Edouard la Carpe: « Ce crâneur qui s'habille comme un larbin pour aller au théâtre. » Le marchand de sable, homme modeste, va boire son apéritif dans un « tabac » du boulevard Sébastopol, et, tapant sur son veston que gonfle un gros portefeuille:

— J'ai vendu des sacs de sable, je ne m'en

cache pas. Mais aujourd'hui, ils sont là, les sacs!

\*\*

Nantis de grasses prébendes, les hommes du voyage sont aujourd'hui de paisibles citoyens, mais il leur arrive encore de rendre visite à « la Mère des bandits ». C'est dans son petit café montmartrois qu'ils se réunissaient jadis, entre deux expéditions. Elle était discrète et sûre et se serait laissé couper le poing plutôt que de livrer un homme. Elle n'a pas quitté son comptoir; elle prépare toujours de succulentes bouillabaises à ses clients d'aujourd'hui qui ressemblent à ceux d'autrefois.

De luxueuses limousines, la nuit, s'arrêtent devant sa porte. Des hommes en tenue de soirée, des diamants aux doigts, entrent chez la « Mère des Bandits ».

— D'où venez-vous, les enfants?

— On a été boire le champe au Moulin; maintenant on descend rue Pigalle.

Ils restent là une heure, deux heures. Ils se retrempe dans le passé et toute leur jeunesse ressuscite sous leurs yeux. Ces pâles aventuriers qui, dans le fond de la salle, discutent à mi-voix d'embarquements clandestins, ce sont eux à vingt ans.

Leur orgueil s'exalte. Les vieux de la vieille, les hommes « arrivés » parlent fort pour être bien entendus de ces novices qui n'ont pas encore gagné leurs premiers chevrons.

— Eh, Tonio? Tu te rappelles à Mexico, quand on jouait les recettes de nos filles d'amour à la passe anglaise? Sur un coup de dés, la paye de huit jours ou de quinze jours! Deux! Baraque! On avait perdu... Alors on allait chez les mères :  
• C'est Marius la Voix d'Or qui viendra encais-

ser... Et ne planque pas une piastre. On a notre honneur, nous! »

Quand ils sont partis, les jeunes avec dédain murmurent :

— Qu'est-ce qu'ils se croient, tous ces gros-sieums! Bande de crâneurs!

Mais la Mère des Bandits :

— Je vous souhaite de réussir comme eux, mes enfants. Tenez, les trois qui viennent de sortir, c'est Chocolat qui tient la plus belle maison de Toulouse, Coco Lacet, dont la femme a vendu des lacets sous un grand parapluie rouge, à la sortie des hippodromes, et il a maintenant une écurie de courses et deux tôles. Et le troisième, c'est M. Zozo, un homme de Londres, qui a tenu le Hanovre...

\*

Mais de Buenos-Ayres, de Rio-de-Janeiro, des placers de l'Alaska, des ports de la mer du Japon, quel butin ont-elles rapporté les belles filles embauchées par les hommes du voyage?

Les diamants bleus du Brésil, ceux du Cap, grains de soleil, les perles de l'Orient, grains de lune, toutes les pierres précieuses — chantantes féeries des pays lointains — parent-elles aujourd'hui leurs mains, leurs oreilles, leurs corsages? Les saines monnaies, pesos, dollars, livres sterling, gonflent-elles le portefeuille en peau de crocodile dont un marin leur fit présent à Valparaiso ou à Cuba?

Tout leur butin fut raflé par les hommes du voyage. Beaucoup sont mortes à la tâche. Les mauvaises fièvres les ont consumées, ou bien c'est le poignard d'un matelot en bordée qui les a clouées, une nuit d'orage, sur leur couche banale, les bras en croix, comme un grand papillon

de musée. Ces pays, que leurs amants leur avaient dépeints comme des terres promises, ces Edens et ces Eldorados ne furent pour elles que de durs calvaires avec l'hôpital et la prison comme relais.

Mais, comme il faut bien des exceptions aux règles les plus impitoyables, quelques-unes, de retour en France, sont devenues d'heureuses maîtresses de maisons. J'ai déjà cité la femme de Gaëtan le Vicomte; j'en connais d'autres.

A Auteuil, dans une rue silencieuse, bordée de jardins provinciaux, Nana de Frisco tient le grand 16. Un petit bar, dont la devanture, autrefois sang de bœuf, est aujourd'hui, par la grâce des pluies, d'un rose attendrissant, une maison blanche, un bosquet... C'est le domaine de Nana de Frisco.

Dans le bar, un perroquet polyglotte, ramené des pays exotiques, blasphème en quatre langues. Cinq ou six femmes, aux heures calmes de l'après-midi, tricotent et brodent, étendues sur les canapés d'un petit salon Louis-Philippe, attendant à l'établissement, et Nana de Frisco, dame de céans, siffle une gigue américaine. Une pièce de vingt dollars, montée en broche, flambe sur la soie cerise de son corsage. Quand des hommes poussent la porte du petit bar, les femmes piquent dans de grosses pelotes leurs aiguilles et, traînant leurs savates, viennent boire au comptoir.

Un couloir fait communiquer le bar avec la maison blanche où sont les chambres d'amour. Les prix sont modestes, car dans cette rue si bourgeoise, mais proche du viaduc d'Auteuil, Nana de Frisco recrute sa clientèle parmi les ouvriers des usines suburbaines.

Elle est populaire. On sait qu'elle a figuré au

Moulin-Rouge avant de « faire les Amériques ». Devant les serruriers, les mécaniciens et les forgerons, parfois elle danse. Sa jupe tourbillonne, se gonfle en cloche et soudain, après avoir bondi, Nana, les deux jambes écartées retombe sur le plancher. Alors elle fait la quête et dans une tirelire jaune et rouge glisse les pièces de monnaie.

Puis elle raconte aux ouvriers ses aventures de San-Francisco, de La Havane et de Mexico. Le perroquet, juché sur la plus haute planche du comptoir, comme sur la vergue d'un voilier, hérissé ses plumes, et entrecoupe chaque anecdote d'un *sacrament* ou d'un *by god*. Et les hommes écoutent, silencieux et rêveurs, ces belles histoires, attentifs comme des écoliers à qui un capitaine de navire narre ses voyages au long cours.

Nana connaît son bonheur. La nuit, quand elle a mis les barres de fer à sa porte et que ses femmes sont couchées, elle suppute le prix de son petit bar rose et de sa maison blanche, elle tire d'un coffre-fort des liasses de valeurs et, se mirant dans une glace, constatant avec joie qu'elle a encore, à cinquante ans, la gorge dure et les yeux vifs, elle songe, désireuse d'avoir une vieillese cajolée, à s'unir en légitime mariage avec le jeune homme pauvre qui, chaque jour, vient boire un bock dans son bar sans jamais choisir une femme.

Plus riche que Nana de Frisco, Mme B..., qui trône dans une des plus célèbres maisons closes de Paris, pleurait, le jour anniversaire de ses dix-sept ans, dans la cale d'un voilier cinglant vers La Havane. Sur le pont, le ruffian, son maître, fumait de gros cigares et se donnait auprès des passagers de première classe pour un riche exportateur de rhum et de café. Une autre femme, majeure celle-là, se promenait à côté de

lui. Elle ricanait en songeant à la gamine qui se morfondait dans le noir entrepont.

Mais, à La Havane, l'homme répudia sa femme et, conquis par les charmes grêles de la fille d'amour, partit avec celle-ci pour le Klondyke.

Ils voyagèrent longtemps. Quand ils revinrent en France, en 1916, la fillette était devenue une matrone aux chairs épanouies. Ils se marièrent devant le maire et le curé, achetèrent une « maison » en province, quintuplèrent leur fortune en trois ans et vinrent à Paris, l'armistice signé. Ils acquirent alors le grand 7, une des plus belles affaires de la capitale.

Madame a oublié sa triste adolescence. Sa dignité bourgeoise lui interdit de se souvenir qu'elle sanglota dans la cale de la *Belle-Florine*, où les rats mordillaient le châle dont elle enveloppait ses épaules souffreteuses.

Aujourd'hui, elle méprise et soupçonne les filles qu'elle exploite. Elle va coller son oreille aux portes des chambres et quand Muguette ou Carmen redescend au salon :

— Combien t'a-t-il donné ?

Car la femme doit partager avec la patronne le pourboire du client.

— Vingt francs, madame.

— Tu mens !

Et, d'un geste prestre elle fait sauter les petites mules bleues à hauts talons rouges dont la femme est chaussée. Un billet de cinquante francs s'envole.

— Garce, tu partiras demain, je n'aime pas les voleuses...

A La Varenne-Saint-Hilaire, où vingt « tôliers » de Paris possèdent de luxueuses maisons de campagne, Mme B... se repose, le dimanche, dans une villa enguirlandée de chèvrefeuille et de vigne vierge. Elle hume son café sous une

tonnelle, près des saules de Babylone qui laissent pendre dans la Marne, comme une blonde chevelure, leurs feuillages pâlis.

— Quel calme ! dit-elle. Je voudrais rester ici éternellement...

Mais son mari bâille.

— Moi, je vais faire une belotte avec les copains.

— Va, mon ami, et n'oublie pas de téléphoner à la sous-maîtresse. Si elle a besoin de moi, je rentre aussitôt...

## XI

### LE VÉNÉRABLE

Les maîtres de maisons affirment volontiers que la solidarité est la grande vertu de leur caste. A les entendre, on les prendrait pour les derniers disciples de M. Léon Bourgeois. « On est des frangins... Le malheur de l'un retombe sur tous... Soyons unis... Petits et grands, nos intérêts sont les mêmes ». Ces belles formules d'entr'aide sociale farcissent leurs discours. Mais tous leurs actes les démentent.

Dans les villes de province une âpre concurrence de boutiquiers divise les maîtres de maisons. A Paris, les plus puissants forment une sorte d'aristocratie que jalourent les humbles « tôleurs ». Au sein de cette aristocratie elle-même, des conflits surgissent sans cesse, mettant aux prises les deux « Châteaux-d'Eau », les deux « Hanovres », le *Chabanais* et la rue de l'Arcade. Les affaires sont les affaires. Aussi le malheur de l'un est exploité par tous les autres.

Toutefois quand les grands principes sont en jeu, quand « la maison close » est attaquée, on assiste à un regroupement des forces éparses. Et alors tous, sans distinction de fortune, se tournent vers celui qu'ils considèrent comme leur chef, comme le Vénérable de la corporation, vers

celui dont les hommes du voyage les plus audacieux reconnaissent la compétence et l'autorité, vers Monsieur Auguste.

Il s'appelle Auguste M... et on l'a surnommé « le Rabouin », c'est-à-dire le Romanichel, parce qu'il naquit dans une roulotte. Enfant de la route, il apprit à tresser des paniers d'osier et à pêcher les poules dans les basses-cours à l'aide d'un hameçon caché dans une croûte de pain. Quand un maire ou un brigadier de gendarmerie ordonnait à ses parents de quitter le territoire d'une commune, il faisait un pied de nez à ces tyrans et les appelait « cadjos ». Pour lui, tous ceux qui n'appartenaient pas à sa race étaient de vulgaires « nonzedugos », mais, humilié de se voir chassé de village en village, il jura de devenir riche et puissant.

A vingt ans il se maria et voyagea enfin dans une roulotte dont il était le seul propriétaire. Il vendait, dans les foires et les marchés des campagnes, des boutons de manchettes en simili-or, à vingt sous la paire. Sa femme, un fichu d'indienne sur les épaules, de grands anneaux de cuivre aux oreilles, battait les tarots sur une petite table et prédisait l'avenir aux paysans.

Auguste, en trois années économisa vingt-cinq mille francs. Avec ce modeste capital, il se rendit acquéreur d'une maison close d'Angoulême, à l'enseigne de *La Sous-Préfecture*. Dans cette bonne ville de garnison, son activité fut telle qu'il put bientôt acheter à Ruffec et à Barbezieux, deux autres maisons qu'il confia, en parent dévoué, à ses deux frères.

La guerre survint. Mme Auguste, qui avait troqué son fichu d'indienne pour une mantille de soie et ses anneaux de cuivre pour des boucles d'or enrichies de diamants, gémit :

— C'est notre ruine!

— C'est la fortune! répondit Auguste. Nous allons mettre la *Sous-Préfecture* en gérance et prendre une grande tôle dans un port.

Au Havre, dans la rue des Galions, il devint le patron de *La Lune*, la meilleure affaire de la ville. Pendant quatre années, la guerre fut pour lui une corne d'abondance. Il s'intitulait fournisseur des armées, entassait chaque soir dans un coffre-fort tous les billets et toutes les pièces que les matelots et les soldats, en de longues processions, avaient jetés sur son comptoir, pendant qu'un phonographe nasillait, l'un après l'autre, les hymnes nationaux des armées alliées. Deux ou trois fois par an, il allait à Paris consulter un marchand de fonds, spécialisé dans la vente des maisons de bon accueil.

— Tu as une cabane pour moi? Je suis preneur.

Ainsi lui furent adjudgées, à un prix raisonnable, pendant que la guerre faisait rage, des maisons à Beauvais, Angers, Rouen et Abbeville. Après l'armistice, il avait en rabiot deux gentils millions qui lui permirent d'acheter, au centre de Paris, un établissement quasi-officiel et de faire flotter le drapeau de sa firme dans la capitale de l'Alsace reconquise, au faite de la plus opulente maison de la ruelle des Bœufs.

Il songea alors à se reposer. Il avait bien à lui quinze « tôles » en plein rapport, placées sous la sauvegarde d'honnêtes gérants, et des parts d'associé dans quatre ou cinq autres « cabanes » qu'il contrôlait. Il loua, place de la République, un vaste appartement où il résolut de mener une existence bourgeoise et quiète. Dans son salon Louis-Philippe, il exposa sur une petite étagère, les tarots de sa femme et trois paires de boutons de manchettes en simili-or, car il ne rougissait pas de ses humbles débuts et, s'enor-

gueillissant de son surnom, avait décrété que l'argot des rabouins serait, à la table de famille, la seule langue autorisée.

Pendant quelques mois, il joua au billard, dans un petit café, se promena dans Paris, mais bientôt le désir de brasser de nouvelles affaires s'empara de lui. Il acheta une maison de rendez-vous rue des Mathurins, et la confia à la femme de Coco-le-Balafre. Puis, on le vit chaque jour à la Porte Saint-Martin, dans les bars que fréquentent les patrons « en remonte », et faubourg Montmartre, dans l'officine de Mme R..., où il était toujours sûr de rencontrer des collègues de province.

Sa renommée grandit. Le nom du Rabouin devint célèbre dans toutes les maisons closes de France. On le jalousait et on l'admirait. Bientôt le bruit courut qu'il s'était créé, grâce à son immense fortune, d'utiles et puissantes relations. Des avocats réputés, des hommes politiques le protégeaient, assurait-on. Aussi, des patrons en difficultés avec le fisc et la police vinrent le consulter.

Un procès, qui eut dans toute la corporation un immense retentissement, acheva de le mettre en vedette, il refusa de payer ses impôts, adressa un recours à la juridiction suprême, au Conseil d'Etat!

— Les Contributions indirectes, faisait-il valoir par l'organe de son avocat, veulent abusivement faire entrer dans mon chiffre d'affaires le revenu des « passes » et des « couchers ». Puisque les tribunaux déclarent qu'un tenancier de maison close n'est pas fondé à réclamer en justice le prix des débauches, comment ose-t-on prélever l'impôt sur cet argent de source impure?

Les conseillers d'Etat répondirent que l'Admi-

nistration des Contributions indirectes n'avait commis aucun excès de pouvoir ni violé la loi en évaluant les recettes des maisons closes. Le Rabouin perdit son procès, mais se couvrit de gloire.

— Vous savez, disait-on entre collègues, notre Rabouin a été devant le Conseil d'Etat! Il défend nos intérêts! Il a le bras long!

Pierre A..., dont la maison, au numéro 32 de la rue Blondel, florissait à l'enseigne des *Belles Poules*, était un de ses thuriféraires les plus exaltés. Chaque jour, à la Porte Saint-Martin, il proclamait la souveraineté d'Auguste. Mais son enthousiasme s'éteignit soudain, quand il apprit que le Rabouin venait d'acheter l'hôtel voisin des *Belles Poules* et se faisait fort de le transformer en une maison à volets clos.

À la *Croix de Malte*, devant le comptoir de zinc, le vassal défia brutalement son suzerain.

— Alors, Auguste, tu veux me manger? Tu viens t'installer à côté de ma maison? Tout pour toi! Mais je lutterai. Ton gros numéro, tu ne l'as pas encore.

— Pourquoi te fâches-tu? répondait avec calme le Rabouin. On est en république, chacun est libre. Si je veux m'établir au 34, c'est pas toi qui m'en empêcheras.

M. Pierre chercha des alliés pour contrecarrer les projets du Rabouin. Il réussit à s'aboucher avec un conseiller municipal qui, enflammé de zèle pour une si noble cause, déclara qu'il interpellerait le préfet si jamais M. Auguste obtenait l'autorisation de fonder une maison close à côté des *Belles Poules*. De son côté, le Rabouin nouait des intrigues. Ses protecteurs travaillaient en secret et déjà il touchait au but quand la Préfecture de police annonça qu'elle n'accorderait plus de « nouvelles tolérances ».

Pour la première fois, le Rabouin subissait un échec. Une jaunisse le tint cloué à la chambre durant trois semaines. M. Pierre triomphait, mais l'alerte avait été si chaude qu'il s'empressa de vendre sa maison. Retiré des affaires, il continua de hanter les bars de la Porte Saint-Martin, vilipendant son ancienne idole.

Le Rabouin entrait en convalescence, quand il reçut la visite des trois Charlots.

— Alors, Auguste, t'abduques? demanda Charlot l'Italien, qui revenait d'Amérique, les poches gonflées de dollars.

Le Rabouin éluda cette question.

— Je vois que t'as besoin de moi, dit-il.

— Voilà l'affaire. Comme tu sais, j'ai vendu mes maisons de Montévidéo et j'ai acheté les *Belles Poules*, en association avec Charlot de Reims. Charlot le Zouave, de Tours, achète le 25 de la rue Sainte-Apolline, et nous avons l'intention de faire communiquer nos deux tôles par un couloir.

— Après?

— On te propose d'entrer dans notre consortium. T'apportes ton 34...

Une sombre fureur anima le Rabouin.

— Mon 34? Un hôtel dont je ne peux rien faire. Cadjos!

Charlot l'Italien sourit.

— Te fâche pas, Auguste, on ne te met pas en caisse. Grâce à tes relations, la Préfecture peut nous accorder l'autorisation d'agrandir le 32. Nous expulserons les locataires de ton hôtel, le 32 et le 34 ne formeront plus qu'une seule maison, le tour sera joué! Avec vingt nouvelles chambres et deux autres salons, nous doublons le chiffre d'affaires...

— C'est pas ce que j'avais rêvé, répondit lentement le Rabouin. J'aurais voulu le 34 à moi

tout seul. Mais puisque la Préfecture ne veut plus de nouvelles tôles, j'entre dans votre consortium.

— Au capital de cinq millions! proclama Charlot le Zouave.

Deux mois plus tard, Charlot de Tours et Charlot l'Italien obtenaient l'autorisation d'agrandir leur 32. Les hauts protecteurs d'Auguste avaient vaincu les résistances de la Préfecture de police. Après cette victoire, l'étoile du Rabouin, un instant pâlie, brilla d'un éclat plus vif.

Il eut presque aussitôt l'occasion de donner une nouvelle preuve de sa puissance. Un matin, Tonio le Corse vint sonner à sa porte, escorté d'un homme au visage pâle et mélancolique.

— Tiens, dit le Rabouin, c'est Henri les Yeux Bleus. Ta tole est toujours fermée, mon gars?

— Le Préfet ne veut rien savoir, gémit le révoqué. J'ai tenté plusieurs démarches sans résultat.

— Auguste, un bon mouvement, intervint Tonio. Tu peux le sauver!

Le Rabouin réfléchissait.

— En principe, dit-il, je ne m'occupe pas des affaires des autres. Je donne des conseils, mais je n'interviens pas directement.

Tonio se fit pathétique.

— Réfléchis, Auguste! Ils sont trois associés dans l'affaire du Château-d'Eau: Grécos, Louis le Mexicain et Henri! Si tu n'agis pas, c'est la ruine pour ces trois hommes. On a fermé leur tole pour une vétille. « Turpitudes », disait le rapport de police.

— Je connais l'histoire! Et, si je prenais fait et cause pour Henri, je le ferais dans mon propre intérêt. Les turpitudes, comme disent ces messieurs, c'est ce qui fait le bon rendement des

grandes maisons de Paris. Alors, tous, moi comme les autres, on peut être victimes...

Henri les Yeux Bleus renaissait à l'espoir.

— Auguste, je te garderai une éternelle reconnaissance...

Le Rabouin leva les épaules.

— Pas de phrases! Explique-moi ce que tu as fait jusqu'ici.

Henri raconta que sa femme avait envoyé une lettre au Préfet de police, en lui promettant « vingt mille francs pour ses œuvres », s'il lui accordait sa grâce.

— Boniments! Le Préfet a jeté la lettre au panier.

Ensuite Henri avait choisi comme agent d'affaires l'ancien secrétaire d'un de nos plus illustres hommes d'Etat. Il lui avait versé cent mille francs.

— Il t'a escroqué. Je le connais! Il n'a plus aucun crédit depuis qu'il a quitté son patron. Laisse-moi faire, accorde-moi huit jours.

La semaine suivante, dans la salle à manger du cercle fréquenté par les grands « tôleurs » de Paris, Tonio le Corse, Henri les Yeux Bleus et le Rabouin dînaient à une table fleurie de roses et d'œillets. Un quatrième personnage, leur invité, avait pris place à côté d'eux. C'était le chef de cabinet d'un sous-secrétaire d'Etat. Il portait d'énormes lunettes à monture d'écaille et son visage barbu ressemblait à un bonnet à poil.

Le Rabouin, sobrement, exposa l'affaire d'Henri les Yeux Bleus. Puis, il laissa tomber un chiffre : 120.000. La barbe noire frissonna, les yeux s'allumèrent derrière les lunettes d'écaille.

Mais Henri avait sursauté.

— 120.000! C'est trop!

— Tais-toi, ordonna le Rabouin. Ta tôle vaut un million et demi, et puis vous êtes trois à sup-

porter les frais. S'il le faut, tu vendras ta villa de La Varenne.

L'homme à la barbe noire murmura :

— Je crois pouvoir vous donner l'assurance que dans un mois le décret de fermeture sera rapporté.

Un mois plus tard, en effet, la dame d'Henri les Yeux Bleus était réintégrée dans les cadres de l'activité, avec tous droits et privilèges.

— Le Rabouin! proclama Tonio le Corse dans un café du boulevard Montmartre, il met le préfet dans sa poche! Il est aussi puissant qu'un président du Conseil!



Riche et honoré, le Rabouin n'est pas heureux : il a son vautour qui le ronge, comme Prométhée. Ce vaste et beau domaine qu'il a patiemment formé, gros numéro par gros numéro, comme un paysan arrondit sans cesse son patrimoine d'un nouveau lopin de terre, il se demande dans quelles mains il tombera après sa mort. Il voit déjà son précieux héritage éparpillé, ses maisons vendues à des étrangers.

Longtemps il se berça de l'espoir que son fils et sa fille seraient ses dignes successeurs. Il rêvait de fonder une dynastie. Les lanternes rouges de l'aïeul, petits-enfants, arrière-petits-enfants se les transmettraient, de génération en génération, comme des flambeaux.

Aussi avec quelle joie il maria sa fille à Henri les Petits-Pieds! Il ne pouvait trouver un gendre plus digne de lui. Henri, toujours chaussé d'escarpins vernis qui faisaient valoir l'élégante finesse et l'exquise cambrure de ses pieds, avait déjà fait ses preuves. Il avait tenu une maison close, en pleine guerre, au camp breton de Coët-

quidam; puis il avait acheté les trois maisons de Chartres, le 15, le 19 et le 23 de la rue des Juifs. L'avenir lui souriait.

En dot, le Rabouin offrit à sa fille un de ses plus beaux établissements. Le contrat fut passé devant notaire.

— Marquez, dit le Rabouin au tabellion, marquez sur papier timbré que ma demoiselle apporte *La Lune* à son futur.

Le notaire le crut fou.

— C'est une maison du Havre, expliqua le Rabouin, très digne.

— Une maison de commerce?

— Non, monsieur. C'est un bordel! C'est plus sûr et ça rapporte davantage que les fonds d'État.

Le mariage fut célébré en grande pompe. A l'église, les orgues déchaînèrent des rafales de musique sacrée, des chanteurs de théâtres subventionnés entonnèrent la *Marche nuptiale de Lohengrin*. Dans un des plus grands restaurants de Paris, un banquet réunit deux cents convives. Tous les riches patrons de Paris étaient là, en habits noirs, cravatés de blanc, accompagnés de leurs épouses parées de tous leurs bijoux, scintillantes comme des châsses de cathédrales. Une table avait été dressée spécialement pour les gérants du Rabouin qui, au dessert, leur adressa un discours napoléonien : « Je suis content de vous... » Sur la table d'honneur, devant la jeune mariée, rougissante en ses voiles blancs, Henri les Petits Pieds avait eu la délicatesse de placer la corbeille de noces et chacun admirait parmi les candides mousselines et les dentelles, vingt joyaux de princesse. Mais le Rabouin disait :

— Moi, ce que je trouve le plus beau, c'est ceci...

Et il désignait un petit napperon et six mouchoirs brodés.

— Ça ne vous dit rien? Vous trouvez que c'est mesquin! Et bien, moi, je prétends que c'est le cadeau le plus magnifique..

Et, bégayant d'émotion, il racontait aux convives que ces mouchoirs et ce napperon étaient l'hommage des demoiselles de *La Lune* à leur nouvelle patronne.

— Elles les ont brodés elles-mêmes, durant leurs heures de loisirs. J'aurais dû les inviter, ces braves filles, mais, n'est-ce pas? On ne peut pas laisser une tôle à l'abandon. Vous me comprenez, puisque vous êtes tous de la partie.

A flots, le champagne coula.

— Ça me coûte cinquante sacs! répétait le Rabouin. Je suis un homme modeste, je vis simplement, mais, dans un jour comme celui-là, je ne regarde pas à la dépense.

Son bonheur était si profond que parfois l'argot des romanichels fleurissait son discours.

— Quand Henri les Petits Pieds est venu chiner la mouzingue à l'entiffage, j'ai tout de suite dit oui...

Hélas! cette félicité fut brève. La fille du Rabouin mourut en donnant le jour à un enfant et Henri les Petits Pieds se remaria presque aussitôt, après avoir restitué *La Lune* à son beau-père.

Alors, M. Auguste fit comparaître son fils devant lui.

— J'ai cinquante-six ans. A mon âge, dix-huit tôles à surveiller, c'est dur. Il va falloir que tu te mettes à la besogne. Pour me rendre compte de tes capacités, je commencerai par te donner une petite maison en gérance. Après, nous verrons.

Sous la direction du jeune homme, la maison périclita. Le Rabouin rappela son fils.

— Tu n'es pas encore à la hauteur... Je vais

te confier une tâche plus simple. Demain, tu partiras en tournée d'inspection. Tu visiteras mes tôles de l'ouest et du nord.

L'expédition fut désastreuse. Le fils du Rabouin révoqua deux gérants honnêtes, accorda un *satisfecit* à un larron qui, depuis plusieurs mois, ne payait pas ses redevances.

— Tu es jugé, déclara Auguste. A vingt-cinq ans, tu n'es pas capable de surveiller des employés. Moi, à ton âge, j'étais patron, je tenais la *Sous-Préfecture*.

Une amère tristesse emplissait son cœur. Il gémissait, levant les mains au ciel :

— Quand je ne serai plus de ce monde, tu ne sauras même pas encaisser tes recettes. Non, non, tu ne sauras jamais *lever tes collets*...

Quelques jours plus tard, dans un bar du faubourg Saint-Denis, il discutait âprement avec Coco le Balafre dont la femme venait de mourir.

— Qu'est-ce que je vais devenir? disait Coco.

— Hé! tu vas t'en aller. Je vais chercher un autre ménage pour tenir ma tole de la rue des Mathurins.

— J'ai droit à une indemnité! Si la maison a doublé de valeur, c'est grâce à mon travail et à celui de ma femme. Ça vaut bien trente sacs...

— Pas un sou.

Coco le Blafre serra les poings quand soudain, désireux de se réhabiliter, le fils du Rabouin, sortant de sa poche un marteau, en asséna un formidable coup sur le crâne du quémandeur. Coco s'écroula.

— Vite, un taxi! Qu'on l'emporte chez lui! ordonna le Rabouin.

Puis, se tournant vers son fils :

— Pour la gérance, je ne devais rien à Coco le Balafre, mais pour le coup de marteau, je lui dois trente sacs. Sinon, il déposera une plainte.

Et, très doucement, avec une infinie tristesse :

— Non, tu n'es pas doué... Tu ne seras jamais tôlier...

Mais, après tant de douleurs, une grande joie lui était réservée. Henri les Petits Pieds lui demanda s'il voulait se charger de l'éducation de son petit-fils, un garçonnet de cinq ans. Le Rabouin, avec enthousiasme, accepta.

— Je veux en faire un grand tôlier! disait-il à ses amis. Je travaillerai encore vingt ans s'il le faut... Que Sainte Sarah lui donne la vocation!...

Et, accompagné de l'enfant, il se rendit en pèlerinage dans cette église de la Camargue, où la patronne des « rabouins » est l'objet d'un culte fervent. Il promit à sainte Sarah un collier d'or et un manteau de pourpre, si elle réalisait son vœu en prenant le bambin sous sa sauvegarde.

Cet homme, qui gouverne une vingtaine de maisons closes, a une pauvre figure d'expéditionnaire besogneux. Petit, mince, effacé, le Rabouin poursuit, avec une farouche énergie, un orgueil indomptable, la mission pour laquelle il est né.

## XII

### LA MAISON SOUS L'ORAGE

L'ombre de Calvin, errant par les rues de Genève, s'est glissée dans le palais où délibèrent les représentants de tous les peuples. Elle y rencontra le spectre de Wilson et ces deux fantômes glacés dictèrent aux aimables vivants, aux « libertins », aux hommes voluptueux, ennemis des lois somptuaires, une Encyclique contre les maisons de tolérance, contre les casernes de la prostitution.

A peine fut-elle fulminée que le bourgmestre de Nuremberg purifiait « le Fossé de la Porte aux Femmes », *das Frauentorgraben*. Les portes des bouges sordides s'ouvrirent et les filles, un matin de printemps, traversèrent la Ville aux jouets, portant ainsi que des conscrits campagnards leurs pauvres hardes nouées dans des mouchoirs à carreaux de couleur. A la gare, elles demandèrent des billets pour Hambourg.

Puis, un coup de tonnerre. Le maire de Strasbourg décrète la suppression des maisons closes de la ruelle des Bœufs, du quai de la Bruche, de l'impasse de la Mauve et de la rue des Pêcheurs. Le Rabouin perd un des plus beaux fleurons de sa couronne : son petit palais, laqué,

ripoliné, de la ruelle des Bœufs, et Maurice la Tripe, ses deux établissements de la rue des Pêcheurs.

Tous les « tôleurs » de France sentirent craquer leurs harmonieux édifices. A Paris, comme un bétail effaré par l'orage, ils erraient de la Porte Montmartre à la Porte Saint-Martin et s'attroupaient dans les bars, anxieux, livides. Des nouvelles sinistres se propageaient.

— La mère Rothschild de Genève, annonçait Charlot le Zouave, vient de m'écrire que là-bas aussi on va supprimer les maisons!

Chin-Chin le Magnifique, sous le sceau du secret, racontait que le Conseil d'hygiène du Ministère du Travail avait adressé un rapport aux membres du Parlement pour réclamer l'abolition de toutes les maisons closes de France dans un délai de neuf années.

Un « tôleur » de Lille sonnait le glas. Le Conseil municipal de la grande ville du Nord venait, disait-il, de livrer aux pioches des démolisseurs les neuf maisons de la rue Frénelet, sans accorder la plus mince indemnité d'expropriation à leurs tenanciers.

On se récriait : « C'est impossible! »

Mais le Lillois maintenait ses dires.

— Le Conseil veut percer un nouveau boulevard. On démolit la rue Frénelet et on défend à nos collègues de s'installer dans une autre rue.

— Neuf maisons! gémissait Chin-Chin. C'est affreux!

— Oui, neuf maisons! Le 1, le 3, le 5, le 7, le 9, le 11, le 15, le 19 et le 21.

Et chacun de flétrir les vandales et de plaindre les patrons déchus.

— Alors, que vont devenir Cattiaux, Delville, Mazoyer, Monsuez, Bellanger?

— Ruinés! Ils ont consulté un avoué qui leur

a répondu : « Rien à faire! On vous tolérât, on ne vous tolère plus... C'est la loi! »

L'évocation des « tôleurs » lillois, à qui la municipalité avait tout donné, puis tout enlevé, semblables maintenant à Job sur son fumier, emplissait d'une crainte mystérieuse l'âme de Chin-Chin le Magnifique, de Charlot le Zouave, de Pilote...



C'est alors qu'un patron de Nancy prit l'initiative d'adresser à tous ses collègues de France la circulaire suivante que j'ai scrupuleusement copiée, bien qu'elle fût confidentielle :

« Monsieur et cher Collègue,

« De graves événements se préparent. A Genève, la *Société des Nations* réclame la fermeture de nos maisons. Déjà, à Strasbourg, des mesures draconiennes ont été prises contre nos estimables collègues de la rue des Pêcheurs. Les patrons de la rue Frénelet, à Lille, sont chassés de leurs établissements. A Nancy, une maison de la rue du Moulin vient d'être brutalement fermée sur l'ordre du Maire. Demain peut-être le même sort sera réservé à toutes les maisons de France. Un vent de folie souffle sur notre pays.

« Groupons-nous! Syndiquons-nous en une vaste et puissante association qui aura pour titre : « *La Maison.* »

« A l'heure actuelle, nous vivons sous le régime du bon plaisir des autorités administratives et policières. On continue à nous appliquer d'antiques règlements dont les uns datent du temps de la reine Jeanne et les autres de l'an VIII. Les tribunaux civils et les tribunaux de com-

merce nous ignorent; il nous est interdit de leur soumettre nos litiges. Et pourtant le fisc nous écrase; nous payons la patente, l'impôt sur le chiffre d'affaires et les bénéfices commerciaux. Nous sommes électeurs, citoyens, pères de famille et on nous traite en parias!

« Cher Collègue, adhérez à notre Ligue! Remplissez le bulletin d'engagement que vous trouverez ci-joint.

« Nous réclamons :

« Notre reconnaissance légale! Le droit de plaider devant les tribunaux! Une réglementation nouvelle, en harmonie avec les exigences de la vie moderne!

« *Plusieurs parlementaires nous ont promis leur concours. Ils sont prêts à défendre chaleureusement notre cause et nos intérêts.*

« Pour être forts, soyons unis!

« Vouloir, c'est pouvoir!

« *Signé : M..., rue du Moulin, à Nancy.  
Promoteur de l'Association « La Maison ».*

On était en septembre 1925. Quatre patrons de Clermont-Ferrand, qui soignaient à Vichy leurs foies et leurs estomacs délabrés par des repas trop succulents, lurent cette circulaire. Elle leur fit perdre, d'un seul coup, tous les bénéfices de leur cure. Verdâtres, ils demandèrent audience à un sympathique sous-secrétaire d'Etat qui logeait dans leur hôtel.

— Qui êtes-vous, messieurs? En quoi puis-je vous être utile? interrogea l'homme politique.

— Moi, répondit le plus gros, je suis M. Joseph... Vous avez dû entendre parler de moi : je tiens le *Palais de Cristal* à Clermont. Et ces trois-là sont mes collègues, la *Boule d'Or*, les *Glaces* et les *Oiseaux*. On vient vous demander un renseignement, monsieur le Ministre. Parai-

trait qu'on veut nous supprimer. Nous sommes pourtant d'utilité publique. De quoi qu'y se mêlent tous ces beaux parleurs de Genève? Mais si on nous fermait, ça serait affreux! On attaquerait les femmes et les jeunes filles dans les rues...

Et, abattant son poing fermé sur une table :

— *C'est nous qui sont les champions de la morale! Défendez-nous, monsieur le Ministre...*

— Je reconnais, répondit en souriant le sous-secrétaire d'Etat, que vous rendez à la nation d'éminents services. Malheureusement, si on demande la fermeture de vos maisons, aucun parlementaire n'osera élever la voix en votre faveur.

Le *Palais de Cristal* vacillait. D'une voix sourde, il gémit :

— Alors, nous sommes faits! Et on ne touchera pas d'indemnité?

— Rassurez-vous. Je dis que pas un député, pas un sénateur ne vous défendra publiquement à la tribune. Mais dans les couloirs, dans les ministères vos amis pourront agir. Et puis, il en sera de vos maisons comme de l'opium. Vous bénéficierez d'un long sursis. Si vous avez des fils, soyez sûrs que vous pourrez leur léguer vos établissements.

*Le Palais de Cristal* ne tremblait plus.

— C'est bien ma pensée. En France, on ne touchera jamais à la maison! Un tôlier honnête, respectueux de la police, on ne peut pas l'inquiéter... Aussi j'entrerai pas dans le syndicat... Les syndicats, c'est de la politique, c'est pas fait pour nous... Au revoir, monsieur le Ministre, merci de vos conseils. Vous êtes un brave, vous! Si jamais vous passez rue des Trois-Raisins, faites-moi l'honneur de venir déjeuner ou dîner chez moi, en famille, sans cérémonie...

Et il partit, emmenant *les Glaces, la Boule d'Or et les Oiseaux.*

\*\*

A Paris, le Rabouin, dès qu'il eut pris connaissance de la circulaire nancéenne, convoqua son état-major dans son bureau de la place de la République. Sur sa table de travail, un énorme dossier, dont la couverture s'ornait de ce mot, moulé en belle ronde : « Strasbourg », et d'autres dossiers, plus minces, étaient rangés dans un ordre parfait. Il fit asseoir ses collègues et, tout de suite, entra dans le vif du sujet. Selon sa habitude, il fut calme et précis.

— Je vous ai réunis pour envisager la situation. D'abord, je déballe le terrain. Genève, Nuremberg, ça ne nous regarde pas, c'est l'étranger. Parlons de notre pays, la France.

A grand'peine, il contient son émotion. Sa voix chevrotait.

— Strasbourg! Nous avons perdu Strasbourg, c'est un fait ! Une ville si prospère, où l'on travaillait à plein bras...

Maryland, de la rue Laferrière, l'interrompt :

— Comment vous êtes-vous laissés étrangler, là-bas?

Les petits yeux de Rabouin s'enflammèrent :

— Vous me connaissez tous. Vous savez que je suis un diplomate et que je sais lâcher mon pèze à propos. On me dit avare, mais pour sauver un million, je casque sans regret cent ou deux cents sacs. Eh bien! j'ai remué ciel et terre! J'ai sondé tous les députés, les sénateurs d'Alsace, les maires de Strasbourg, de Colmar, de Mulhouse. Rien à faire! Incorruptibles, comme ils disent, ces cavés! A Paris, tous les hommes politiques, sur lesquels je peux comp-

ter et qui n'auraient pas demandé mieux que de marcher dans cette affaire pour toucher la grosse commission, étaient obligés de me répondre : « Ils sont maîtres chez eux! »

— C'est vrai! dit Maurice la Tripe qui venait de vendre à un célèbre boxeur sa maison de la rue de la Harpe, je suis moi aussi une des victimes de Strasbourg et je reconnais que le Rabouin a tenté l'impossible pour nous sauver.

— Mais enfin, s'écria Maurice des *Belles Japonaises*, pour qu'on vous ferme, il fallait bien un motif.

— Oui, dit le Rabouin, on a parlé du scandale des fêtes de gymnastique. Les orphéons et les fanfares, après la cérémonie, avaient envahi nos maisons. Des bagarres ont éclaté. Un tôlier a frappé d'un coup de gourdin le fils d'un juge d'instruction. Et puis on nous a reproché d'avoir reçu des gymnastes de quatorze et quinze ans. Mais tout cela, c'était de la frime. La vérité, c'est que nous étions visés. On n'attendait qu'une occasion pour nous boucler.

Un silence lugubre régna. Charlot le Zouave le rompit.

— Alors, si d'autres villes allaient emboîter le pas...

D'un coupe-papier, le Rabouin frappa sur la table.

— Qu'on me laisse finir! Il y a aussi l'affaire de Lille. Neuf maisons supprimées. Mais là, la question de principe n'est pas en jeu. La rue de l'A.-B.-C. a toujours ses huit tôles. Nous n'avons donc à déplorer jusqu'ici que la perte de Strasbourg. Je sais bien que vous êtes inquiets. Vous redoutez la Société des Nations et on vous a parlé d'un rapport du Conseil de l'hygiène. Mais la Société des Nations, on la considère déjà comme une vieille radoteuse et le rap-

port des hygiénistes, il va moisir dans un tiroir.

— Si tu ne crains rien, pourquoi que tu nous as dérangés? lança Maryland.

— Parce que c'est vous que je crains et non pas nos ennemis. Vous avez peur et vous allez faire des bêtises. Vous approuvez, j'en suis sûr, la circulaire du tôlier de Nancy.

Plusieurs voix s'élevèrent :

— Oui, on va se syndiquer. L'union fait la force!

— Se syndiquer! ricana le Rabouin. Pourquoi pas la grève, le lock-out? Pourquoi pas des réunions publiques, des meetings dans la rue? Les hommes du voyage, qui sont ici, savent quel a été le résultat de la grève de Buenos-Ayres. Hein? Tonio, Maryland, Henri les Yeux bleus, vous pouvez nous donner votre avis sur la grève. Mais vous ne comprenez donc pas, vous tous, que le patron de Nancy réclame votre assistance parce qu'on vient de fermer sa tôle! Tant pis pour lui, il n'avait qu'à mieux la tenir! Est-ce que je vous ai appelés à la rescousse, moi, *quand on a fermé Strasbourg?*

Ce raisonnement serré impressionnait les patrons.

— Tu gamberges bien! concéda Maryland. On a eu tort de s'emballer.

— Ma conclusion, poursuivit le Rabouin, la voici. Ne bougeons pas! Si on nous attaque, on fera marcher en douce nos amis. Nous avons des protecteurs sérieux et puis, entre nous, la police ne peut guère se passer de nos services, nous rencardons la Sûreté générale et la Brigade mondaine. En province, les municipalités tiennent à leurs tôles davantage qu'à leurs sous-préfets et à leurs tribunaux. Donc, que personne ne se syndique. J'ai déjà donné le mot d'ordre à mes gérants. Vous, de votre côté, écrivez à tous

vos collègues des départements de se tenir tranquilles. Laissons passer l'orage. Mais, comme il faut tout prévoir, je vous demande instamment d'alimenter une caisse de propagande. Nous aurons, nous aussi, nos fonds secrets, comme le gouvernement. Les hommes politiques, pour qu'ils nous soutiennent, vous savez qu'il faut les arroser.

Ils crièrent tous :

— Bravo, le Rabouin. On cotisera. As pas peur!

Seul, l'honnête Maryland formula une timide réserve :

— Vrai, tu nous conseilles de laisser tomber ce pauvre tôlier de Nancy? Faudra pas lui répondre?

Le Rabouin se leva.

— Si tu veux dépenser dix sous pour lui adresser une lettre de condoléances, je n'y vois pas d'inconvénients.

## L'HORIZON S'ÉCLAIRCIT

Les sages conseils du Rabouin furent écoutés. Les « tôliers », obéissant à son mot d'ordre, refusèrent de s'enrôler dans la ligue que rêvait de constituer le patron de Nancy. Ce factieux ne put ainsi, par des revendications inopportunes, troubler la paix de nos calmes cités.

Comme l'avait prévu le Vénérable de la corporation, la bonace succéda bientôt à l'orage. La Société des Nations remisait dans un placard ses foudres et ses encycliques, le rapport du Comité d'hygiène dormait parmi les pape-rasses séculaires, la confiance renaissait, les transactions, un instant suspendues, devenaient plus actives.

Le *Guide Rose* de 1927 attestera qu'une ère de prospérité ouvre de vastes perspectives de gloire et de richesse aux maîtres de maisons. Ils viennent de traverser des temps difficiles. Désespérément, ils ont lutté dans les petites villes vouées à une mort lente par les pouvoirs publics, mais la terre de France, si hospitalière aux étrangers, leur offre des ressources nouvelles. Les maires de maints chefs-lieux de cantons,

envahis par les émigrés, ont fait appel à leur dévouement.

— On m'a enlevé *ma* garnison, et puis *mon* tribunal et puis *mon* sous-préfet, me disait un modeste patron. Mes bénéfécies ont baissé de moitié, mais j'ai monté une tôle dans les régions libérées et vingt de mes collègues ont fait comme moi...

« Cabanes » de la Somme, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Meuse, des Ardennes, vous n'êtes parfois que des baraquements en planches, dressés parmi les champs, non loin des cimetières de soldats! Mais les soirs de paye, vers vos lanternes rouges, s'acheminent les ouvriers espagnols, polonais, russes, italiens. Vos tenanciers doivent bénir la guerre...

A Calonne, Ricouard, Harnes, Hesdin, Chauny, Ostricourt, Piennes, Carvin, Homécourt, Barlé, Billy-Montigny, dans bien d'autres bourgs, des maisons closes ont été fondées. Elles s'appellent *le Printemps*, *la Brasserie de la Tulipe*, *le Vert galant*, *le Moulin*. Un patron avait même pris pour enseigne : « *A la Société des Nations* ». Vertement semoncé par le Maire, il fit graver sur son carreau dépoli : « *Au Palais des Nations* ». Le magistrat municipal jugea cette rectification insuffisante. Le bouge fut alors baptisé : « *Le Cosmopolitain* ».

Ces maisons hébergent des filles souvent flétries, mais dont les corps courageux supportent vaillamment les longs et durs travaux. Celles qui jargonnet l'italien et l'espagnol font prime. Un jour, dans un bar du faubourg Saint-Martin, un placeur offrait une grosse femme sans grâce et sans jeunesse à des patrons de la zone.

— Six cents francs et c'est pour rien!

— Six livres? Tu veux rire. Pour la prendre, faudrait nous payer.

— Elle parle le yddisch.

Un « tôleier » de Salaumines leva la main :

— Adjugé! Tous mes clients sont des polaks...

Dans les contrées du midi, où affluent les émigrés italiens, le *Guide Rose* signalera également de nouvelles maisons de société. Le Pouzin, petite commune de l'Ardèche, n'a plus rien à envier au chef-lieu. La jeunesse pouzinoise et les travailleurs italiens ne vont plus le dimanche au grand 1 de la rue des Fileurs, à Privas; ils fraternisent désormais dans une accueillante demeure, à cent mètres de la mairie, *la Villa Beurivage*. L'arrêté municipal qui a doté ce bourg de 2.597 âmes d'une maison close doit être cité :

« Le 8 janvier 1926, Nous, Jules Courtil, Maire de la commune du Pouzin,

« Vu les lois des 19 et 23 juillet 1791, vu la loi municipale du 5 avril 1885,

« Considérant qu'il y a lieu, dans l'intérêt de la morale, du bon ordre et de la santé publique, d'agréer la demande faite par la dame Cassin, épouse Villeneuve (Urbain-Camille-Victor), née le 11 octobre 1881 à Paris, pour ouvrir au Pouzin une maison de tolérance;

« Considérant que le lieu où doit se tenir ladite maison ne se trouve pas près de l'église, l'école et autres établissements ou bâtiments publics et privés, destinés au culte et à l'instruction,

« Arrêtons :

« 1° La dame Cassin (Augustine) est autorisée à ouvrir une maison de tolérance sur la route de Lanoulte, dans l'immeuble Comboroure.

« 2° Une seule maison de tolérance pourra être établie au Pouzin. La tenancière sera tenue d'avoir un registre mentionnant les noms, pré-

noms, pseudonymes, lieux de naissance, lieux d'où elles viennent et où elles partent de toutes les femmes qui seront pensionnaires dans son établissement.

« 3° Il est interdit à la patronne de recevoir chez elle des jeunes gens au-dessous de dix-huit ans.

« 4° Il lui est également interdit de laisser ses femmes sortir en ville sans être accompagnées de la tenancière. Elles pourront sortir une fois par semaine. Après leur séjour dans la maison, il est formellement défendu aux femmes de rester dans la localité, de même qu'il est interdit de recruter des pensionnaires dans la commune.

« 5° La patronne est tenue de déclarer à la police les clients suspects qui dépenseraient de fortes sommes d'argent dans son établissement.

« 6° La buvette de l'établissement sera rigoureusement fermée à minuit, seule la lanterne rouge sera éclairée jusqu'à l'aube. »

Cet arrêté municipal a enchanté le Rabouin qui en conserve précieusement une copie dans ses dossiers. Le sombre poème, enclos dans sa dernière ligne et qui me donne la vision fantasmagorique de la lanterne rouge brûlant dans la nuit, sur la route déserte de Lanoulte, au-dessus de la porte de l'immeuble Comboroure, M. Auguste n'y est pas sensible sans doute. Ce qu'il a retenu de l'arrêté du maire, ce sont ces mots : « Dans l'intérêt de la morale, du bon ordre et de la santé publique... »

— Voilà notre justification ! dit-il. J'irai plus loin : notre apologie. Si on nous supprime, le bon ordre, la morale, la santé publique en souffriront...

Et il ajoute :

— Je suis heureux aussi de constater que les

nouveaux textes accordent officiellement le droit de servir à boire. « La buvette de l'établissement... », c'est net, précis !

La plupart des anciens arrêtés interdisent en effet aux maîtresses de maisons de « donner à boire ». Le baron Harold Portalis a légiféré (article 39) :

« Défense est faite aux maîtresses de maisons de tolérance de recevoir les militaires après la retraite, de donner à boire ou de tenir cabaret dans leurs établissements. »

En fait, toutes les matrones sont pourvues d'une licence de débit de boissons. La police municipale tolère cette infraction au règlement. Mais un texte, c'est une garantie, une sauvegarde. Et le Rabouin pourra désormais opposer aux ordonnances désuètes des décrets inspirés de l'esprit nouveau.

Dans la région parisienne elle-même, des maisons de société vont demain plaquer la note vive de leurs lanternes rouges sur la grisaille de petites cités qui, jusqu'à ce jour, étaient privées de ce gracieux ornement. Le maire de C... a soumis à son Conseil municipal une demande présentée par un citoyen « aux fins d'ouvrir une maison de tolérance » :

« Messieurs, exposait le solliciteur, trois mille ouvriers étrangers travaillent dans votre commune. Ces hommes, le soir, sont assaillis de désirs charnels ! Où iront-ils s'assouvir ? Dans des cabarets borgnes où des prostituées de bas étage les contamineront ! Ou bien ils violeront les femmes, les jeunes filles ! Epoux, pères de famille, c'est à vous que nous adressons cette requête. Notre maison protégera votre honneur... »

Les édiles s'empressèrent d'accéder à cette demande. Dans sa joie, le citoyen, futur patron de la maison de société, versa trente mille francs

à la caisse municipale pour créer à C... un stade de gymnastes. On inscrit son nom sur le glorieux palmarès des « bienfaiteurs de la commune ». Un laurier olympique servira-t-il d'enseignement à sa maison ?

Ce regain d'activité enflamme le zèle du Rabouin. Il a cessé de pleurer sur la catastrophe de Strasbourg et, avec une louable persévérance, il multiplie démarches et intrigues pour s'installer à Vierzon.

— Une ville ouvrière de vingt mille habitants qui n'a pas de tôle, c'est honteux ! dit-il.

Mais le député socialiste Perrodin, maire de Vierzon, est hostile aux maisons de société. Ce politicien morose a reçu plus de cinquante demandes qu'il a systématiquement repoussées. Aux prochaines élections municipales, le Rabouin subventionnera ses adversaires.

Pithiviers est aussi l'objet de nombreuses convoitises. Sa maison close du quartier de Montauban, *le Bel Air*, a été supprimée il y a quelque douze ans. Elle était d'un maigre rapport. Mais aujourd'hui les fermiers de Beauce vivent avec faste, leurs ouvriers agricoles touchent de gros salaires, une maison de société ferait, en peu de temps, la fortune de ses tenanciers. Dix concurrents sont déjà en ligne...

Tels des pionniers défrichant des terres incultes, les maîtres de maisons marchent toujours à la conquête de nouvelles contrées.

La patente, la taxe sur le chiffre d'affaires, l'impôt sur les bénéfices commerciaux grevent les recettes de la maison close. Mais le fisc est aisément fraudé dans les bateaux de fleurs. Les patrons se gardent bien d'évaluer dans leurs

gains les redevances, souvent fort élevées, de leurs pensionnaires.

— J'ai trente pupilles, dit Tonio. Chacune verse cinquante francs par jour, recta ! Car chez moi règne une discipline de caserne. Ça fait donc quinze cents francs qui passent sous le nez de ces Messieurs du Trésor.

Le Rabouin, qui reconnaît volontiers, entre amis, que ses gérants ne déclarent pas le quart de leur chiffre d'affaires, se plaint de payer trop d'impôts. J'ai raconté comment il avait demandé au Conseil d'Etat d'exonérer ses maisons de la servitude fiscale, telles les villes franches d'autrefois. Ainsi que le proclamait avec emphase un de nos plus hauts magistrats, il cherchait « son propre salut dans l'abîme de son abjection ».

Il éprouva, un jour, une crainte terrible. Un de ses gérants, qu'il venait de révoquer, lui tint ce langage :

— Je vais me venger ! J'ai tous les livres de la maison en double exemplaire, j'ai noté jour par jour toutes les recettes. Demain, j'adresse une dénonciation au fisc...

— Rends-moi mes livres, voleur ! hurlait le Rabouin.

— Je ferai mieux, poursuivait le gérant. Je suis trop « humanitaire » pour tenir une tôle. Je quitte le « milieu » et demande une place dans les bureaux des contributions. Je me charge de vous faire rendre gorge à tous. Je ferai tomber des millions dans les caisses de l'Etat !

— On ne voudra pas de toi, chenapan !

— Si ! J'écris au Directeur général des Contributions que ses agents ne connaissent rien aux combinaisons financières des maisons closes. Je n'offre à tout dévoiler !

Et, avec une fière assurance, il ajoutait :

— Demain, je serai nommé contrôleur. Gare à vous, tôleurs!

Pour la première fois de sa vie, le Rabouin capitula.

— Il y a un malentendu entre nous. On peut s'arranger... Tu vas rester chez moi...

Mais il étouffait de rage.

Deux ans plus tard, le gérant humanitaire, qui avait réalisé une petite fortune, put acheter une maison close. Le Rabouin respira.

— Enfin, dit-il, le voilà tôleur! J'aime mieux cela que de le voir dans les bureaux des Contributions. Ce bandit nous aurait saignés comme des petits moutons.

De temps à autre, au petit bonheur, le fisc frappe un maître de maison. Le puissant Jalabert, du Chabanais, fut condamné tout récemment à une amende de vingt-cinq mille francs. Après avoir payé, il réunit ses trois sous-maîtresses :

— On m'écrase d'impôts, leur dit-il. Je ne peux plus vous laisser les bouchons de champagne.

Certains fabricants accordent, en effet, une prime de vingt à quarante sous par bouteille vendue.

Chaque matin, M. Jalabert, un panier à la main, faisait la récolte des bouchons. Il les comptait soigneusement.

— Je n'en trouve que cent-trois et le livre de caisse porte cent douze bouteilles. Il faut qu'on m'apporte les neuf bouchons qui manquent.

Au bout de quelques jours, il se frotta les mains.

— Les bouchons vont me rapporter cinquante billets par an. Sans le fisc, je n'aurais pas eu cette bonne idée...

Quant aux droits de mutation et d'enregistrement, n'en parlons que pour mémoire. Dans tous les contrats de vente, le prix réel ne figure jamais. C'est de la main à la main que l'acheteur paye le cédant. Il lui remet une enveloppe : « Compte! » L'autre palpe les billets bleus, mouille son index et deux fois de suite les dénombre. Alors une solide poignée de main scelle l'accord.

Pour en arriver là, que de ruses, quel luxe de précautions! Le maire ou le préfet peut, en effet, refuser le brevet de tolérance à la femme de l'acquéreur. Il faut donc, pour que l'acte soit valable, que celle-ci soit officiellement sacrée maîtresse de maison par les autorités. Mais alors le vendeur n'a plus aucun recours contre un débiteur de mauvaise foi. Aussi exige-t-il souvent que les espèces soient déposées entre les mains d'un tiers.

Un patron de Lille disait à son futur successeur :

— C'est pas que je me méfie de toi, mais les deux cents sacs que tu dois me verser, tu vas les porter dans mon coffre-fort à la banque.

— Et si tu refuses de me vendre ensuite? Tu garderas mon pèze et je serai marron.

— Tiens, pour te rassurer, viens avec moi à ma banque. Tu mettras ton fric, devant moi, dans le coffre et je te donnerai les clefs.

Ils procédèrent ainsi, mais l'inquiétude les rongeaient tous deux.

— Il a peut-être deux jeux de clefs, se disait l'acheteur. Il est bien capable de me filouter. Quand il aura pris mon argent, il me dira qu'il garde sa tôle...

— Cette canaille-là, pensait le vendeur, va ouvrir mon coffre en douce et retirer son argent... Pendant huit jours, ils ne se quittèrent pas un

seul instant. Ils se promenaient en ville, bras dessus bras dessous, se cramponnant l'un à l'autre. A minuit, au moment des adieux, le vendeur s'écriait :

— Couche chez moi, mon pote!

L'autre répondait :

— C'est pas de refus. Mais donne-moi un réveille-matin.

Et le lendemain tous deux se levaient à l'aube pour s'épier mutuellement.

Les grandes maisons de Paris sont devenues de véritables sociétés en commandite. On achète une part du Hanovre, du Chabanais, du Montyon, du Saint-Augustin ou du Château-d'Eau et on la revend sans éveiller les susceptibilités du fisc. Dans un café de la Porte-Saint-Martin, ces parts sont cotées comme à la Bourse. On entend :

— Les deux parts du Hanovre sont passées de sept cent cinquante mille à un million.

— Le Saint-Augustin est en hausse. Le mois dernier, les trois associés se sont partagés cent vingt sacs de bénéfice net.

— Le 68 de la rue du Château-d'Eau baisse fortement. C'est une tôle qui a eu des coups durs. Elle dégringole. Louis le Mexicain, qui avait acheté sa part deux cents billets, l'a revendue cent vingt.

M. Jalabert, du *Chabanais*, avait trois associés : Georges le Cuirassier, Ernest le Sourd, et Nez Pointu. Il les a remboursés et possède aujourd'hui un établissement d'une valeur marchande de sept à huit millions.

— Je ne pourrai pas vendre en bloc, dit-il. Quand je me retirerai des affaires, je diviserai mon *Chab* en quatre ou cinq parts.

Il est probable que cette opération financière.

de grande envergure, rapportera une bien faible somme au Trésor.

Le Rabouin a donc raison de proclamer :

— Demander notre reconnaissance légale, le droit de plaider devant les tribunaux? Jamais de la vie! Je ne veux pas, moi, être assimilé à un commerçant. Pour prospérer, la tôle a besoin d'ombre et de mystère.

Et, posant sa main sur la tête de son petit-fils :

— Souviens-toi de ce que je te dis. Quand tu seras en âge d'être tôlier, ne dévoile jamais nos secrets aux cavés, aux profanes, aux cadjos! Sois brutal ou diplomate comme moi, selon les circonstances. Pour réussir dans notre métier, faut jamais avoir recours aux lois.

Ainsi parle le Vénérable des maisons de société.

## L'IN PACE

Le douze avril 1907, la mère Louise, patronne d'une maison close de la rue des Juifs, à Orléans, conduisit au bureau de police une fille que son placeur de Paris venait de lui envoyer, après lui avoir télégraphié la veille au soir : « Expédie demain dix heures jolis colis. Poids vingt-deux ».

Le chef des « mœurs » s'acquitta en toute conscience de ses fonctions. Il interrogea la fille, lui demandant d'où elle venait, si elle s'était déjà livrée à la prostitution et si elle entrait « en maison » de son plein consentement.

La fille répondit qu'elle avait été domestique à Paris pendant un an, mais qu'elle « faisait la rue » depuis deux mois. Elle montra son bulletin de naissance et le policier affranchi de toute inquiétude, nota sur un petit livret — sorte de fascicule semblable à ceux qu'on remet aux hommes de troupe fraîchement incorporés — le nom et les prénoms de la nouvelle recrue, ceux de ses parents, la date et le lieu de sa naissance.

Puis la regardant avec attention, il établit son signalement :

Taille. . . . . moyenne.  
 Cheveux. . . . . bruns.  
 Sourcils. . . . . bruns.  
 Front. . . . . ordinaire.  
 Yeux. . . . . bleus.  
 Nez. . . . . petit et droit  
 Bouche. . . . . moyenne.  
 Menton. . . . . rond.  
 Visage. . . . . ovale.  
 Teint . . . . .

Il hésita un instant. Allait-il écrire « rouge » ou « rose » ? La sève d'une jeunesse villageoise fleurissait de vermeilles pivoines les joues pleines et lisses de Jeanne-Marie P..., née à Aubigny (Cher), le 22 mars 1885. Mais ce policier avait un choix d'épithètes assez variées. À la dernière ligne, il écrivit : « Teint... frais ». Puis il tendit le carnet à la fille, en lui disant : « Vous passerez la visite ce soir ».

Durant les huit mois que Jeanne-Marie demeura dans la maison de la mère Louise, elle n'eut pas la curiosité de lire le « Règlement sur la police des mœurs » qui occupait vingt-deux pages de son carnet. Elle vit seulement qu'il portait les signatures du baron Harold Portalis, maire d'Orléans, et d'un conseiller de préfecture, M. Dubouset, ce qui lui donna la croyance que de hauts personnages s'intéressaient à elle.

Six feuilles blanches, divisées chacune en dix cases, étaient annexées à ce règlement :

Année 19

Visites sanitaires des mois de

Janvier

Février

Janvier	Février

Dans la septième case de la page 28, le médecin, le 12 avril 1907, nota : « saine ». Mais le vingt-cinq octobre, la huitième case de la page 31

resta blanche et Jeanne-Marie « reconnue atteinte du mal vénérien » fut, en vertu de l'article 44 de son manuel, « dirigée le même jour sur l'hôpital ».

Les sœurs qui la soignèrent, dans la salle Sainte-Madeleine, lui donnèrent des livres pieux et lui dirent que le Seigneur accueillait dans son ciel les filles repenties. Mais Jeanne-Marie chantait un refrain obscène que lui avait appris son amant, un artilleur qui la rouait de coups et, au-dessus de son lit, sur le mur blanchi à la chaux, parmi les cœurs percés de flèches, les serments d'amour et de haine, elle traça, avec le chaton d'une bague de vingt sous, cadeau d'un dragueur sentimental : « C'est un sous-off du 131<sup>e</sup> d'infanterie qui m'a f... la vérole. A bas l'infanterie ! »

Au début de décembre, gavée de pilules de mercure, elle sortit de la salle Sainte-Madeleine, et son amant l'artilleur, qui venait d'être libéré après deux mois de « rabiote », l'emmenait à La Rochelle. Toute une année, elle fut pensionnaire dans une maison de la rue des Voiliers, puis, comme une épave que les flots ballottent, les ports de mer l'accueillirent et la rejetèrent. Elle connut la rue des Caboteurs, à Saint-Nazaire, la rue de l'Amiral-Troude, à Cherbourg, la rue Kléber, à Brest, et à Dunkerque, la rue des Casernes-de-la-Marine où vingt maisons publiques jettent dans la nuit des feux de forge vers lesquels, comme un mascaret, déferlent les bandes de matelots.

En 1913, elle était à Toulon, rue Traverse-Lirette et se vantait, auprès de ses compagnes, de connaître tous les équipages du monde, les marins de toutes les peaux et de toutes les couleurs.

Les années de guerre, elle les passa dans des maisons closes, à proximité des camps, puis, la

paix revenue, comme elle avait mal dans la poitrine et que le médecin d'un dispensaire lui conseillait d'aller respirer l'air du Midi, elle s'enferma à Perpignan, rue de la Savonnerie, chez Michel le Tatoué.

Mais là, elle fut prise de quintes de toux si terribles que Michel, dont elle troublait le sommeil, la chassa. Le grand 2 du faubourg de la Villette, à Pézenas, puis la *Brasserie des Fleurs*, à Tarascon, la recueillirent peu de temps. Elle devenait si maigre qu'à Uzès, où, sortant de Tarascon elle chercha un refuge, un client de la *Tour du Roi* la surnomma « la Mort fardée ». Maîtresse Capoduro, sa patronne, lui dit qu'elle déshonorait sa maison et la pria de déguerpir.

Alors, comme une bête qui revient mourir à son gîte, elle voulut revoir Aubigny, le village du Cher qu'elle avait quitté vingt ans plus tôt et où elle avait laissé des frères et des sœurs. Ils refusèrent de la recevoir et Jeanne-Marie, reprenant sa vie errante, tenta vainement, à Bourges, de se faire admettre dans une maison close de la rue Sous-les-Ceps, puis à l'hôpital. Au début du mois de janvier 1926, elle se traînait de la gare d'Orléans jusqu'à la rue des Juifs. La mère Louise n'était plus là, mais le nouveau patron, après l'avoir dévisagée, lui dit :

— T'es un peu viocque. Je te garde tout de même, car je n'ai que trois femmes pour l'instant.

La sous-maîtresse la conduisit au bureau de police.

— Vous avez déjà été en maison ? lui demanda le chef des mœurs.

— C'est à Orléans que j'ai débuté, monsieur. Même que j'ai toujours conservé comme souvenir mon premier carnet. Tenez, le voici...

— C'est parfait, répondit le policier, je n'ai qu'à recopier...

Et, sur le nouveau carnet délivré à la fille, il inscrivit : « ...visage : ovale; bouche : moyenne; cheveux : bruns; teint : frais. »

Je causais avec elle dans l'estamineet que la cohue des dimanches soir emplissait de rumeur. Si dense était la fumée que chacun de nos gestes la brassait. La musique du piano mécanique s'étranglait dans ce brouillard que la flamme du gaz piquait de rouge, comme un réverbère au bord d'un fleuve de brume.

Jeanne-Marie crut peut-être lire dans mes yeux ce que les femmes détestent le plus, la pitié, car elle me parla, avec une sorte d'orgueil de sa profession.

— Moi, je peux dire que j'ai eu la bonne vie. Sais-tu combien j'ai fait de maisons? Cinquante-huit! Oui, cinquante-huit, mon petit! j'ai voyagé, tu sais, j'en connais des villes...

— Tu sortais donc souvent?

— Je les connais surtout par les cartes postales. J'en ai une collection... plein une caisse! Tiens, si tu reviens un jour où il n'y aura pas de presse, je te la montrerai.

Je revins le surlendemain, par un calme après-midi. La salle était déserte. Jeanne-Marie descendit de sa chambre une grande boîte de carton qu'elle posa sur ses genoux. Quand elle l'ouvrit, ses yeux brillaient.

— Regarde, rien que des cartes postales. J'en ai plus de mille. Ça vaut de l'argent tout ça...

Elle prit une carte au hasard.

— C'est la cathédrale de Chartres. Une belle église, dis?

— Tu l'as visitée?

— J'ai pas eu le temps. J'étais venue à Char-

tres pour me mettre au vert entre deux ports. Tu parles d'un repos! C'était le mois d'août, les ouvriers de moisson défilaient dans la tôle et dépendaient tout leur pèze comme des matelots. Ils sentaient la paille et la terre. Au bout de quinze jours, j'étais claquée, alors je suis partie pour Toulon.

Elle rit soudain.

— Dis donc, tu croiras peut-être que c'est une blague. Eh bien! j'ai pas vu la mer à Toulon. Ma parole de femme! J'ai été que de la gare à la rue Traverse-Lirette et dans une voiture fermée encore. Tu trouves pas ça drôle?

Je remuais les cartes. Toutes lui avaient été adressées dans des maisons publiques ou dans des hôpitaux. Des centaines d'hommes les avaient signées de leurs prénoms, mais avec pudeur, elle me dit :

— Oh! c'est rien que des clients. Dans toute ma vie je n'ai eu que trois amants.

Et, sur les cartes, je lisais : « Baisers fous... Tendres baisers... Doux baisers... Mon souvenir à ma petite Jeanne-Marie... A celle que je n'oublie pas... » Des matelots, de chaque escale, lui avaient envoyé des vues violemment coloriées. Suez, Singapour, Saïgon, Dakar, le Cap, Mozambique, Buenos-Ayres et la Havane avaient déroulé devant les yeux de cette recluse leurs paysages féériques, leurs décors diaprés. Des soldats aussi avaient rêvé de Jeanne-Marie dans leurs casernes. Des cuirassiers de Tours, des artilleurs et des chasseurs à cheval d'Orléans, des fantasmes de Blois et de Lunéville lui avaient fait l'hommage de cartes naïvement sentimentales. L'une représentait une colombe qui tenait dans son bec un message d'amour, elle était adressée à « Mlle Jeanne-Marie P..., à la Casbah, allée des Grands-Jardins, à Mailly-le-Camp (Aube) ».

— Celle-là était bien jolie, me dit-elle. C'est un petit griveton qui me l'a envoyée en 1916...

Elle ajouta :

— J'en ai connu des soldats pendant la guerre. J'étais gentille avec eux... Fallait bien leur donner un peu de bonheur, avant qu'ils aillent se faire tuer.

Je la regardais. Dans son costume bébé, elle ressemblait à une lugubre poupée de bazar. Le fard transformait en rigoles roses les rides de ses joues, mais ses yeux que la fièvre illuminait étaient beaux encore.

Elle plongea ses mains dans l'amas des cartes, comme dans un bain doux à sa peau. Il y avait là toute la mer, le chant des matelots, les derniers rêves des soldats sur la ligne de feu.

Mais elle agitait une carte, triomphalement :

— Le Palais de Justice de Rouen! Je le connais pour de bon! J'ai été témoin dans un procès.. Un homme, à l'*Etoile Bleue*, avait tué sa femme d'un coup de couteau, devant moi. On m'a fait venir au tribunal... Même que l'avocat du maque n'a pas été poli pour moi, il a dit comme ça que les jurés ne devaient pas s'occuper des boniments d'une fille soumise...

Elle laissa tomber la carte.

— Je sais bien, pardi que je suis une paillasse à matelots et à soldats, mais c'est pas une raison pour qu'on me méprise...

— Mais tu sortais bien quelquefois? lui demandai-je.

— Pas souvent. Quelquefois, les patrons nous emmenaient dans des guinguettes manger une gibelotte. On respirait la bonne air et on rentrait le soir. Mais tous les ans, je prenais huit jours de permission pour me promener avec mon homme. Depuis deux ans, j'ai pas sorti, parce que j'ai plus d'homme...

Une quinte de toux la secoua et la plia en deux. Quand elle se fut redressée, elle appuya ses deux mains contre ses flancs.

— Tu devrais te soigner.

— Je prends des sirops. J'ai voulu entrer à l'hôpital, mais on ne veut pas de moi, parce que j'ai pas de domicile. Pour qu'on me reçoive, faudra que je soye à la veille de crever.

Je crus qu'elle allait pleurer, mais fièrement :

— Et puis, tu sais, j'attends après personne, moi. J'ai des économies. Quand je voudrai, j'irai me dorloter à la campagne et faire ma petite rentière.

Un homme entra.

— Excuse-moi, je te quitte, c'est un client qui m'a donné rancart.

Sa boîte sous le bras, elle fit signe à l'homme et, lentement, monta l'escalier.

Je me levai pour partir. Une fille, couchée sur une banquette, se souleva :

— Elle t'en a mis plein les yeux, cette paumée de quarante piges! Des économies! Elle est arrivée ici avec treize ronds! Tu m'entends, avec treize ronds! Et ça veut crâner! Mais demain y a deux nouvelles femmes qui arrivent et la viocque elle peut être sûre que le patron va la balancer...



Le destin de Jeanne-Marie guette les filles de maisons closes. Les saisons, les climats n'existent plus pour ces aveugles compagnes du Tour de France, Boulevard de l'Abattoir, à Lons-le-Saunier, elles ne jouissent pas, comme d'un sorbet, des hivers du Jura; rue de la Fonderie, à Aix, elles n'entendent pas le chant des cigales enivrées de soleil; le doux automne angevin

cache ses feuillages de pourpre aux trois filles, mornes comme les trois Parques, qui, à Saumur, rue du Relais, se consomment dans l'*Eden* de leur matrone, Mme Misère, et leurs sœurs de la rue Pen-Ar-Stang, à Quimper, ne savent pas que des genêts d'or enflamment la lande bretonne.

On leur a volé ce qui appartient au plus pauvre, au plus déshérité des humains. Les maires et les préfets décrètent qu'elles ne verront pas le soleil, la lune et les consolantes étoiles. La « maison » est un *in pace*.

— Fariboles que tout cela! me dit le maire d'une petite ville. Oui, je sais bien, les volets sont fermés, mais il passe un peu de jour entre les lames des persiennes. Et puis, derrière la maison, il y a souvent un jardin et, l'après-midi, ces nymphes bocagères jouent à la belotte sous les vertes tonnelles.

Son gros rire animait sur son ventre deux breloques d'or : un petit cochon heurtait de son groin un cœur sautillant.

— Beaucoup de maisons n'ont point de jardin, lui répondis-je. Et quand même! A Cosne, l'autre jour, j'ai passé quelques heures à la Mascotte, rue des Rivières-Saint-Aignan. Vous auriez été satisfait, monsieur le maire, en contemplant le parc, oui, le parc de cette maison publique. Des chênes, des saules pleureurs, une petite rivière... C'était idyllique.

— Vous voyez bien!

— Oui, mais une fille, dans cette maison, m'a dit : « Le jardin, tu sais, on ne s'y promène guère. On n'a pas le temps... On se lève à midi; après le déjeuner, toilette, maquillage et les premiers clients arrivent. Et puis, je vais te dire, les patrons n'aiment pas nous voir courir sur les pelouses. La bonne air, ça creuse l'appétit... On mangerait trop...

M. le maire s'irritait :

— Moi, je vous dis qu'elles ne sont pas malheureuses. D'ailleurs pourquoi les plaindre? Ce sont des fainéantes...

Et, pour donner plus de consistance à son mépris :

— Des feignantes! des feignantes!

— Mais si la paresse, monsieur le maire, est un péché puni par la loi divine, nos législateurs ne l'ont pas inscrite dans la liste des crimes et des délits humains. Or, vous emmurez ces filles. Leurs patrons, qui les vendent à tout venant, sont libres, eux, de se promener à leur guise...

— Elles aussi, elles sont libres, libres, libres! Quand elles veulent quitter la maison, elles partent!

— Oui, elles quittent une maison pour aller s'enfermer dans une autre. La fille, qui sort du bouge municipal, monsieur le maire, vous ne lui permettez pas de rester dans votre ville...

— Allons donc!

— Vous ignorez le règlement, mais le chef de la police des mœurs le connaît, lui. La fille est boutée hors de l'enceinte de la cité, comme une lépreuse. Article 36, monsieur le maire : « Les filles de maison ne peuvent devenir *filles isolées* (*sic*) qu'à la condition expresse d'en obtenir l'autorisation du commissaire central de la police municipale, devant lequel elles devront se présenter avec la maîtresse de maison dont elles dépendent. Ces filles de maison seront alors soumises aux obligations imposées aux filles isolées ». Mais cette autorisation, votre commissaire central ne l'accorde pour ainsi dire jamais. Sortant de « maison » la fille est considérée comme si dangereuse pour l'ordre public qu'on la bannit. Et ses maîtres se réjouissent de cet ostracisme. « Fille isolée », leur ancienne pension-

naire pourrait recevoir chez elle les clients qui venaient la visiter dans la « maison » ; leur commerce en souffrirait...

— Mais le travail honnête n'est pas interdit aux filles de maisons. Qu'elles aillent à l'usine, à l'atelier ! Nous ne les expulserons point de la ville. J'en connais même quelques-unes qui se sont mariées et qui font aujourd'hui de braves ménagères.

— Combien d'hommes vont chercher leurs fiancées sur les banquettes rouges ? Quant au travail « honnête » n'en parlons point. La fille, qui s'échappe d'une maison close, reste soumise au barbare règlement de votre police des mœurs. Vous ne consentirez à déchirer sa carte qu'au bout de quelques mois, quand elle aura donné des preuves de sa bonne conduite. Avant de la laisser rentrer dans la société humaine, vous lui imposez un stage. Quel patron voudrait donc l'employer ?

— Tant pis pour elles ! Je ne les plains pas. Elles boivent, elles chantent, elles s'amuse, elles gagnent de l'argent...

— Vous croyez peut-être qu'elles s'enrichissent ? Détrompez-vous. Les salaires de leurs nuits sans plaisir passent aux mains rapaces des maîtres de maisons et le peu qui leur reste, généreusement elles le donnent à leurs amants de cœur. Vous avez beau, monsieur le maire, vous instituer l'ange gardien des filles publiques, en même temps que leur géôlier...

— Moi ? Ah ! c'est trop fort !

— Article 11 ! Vous leur défendez de porter des toilettes inconvenantes, de se montrer dans les bals, les cafés et les théâtres, d'affecter des allures qui puissent les faire reconnaître — je cite textuellement — et de fréquenter des souteneurs. Mais vous ne serez jamais assez fort

pour tuer leur idéal. Elles aimeront, malgré vous. Et qui aimeront-elles ? A coup sûr, pas les bons bourgeois qui les payent, mais de mauvais garçons, hors la loi, comme elles...

Le maire réfléchissait. Sa figure était devenue grave et pathétique, comme au cours d'une partie de manille quand il tentait un suprême effort pour sauver son manillon second.

— Je vois... je vois... dit-il. Vous vous faites l'avocat des filles publiques. Je ne discute plus. Vous êtes... vous êtes... Au fait, je ne sais pas trop ce que vous êtes. Je ne voudrais pas user de mots trop durs, mais quand on attaque, comme vous le faites, des institutions nécessaires, sauvegarde de l'hygiène et de la moralité publiques, on se classe dans la catégorie des ennemis de la société.

— C'est trop d'honneur pour moi, et surtout pour les maisons closes. Prenez garde, monsieur le maire : vous prononcez leur panégyrique.

Il me salua très légèrement.

— Adieu, anarchiste.

— Adieu, monsieur le maire.



Dans ce chef-lieu de canton du Midi, où je m'étais arrêté pour quelques heures, je demandai à un garçon de café « le chemin de la maison ».

— C'est là-haut, me dit-il en étendant la main. Vous demanderez M. Paul qui « tient » des femmes.

Et il me désignait sur la colline un groupe de maisons éparses dans la verdure.

Je sortis de la ville où des vieilles, assises sur les seuils, tricotaient, caquetaient, épiaient le passant. Sur leurs genoux, parmi les écheveaux

de laine, des chats goûtaient, les paupières closes, la quiétude et l'engourdissement de l'après-midi.

Je franchis les anciens fossés; une eau limpide coulait, des ménagères lavaient leur linge.

Au sommet du coteau, planté d'oliviers brûlés où bruissaient les cigales, je vis la maison de M. Paul. C'est une villa modeste, deux lions en terre cuite décorent l'entrée, mais la lanterne rituelle, au lieu d'être accrochée au-dessus de la porte, s'érige, fichée au bout d'une perche, à la cime du toit.

Par les nuits obscures, ce phare, semblable au signal d'un naufrageur, doit rallier toutes les luxures perdues dans la plaine.

Vêtues de voiles légers, Suzon, Mariette et Lina lisaient ou cousaient dans le jardin, à l'ombre de la treille. A mon approche, elles levèrent sur moi leurs yeux soumis. Je m'assis auprès d'elles et bientôt nous parlions des villes où elles avaient passé.

Suzon n'aimait pas Limoux. Je me souvins de m'y être arrêté au plus brûlant de l'août. La ville était comme morte de chaleur. Je cheminai à travers les rues vides. Devant une maison rose, rue des Remparts, je ralentis mes pas. Une voix jeune et dolente chanta. La porte massive, curieusement chargée d'arabesques en ferronnerie, était entr'ouverte. J'avais à peine franchi le seuil que soudain, secouant les mouches agglutinées aux flaquas de limonade, dispersant les moineaux qui somnolaient dans le figuier du jardin, la musique du piano mécanique se déclencha, violente, saccadée, métallique comme celle d'une « clique » militaire, annonçant à la petite ville tirée en sursaut de sa sieste, qu'un client venait d'entrer au *Chat Noir*.

Mariette regrettait Perpignan. Il y fait chaud,

mais la salle du *Moulin Rouge* est ombreuse et fraîche. Les femmes se mêlent à la rue par la porte toujours ouverte, où pend un rideau bruisant de verroterie. Ce rideau! Elles aimaient s'en draper, singeant les danseuses de l'Eldorado, aux robes étincelantes, et riaient de voir leurs corps rutiler de gemmes fauves. Mais la voix de la sous-maitresse grondait, criant qu'elles allaient l'abimer et qu'on laissait entrer les mouches.

De l'Espagne toute proche, des maisons de Barcelone, de Valence, venaient des moricaudes. Elles apportaient de là-bas ces châles éclatants aux longues franges de soie que les marchandes à la toilette échangent contre des rubans et des parfums pour les revendre ensuite aux dames de la ville. Parfois, à l'écart des clients, soldats de l'infanterie coloniale, ouvriers espagnols, de mauvais garçons, mal rasés, à l'odeur d'aventure, s'asseyaient. Ils venaient de passer la frontière, des flacons de cocaïne au fond des poches. Ils faisaient à Mariette des propositions qu'elle écoutait en silence, avec terreur. Elle se délaît d'eux, plaçait quelque argent à la Caisse d'Épargne et préférait prendre son plaisir avec de jeunes fils de famille qui, agréables et distingués de manières, se montraient en outre généreux.

Lina connaissait Rodez, ville sombre. Pendant les nuits d'hiver, le long de ses rues noires fouetées par le vent et la pluie, hantées par les spectres de Fualdès et de ses assassins, ceux qui s'acheminent vers la porte bardée de fer de l'*As de Trèfle* semblent perpétrer une action criminelle et honteuse.

Elle préférait Cahors qui la logea quelque temps dans un vieil hôtel de pierre, orné de rampes et de grilles ouvrées et surtout Carcassonne qui offrait sous sa fenêtre un paysage d'arbres et

d'eau, de guinguettes et de tonnelles et la belle Aude où la cité mire ses tours.

Lina avait aussi vécu quelques mois dans une auberge de Narbonne au bord de la grand'route, se vendant aux rouliers et aux valets de ferme.

A Castelnaudary, alors qu'elle était pensionnaire chez dame Euphrasie Ventadour, rue de la Fontaine, derrière les casernes, un Italien se suicida dans le salon mauve. Il était affalé sur une banquette, le front sanglant incliné sur la poitrine. Madame se lamentait dans les escaliers. Elle obtint du commissaire qu'on attendrait la nuit pour enlever le cadavre. Le choix que fit cet étranger pour se donner la mort, d'une maison de débauche, avait plongé Lina dans les plus bizarres rêveries.

Huit jours après ce drame, une « nouvelle » fut étranglée par l'amant qu'elle voulait quitter. Elle était timide et tendre et Lina m'assurait que le fils du plus riche drapier de la ville garderait toujours le regret de son pâle sourire si tôt effacé.

Cette fois on ne put celer le scandale et dame Euphrasie, sous la réprobation unanime, dut fermer pour quelque temps les portes de son logis.

Lina quitta la petite ville pour d'autres petites villes où elle retrouva entre autres maux, la grossièreté de la « jeunesse des villages », l'insultante ironie des commis-voyageurs, la curiosité naïve des bacheliers, leur pitié littéraire et l'affreux sadisme de quelques bourgeois considérés comme des modèles de vertu. A Lodève, dans la rue des Casernes, un rentier, cité dans la ville pour ses mœurs austères, arrivait en pleine nuit aux *Palmiers*, déguisé en apache de music-hall, éclaboussé du sang des chiens qu'il avait, sur le boulevard sombre, égorgés à coups de rasoir.

Ces trois femmes avaient passé dix ans de leur

jeunesse dans les maisons publiques du Midi. Seule, Mariette était « montée » jusqu'à Tours. Elle se souvenait de la maison de la rue de Ballan, qu'on appelle « Aux Dames Françaises », parce que, devant la porte, sur une mosaïque on lit cette inscription : « Maison Française ». Elle eut froid dans cette demeure obscure, étroite et dont la courette ne voyait jamais le soleil. Elle y passa pourtant deux mois d'hiver et n'en sortit qu'une seule fois pour contempler en frissonnant, la vaste Loire qui roulait des flots verdâtres au pied des coteaux dénudés. En vain, la patronne lui affirma que les printemps tourangeaux sont d'une douceur de miel; elle revint en mars à Béziers, au *Cythéria* de la rue Alfred-de-Musset où, dans le salon rose, un poète local lui dédia une élégie.

Lina se vantait de n'avoir jamais donné d'argent à un homme. Aussi possédait-elle quatorze cents francs d'économies et cette somme lui paraissait fabuleuse. Suzon et Mariette avaient deux amants de cœur peu exigeants, qui travaillaient dans le vignoble et se contentaient de modestes offrandes : pipes en fausse écume de mer, mouchoirs et ceintures de couleurs vives, porte-cigarettes de métal et bagues en doublé.

Tandis que nous parlions, une autre femme s'était approchée. Elle était vieille et grosse et tirait sur un mégot que ses lèvres, frottées de fard, ensanglantaient. C'était la Louise, la Louise à Louis comme on l'appelait, il y a vingt ans, sur le vieux port à Marseille.

Son homme, un Toulonnais, dont elle gardait jalousement le souvenir, était tombé pour avoir tué dans une bagarre, un inspecteur de police. Il était mort au bain. A côté de ces trois femmes passives et sans ardeur, la Louise prenait figure d'exaltée, de mystique. Fanatiquement,

elle conservait et s'efforçait de perpétuer le langage, les mœurs, les légendes du « milieu ». Elle méprisait ses compagnes, des paillassons, des bourriques qui se régalaient avec le client, sans vergogne. Elles ne savent pas, celles-là, ce que c'est que d'avoir un homme à soi, un vrai homme, un mâle qu'on aime, qui vous fouaille comme une bête, vous roue de coups et de caresses et vous étreint comme on étouffe.

La Louise les connaissait, tous les hommes du Midi : Bordelais nonchalants et blagueurs, Toulousains astucieux, Corses implacables, les errants, les aventuriers et ceux qui se sont terrés dans un trou de campagne et sont marguilliers de leurs paroisses. Elle connaissait aussi leurs femmes et les causes profondes de leurs actions.

Elle nous parlait d'eux et, pour finir, de sa ville, de ses ruelles chaudes où l'on promène, sur des éventaires, des gâteaux italiens et les fruits des tropiques, où des filles, de toutes couleurs, vivent asservies à des maîtres durs qui jouent à la passe anglaise et boivent de l'anisette, correctement, dans les bars.

Ah! les belles histoires de la Louise! Elle nous disait les embarquements clandestins des filles mineures, vouées aux bouges d'Alexandrie et de Port-Saïd, le trafic de l'opium que l'on achemine dangereusement vers les secrètes fumeries et nous rapportait qu'un général célèbre, alors qu'il n'était que lieutenant dans la coloniale, sitôt descendu de bateau, arrivait en voiture aux *Belles Japonaises*, y prenait pension et n'en sortait pas de trois semaines.

Elle nous donnait des nouvelles de la mère Nine qui, trop vieille pour vendre du plaisir, organisée, de loin en loin, d'in vraisemblables entôlages et régente la rue Bouterie, arbitrant les disputes, fixant le prix et la durée des passes.

Elle nous mit en garde contre Jésusa, chez qui l'on prépare les paniers pour la Conception et la prison Chave, une « donneuse » sans aucun doute, la police ne l'ayant pas inquiétée lorsque, tout récemment, elle déchargea, de son comptoir, les sept balles de son browning dans la poitrine d'un Mexicain.

Enfin, bornant là ses histoires et pour complaire à Lina qui demandait des chansons, la Louise se mit à geindre le mélancolique plainchant de Biribi :

*De prisons en prisons  
Enfin nous arrivons  
Dans une forteresse...*

Et, comme elle chantait, d'une voix prenante comme la musique des accordéons, le couplet final où il est dit au bagnard d'Afrique qu'il reverra Marseille, je te revis moi-même, ville incomparable, coupe dernière qu'épuisent jusqu'au fond ceux qui partent, fontaine première où s'abreuvent à longs traits les soifs depuis longtemps inassouviés, havre d'amour où se ruent les navigateurs de toutes races, Marseille où fermement la débauche de l'Occident et par où s'insinuent en nos veines les poisons et la luxure délicate de l'Asie.

\*

Mignon n'est plus à l'*Orientale*, de la rue des Trois-Moulins. Elle est partie vendredi, après la visite, la sous-maîtresse l'a conduite à la gare où elle a pris un billet pour Paris. Madame s'inquiète.

— Elle écrira aux autres de venir la rejoindre, cette paumée! Il va falloir surveiller le courrier.

Aussi, chaque matin, quand les femmes dorment encore, Monsieur, infidèle vaguemestre, décolle toutes les enveloppes au-dessus d'une casserole remplie d'eau bouillante. Voici une lettre de François le Corsico à Manon. Il accuse réception d'un mandat de cinquante francs et remercie sobrement : « Tâche de faire mieux à la fin de la semaine ». Une lettre du petit Jean à sa sœur Mado : « Ça ne va pas fort chez nous, maman est malade et moi j'ai été débauché de mon travail, samedi soir. Tu serais bien mignonne d'envoyer trente à quarante francs... »

— Alors, fait observer Madame avec aigreur, si Mado qui a déjà un poisse se met à envoyer de l'argent à sa famille, elle ne paiera plus ses frais de maison. Brûle-moi ça...

Enfin, monsieur ouvre la lettre de Mignon. Elle raconte aux copines que le placeur l'a envoyée à Troyes, au 8 de la rue Perdue. Une maison où l'on travaille bien... Un patron et une patronne aux petits soins pour leurs pensionnaires. Il n'y a que quatre femmes pour le moment... Mignon espère que Mado et Pierrette vont bientôt rappliquer.

— Brûle-moi ça, ordonne Madame.



Madame n'est guère satisfaite de ses cinq femmes. Lulu et Nénette ont deux hommes trop « gourmands ». Pour eux, elles économisent avec âpreté, se privent de tout plaisir. Jamais elles ne jouent l'apéritif à la belotte, jamais elles n'offrent un verre à Monsieur, elles portent depuis deux mois les mêmes écharpes et les mêmes kimonos, refusant d'acheter ceux que Madame tient en réserve. Carmen et Françoise sont en

ménage. Elles se battent, se griffent. Carmen accuse Françoise de faire les yeux doux à Lulu, Françoise prétend que Carmen a été heureuse avec un client. Tant qu'elles ne se seront pas réconciliées, elles manqueront de cœur à l'ouvrage.

Madeleine n'est pas mariée, sa chair est sans vice, mais elle a un enfant de quatre ans qu'elle a confié à une vieille paysanne. Si encore elle se contentait d'envoyer chaque mois les cent cinquante francs de pension, mais cette fille est ridicule! Dès qu'elle a un peu d'argent, elle écrit à la nourrice d'acheter pour le mioche du savon, un tablier noir, des gâteaux.

— Votre enfant, dit Madame, il vous coûte plus cher qu'un barbeau. Vous me devez deux cents francs, ma fille. J'en ai assez... A partir de demain, vous paierez vos frais, chaque jour.

Et elle évoque les temps heureux! L'an dernier, elle avait cinq femmes douces, aimables, des modèles! Mariées toutes les cinq à des petits gars de la ville bien gentils, des « boulots » qui ne leur demandaient jamais d'argent. L'amour à l'œil et c'était tout... Aussi, quelles ripailles, dans la maison. Les filles offraient de somptueux cadeaux au patron, Monsieur ne fumait plus que des cigares à bagues d'or. Tous les jeudis on sortait en voiture...

Mais Madeleine sanglote. Entre ses mains tremblantes, elle tient un télégramme : « Enfant décédé subitement. Méningite foudroyante ».

— C'est de ma faute! gémit-elle. Quand on est nasi, on ne devrait pas avoir des gosses. J'y ai donné ma maladie à mon petit...

Elle veut partir tout de suite. Madame l'embrasse, la cajole :

— Voyons, ma fille, il faut te faire une raison. Ne pleure plus, on va te conduire à la gare, tu

seras là pour l'enterrement. Mais reviens vite. Nous avons besoin de toi pour samedi soir...

Quand la fille est partie, Madame murmure :  
— Maintenant qu'elle n'a plus son gosse, pourvu qu'elle ne prenne pas un barbeau!



François le Corsico a écrit à sa femme qu'il viendrait lundi soir toucher sa paye. Il arrive en taxi et Manon avec fierté le présente à Monsieur et à Madame : « Mon homme ». Il est beau. Ses épaules puissantes roulent dans un chandail de laine blanche et ses yeux, aux paupières tatouées de points bleus, semblent, dans un visage dur comme un granit, deux agates enchâssées. Dans la chambre de la fille, il a tout de suite ouvert la porte de l'armoire, glissé sa main entre deux chemises roses. Maintenant il compte : un billet de cinquante francs, quatre billets de dix francs, sept billets de cent sous et trois francs quatre-vingts en menue monnaie.

— Y a pas gras, fait-il.

Il prend les billets, laisse la monnaie.

— Merci, dit la fille.

Elle s'approche de lui, câline, mais il la repousse, roule une cigarette.

— On a le temps, même. Je ne pars que demain matin.

François dîne à la table de famille, avec les pensionnaires. Puis, comme les clients arrivent, Monsieur lui propose d'aller faire un tour en ville. Ils rentrent à minuit, un peu ivres. Le Corsico s'attable dans l'estaminet, commande une bouteille de vin blanc et entonne d'une jolie voix de ténor le chant de guerre des apaches. de Toulon :

*Mais le plus beau de l'équipe,  
C'est encore un Corsico  
Qui revient des travaux publics.  
Voyez comme il est beau!  
Ah! le voici, le voilà qui passe...  
Ah! le voici, le voilà passé,  
Accompagné, accompagné  
D'un agent de la sûreté...*

Madame, tout bas, dit à son mari :

— Tu te feras du tort si tu te montres en ville avec ce voyou...

— Je l'ai emmené dans un petit bistro, répond Monsieur. Avec son chandail et ses tatouages, il marquait trop mal. J'aurais eu honte de m'asseoir à côté de lui au Café du Commerce.

Mais Manon est désespérée : un client l'a retenue pour la nuit.

— J'ai un coucher... souffle-t-elle au Corsico.

— Très bien! fait-il.

Et, en homme qui sait vivre, il affecte d'appeler sa maîtresse « Madame » devant le client. À deux heures du matin, après avoir dansé et chanté avec les autres filles, il va se coucher dans une petite mansarde que Madame a baptisé « la chambre des hommes ». A sept heures, son client parti, Manon va le rejoindre.

— Ce qu'il a pu m'ennuyer, ce micheton-là.

— Combien t'a-t-il donné?

— Vingt francs. Je te les apporte...

— Un cigue? grommelle le Corsico. C'est pas du travail.

Manon se couche auprès de lui. Déjà il se rendort. Elle le contemple, retenant son souffle. Ce souteneur brutal, c'est sa petite fleur bleue. Elle sait pourtant qu'il a une autre femme à Paris, sa « vraie de vraie ». « Moi je ne suis que son doublard » dit-elle humblement. Et, jusqu'à midi, sans le réveiller, elle caresse d'une main légère

ses cheveux luisants comme le jais et baise d'une bouche timide son épaule tatouée d'une étoile.

Pour battre en brèche la maison voisine, Monsieur et Madame ont demandé une négresse à leur placeur. « Envoyez cinq cents francs, a répondu cet homme d'affaires, et je vous expédie le colis ». Ils lui ont fait parvenir la somme par mandat-poste et la fille aux lèvres de charbon dans un visage de suie est arrivée, un après-midi d'avril, dans la ville morne.

Le soleil déclinant ornait d'une frange d'or les toits des maisons. Sur la petite place de la gare, la négresse, emmitoufflée dans un manteau à carreaux jaunes et rouges, frissonnait. On l'a fait monter dans une voiture découverte pour l'exhiber, comme une captive, à toute la ville. Trois fois, on a passé devant le Café du Commerce.

Ce soir, les joueurs de manille et d'échecs s'adresseront des sourires complices. M. Pertuisot, président de la Société d'Agriculture et de Belles-Lettres, proclamera : « Une fille des tropiques, messieurs, va nous dispenser les voluptés coloniales. Je l'ai aperçue, elle est noire comme l'Érèbe ».

Elle a dîné sans appétit, Dorothée Vamba, la fille des tropiques. Comme elle ne passera la visite que demain, on l'a envoyée se coucher de bonne heure.

A deux heures du matin, Monsieur est réveillé en sursaut. Il entend des cris, des râles. Il se lève, sort dans le couloir... Ces sifflements rauques partent de la chambre de la négresse. Il entr'ouvre la porte : Dorothée Vamba crache le sang

dans une cuvette. Son visage est couleur de terre; ses yeux immenses luisent, blancs comme des écailles, et ses seins pendent sur les draps comme des outres vides.

Monsieur appelle sa femme :

— Dégrouille-toi. C'est toi qu'as voulu une négresse. Elle est *phisique* la négresse! Va falloir payer les frais d'hôpital...

Madame, traînant ses savates, un châle bariolé couvrant sa chemise de nuit, s'approche du lit de Dorothée.

— Ce n'est rien, ma fille, un coup de froid... On va vous mettre des sinapismes.

Ce branle-bas a éveillé les filles : à demi-nues, elles sont groupées devant la porte ouverte.

— Si on allait chercher un médecin? demanda Carmen.

— Mêlez-vous de ce qui vous regarde! Allez vous coucher! ordonne Madame.

Et, tout bas, à son mari :

— Demain, tu écriras au placeur de renvoyer les cinq cents francs.

Une nouvelle fille vient d'arriver, envoyée par Georges le placeur. Grande et sèche, coiffée d'un ridicule chapeau à plumes, elle ressemble à un épouvantail à moineaux. Madame l'a fait entrer dans son petit bureau et la contemple avec inquiétude.

— Trente-six ans? Vous êtes un peu vieille...

— Oh! je sais travailler, madame...

Mais la matrone ne peut s'habituer à ce triste visage. Elle va prendre conseil de son mari qui fume sa pipe sur le seuil de la porte.

— Le mauvais sort est déjà sur la maison.

Si on garde ce grand sifflet, les derniers clients partiront. Qu'en penses-tu?

— Renvoie-la. Georges n'est pas sérieux. Je lui avais demandé une petite blonde, toute jeune et gentille. Il m'envoie une grande brune, laide et viocque. Qu'il nous donne un sujet plus intéressant, sinon, je ne paye pas...

Madame rentre dans le petit bureau. La nouvelle s'est assise et regarde d'un œil vague les autres filles qui jouent à la belotte sur une table ronde couverte d'un vieux cachemire.

— Eh bien, voilà! dit Madame, tout d'une traite. Vous repartirez demain matin, je vous paierai naturellement votre billet jusqu'à Paris. Je ne peux pas vous garder, il me faut une blonde.

La fille comprend qu'on la chasse. Il va falloir qu'elle se mette en quête d'un autre gîte. Elle essaie de fléchir la maîtresse de maison.

— Si je faisais oxygéner mes cheveux, madame?

— Non. D'ailleurs, j'ai une ancienne pensionnaire qui doit revenir demain.

Le verdict est définitif. Un long silence coupé seulement par les annonces de la belotte: « Tierce... belotte, rebelotte... Dix de der... litige. » Des pas résonnent dans le couloir. La sous-maîtresse appelle les filles au salon: « Pressez-vous... Au choix... C'est les maquignons de l'autre soir. »

Madame s'alanguit, heureuse. On va peut-être vendre dix bouteilles de champagne; la nuit sera bonne. Dans son coin, restée seule, la fille refusée baisse la tête et songe. Les plumes de son chapeau pendillent et couvrent son visage disgracié d'un masque d'ombre.

Madame, que le claquement sec d'un bou-

chon, annonçant la générosité des clients, dispose à la bienveillance, s'attendrit soudain.

— Je vais vous offrir une petite anisette.

— A votre santé, Madame, dit la fille en levant son verre.

Deux nouveaux claquements. Madame sourit, devient familière.

— Comment vous appelez-vous, ma fille?

— Gilberte D...

— Mais votre nom de maison?

— Mascotte...



« *L'Espérance*, une bonne petite tôle... Dix francs de frais par jour, pas plus », avait dit le placeur à Margot.

Mais, à la fin de la première semaine, Madame présentait à la fille la note suivante :

« Sept jours à 10 francs, 70 francs; serviettes de toilette, 7 francs; eau chaude, 5 francs; savon, 3 francs; poudre de riz, 7 fr. 50; sept cafés, 7 francs; deux sandwiches, 4 francs; apéritifs, 18 francs; 4 tartines beurrées, 4 francs; location d'un sarrau Claudine, 7 francs, d'un kimono, 12 francs. Total : 134 fr. 50 centimes. »

Margot, en outre, a donné cinq francs à la bonne qui, tous les jours, balaie sa chambre et fait son lit, huit francs au chef de police des mœurs pour payer la visite médicale, et dix francs au coiffeur qui a ondulé ses cheveux.

La semaine suivante, elle a reçu la visite de clients généreux. Madame en a profité pour lui vendre cent vingt francs des mules en velours noir à hauts talons, dont le prix d'achat, dans un magasin de la ville, ne dépasserait pas soixante-quinze francs. Puis elle lui a montré

une tunique lamée d'argent et une jupe courte de ballerine.

— Cinq cents francs, ma petite...

Margot ne possède pas cette somme, mais elle a une envie folle de ce costume qui la rendra semblable à un figurante de music-hall.

— Je te le louerai trente-cinq francs par semaine, dit Madame. Au choix, tu seras superbe.

Jalouses de Margot, les autres filles réclament aussi des tutus de gaze rose et des tuniques scintillantes. Madame en a tout un stock dans une malle.

— Crois-tu que c'est un bon placement? dit-elle à son mari. La prochaine fois que tu monteras à Paris, tu iras faubourg Montmartre, chez Mme D..., renouveler notre provision...

Dans le petit appartement de Mme D... sont accrochées toutes les livrées des filles publiques, depuis le sarrau Claudine et la chemise Bébé, en honneur dans les ports de mer, jusqu'à la robe de soirée des « maisons de salons ». Tout resplendit et scintille; les turbans, les aigrettes, les écharpes épuisent la gamme des couleurs; la plus pauvre défroque, destinée au dernier des bouges, est bariolée de fleurs et ruisselle de faux diamants.

Dans sa chambre à coucher, l'active commerçante a disposé ses plus beaux modèles, ses costumes de grand luxe, et les perles de couleurs, les broderies d'or et d'argent donnent à cette pièce obscure le fantastique aspect d'une caverne où des voleurs auraient enfoui un fabuleux butin.

Mme D... envoie à toutes les matrones des cartes de publicité :

## SPÉCIALITÉ DE COSTUMES

POUR

MAISONS DE SALONS ET ESTAMINETS

HAUTE NOUVEAUTÉ

✱

Lingerie fines — Rubans — Peignoirs  
Déshabillés — Robes de Soirée  
Folies — Pyjamas

*Bas et Chaussettes de Soie*

Elle a pris le solennel engagement de ne vendre ses costumes qu'aux maîtresses de maisons. Elle refuse de servir les filles.

— Vous désirez un pyjama de maison? Impossible! Je fournis votre patronne. C'est à elle que vous devez vous adresser.

Mme D... porte sur son corsage une croix jeannette; elle est pieuse et fréquente les offices, mais s'est adonnée au spiritisme que condamne l'Eglise. Le soir, deux commères viennent la retourner une table, et les esprits — les bons et les impurs — prenant silencieusement leur vol, s'échappent des folies et des déshabillés.

— Est-ce toi, Napoléon? clame l'une des commères.

La table se soulève, retombe. C'est oui. Et Mme D..., toute frémissante, murmure :

— J'ai vu bouger un sarrau Claudine...

Le soir, quand les filles attifées pour la fête

nocturne descendent de leurs chambres, elles vont, l'une après l'autre, poser leurs boîtes de poudre et de fard sur la cheminée du petit bureau où Madame compulse son livre de recettes, où Monsieur lit son journal. C'est là qu'elles viendront se maquiller, entre deux danses ou jeux « passes ».

D'un œil satisfait, la patronne contemple l'harmonieux alignement de ces petites boîtes coiffées de houppettes. Elle suppose, un mince sourire au coin des lèvres, son bénéfice, car, d'un ongle expert, elle a gratté toutes les étiquettes pour revendre sept francs la poudre Rachel achetée trois francs au bazar.

Il est huit heures. Sur le seuil de la porte, la sous-maitresse guette les clients. Une seule lampe éclaire l'estaminet et le salon est plongé dans une nuit chaude, chargée de lourds parfums.

— Faites donc une belotte, ça vous distraira, insinue Madame.

Margot bat les cartes.

— Qu'est-ce qu'on joue? Quarante sous.

— Non! pas de jeux d'argent! ordonne Madame. La perdante paiera une tournée.

Margot a perdu. Sur son livre, Madame écrit : « Quatre anisettes, 10 francs. »

Demain matin, avant le déjeuner, si Margot a bien travaillé toute la nuit, c'est Monsieur qui lui dira : « Tu vas payer l'apéritif... »

Margot a passé six mois à *L'Espérance*. Elle a économisé soixante francs, mais elle doit cent quatre-vingts francs aux patrons.

— Je m'en vais, dit-elle. Faut prévenir le chef des mœurs.

Madame, qui l'embrassait chaque jour et l'ap-

pelait « mon enfant, ma petite fille », lui jette un regard glacé.

— C'est ça! Partez sans me payer. Les dettes de bordel, ça ne compte pas!

Margot, sa petite valise à la main, quitte la maison.

Monsieur lui crie :

— J'aurais jamais cru ça de toi! On t'a engraisée, tu pars avec notre argent!

Et Madame, sévère :

— Laisse donc! Elle cherchera longtemps une tôle comme *L'Espérance*. Mais quand elle reviendra, plus de crédit! Elle paiera ses frais au jour le jour...

A Paris, Margot dépense ses soixante francs en une soirée et, le lendemain matin, va trouver un placeur qui lui dit :

— Je vais t'envoyer dans une bonne petite tôle, *La Brasserie des Almées*. Dix francs de frais par jour, pas davantage...

Un oiseau bleu est tatoué sur le mollet droit de Yéyette.

— J'aurais pu entrer au *Chab* si j'avais pas eu la bêtise de me faire tatouer, dit-elle. J'en aurais gagné des sous!

Mais la grosse Carmen, qui se vante d'avoir connu les salons du *Hanovre* et du *Colbert* :

— Votre *Chabanais*, vous en avez plein la bouche! C'est pourtant pas si fameux. Sur les quarante femmes qui travaillent au *Chab*, il y en a quatre ou cinq qui ont la cote. Les autres se font moins qu'au *Hanovre*.

Mais Yéyette :

— C'est égal! Si j'avais pas eu mon oiseau,

j'aurais fait les maisons de rendez-vous à Paris. On sort à deux heures du matin et on peut avoir un chez soi. Et puis, on gagne son argent facilement. Tiens, j'ai une copine dans une maison de charre, une maison où qu'on charrie des clients, quoi! On leur fait croire qu'il y a des femmes du monde et des actrices qui viennent en partouse, mais c'est les gonzesses de la tôle, en costumes de ville, avec des lous de velours noir. Ma copine, elle dit toujours aux michets : « Moi, je suis la femme du colon de la garde républicaine. » La négresse, on la fait passer pour la vedette d'une grande revue. Et les clients lâchent deux cents balles à la patronne.

— Moi, dit Carmen, il y a huit ans, j'ai été dans une belle maison du XVI<sup>e</sup>, près du bois de Boulogne. Mais là, ça ne se passait pas en boniments. L'après-midi, des femmes tout ce qu'il y a de bien venaient retrouver des messieurs qui les avaient choisies dans un album de photos. Même que c'était pas juste. La police ne faisait pas passer la visite à ces gonzesses de la haute. Elles arrivaient et repartaient en voiture, ni vues, ni connues. Nous, on était trois ou quatre pour satisfaire les messieurs pressés. On nous appelait « les plats du jour ». Mais quelquefois, la patronne nous présentait à des étrangers comme des femmes de députés ou des marquises dans la dèche...

Fernande, qui a quarante ans, veut aussi s'enorgueillir de son passé :

— Moi, j'ai été à Paris dans une belle tôle de la rue Molière, au 13. La patronne disait aux clients : « Messieurs, c'est une maison d'artistes... » Et les michetons nous demandaient dans les chambres : « Dans quel théâtre que tu joues le soir? »

Tous ces discours irritent Madame. Elle sent bien qu'on veut « rabaisser » sa maison.

— Parlez-moi de vos grandes tôles de Paris! Un joli travail. Rien que des vicieux, des dégoûtants qui les fréquentent! Il se passe la-dedans des choses dont je n'oserais même pas parler. Quand on pense que la police permet les chambres de tortures!

— C'est pas si terrible, répond Carmen. La première fois que je suis entrée dans la salle des supplices du *Hanovre*, j'ai eu peur. Des crocs, des chaînes, des croix, des fouets et des grils partout. Je frissonnais. Et dans un coin, v'là que j'aperçois les barreaux d'un soupirail. Vrai, j'ai cru entendre des gémissements. Je me disais : « On a enfermé un passionné dans un souterrain. » Je m'approche en tremblant, j'étends la main et je me brûle... Les barreaux viette. Dans la chambre, le client redonnait sou du soupirail, c'était... c'était...

Et, riant aux éclats :

— C'était les tuyaux du radiateur! Le patron, qu'était un homme économe, les avait si bien camouflés que fallait y mettre la main pour s'apercevoir que c'était truqué...

Si Yéyette n'a pas connu les riches maisons de Paris, ses tatouages ne lui ont pas interdit l'accès du *Moulin Galant* de la rue de Fourcy.

— Un tout petit estaminet, toujours rempli d'hommes. Nous étions six femmes et on montait vingt fois, trente fois par jour. La passe à cinq vingt-cinq : cinquante sous pour la patronne, cinquante sous pour la femme, cinq sous de servent vingt ou quarante sous. Les frais payés, on arrivait à se faire une demi-livre, mais c'était tuant. Au bout de deux mois, fallait se reposer. Le médecin nous prévenait : « Arrête-toi un peu »,

qu'il nous disait. Après, j'ai été aux *Rosiers*. C'était plus chic. La passe à sept cinquante. Beaucoup d'ouvriers juifs venaient nous voir, comme rue de Fourcy, et aussi des barbeaux, très bien mis, très polis, de vrais messieurs. Parce qu'il faut vous dire que souvent le barbeau est un bon micheton...

Carmen, méprisante :

— Enfin, tu n'as fait que les maisons d'abattage.



Costumes de maisons... Quand elles ont noué leurs écharpes, endossé leurs chemises transparentes, elles se ressemblent toutes, brunes et blondes, grasses et maigres, comme des prisonniers vêtus de bure dans le préau d'une centrale.

— Je voudrais que tu me voies « en civil », me dit Yéyette.

Mais elles ont leur honneur.

— Le *Moulin Tango*, déclare Muguette, j'y suis restée un jour seulement. La patronne, au lieu d'appeler : « Au choix, mesdames ! » ou : « Mesdames, au salon ! », nous criait au bas de l'escalier : « Hé ! la bande ! » Je suis partie. Moi, je veux être respectée.

Un jour, dans un salon du *Petit Soleil*, j'attendais Ninette la Brune.

— Un petit quart d'heure, m'avait dit la patronne. Cés dames passent la visite.

Un plafond de verre me permettait de suivre toutes les phases de cette scène qui se déroulait dans une pièce du premier étage, juste au-dessus de ma tête. L'une après l'autre, les filles venaient se coucher sur le fauteuil à bascule, qu'elles appellent « le chameau ». Comme des

sabots de chèvres, leurs bottines à hauts talons cliquetaient sur la verrière.

Quand Ninette la Brune descendit avec Françoise, toutes deux parlaient avec animation.

— Ce médecin, comme il est mal élevé, disait Françoise. Il m'a demandé : « Tu la soignes toujours, ta vieille vérole ? ».

— Tu devrais te plaindre, répondait Ninette. Le médecin n'a pas le droit de nous attaquer dans notre vie privée.

— Et le Chef des mœurs qui reste là pour nous regarder, reprenait Françoise. Moi, j'ai honte...



Parfois, pour se reconforter, elles parlent des filles qui ont réussi.

— J'ai été pensionnaire au 29 de la rue Langlois, à Bordeaux, dit Yéyette. Et bien ! la patronne, elle a d'abord fait les banquettes ; au bout de dix ans elle a quitté le peignoir, elle est devenue sous-maxé. Cinq ans après, elle était tôlière. Elle a même acheté les murs et les deux maisons voisines. Paraît qu'elle donne un million de dot à sa fille.

— Comment qu'elle s'appelle ?

— Mme Juliette, mais on dit toujours la maison Marco, rapport à l'ancienne patronne qui a monté la tôle. Mme Juliette, c'est une grosse blonde, avec une perruque filasse. Il y a quarante ans qu'elle est au 29.

Les filles admirent cette Juliette qui, passant par tous les degrés de la hiérarchie, s'est lentement élevée au rang de patronne dans la maison où elle connut la servitude.

— C'est un bel exemple ! dit Madame. Vous voyez qu'avec du travail et de la persévérance, on arrive à tout...

On cite également cette fille du *Chabanais* qu'un vieil Anglais, il y a une dizaine d'années, installa dans un bel appartement du boulevard Haussmann. Elle eut des professeurs de chant, de français, de piano et de diction. Pour la voir, son amant de cœur, un garçon boucher montait l'escalier de service, une manne remplie de gigots et de côtelettes sur la tête. Elle voulut l'habiller comme un gandin, mais il refusa d'abandonner sa veste de coutil bleu, sa cravate rouge et sa casquette. Parfois, buvant un verre de vin à la cuisine, il l'entendait faire ses gammes au piano et cela le flattait. Il disait à la cuisinière :

— Tu sais, elle tape des deux mains, elle est habile.

Mais quand il avait vidé la bouteille, il devenait sombre.

— Je suis moins que rien pour cette dame. Pécore! Mijaurée!

Et il brisait son verre.

Elle le chassa, peu de temps après la mort de l'Anglais qui lui légua une jolie fortune. Un vieux sénateur devint alors son amant officiel. Il lui offrit un hôtel particulier, rue du Ranelagh, mais l'oisiveté lui pesant, elle acheta la maison close de la rue des Moulins.

C'est là que le père conscrit venait la visiter chaque jour. Pour flatter ses manies, elle élevait un guépard qui déchirait de ses griffes les rideaux de soie mauve du grand salon. Coiffée d'un diadème, elle s'asseyait sur un trône, autour duquel se couchaient toutes ses femmes, nues comme des esclaves. Et le vieux sénateur, tenant le guépard en laisse, un fouet à la main, une couronne de carton doré sur son crâne chauve, s'exaltait et hurlait : « Je suis le roi du désert! »

— Elle a deux amants de cœur qui se battent

chaque semaine pour elle, dit Yéyette. Le vieux sénateur, qu'on appelle Jean la Fête, n'en sait rien. Aussi elle est heureuse, elle a beaucoup d'amour et beaucoup d'argent.

Mais quand elles ont énuméré cinq ou six filles devenues patronnes :

— Et la Catherine qu'était avec nous à Toulouse?

— Paraît qu'elle est morte à l'hôpital...

— La grande Jeanne?

— Paralysée. Elle est aux incurables.

— Et la grosse Mignon qui chantait toujours?

— Elle est encore en maison à Rochefort, mais comme bonne à tout faire. Elle a quarante-cinq piges, tu sais. Elle chante peut-être encore en récurant les casseroles.

Toutes celles qu'elles ont connues sont mortes ou vivent misérablement. Mais elles chassent ces sombres images.

— Moi, dit Yéyette, mon homme, je l'ai engraisé pendant dix ans. Il a bon cœur, il me revaudra cela...

Et Carmen :

— Je ferai une bonne sous-maitresse, j'ai de l'autorité et de la distinction...

\*\*

Clients du salon, clients de l'estaminet... Les premiers se cachent peureusement. Ces négociants, ces rentiers, ces hommes bien considérés tremblent d'être vus. Aussi la sous-maitresse, quand ils entrent, ferme les portes des couloirs. « Vous pouvez monter, messieurs. » Et, quand ils ont achevé de prendre leur plaisir, elle inspecte les alentours : « Vous pouvez sortir, messieurs : personne dans la rue... »

Mais les clients de l'estaminet arrivent en chantant. Nuits du samedi et du dimanche! Dans la salle commune, des mitrons encore poudrés de farine, des mécaniciens, des forgerons, des tueurs aux abattoirs... Tous les corps de métiers sont représentés. Deux maçons trinquent avec un facteur des postes coiffé de son képi et des employés de commerce s'asseoient fraternellement à côté des dragueurs de sable. Parfois, pour une fille, une querelle éclate. Deux hommes s'insultent, se délient, se frappent. Le sang coule. Le patron les expulse et dans la rue la bataille se poursuit. On entend le choc des talons sur le pavé, le bruit d'un corps qui tombe.

— C'est le grand qui a dû prendre, disent les filles. T'as vu le petit, comme il était méchant...

A minuit, une marchande des rues, le bras droit passé dans l'anse d'un petit baquet vert, pousse la porte. « Olives! cacahuètes! » Elle vend aussi des écrevisses, des escargots et des coquillages. Sur son tablier noir pend une sacoche de cuir.

— Hé! Amanda, t'as pas peur d'être attaquée en sortant? demande une fille.

Mais la marchande sort de la sacoche la crosse luisante d'un revolver.

On chante, on danse toute la nuit. Chants presque toujours tristes et qui disent, sur un rythme las et traînant, la misère des pierreuses, des voleurs, des bataillonnaires, de tous les gars et de toutes les filles qui ont mal tourné. Un homme, deux accroche-cœur, luisant de pomnade, plaqués sur ses tempes, psalmodie une complainte de souteneur :

*La première fois que j'encontrai Nénette,  
Je m'en souviendrai bien longtemps,  
C'était boulevard de la Villette.  
J'avais alors mes dix sept ans...*

Un tout jeune homme, sorti la veille d'une maison de correction, s'est levé. Les bras en croix, il chante :

*Petit délénu, tu n'aimes pas la France.  
Tes raisons, tout le monde les comprendra.  
N'ayant connu que misère et souffrance,  
Ordonnées par tous ces magistrats,  
Tu vas sortir, fou de rage et de haine...*

Comme il entonne le refrain :

*Ani, ne te fais pas  
L'esclave de la tyrannie.  
Ne les écoute pas!  
Pour toi, il n'est pas de patrie...*

Le patron lui impose silence, brutalement :

— Ta gueule! On est ici pour s'amuser. Je défends qu'on fasse de la politique chez moi... Carmen, pousse-nous une romance...

Carmen obéit. Les yeux mi-clos, elle soupire d'une voix enrouée « *Le Cœur humain* » :

*Ce soir il pleut. Au Bar du Faubourg  
Les jeunes filles attendent le lever du jour.*

Toutes ces chansons emplissent d'une orgueilleuse détresse l'âme des prostituées. Un chant joyeux et vif les blesserait, leur semblerait un défi, alors qu'une romance pleine de sanglots les exalte. Penchée sur l'épaule de l'homme qui la frappe et lui prend son argent, la fille avec ferveur conte sa propre histoire :

*Tu m'nourriras, c'est pourquoi je l'ai prise.  
Tu fras la noce. Obéis ou j'te brise.  
J'eus beau crier, pleurer, puis résister,  
Pour tout' réponse il m'a cruellement frappée.  
Je l'ai mordu. Il m'a griffé les mains  
Et je disais : C'est ça le cœur humain!*

Le piano mécanique, gavé de gros sous, égrène le rosaire de ses polkas désuètes, de ses valse langoureuses. Un homme déjà vieux, les cheveux gris et le visage raviné, est soudain, par le miracle de la danse, rajeuni de vingt ans. Il tangué avec souplesse, comme bercé par le léger roulis d'un navire et la fille collée à lui, épousant étroitement le rythme de son corps, lui murmure : « Ah ! t'as dû en faire des conquêtes, toi ! » Les yeux de l'homme s'allument ; d'un élan plus vif il entraîne sa compagne dont le ventre et la croupe, que ne voile plus la tunique évasée en corolle, s'offrent nus à tous les regards.

Quatre heures du matin. Le patron chasse sa clientèle. Les filles restent seules dans la salle enfumée. Moites de sueur, les yeux chavirés par l'ivresse, elles ressentent soudain une immense lassitude. Les nuits d'hiver, par la porte qu'on a ouverte pour jeter à la rue les ivrognes et les rêveurs, un vent glacé pénètre qu'elles respirent d'abord avec délices et qui bientôt leur donne un frisson. Elles se serrent autour du poêle à demi éteint. La patronne, à son comptoir, empile les pièces de monnaie, épingle les liasses de billets ; la sous-maitresse emporte les verres et ses clefs tintinnabulent comme une clochette. Un homme, dont la nuit n'a pas comblé les désirs et qui cherche je ne sais quelle aventure, s'acharne à coups de pieds et de poings sur la porte, bardée de fer, qui s'est lourdement refermée. Dans la rue, les chansons s'éloignent. Le silence et le sommeil accordent enfin une courte trêve aux filles de la maison close.

A Tours, sur le boulevard Heurteloup, passaient dans une voiture découverte la sous-mai-

trousse du *Singe Vert*, ceinte d'un tablier blanc, et une fille aux yeux charbonnés, à la bouche saignante de clown. Une dévote, qui tenait serrés dans ses mitaines noires un chapelet et un missel à tranches d'or, les aperçut et détourna la tête avec mépris.

Le soir, sur une banquette rouge, je reconnus la fille. Elle était seule, un peu à l'écart de ses compagnes et lisait un petit livre. Je m'assis près d'elle.

— Tu viens d'arriver ?

— Oui, je suis inscrite d'aujourd'hui.

Elle avait trente ans peut-être, mais une longue réclusion avait imprimé ses stigmates sur son visage délicat et sa grâce frêle était déjà ployée comme une branche prête à se rompre.

— Qu'est-ce que tu lis ?

Elle avait fermé le livre et le cachait entre ses seins. Je réussis à le lui prendre et, sottement, je me mis à rire.

— *La Vie de Sainte Thérèse de Lisieux !* Tu as des lectures édifiantes.

— Tais-toi... Ne te moque pas...

Et, comme si elle voulait s'excuser :

— Tu comprends, je suis de Lisieux... C'est une petite sainte de chez moi...

J'ouvris le livre. Une feuille s'en échappa.

— Ne regarde pas !

Mais je passai outre à cette défense et, sur une feuille de papier rose, je lus ce poème, écrit d'une main écolière :

A SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT JÉSUS

*Au sein d'un nuage  
Tu m'apparaitras,  
Si belle et si sage  
Que mon cœur voudras  
Vers toi s'envoler  
Pour l'éternité.*

*Petite Sœur Thérèse  
O! toi la bienheureuse,  
Afin que tout s'apaise  
Pardonne à cette malheureuse.*

*Je ne suis qu'une simple  
Petite fleur des champs.  
Mon âme est restée simple  
Malgré tous les tourments  
Que m'a causé la vie  
Par tous les temps.*

*Je demande la foi  
Trésor des pauvres âmes.  
Si je pouvais par toi  
Recevoir ces flammes  
Guérisseuses des cœurs  
Brisés par les douleurs!*

*Je l'offrirai des roses,  
Des roses de toutes les couleurs.  
Je l'offrirai des roses,  
Apaïse mes douleurs.*

Madeleine L.

— C'est bête! me dit-elle. J'ai écrit cela dans le train, en venant à Tours...

— Laisse-moi copier tes vers.

— Tu les trouves donc beaux?

Je répondis sincèrement : « Très beaux. » Et je copiai le poème, d'une déchirante naïveté.

Et je pensais à la bigote qui, l'après-midi, avait regardé cette fille avec dégoût. Elle, la femme respectée, s'en allait à l'église. Elle avait sans doute vaqué à ses petites occupations. Elle avait frotté de ses genoux le velours de son prie-dieu; peut-être, blottie dans un confessionnal, avait-elle, d'un acte de contrition, épousseté son âme. Ame étroite où rien ne pouvait fleurir, où ses péchés devaient s'étiole et pâlir, menus, véniels.

où les vertus, elles aussi, rabougries, racornies, restaient sans force et sans couleur. Rien n'en jaillissait d'un vif élan, vers le bien ou vers le mal. Ame desséchée entre les pages du livre de la Vie, âme morte. Et j'avais sur les lèvres ces paroles :

— Je ne suis pas croyant, mais je sais, Madeleine, que la petite sainte « de chez toi » t'a touchée de sa grâce. Une rose, pour toi, est tombée du ciel.

Mais je me tus, car déjà elle riait à un homme qui entrait. Un instant, je gardai le livre entre mes mains et je vis au-dessous du portrait de Sainte Thérèse une petite rose pourpre, encore fraîche, dont la tige était fixée à la page à l'aide d'une épingle.

— C'est un passant qui m'a donné cette fleur, me dit-elle. Je l'ai offerte à la petite sainte.

Elle reprit son livre, l'enveloppa dans un journal, pudiquement, et se levant, alla confier ce paquet à la sous-maîtresse. Puis elle rejoignit l'homme qui, d'un signe des yeux, lui avait fait comprendre qu'il la désirait.

Au milieu de la nuit, Françoise, qui était couchée avec un client, a déliré soudain. La fièvre la brûlait et la glaçait tour à tour. Elle a gémi, crié. A midi, le médecin, appelé par la patronne, est enfin arrivé. Il a regardé les yeux de la fille, posé la main sur son front.

— Méningite syphilitique, a-t-il murmuré.

A l'hôpital, Françoise a été bien soignée. Dans ses veines on a enfoncé de longues aiguilles, mais les piqûres n'ont pu la sauver. Elle est morte le troisième jour, au crépuscule. La maladie s'est acharnée sur elle et l'a scalpée, comme un Peau-

Rouge suppliciant un ennemi vaincu. La sœur ramasse ses blonds cheveux, éparpillés sur l'oreiller, et dans un vieux numéro de *La Croix* enroule ce trophée barbare.

Le soir, dans la maison close, les autres filles, qui ont appris la mort de leur compagne, s'attristent et boudent les clients.

— Voyons, mesdames, s'écrie la patronne, un peu de gaieté! Le travail avant tout!

Mais elle-même ne peut retenir ses plaintes :

— Nous avons perdu une bonne ouvrière, dit-elle à son mari. On sera longtemps avant d'en retrouver une qui la vaille...

— J'ai envoyé un télégramme à Dédé la Musique, répond Monsieur. Il viendra peut-être à l'enterrement de sa femme...

— Nous aussi, n'est-ce pas, Madame, on ira à l'enterrement? s'écrient les filles.

Madame le leur promet, mais le chef de la police des mœurs, qu'elle consulte le lendemain, refuse d'accorder cette faveur exceptionnelle.

— Toutes les femmes? Non! Deux seulement...

Et cet homme d'esprit ajoute :

— Une délégation, quoi!

Dans la petite chapelle des hospices, un prêtre a émietté quelques bribes de latin sur le cercueil de Françoise. Madame, Monsieur, la sous-maitresse, Manon, Muguette et Dédé la Musique composaient l'assistance. Maintenant le corbillard des pauvres doit traverser toute la ville pour gagner le cimetière. Le prêtre s'est logé dans une petite niche vitrée, derrière le siège du cocher. C'est un matin d'avril, tendu de bleu et d'or, Monsieur et Dédé la Musique mènent le deuil.

— Belle journée! dit Monsieur.

— Belle journée! répond Dédé la Musique.

Mais il est lugubre comme un monument désaffecté. Il songe qu'il n'a plus de femme et que

l'avenir est incertain. Avec mélancolie il baisse les yeux sur ses souliers vernis à guêtres beiges, dernier cadeau de Françoise.

Madame, relevant une bruisante jupe de faille, découvre ses mollets gainés, comme ceux d'un évêque, de bas violets. Manon et Muguette, pour honorer leur pauvre amie, ont revêtu leurs plus beaux atours et rutilent comme des aras du Brésil. La sous-maitresse, obèse et asthmatique, suffoque sous son manteau rouge.

Et dans les rues de la ville le dérisoire convoi s'achemine, suscitant la gaieté des hommes qui ont reconnu les patrons du 12

Des bourgeois qui, aux enterrements de première classe, se découvrent devant les chantres, le corbillard et la famille, escamotent leur salut. Le curé lui-même, dans sa logette, se sent confus, humilié; il cache son visage dans son bréviaire. Tant que son cercueil de sapin ne sera pas enfoui dans la fosse commune, Françoise restera la fille publique, la prostituée anonyme de la maison close. Les dévotes, à regret, lui font l'aumône d'un signe de croix.

« Va donc à la Monjol », c'est l'injure la plus féroce qu'on puisse lancer, dans une maison close, à une fille lasse et vieillie. Toutes la connaissent, de réputation au moins, cette Monjol où viennent se réfugier les prostituées décrépites, chassées des bouges à lanternes.

C'est Paulo les Belles Dents, ainsi surnommé parce que la grosse Henriette lui avait fait don d'un râtelier d'ivoire et d'ébonite, qui me fit connaître la Monjol. Nous errions, une après-midi d'août, sur le boulevard de la Villette. Aprement le soleil dévorait l'azur du ciel et les couleurs des objets terrestres. Le canal Saint-Martin fermentait et les péniches, sur l'eau plombée, ressemblaient à de grosses bêtes crevées. Un mât, comme la patte rigide d'une charogne gonflée, se dressait au-dessus des flancs cariés d'un vieux bateau.

Nous allions vers Belleville. La place du Combat traversée, Paulo me désigna une ruelle : « Regarde... La Monjol! »

Pavée de cailloux enfouis dans des collerettes d'herbe flétrie, la ruelle tortillait entre deux murailles de prison, mais à gauche, s'ouvraient des

sortes de granges ou d'étables, au seuil desquelles des filles étaient assises. A un coude de la ruelle, un escalier fantomatique, aux marches de silex ébréché, trouait le mur sombre et, dans une lumière verdâtre, montait vers un parvis mystérieux. Et cet escalier était bordé par deux rampes de fer auxquelles s'accrochaient — fruits monstrueux de ces treilles — des grappes de filles aux peignoirs jaunes, roses et rouges.

Paulo m'invita à pénétrer dans la ruelle, où coulait un ruisseaulet irisé de bulles savonneuses.

Les filles mornes, affalées sur des chaises de paille, nous laissèrent passer sans nous siffler leurs appels. Le fard fleurissait de pivoinnes roses leurs visages à la peau écaillée. Paulo leur souhaita le bonjour. « Ça boume un peu ? » Elles nous répondirent que le métier n'allait pas fort. Je jetai un regard furtif dans leurs antres : cinq ou six remises, au sol carrelé, meublées d'un grabat, d'un fourneau et sans fenêtres. Quand un homme entrait, la fille fermait la porte aux vantaux de bois plein et le couple forniquait dans une nuit à peine pâlie par le jour qui tombait d'une imposte aux carreaux crasseux.

Puis, c'était un cabaret obscur comme une cave et où trois Bicots, coiffés de calottes rouges, deux voyous chaussés d'espadrilles et une femme en caraco, le chignon piqué d'une rose, près d'un comptoir de zinc aux reflets de clair de lune, composaient une lugubre estampe. Enfin, devant l'escalier, la ruelle tournait et, dans un cul-de-sac, deux masures, percées, comme des boutiques villageoises, de petites portes à carreaux, servaient de logis à deux filles, l'une obèse et l'autre pareille à la Camarde maquillée.

Nous gravîmes l'escalier. Les filles, fuchées sur les marches, étaient silencieuses. Leurs ventres énormes ballonnaient les peignoirs aux cou-

leurs vives, oriflammes de la prostitution. Et nous atteignîmes le parvis.

Là, se dressait autrefois un fort. On l'a démantelé, rasé. Des maisons basses et sordides, deux hôtels misérables enserrent aujourd'hui une petite place, terre-plein raviné, gondolé, et une méchante rue pierreuse. Au près d'un pan de mur écroulé, des roulottes de bohémiens se sont échouées, si usées qu'elles n'ont pu reprendre la route. Et l'on s'étonne de ne pas voir, à côté de ces squelettes de voitures, les carcasses des chevaux et des ânes qui les tirèrent jusqu'à la mort.

Des linges, guenilles, charpies, séchaient aux fenêtres et, dans ce paysage de désolation, vingt femmes, semblables à leurs tristes sœurs de la ruelle et de l'escalier, guettaient le passant pour lui proposer je ne sais quelles amours ou quelles batailles.

Je suis revenu à la Monjol (1). J'ai hanté ses cabarets où s'élèvent parfois des chants désespérés et j'ai connu les prostituées, assises sur les marches de pierre de leurs seuils, comme sur les dalles d'un cimetière. Elles sont là une cinquantaine, réparties en deux équipes. La première équipe « travaille » de cinq heures à neuf heures du matin et de huit heures du soir à minuit. Ce sont les plus vieilles, les plus décrépites. Pendant le jour, elles cèdent leurs chambres à des compagnes un peu moins flétries. La prostitution a ses relèves à la Monjol.

(1) La Monjol ne sera plus bientôt qu'un affreux souvenir. Au mois de novembre 1926, on a commencé à démolir ses maisons lépreuses. Les misérables femmes, expulsées de leurs cases, ont dû chercher d'autres gîtes. Quelques-unes se sont réfugiées rue de la Charbonnière, où les tenanciers des hôtels meublés leur ont octroyé le droit de faire le guet, sur le seuil des portes, de cinq heures à neuf heures du matin.

Les proxénètes de la Monjol sont les patrons des cabarets et des hôtels lépreux. Les cases, où les filles s'abritent, leur appartiennent et ils en tirent de bons revenus. Mais des artisans possèdent aussi des bicoques dans cette affreuse zone. Un menuisier loue une remise, un débarras aux prostituées. Un établi voisine avec le grabat, des paniers sont empilés dans un coin et la fille fait gémir la paillasse, pendant que le patron, sifflant une chanson, pousse la varlope dans la cour.

Les ténèbres donnent à la Monjol une sinistre beauté. Les femmes ont allumé leurs lampes à pétrole dont les flammes, par les portes ouvertes, zèbrent de larges raies jaunes les ruelles sombres. En haut de l'escalier, un réverbère clignote, fanal de détresse qui signale la houle des masures. Des ombres glissent, dansent, puis naufragent. Des coups de sifflet s'enfoncent, comme des couteaux pointus, au cœur de la nuit.

Le samedi soir, les filles font recette. Trois, quatre hommes attendent patiemment devant les portes. Bientôt, l'huis s'entr'ouvre pour rejeter un « client » mélancolique et happer une nouvelle proie. Ce soir-là, bicots, truands loqueteux, ouvriers travaillant deux jours par mois et se blessant pour extorquer le demi-salaire aux compagnies d'assurances, tous les amants de cœur emplissent les cabarets de la Monjol et font ripaille.

La Monjol, c'est la dernière étape des prostituées. Sinistre garnison du vieux fort démantelé, elles veillent parmi les murailles en ruines et les décombres noircis. Parfois, fourbue, ne trouvant plus chaland, la plus vieille est expulsée de son taudis et son amant la rejette comme une guenille. On ne sait ce qu'elle devient. Elle vend des journaux, couche dans les asiles de nuit, sous les

ponts ou meurt à l'hôpital. Mais une autre fille la remplace dans sa case.

Un matin d'avril pourtant, j'ai vu une Monjol idyllique et pastorale. Un chevrier, sa flûte aux lèvres, poussait son troupeau dans ce cimetière de l'amour. Et les filles, entendant la fraîche chanson, sortirent de leurs antres, comme rajeunies. Dans les pots et les tasses ébréchées qu'elles lui tendaient, l'homme, pressant les pis de ses chèvres, fit couler un lait crémeux, aux senteurs fortes.

Elles burent le lait, à petits coups, comme des chattes gourmandes. Et celles qui n'avaient jamais connu les champs disaient : « Faudra passer un dimanche à la campagne pour oublier cette chienne de vie, cette garce de ville... » Et celles qui avaient été filles de ferme à quinze ans souriaient, attendries, conquises par les souvenirs.

L'homme reprit ses pipeaux, modula une chanson qu'on respirait comme un parfum et s'en alla avec ses chèvres noires et blanches, laissant un peu de rêve à la Monjol.

Dans ce paysage de désolation, je connus Pierrette qui, sans un morceau de pain, avait quitté le *Moulin Galant* de la rue de Fourcy, Fernande la Rouquine que Mme Blanche, du boulevard Richard-Lenoir, avait expulsé de son misérable salon, Yvette qui n'était plus digne des maisons publiques de l'avenue Lowendal et du boulevard de Grenelle, Rachel, bannie du grand 11 du boulevard Auguste-Blanqui, et dix autres filles congédiées des maisons closes de province.

Là aussi, je rencontrai une « femme du voyage », la grosse Hortense qu'on appelait « l'Américaine », parce qu'un aventurier l'avait vendue à l'aube de son adolescence, blonde, les seins en fleurs et les jambes fuselées, au patron d'une maison publique de Montevideo.

La syphilis, dont lui fit cadeau, avec deux pièces d'argent, un matelot anglais, abîma vite son joli corps. Là-bas, on soigne mal les prostituées. Une méningite la coucha sur un lit d'hôpital et, quand elle se releva, ses cheveux blonds, qu'elle nouait en tresses, étaient tous tombés. Elle porta perruque. Puis des bubons gonflèrent ses aines, son corps, gravé de rouges arabesques, de cicatrices et de coutures devint un objet de dégoût. Son amant l'abandonna. Elle erra sur les quais du port. Un cuisinier de paquebot lui fit prendre des pilules de mercure et, devenu son ruffian, la ramena en France.

Elle fit escale à Cherbourg, regagna Paris où elle loua, rue de la Charbonnière, une échoppe meublée d'un lit sans draps et d'une table boiteuse. Elle y demeura cinq années. En 1917, aux carreaux de sa boutique, un écriteau se balançait : « *Consigné à la troupe* », car de temps à autre la maladie se réveillait et rendait son commerce dangereux pour les jeunes soldats.

En 1920, après avoir été, deux mois, servante dans un cabaret borgne, près de l'École militaire, elle émigra place d'Italie et, le soir, se vendit pour deux francs rue de Villejuif. Le cuisinier avait trouvé la mort dans une rixe et Hortense, devenue obèse, n'avait plus d'amant.

Un ouvrier, au veston saupoudré de plâtre, lui conseilla alors de louer une bicoque à la Villette. Elle y consentit et la Monjol la recueillit. En échange de ses bons offices, le plâtrier venait, chaque samedi, après avoir touché la paye de son patron, recevoir son second salaire. Hortense lui donnait quelques billets de cent sous, l'invitait à boire et passait la nuit en sa compagnie. Ainsi elle avait encore l'illusion d'être aimée.

Quand je la connus, elle avait trente-sept ans, mais paraissait bien cinquantenaire. Le fard pla-

quait des écailles roses sur ses joues ravinées et, quand elle ouvrait la bouche, on voyait un trou noir.

— C'est le mercure, disait-elle, ça fait tomber les dents.

Elle haïssait l'homme qui l'avait vendue et l'accusait d'avoir fait son malheur.

— Sans lui, je serais lingère ou mercière. J'aurais un mari, des mioches. Mais je vis dans l'ordure et lui, le bandit, est heureux. Paraît qu'il tient un bordel à Paris et qu'il est riche à millions.

Parfois elle faisait des serments solennels :

— Que je le rencontre et vous verrez, vous autres ! Je lui crèverai les yeux avec mes griffes !

Ses compagnes l'approuvaient. Aigries, pleines de rancune, elles détestaient les patrons des maisons closes.

— Ils font fortune avec nos ventres et quand on est bien usées, ils nous flanquent à la porte. Ah ! si on avait un peu de cœur, on irait mettre le feu à toutes les tôles...

Hortense revit son amant. Près de la pouilleuse Monjol, un garage d'autos a été construit dans un terrain vague. Or, l'an passé, par un soir tendre d'automne, une luxueuse torpédo s'arrêta devant ce garage. Gros, trapu, un homme descendit de la voiture et, roulant les épaules, s'approcha des ouvriers pour leur demander un bidon d'essence. Hortense l'Américaine, qui guettait à sa porte, l'aperçut.

— C'est lui ! cria-t-elle aux autres filles. C'est le barbeau qui m'a vendue. Il a toujours sa dent de tigre à sa chaîne de montre.

— Vas-y, Hortense ! Crève-lui ses mirettes ! Venge-toi !

Elle courut vers l'homme, mais à deux pas de

lui, sa colère soudain tombée, elle l'appela doucement :

— P'tit Louis! Hé, P'tit Louis? V'là long'temps que je te cherche...

Il la regarda et sans doute ne la reconnut pas.

Un autre homme, demeuré dans l'auto, ricanaït :

— Dis donc, mon pote, t'as des relations. T'es connu avantageusement à la Monjol. Tu l'emmènes dîner avec nous, ton béguin?

P'tit Louis haussa les épaules.

— Laisse donc, c'est une toquée.

Mais, avant de remonter dans sa voiture, il fouilla dans son gousset, en tira un billet de dix francs qu'il plia en quatre et lança aux pieds d'Hortense.

— Tiens, la viocque, tu boiras à ma santé. C'est tout ce que je peux faire pour toi. Si tu cherches de l'embauche, y a pas mèche d'entrer dans ma tôle. T'as vingt piges de trop...

Et l'auto démarra.

La grosse fille pleurait.

— Vrai, ça m'a fait quéque chose au cœur de le revoir, disait-elle aux autres. Il est beau encore, dites? mon ancien homme...

Elle ramassa le billet.

— Si l'autre mec ne l'avait pas charrié, il m'aurait causé, j'en suis sûre.

Ce soir-là, elle ferma sa case et s'enivra dans les cabarets de la Monjol. A l'aube, deux agents la ramassèrent inerte, cuvant son vin, sur un trottoir du boulevard de la Villette. Ils portèrent au poste du Combat ce paquet de misère.

Paris, 3 janvier. — Orléans, 24 novembre 1926.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
I. — Le guide rose ou le bilan de nos joies.	5
II. — Maîtresses de maisons.....	17
III. — Maîtres de maisons.....	51
IV. — Les placeurs. . . . .	73
V. — Vertus civiques. . . . .	97
VI. — Les magistrats et la « Maison ».....	105
VII. — Leurs propriétaires. . . . .	117
VIII. — Gérants, sous-maîtresses et chambrières	125
IX. — Loisirs et travaux.....	145
X. — Les hommes du voyage.....	167
XI. — Le vénérable. . . . .	191
XII. — La maison sous l'orage.....	205
XIII. — L'horizon s'éclaircit. . . . .	215
XIV. — L'in pace. . . . .	227
XV. — Tu finiras à la Monjol . . . . .	273

ACHEVÉ D'IMPRIMER  
LE 19 OCTOBRE 1927,  
SUR LES PRESSES DE  
L'IMP. RAMLOT ET C<sup>ie</sup>,  
52, AVENUE DU MAINE,  
POUR A. FAYARD ET C<sup>ie</sup>,  
===== ÉDITEURS =====

# ARTHÈME FAYARD & C<sup>ie</sup>, EDITEURS

## COLETTE (COLETTE WILLY)

Chéri . . . . . 1 volume | La Paix chez les Bêtes. 1 volume  
Mitsou, ou comment l'esprit vient aux filles . . . . . 1 volume

## FRÉDÉRIC BOUTET

L'Île de Noce, ou les Sept Nuits de Valentine . . . . . 1 volume  
L'Amour en Été . . . . . 1 vol. | Le Gros Lot. . . . . 1 vol.

## AUGUSTE BAILLY

La Carcasse et le Tord-cou. 1 vol. | Naples au Baiser de Feu. . 1 vol.  
La Vestale . . . . . 1 vol. | Le Désir et l'Amour . . . . 1 vol.  
Saint-Esprit . . . . . 1 volume

## RENÉ BENJAMIN

Antoine déchainé. . . . . 1 vol. | La Farce de la Sorbonne. 1 vol.  
Grandgoujon . . . . . 1 vol. | Amadou, bolcheviste . . . 1 vol.  
Le Palais et ses gens de Justice . . . . . 1 volume  
Valentine ou la Folie démocratique . . . . . 1 volume  
Gaspard . . . . . 1 volume

## MYRIAM HARRY

La Petite fille de Jérusalem. 1 vol. | Le Tendre Cantique de Siona. 1 vol.  
Siona chez les Barbares . . 1 vol. | Tunis la Blanche. . . . . 1 vol.  
Siona à Paris . . . . . 1 vol. | Les Amants de Sion . . . . 1 vol.  
La Vallée des Rois et des Reines. . . . . 1 volume

## FRANCIS CARCO

Scènes de la vie de Montmartre. . . . . 1 volume  
Jésus la Caille. . . . . 1 volume

## ANDRÉ FOUCAULT

Lisbeth, ou la Perversion intellectuelle . . . . . 1 volume

## LOUIS LÉON-MARTIN

Le Trio en sol majeur . . 1 vol. | La Vierge sage . . . . . 1 vol.  
Le Jeune Homme au Cycle-car. . . . . 1 volume  
Angèle, dame de coquetterie . . . . . 1 volume

## OCTAVE AUBRY

Le Roi perdu . . . . . 1 vol. | Le Lit du Roi . . . . . 1 vol.  
Le Grand Amour caché de Napoléon. . . . . 1 volume  
Le Roman de Napoléon . . . . . 1 volume

## JEAN FAYARD

Oxford et Margaret. . . . 1 vol. | Trois Quarts de Monde . . 1 vol.

## MAURICE DUPLAY

Nos Médecins . . . . . 1 vol. | La Bacchanale . . . . . 1 vol.  
La Femme de César . . . . . 1 volume